ODICAL ROOM
RAL LIBRARY
V. OF MICH.

32e Année. N° 8. 15 Avril 1925.

LA REVUE DE PARIS

		Pages.
Comte Molé	*Souvenirs du Ministère du Duc de Richelieu.* . . .	721
Henri de Régnier.	*Le Divertissement provincial* (fin)	744
J.-H. Rosny. . .	*Claire Técel.* — I	770
★ ★	*Le Règlement de la Guerre civile universelle.* . . .	800
Jean Lemoine. . .	*Madame de Sévigné, sa Famille et ses Amis* (fin).	839
Johan Bojer. . . .	*Dyrendal.* — IV	861
Gérard d'Houville.	Les Spectacles : *Propos de Théâtre.*	897
A. Albert-Petit . .	Les Lettres : *Les Livres d'histoire*	910
Albert Flament. .	La Quinzaine : *Tableaux de Paris*	924
André Chaumeix .	La Politique : *Les Échéances du Gouvernement* . .	937

Chronique bibliographique : J. Poirier ; M. Thiébaut.

Copyright 1925 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE **240** PAGES : **4** FR. **50**

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

1925

La *Revue de Paris* publiera prochainement :

LES BARBARES

par JEAN D'ESME

Un petit poème dans sa vie

par ANDRÉ SAVIGNON

Le livre qui fait mourir

par NOËLLE ROGER

SAINTE JEANNE

par BERNARD SHAW

(Version française par Augustin et Henriette Hamon.)

Une série de lettres inédites de Balzac à l'Étrangère

Des Souvenirs sur Napoléon Ier

par le Comte de SAINTE-AULAIRE

Trois études sur la Critique

par ALBERT THIBAUDET

Enquête sur la Situation financière

par PAUL LECLÈRE

A partir du 25 avril, les bureaux de la Rédaction de la* Revue de Paris *seront transférés 114, avenue des Champs-Élysées.

MÉMOIRES DU COMTE MOLÉ

Nous devons à la bonne grâce du marquis de Noailles la communication des pages qu'on va lire. Elles sont extraites du volume des Mémoires du Comte Molé qui doit paraître prochainement. Nos lecteurs ont déjà pu apprécier la saveur et l'intérêt de ces souvenirs. (Voir les numéros de la Revue de Paris *du* 15 *novembre* 1923 *et ceux du* 1er *et* 15 *janvier* 1924.*) Le passage qu'on va lire a trait aux derniers jours du ministère du duc de Richelieu* (1818) *où le comte Molé avait le portefeuille de la Marine. L'hostilité de Decazes contre le duc de Richelieu et Molé se manifeste chaque jour avec plus de netteté. Dans l'ensemble la situation du ministère — à l'intérieur du moins — devient chaque jour plus difficile.*

... Le 30 de bon matin[1], je retournai chez M. de Richelieu. Il me parla du projet formé par Decazes de céder momentanément la place à un ministère incapable et éphémère, auquel il croyait bientôt succéder[2]. Les doctrinaires favorisaient ce projet et il ne déplaisait pas au Roi. Decazes eût, trouvé moyen de réunir par là l'honneur et le profit, l'honneur en sortant des affaires avec M. de Richelieu et le profit en y entrant sans lui.

M. de Richelieu savait tout, voyait tout, souffrait tout.

1. Le 30 novembre 1818.

2. Decazes avait formé en effet le projet de donner sa démission de ministre de la Police. Il espérait obliger ainsi le duc de Richelieu à se retirer et supposait qu'après un ministère intérimaire il pourrait devenir lui-même premier ministre.

L'armée seule l'inquiétait, et il m'annonça l'intention de s'élever au premier conseil contre l'augmentation proposée du budget de la guerre.

— Avant de le faire, — lui représentai-je, — réfléchissez sur les conséquences. Vous vous engagez dans une lutte personnelle avec le maréchal Gouvion[1]. Il ne vous cédera pas et vous ne pourrez reculer. Decazes, obligé de choisir entre lui et vous, passera de son côté, convaincu que là est la popularité et la force. Vous serez obligé alors ou de recomposer immédiatement votre ministère, ou de laisser Decazes et le maréchal maîtres du terrain ou de dire au Roi d'appeler M. de Talleyrand. Vous sentez-vous le courage, vous reconnaissez-vous les moyens de prendre le premier parti? Car vous ne pouvez vous résigner en conscience et en honneur aux deux autres. Votre séjour à Aix-la-Chapelle[2] vous a du moins appris que vous aviez en Europe comme en France une considération qui vous rendait l'homme unique et nécessaire. N'abordez pas toutes les difficultés à la fois. Remédiez d'abord à l'état de la place et du crédit public menacé d'une effroyable catastrophe, donnez un successeur au bon Corvetto[3], et vous verrez ensuite s'il ne serait pas possible de faire entendre la raison au maréchal.

Le duc de Richelieu fut inébranlable comme il l'était quand son parti était véritablement pris. Les terreurs répandues au Congrès et qui s'étaient emparées de l'âme d'Alexandre avaient aussi pénétré dans la sienne. Il se regardait obligé de tirer la monarchie de ce qu'il appelait un pressant péril. De ce moment il me fut démontré que notre ministère, et non la monarchie, n'avait plus que peu de jours à exister.

A quatre heures, je fus chez Decazes et le trouvai avec Pasquier[4]. Il me reçut d'un air distrait et glacé. Pendant que je lui parlais de Corvetto et de la nécessité de le rem-

1. Ministre de la Guerre. Il était partisan du renforcement de l'armée et de l'augmentation du budget de la guerre. (Il avait fait voter au début de l'année la loi de réorganisation de l'armée, dite loi Gouvion Saint-Cyr.) Le duc de Richelieu et le comte Molé ne partageaient pas ses opinions sur ce sujet.

2. Le duc de Richelieu était revenu, quelques jours plus tôt, du Congrès d'Aix-la-Chapelle.

3. Ministre des Finances.

4. Ministre de la Justice.

placer, il continuait à lire sa correspondance sans paraître, même m'écouter. Mon accent cependant et quelques mots d'impatience qui m'échappèrent le firent éclater. Il me reprocha *l'humeur que je montrais depuis quelque temps en toute rencontre et surtout au conseil.* Je ne répondis que pour m'expliquer ses étranges paroles. J'étais obligé de croire qu'il n'était pas dans son assiette physique ou morale et que sans doute il ne se portait pas bien, ou avait quelque chagrin.

— N'ai-je pas à me plaindre de vous, — reprit-il d'un ton radouci, — vous êtes-vous jamais occupé de ma position et me rendez-vous l'office d'un bon camarade?

Je crus qu'il devenait fou et lui demandai en quoi sa position différait de celle de ses collègues et pouvait réclamer de moi ou de tout autre le moindre secours.

— Comment, — s'écria-t-il, — pensez-vous donc que je consente jamais à me présenter encore ministre de la Police aux chambres assemblées? Non, ce ministère est désormais impossible et honteux à exercer; d'ailleurs je me crois propre à faire autre chose qu'à faire la police, et je veux le prouver.

Il y avait du vrai quant au ministère de la Police, mais Decazes cachait son arrière-pensée, elle était de nous effrayer de sa retraite pour que M. de Richelieu lui donnât le ministère de l'Intérieur. Je convins avec lui de la nécessité de supprimer le ministère de la Police et de lui en donner un autre. Je lui offris, et de bien bon cœur, celui de la Marine, car j'étais profondément dégoûté et tourmenté de cette soif de retraite, de liberté, d'indépendance qui me saisit parfois au milieu des affaires et de ce qu'on appelle les jouissances du pouvoir. Toutefois, je savais bien que Decazes n'était pas plus disposé à prendre ma place qu'à s'en contenter. Il lui fallait un ministère plus important. Nous arrêtâmes que le soir même il proposerait au Roi de le nommer ministre de sa Maison avec l'Instruction et les Cultes enlevés au ministère de l'Intérieur. Par là Decazes serait entré encore plus avant dans les affaires personnelles et les secrets du Roi, il aurait régné sur la Cour et le clergé, ôté à M. Lainé[1] deux de ses attributions les plus importantes. Il me dit qu'il m'écrirait le lendemain matin le succès de sa démarche

1. Ministre de l'Intérieur.

pour que j'agisse ensuite auprès de M. de Richelieu, mais le lendemain je prévins sa lettre et à dix heures du matin j'étais chez lui; je le trouvai dans un grand abattement, Louis XVIII l'avait refusé. « Je ne veux, lui aurait dit ce Prince, mettre personne, pas même vous, dans mes affaires; je ne dois aucun compte de ma liste civile et ne la ferai point administrer par un ministre responsable. » Decazes avait été ensuite s'ouvrir au duc de Richelieu dont il n'avait pas été mieux accueilli. « Dans la crise où se trouve le ministère, lui avait dit le duc, nous devons nous garder de rien innover. Il faut que chacun reste ferme à son poste, excepté le maréchal qui ne peut plus rester au sien. »

L'un des principaux agents de change, Baillot, vint nous interrompre et nous annonça tout en pleurs que vingt banqueroutes allaient éclater à la Bourse si nous ne venions pas au secours[1]. En attendant, Baillot demandait des gendarmes déguisés pour faire la police au parquet. Je le laissai avec Decazes et j'allai me préparer au conseil qui devait se tenir à trois heures chez Corvetto. Le favori s'y fit attendre plus d'une heure, ce qui donna le temps à M. de Richelieu de me prendre à part pour me demander si je l'avais vu.

— Je le quitte, — répondis-je, — et je l'ai laissé bien attristé de l'entrevue qu'il a eue ce matin avec vous. Il est irrévocablement décidé à ne plus se présenter aux chambres ministre de la Police et je trouve qu'il a raison. L'existence de ce ministère ne peut plus se défendre.

— Mais que faire? — interrompit le duc, — car on ne peut se passer de monsieur Decazes; le Roi l'aime plus que jamais; ses premières paroles hier à monsieur de Nesselrode[2] ont été pour lui vanter ses talents, ses services et lui faire connaître toute la tendresse qu'il lui portait, et l'intention du Roi était évidemment que Nesselrode répétât tout cela à l'empereur Alexandre. J'avais pensé à mettre monsieur Decazes à la Maison du Roi, mais le Roi n'y veut point consentir, je ne vois que l'Intérieur à lui offrir si monsieur Lainé veut bien passer à la Justice.

1. Le malaise politique et diverses spéculations avaient provoqué une baisse importante des fonds publics.

2. Ministre des Affaires étrangères de Russie. Il venait d'arriver à Paris.

— Et monsieur Pasquier? — repris-je.

— Ma foi, — continua le duc, — il faudra bien qu'il en prenne sont parti; tout cela ne peut se faire sans que quelqu'un cède sa place, d'ailleurs nous ferons monsieur Pasquier vice-chancelier, ambassadeur, tout ce qu'il voudra.

Nous en étions là, lorsque Decazes entra, et la séance s'ouvrit. M. de Richelieu, fidèle à sa résolution, combattit avec chaleur la proposition d'augmenter le budget de la guerre et déclara, qu'en son âme et conscience, rien ne l'y ferait consentir. Le maréchal suffoquait de colère et, quoiqu'il se contraignit, il ne put commander à son indignation et se défendit avec moins de raison que de violence. Decazes était au supplice et chacun baissait les yeux. M. de Richelieu prit les voix. Decazes vota seul pour le maréchal, qui se renferma dans un farouche silence. On se sépara en convenant qu'au lieu de se réunir le lendemain mercredi chez le Roi, on s'assemblerait encore chez Corvetto, pour terminer toutes les discussions relatives au budget. Le duc de Richelieu me ramena chez moi. A peine étions-nous dans sa voiture, qu'il déborda sur le ministre de la Guerre, répétant qu'il lui était impossible, qu'il serait coupable de le garder plus longtemps, que l'empereur Alexandre et le duc d'Angoulême, tout en rendant justice à ses intentions, étaient convaincus qu'il préparait la chute du trône par la manière dont il mécontentait la garde royale et composait l'armée[1].

Sur ces entrefaites, le duc de Wellington revint à Paris; je craignais que sa présence ne précipitât les événements, mais je le trouvai disant au contraire qu'il y aurait du danger à se séparer trop vite du maréchal. Je le soupçonnai de craindre qu'on ne donnât à ce dernier, pour successeur, le général Lauriston que portait l'empereur de Russie.

En quittant Wellington, j'allai chez Decazes où j'avais donné rendez-vous à Pasquier. L'un et l'autre étaient fort émus de notre séance du matin. Pasquier nous dit qu'il était prêt à se retirer, à faire tout ce qu'on voudrait, pourvu que Decazes passât à l'Intérieur. Il fut convenu que le lendemain matin Decazes irait encore chez le duc de Richelieu pour le presser de terminer enfin les arrangements ministériels.

1. Gouvion la composait selon des principes très *libéraux*.

Le lendemain à trois heures, je me rendis au conseil chez Corvetto. Pasquier, près duquel je m'assis, me dit tout bas que Decazes avait été médiocrement content du duc. Comme il achevait ces paroles, le duc entra et me prit à part. Il demeura fort réservé sur Decazes et me dit seulement qu'il avait causé avec lui de sa position, mais ce qu'il m'apprit et ne laissa pas que de me surprendre, c'est que Decazes l'avait pressé très vivement de mettre Louis aux Finances. « Je n'en ferai rien, continua-t-il. Decazes ne porte monsieur Louis que pour plaire aux doctrinaires et il ne voit pas que cela me ferait perdre soixante voix de la droite et du centre pour le renouvellement quinquennal. » La séance s'ouvrit et l'on termina la discussion du bugdet.

Au moment où on allait se séparer, le maréchal, d'une voix de tonnerre, nous dit qu'il se croirait coupable de trahison s'il consentait à la réduction de onze millions sur les trente millions d'augmentation qu'il avait demandés. Pour comprendre cette explosion et son effet sur les physionomies, il faut savoir que Decazes, depuis trois jours, s'épuisait en efforts et en démarches pour obtenir du duc qu'il se contentât de ces onze millions, et de Gouvion, qu'il les abandonnât. Decazes demeura donc atterré en entendant le maréchal, tandis que M. de Richelieu, rouge de colère, portait sa main sur sa figure pour qu'elle ne la trahit pas. Vainement, Decazes et Pasquier essayèrent-ils de calmer et de persuader le maréchal. Celui-ci déclara assez nettement qu'il rendrait son portefeuille plutôt que de céder, puis il ne fut plus possible d'en arracher un seul mot. Comme je me retirais, Decazes s'approcha de mon oreille et me fit entendre ces paroles inattendues :

— J'ai fait consentir le Roi à prendre Pasquier pour ministre de sa Maison, il ne s'agit plus que de faire agréer ce choix au duc de Richelieu et il faut que vous en fassiez votre affaire.

Il était donc clair que Decazes nous avait mystifiés en nous parlant de la *répugnance invincible* du Roi à faire un ministre de sa Maison et que cette réponse du monarque : « *Je ne veux mettre personne dans mes affaires, pas même vous* », avait été une invention de son favori. Decazes avait

joué toute cette comédie pour masquer l'objet de sa véritable ambition, qui était de prendre le ministère de l'Intérieur et d'en chasser Lainé; c'eût été pour lui un coup de maître que de placer en même temps Pasquier à la Maison du Roi, car sa perpétuelle inquiétude avait toujours été d'y voir un homme qui ne fût pas à lui.

M. de Richelieu me ramena encore chez moi; à peine étais-je dans sa voiture, que je lui dis :

— Eh bien, voilà donc qu'il est question de mettre Pasquier à la Maison du Roi?

— Ce serait une sottise, — me répliqua-t-il avec impatience; — Pasquier ne peut être là, il y serait ridicule.

Cette réponse et l'accent qui l'accompagna me prouvèrent que M. de Richelieu avait pénétré le dessein de Decazes et que déjà ce dernier lui avait fait une ouverture qu'il avait repoussée. Le duc, revenant ensuite sur l'impossibilité de garder le maréchal :

— Je vous défie, — lui dis-je, — de lui trouver un successeur.

— N'est-il donc pas un seul homme, — reprit-il, — qui puisse le remplacer?

— Un seul, oui, — m'écriai-je en le fixant, — et cet homme c'est vous.

Le duc recula d'abord devant l'idée que je lui présentais, puis elle parut lui plaire. « Voilà, continuai-je, ce qui s'appellerait gouverner, voilà qui serait une attitude noble et hardie, opposée aux intrigues qui vous circonviennent de toutes parts. Vous diriez à vos amis et à vos ennemis : « Je me » charge moi-même de résoudre le grand problème de la » formation d'une armée française et royaliste. » Le duc de Choiseul, l'un de vos devanciers, n'a-t-il pas réuni autrefois les portefeuilles de la Guerre et des Affaires étrangères? »

La voiture s'arrêta à ma porte et j'en descendis, laissant M. de Richelieu livré à ses réflexions. Peut-être qu'au premier coup d'œil on ne comprendra pas la proposition que je venais de lui faire; voici les motifs qui me l'avaient suggérée : il n'y avait pas une autre manière de le convaincre de l'impossibilité de composer une armée comme il l'entendait, et de l'exagération, même de l'injustice des plaintes

et des soupçons qui s'élevaient contre le maréchal, que de lui donner, pour un temps au moins, le ministère de la Guerre à exercer. Tout autre ministre, pris ou non dans l'armée, aurait été ou un instrument de Decazes, ou un homme imbu des préventions et préjugés de la Cour. Mon idée me sembla donc heureuse et elle m'était venue soudainement en répondant au duc de Richelieu.

***

J'avais à dîner les doctrinaires qui m'attendaient dans mon salon et que je trouvai plus hautains, plus hostiles que jamais. Faisant cause commune avec les ardents de la gauche, ils défendaient les pamphlets les plus antibourboniens, les plus antimonarchiques et les plus injurieux pour le ministère, tels que *la Minerve*, *le Censeur*, et *la Bibliothèque Historique*. Ils exigeaient toujours le renvoi de Lainé et parlaient avec mépris de Decazes, tout en avouant leur alliance avec lui sous la condition qu'il ferait entrer M. Louis aux Finances.

J'allai chez Decazes après qu'ils m'eurent quitté. Il était tout occupé de son projet de mettre Pasquier à la Maison du Roi et triomphant de la nouvelle preuve qu'il venait d'obtenir de son crédit sans bornes sur le monarque.

Après une bien longue et opiniâtre résistance, Louis XVIII avait consenti à ce que son sacre eût lieu cet hiver même à Paris. Combien n'avait-il pas fallu en effet, que ce prince surmontât de préjugés et de répugnances! Ceux qui l'ont connu croiront à peine qu'il eût pu consentir un seul instant à se faire sacrer ailleurs qu'à Reims comme les rois ses prédécesseurs! D'ailleurs, quoiqu'il aimât la pompe et les cérémonies, il redoutait son sacre à cause du désavantage où il y paraîtrait aux yeux de ses peuples par toutes les infirmités qui l'accablaient. Il craignait en outre les exigences et les importunités de sa famille, dont il ne s'était débarrassé jusqu'ici qu'en ajournant au sacre les pairies, les cordons bleus et autres grâces que Monsieur, ses fils et Madame lui avaient demandés pour leurs amis. Cependant, Decazes l'avait emporté et Louis XVIII lui avait réellement promis

de se faire sacrer à Paris cet hiver. Il est vrai que le favori n'avait mis jamais autant de prix à rien; il se voyait le distributeur des grâces sans nombre répandues à cette époque et se donnant par là tant de partisans et de si dévoués, que sa puissance en deviendrait indestructible.

Je rencontrai chez lui deux députés influents, Courvoisier et Benjamin Delessert, qui se prononçaient hautement contre le renouvellement quinquennal comme violant la Charte[1]. Le dernier allait jusqu'à dire que si la chambre l'adoptait, il protesterait et donnerait sa démission. Je vis aussi Mézy qui me confia que Decazes l'avait envoyé à Louis pour lui proposer de remplacer Corvetto et le prier de venir le voir le lendemain.

Mais ce même lendemain 3 décembre, je me rendis de bon matin chez le duc de Richelieu que je trouvai s'entretenant déjà avec Pozzo. J'entrai sur-le-champ en matière et lui représentai avec chaleur l'urgence de notre situation et le tort qu'il ferait à sa propre considération en hésitant plus longtemps. Rien ne saurait donner l'idée des angoisses où il passait ses jours et ses nuits depuis son retour. La nécessité où il était de choisir entre ses collègues et de se séparer de quelques-uns d'entre eux, la nécessité, pour lui cruelle encore, de braver le blâme et la calomnie de ces courtisans et de ces émigrés dont il faisait d'ailleurs si peu de cas, lui causaient des tortures inexprimables. Il changeait à vue d'œil et avait quelquefois de véritables attaques de nerfs.

Cette fois cependant, j'en arrachai une décision. Il me chargea en présence de Pozzo :

1° D'engager M. Pasquier à céder les Sceaux à M. Lainé, en lui promettant pour dédommagement le titre de vice-chancelier que l'on créerait pour lui et son élévation à la pairie immédiatement après la session.

2° D'avoir une explication franche avec M. Louis que je terminerais en lui offrant le ministère des Finances si ses opinions se trouvaient conformes à celles du duc, non seulement sur les emprunts, mais encore sur le renouvellement

1. D'après la Charte un cinquième des députés devait être renouvelé chaque année. Molé souhaitait qu'on procédât en 1819 à des élections nouvelle pour *toute* la Chambre, qui resterait ainsi en fonctions, tout entière, pendant cinq ans.

quinquennal, le budget de la Guerre, la garde royale et toutes les questions qui nous divisaient. En même temps, Pozzo. devait attaquer Lainé pour en obtenir d'accepter les Sceaux.

J'allai aussitôt chez M. Pasquier qui se prêta à tout avec beaucoup de bonne grâce; il me pria seulement de faire porter à vingt mille francs son traitement de ministre d'État et que sa pairie fût transmissible à son frère, lui-même n'ayant pas d'enfants.

Ma négociation avec M. Louis me laissait peu d'espérance. Il avait annoncé à Decazes qu'il partageait toutes les idées de Gouvion sur la garde royale[1] et voulait même qu'on renvoyât chez eux les régiments suisses. Il montrait aussi une grande répugnance à siéger au conseil avec Lainé, à l'influence duquel il attribuait toutes les fautes de notre ministère. Decazes, en me rapportant un discours de M. Louis, m'avait ajouté : « Au surplus, voyez-le à votre tour et si vous ne le convetissez pas, établissez bien que c'est lui qui refuse le ministère et amenez-le adroitement à indiquer lui-même Roy pour le remplacer. Quant à Pasquier, je ne m'en séparerai pas, mais achevons d'abord l'affaire Lainé, la mienne, celle de Corvetto et je me fait fort ensuite de décider le Roi à nommer Pasquier ministre de sa Maison, malgré le duc de Richelieu. »

A peine étais-je retourné chez moi que le duc y arriva. Sa physionomie altérée annonçait un violent chagrin.

— En voici bien d'une autre, — s'écria-t-il, — monsieur Lainé est décidé à se retirer, moi à le suivre, car rien ne me fera rester un quart d'heure au ministère sans lui. Je l'ai trouvé inflexible, sourd à la voix de la raison, à celle de l'amitié. Je n'y sais plus que faire, allez le voir, je vous en conjure, et tentez un nouvel effort.

Je promis à M. de Richelieu de faire tout ce qu'il voudrait, mais rien ne pouvait calmer son émotion et lui rendre quelque courage. Je le connaissais depuis trop longtemps pour ne pas savoir en ce moment ce qui se passait dans son âme. La présence seule de M. Lainé dans le ministère le rassurait lorsque les salons et la Cour l'accusaient d'être la dupe de Decazes ou de s'abandonner aux conseils d'un ancien ministre

1. Que le duc de Richelieu, désirait, lui, maintenir.

de Napoléon tel que moi. M. Lainé ne faisant plus cause commune, n'était plus, pour ainsi dire, de complicité avec lui; il se trouvait sans bouclier, sans argument et ne savait plus que répondre à ses adversaires.

A quatre heures je m'acheminai donc au ministère de l'Intérieur et je trouvai Lainé au fond de son cabinet, seul et abattu. Après lui avoir annoncé l'objet de ma visite et dit l'état où j'avais laissé M. de Richelieu, j'exposai les motifs qui se réunissaient pour qu'il fît au Roi et à la patrie le sacrifice qu'on attendait de lui. Après tout, que lui demandait-on? De quitter un ministère pour lequel il n'avait jamais eu un goût particulier et où, tout en apportant ses hautes facultés, il ne semblait appelé ni par ses précédents ni par une aptitude spéciale. A la place, on lui en offrait un autre non moins important et où semblaient l'appeler la nature de ses talents, de ses habitudes et les études de toute sa vie. Son refus pouvait tout compromettre, non pas seulement l'existence du ministère, mais le trône et l'État par un changement d'hommes et de système dont les suites étaient incalculables.

J'en étais là lorsque la porte s'ouvrit avec force et nous vîmes entrer M. de Richelieu. Sa figure, sa démarche annonçaient un trouble extrême; il avait son habit de pair, ce qui indiquait qu'il venait des Tuileries ou qu'il y allait.

— Vous conspirez tous deux, — dit-il en jetant son chapeau au milieu de la chambre, — eh bien, moi, je viens de conspirer avec le Roi. Je lui ai déclaré, foi de Richelieu, que si monsieur (montrant Lainé) se retirait, je partais avec lui.

— Monsieur le duc, — interrompit Lainé, — si en me retirant je fais une faute, vous, vous commettrez un crime.

— Eh bien, monsieur, ce sera vous qui me l'aurez fait commettre, — reprit M. de Richelieu.

Alors s'établit entre eux la lutte la plus déplorable et où leurs caractères et leurs cœurs se révélèrent pleinement. M. de Richelieu tantôt commandait au nom du Roi et de la patrie, tantôt suppliait en son nom. Les larmes aux yeux, la voix tremblante, il serrait Lainé dans ses bras, l'embrassait, l'appelait son ami, son frère. L'émotion de Lainé était toute nerveuse, c'est-à-dire que ses nerfs étaient plus ébranlés

que son cœur n'était attendri. Pâle, tremblant, mais l'œil sec, il répétait sans cesse : « Monsieur le duc, vous me demandez la seule chose qu'il ne me soit pas possible de faire; demandez-moi mon sang, ma vie, mais ne me demandez pas cela. » Lainé n'ajoutait pas une raison, et quelle raison, en effet, pouvait-il donner de son opiniâtreté inconcevable? Où cette opiniâtreté prenait-elle sa source, si ce n'est dans l'amour-propre le plus misérable, si ce n'est dans la répugnance à céder à Decazes qu'il méprisait et dans la crainte de déchoir en quittant l'Intérieur pour la Justice?

Le pauvre M. de Richelieu se retira désespéré et moi je déplorais cette influence des plus petites causes et des vanités les plus mesquines sur de grands et sacrés intérêts. De ce moment, notre ministère me parut dissous. Je donnai à dîner à un grand nombre de pairs et de députés. Je fus, je l'avoue, un peu pensif pendant le repas. Je m'aperçus cependant que l'idée du renouvellement quinquennal ne ferait pas fortune parmi les convives et je commençai à soupçonner Decazes d'y contribuer sous main.

Le lendemain 4, de bonne heure, un billet de Mézy m'apprit qu'il m'amènerait M. Louis à midi. J'en reçus un autre du duc de Richelieu qui me priait de m'assurer si la nuit n'avait pas porté conseil à Lainé et m'annonçait qu'il se tenait en réserve et y tenait aussi le Roi pour un dernier effort, mais au même instant je vis entrer dans mon cabinet le marquis de Vérac, intrigant brouillon et dangereux, qui assiégeait le duc de Richelieu et l'un de ces hommes qui, en se donnant à lui et se présentant au monde comme son meilleur ami, lui ont fait tant de mal.

— Je quitte, — me dit Vérac, — monsieur de Richelieu et je viens vous voir de sa part. Savez-vous bien jusqu'à quel point il compte sur votre amitié dans tous les cas, pour toutes les hypothèses, combien il met vos conseils au-dessus de tous les autres? J'aurais voulu que vous l'entendissiez tout à l'heure s'exprimer à ce sujet, mais ce que je dois vous dire aussi, ce que vous ne pouvez plus ignorer, c'est qu'il négocie par mon intermédiaire avec monsieur de Villèle et le côté droit pour en obtenir la majorité sur deux lois vitales, le renouvellement quinquennal et la censure des

journaux, monsieur de Villèle ne demande que l'éloignement de Decazes; du reste il désire ardemment que vous restiez auprès de monsieur de Richelieu pour lui prêter la force de votre caractère et n'exige aucune autre concession, pas même de rien changer quant à présent à la loi des élections.

Depuis plusieurs jours, j'avais pressenti l'existence de cette intrigue, mais avec quelle douleur n'en acquérai-je pas la démonstration! Ainsi, le duc de Richelieu, ainsi le plus noble caractère était devenu le jouet d'une coterie, la proie des intrigants sans que mon amitié, mon dévouement aient pu l'en préserver!

Je ne laissai voir sur mon visage à Vérac rien de ce qui se passait dans mon âme; opposant même un peu de ruse à ses artifices, j'eus l'air d'entrer dans ses projets, afin de bien connaître toute leur portée. « Je crains, lui dis-je, que vous ne soyez moins près du but que vous ne l'espérez. Monsieur de Richelieu ne formera pas le nouveau ministère sans monsieur Lainé qui jusqu'ici refuse absolument d'y entrer. Quant à moi, pour dernier service, je l'aiderai autant qu'il sera en moi à trouver des collègues. Je suis incompatible de ma personne avec les hommes dont sa nouvelle position l'oblige de s'entourer. Je ne refuse pas de croire à la modération de monsieur de Villèle, mais je ne croirai jamais à celle de son parti et je ne peux être aux yeux de ce parti qu'un ancien ministre de l'*usurpateur*; je ne connais d'autres moyens de salut que ceux indiqués dans mon mémoire[1] et je me retire si l'on veut en employer d'autres. »

Vérac, à ce discours, demeura confondu. Il ne comprenait pas que je ne me jetasse pas dans une intrigue, qui devait me donner la première place dans le ministère en me laissant gouverner sous le nom de M. de Richelieu. Je fus plus d'une demi-heure à me débarrasser de ses importunités et des lieux communs d'ambition qu'il me débitait pour me séduire.

Dès qu'il fut parti, Louis et Mézy arrivèrent. J'eus avec le premier une explication très franche qui dura plus de deux heures. En définitive, il me déclara qu'il ne pourrait jamais s'entendre avec M. Lainé ni même avec M. de Richelieu,

1. Il s'agit d'un mémoire sur la situation générale que le comte Molé avait rédigé quelques semaines auparavant.

qu'il soutiendrait en toute rencontre le maréchal et qu'ainsi son entrée au conseil ne ferait qu'accroître notre désunion et ajouter à nos embarras. Il ajouta que nous ne pouvions mieux faire que de prendre M. Roy à sa place et qu'il l'aiderait volontiers de ses conseils.

Dès que Louis m'eut quitté, je courus chez Lainé que je trouvai toujours inébranlable et décidé à ce que tout s'écroulât plutôt que de faire plier son amour-propre. Je me rendis avec lui au conseil. On peut se figurer la préoccupation que chacun y apportait. Corvetto nous proposa de nouveau de secourir les agents de change et la place aux dépens du Trésor. Je m'y opposai avec force, disant qu'il était temps de s'arrêter dans la route dangereuse où il nous avait engagés. Corvetto se tut et je vis dans ses yeux des larmes qui me firent regretter le reproche que je venais de lui adresser. Alors Decazes prit la parole et dit qu'après avoir sondé lui-même ou fait sonder tous les députés qui étaient à Paris, il croyait devoir nous annoncer que le renouvellement quinquennal n'obtiendrait pas la majorité.

— En ce cas, — s'écria M. de Richelieu, — il ne reste qu'à mettre la clef sous la porte; mais heureusement, et quoi que vous disiez, il existe un moyen de s'assurer une majorité imperturbable non seulement pour le renouvellement quinquennal mais pour toutes les questions importantes et ce moyen c'est de se rapprocher du côté droit.

C'était la première fois que M. de Richelieu laissait percer ce nouveau projet. Le maréchal, avec cette finesse qu'il déguise sous les apparences de la simplicité d'un soldat, essaya de faire parler davantage M. de Richelieu et feignant de saisir avidement son idée :

— Oui, — dit-il, — la France est perdue si l'on n'obtient des chambres pendant cette session toutes les lois qui doivent la sauver. Le côté droit peut seul donner la majorité pour ces lois, que la gauche repoussera toujours, et parmi nous monsieur le duc de Richelieu et monsieur Lainé peuvent seuls se placer à la tête de cette nouvelle majorité et former un nouveau ministère.

M. de Richelieu donnant à plein dans le piège ne se lassait pas d'admirer le bon sens du maréchal. Aussitôt, chacun

se mit à faire la liste des nouveaux ministres. Decazes et Pasquier n'y mirent que des incapacités bien éprouvées; je donnai la mienne par écrit au duc qui me la rendit après en avoir rayé le nom de Portal que j'avais mis à la Marine et lui avoir substitué le mien. En même temps il me regardait pour voir comment je prendrais la substitution. Me penchant à son oreille : « *Jamais,* lui dis-je, *jamais, cela ne se peut pas.* »

Comme on se séparait, il me pria de rester à dîner tête à tête avec lui, et le bon Corvetto, déjà parti, revint sur ses pas pour nous demander, à M. de Richelieu et à moi, de lui donner un successeur avant ou après la session, mais non pendant, afin que sa retraite eût plutôt l'air d'un arrangement amiable que d'une satisfaction donnée aux chambres, à l'opinion. Mais M. de Richelieu surpassa un peu son attente en lui répondant assez nettement qu'il pourrait être remplacé dès le lendemain.

Notre repas en tête à tête fut triste et silencieux. Au dessert, la peur prend à mon hôte que Lainé ne prenne occasion de la retraite un peu forcée de Corvetto pour effectuer la sienne. Aussitôt, il me donne la clef de son jardin qui communiquait avec celui de Lainé et me conjure d'aller sur-le-champ le faire s'expliquer à ce sujet. Le duc ne s'était pas trompé. M. Lainé me dit que son désir et son intention de se retirer étaient connus depuis trop longtemps de M. de Richelieu, pour que la première mutation dans le ministère ne lui appartînt pas de droit, en un mot que sa retraite précéderait certainement celle du ministre des Finances.

— Comprenez-vous parmi les mutations, — répliquai-je, — les morts subites, et vous seriez-vous cru fondé à donner ce matin votre démission parce que l'un de nous eût été trouvé mort dans son lit?

Lainé sourit pourtant et se résigna à laisser partir son collègue Corvetto, comme il en avait vu partir plusieurs autres. Je revins rassurer le duc de Richelieu et j'allai finir ma soirée chez l'ambassadeur d'Angleterre où je trouvai Pozzo[1] la tête en feu. La crainte de voir arriver M. de Talleyrand au ministère le rendait fou. Il nous menaçait hautement et avec une indiscrétion portée jusqu'au délire des huit cent

1. Pozzodi Borzo, ambassadeur de Russie.

mille hommes que son maître avait sous les drapeaux, et quand on lui reprochait l'emportement de ses paroles, il répondait naïvement : « Cela vous plaît à dire, mais je n'ai pas envie d'être envoyé en Sibérie. »

Cependant la santé de M. de Richelieu déclinait chaque jour. Chez lui les troubles de l'esprit portaient des fruits aussi amers que les peines de l'âme et ravageaient toute son organisation. D'un instant à l'autre, il prenait les résolutions les plus contradictoires et les plus inattendues; on en jugera par ce qui suit, si l'on se rappelle et son horreur pour laisser le pouvoir aux mains de M. de Talleyrand et la conviction où il était que cet événement pourrait être le signal d'une troisième invasion de la France.

Le samedi 5, à neuf heures du matin j'étais dans son cabinet. « Soyez le bien arrivé, me dit-il, et aidez-moi à prendre un parti. J'ai trouvé hier soir le Roi complètement familiarisé avec l'idée de ma retraite et très engoué du projet qui lui est évidemment suggéré par monsieur Decazes de faire avec le côté droit une alliance d'un moment pour en obtenir les lois dont on a besoin. Le Roi voudrait que je me chargeasse avec monsieur Lainé de négocier cette alliance et que je formasse pour le temps de sa durée un ministère imbécile et postiche qui servirait bientôt à monsieur Decazes de marchepied. Lorsque je lui ai observé que monsieur Lainé était irrévocablement décidé à se retirer et moi à le suivre, il m'a répondu : « *Vous m'abandonnerez donc à monsieur de Talleyrand, car il faut un chef.* » En rapprochant ces paroles du Roi des rapports de monsieur Decazes avec monsieur de Talleyrand, n'y a-t-il pas lieu de soupçonner que ces deux hommes s'entendent et qu'il existe entre eux un traité secret? Si cela est, j'ai bien envie de les dispenser de plus longues intrigues et de céder tout de suite la place à monsieur de Talleyrand. Mais ne nous trompons pas, assurons-nous auparavant qu'il ne refusera pas et qu'il pourra lui-même former un ministère. Allez donc raconter à Decazes ma conversation avec le Roi, dites-lui de faire pressentir monsieur de Talleyrand par Sainte-Aulaire, mais prenez garde que ce vieil ambitieux ne puisse se vanter d'avoir refusé ni le Roi ni moi. »

Cette ouverture du duc de Richelieu me laissa muet d'étonnement. Je me retirai pour faire sa commission et hâter de tous mes efforts la dissolution d'un ministère dont je devenais honteux de faire encore partie. Il n'y avait plus d'administration, le gouvernement était désemparé, l'angoisse ministérielle paralysait tout et Decazes, loin de dérober au public la connaissance de nos misères, les lui livrait toutes par ses agents. Je n'osais plus me montrer nulle part, tant nous étions devenus l'objet de la moquerie universelle par cette prétendue impossibilité où nous nous croyions soit de rester, soit de partir.

Decazes reçut la communication que j'étais chargé de lui faire avec une inexprimable surprise. « M. de Richelieu a mal compris le Roi, me dit-il, je vous en réponds. Vous pouvez vous en assurer en le voyant vous-même, et le mettant sur la voie de vous parler de notre situation. Quant à moi, rien ne me fera livrer le Roi à M. de Talleyrand et ni mon beau-père[1] ni moi ne nous employerons jamais à une œuvre pareille. »

En quittant Decazes, je me rendis chez le monarque et j'eus tort, car j'aurais dû laisser au favori le temps de le prévenir de ma visite. Je le trouvai dans son petit cabinet, assis devant sa table, tel précisément que le peintre Gérard l'a représenté dans le tableau qu'il en a fait. Sa physionomie était abattue et ses yeux étaient rouges comme s'il avait pleuré. Je lui parlai le premier de tout ce qui se passait parmi ses ministres.

— L'obstination de monsieur Lainé, — me dit-il, — est bien coupable, mais le départ de monsieur de Richelieu sera un beaucoup plus grand malheur que le sien.

— Oui, — repartis-je, — *car il faut un chef.*

— Il faut un chef, — reprit le Roi sans ajouter un seul mot.

— Il y a un homme, — continuai-je, — qui ne demanderait pas mieux que de le devenir.

— Monsieur de Talleyrand? — interrompit le Roi avec une indifférence affectée, puis il rompit l'entretien et me congédia.

Je retournai chez Decazes pour lui raconter ma conversation : « Vous avez été trop vite, me dit-il, le Roi n'avait

1. Le comte de Sainte-Aulaire dont la *Revue de Paris* publie les Mémoires.

pas encore reçu la lettre où je lui annonçais votre visite et c'est ce qui l'aura empêché de s'ouvrir avec vous. »

On voit que le favori ne faisait pas difficulté de reconnaître que Louis XVIII ne s'ouvrait avec nous que selon qu'il le lui avait conseillé ou permis.

M. de Richelieu poursuivait son projet d'alliance avec la droite et il devait avoir une conférence avec Monsieur et M. de Villèle. J'allai vers cinq heures en savoir le résultat. Je trouvai Pozzo qui attendait depuis deux heures dans le salon. Il me dit que le duc avait deux fois envoyé chercher Lainé et qu'il était enfermé avec lui, Villèle et Vérac. Enfin, la porte du cabinet s'ouvrit, Villèle en sortit et s'échappa rapidement, Vérac le suivit, vint à nous et prévint nos questions en nous renvoyant au duc lui-même. Enfin Lainé parut, reconduit par M. de Richelieu qui, en nous voyant, s'arrêta, appela Pozzo dans son cabinet et m'éconduisit en me disant avec sécheresse qu'il n'y avait rien de fait et par conséquent rien à m'apprendre. C'était la première fois que le duc de Richelieu me faisait un semblable accueil. Vérac, qui m'attendait dans l'antichambre, me tira bientôt de ma surprise.

— Vous perdez tout, — me dit-il, — et vous vous aliénez à jamais les royalistes. Vous seul leur inspiriez confiance par la réunion de vos talents et de votre caractère, Villèle ne veut entendre de rien si vous n'entrez dans le ministère et votre acceptation seule aurait le pouvoir de décider le duc de Richelieu. Vous tenez le sort de la monarchie dans vos mains. Villèle de plus en plus raisonnable laisse monsieur Roy aux Finances et se contente de la Marine si vous passez à l'Intérieur ou à la Justice.

— Monsieur, — dis-je à Vérac, — vous me faites beaucoup trop d'honneur sous certains rapports, mais point assez sous d'autres. Je ne sais employer les talents et les facultés dont vous parlez avec tant d'exagération, que selon ma conscience et mes convictions. C'est ce qui me rend incompatible avec les nouveaux alliés que vous avez donnés à monsieur de Richelieu. Le parti qui s'institue royaliste a des opinions très opposées aux miennes et des prétentions aussi contraires à la raison, à la justice, que dangereuses

pour le trône et pour la France. Jamais il ne me comptera parmi ses instruments.

Je laissai mon Vérac un peu étourdi de mes paroles et je courus chez Decazes qui venait de recevoir une lettre du Roi, qu'il me montra. Louis XVIII écrivait à son favori « qu'il n'avait osé me parler avec confiance le matin, avant qu'il lui eût dit s'il pouvait le faire sans imprudence. » Il lui racontait ensuite qu'il avait vu Lainé et M. de Richelieu, que le premier était tout près d'entrer dans le nouveau ministère et qu'il avait enfin convaincu le second de son extrême répugnance à recourir à M. de Talleyrand. Cette lettre me parut concertée avec Decazes pour déterminer M. de Richelieu à former son ministère royaliste.

En rentrant, je trouvai Bertin de Vaux qui venait dîner avec moi; il m'annonça que l'ancien évêque de Pamiers, M. d'Agoult, demandait à me voir de la part de Madame, dont il avait toute la confiance, pour me dire combien cette princesse souhaitait que j'entrasse dans le nouveau ministère. « Votre position, ajouta de Vaux, est vraiment unique : vous avez la confiance des royalistes et de leurs adversaires, parce que les uns et les autres vous reconnaissent le caractère qui rend propre à gouverner. C'est vous qui conduirez tout, vous serez chef de fait et monsieur de Richelieu ne le sera que de nom. »

Je répondis que je n'avais aucune raison de refuser de voir l'évêque de Pamiers, mais que je n'en sentais pas l'utilité. « Le parti, M. de Vaux, que vous voulez me donner à gouverner est ingouvernable, et surtout pour moi. » Mon interlocuteur avait trop de sagacité et de discernement pour ne pas m'approuver au fond de son âme, mais il était l'agent le plus actif d'une intrigue dont le succès aurait ouvert les chances les plus brillantes à son amour-propre, à sa cupidité et à son ambition. Il me quitta fort tard et désespéré de ma résistance.

Le lendemain, Pozzo vint m'apprendre que M. de Richelieu avait enfin offert à M. Roy le portefeuille des Finances. Le soir, je fus avec Pasquier chez Decazes attendre son retour des Tuileries, mais, plus réservé que de coutume, il ne nous dit rien de ce qui s'était passé entre le Roi et lui. Changeant

à chaque instant de désirs et de projets, le favori voulait que nous ouvrissions les chambres, sauf à nous retirer si le côté droit l'emportait sur le côté gauche et sur nous. Du reste il affectait de me parler comme s'il supposait que je ne me séparerais jamais de lui. Il me dit négligemment, mais en observant mon visage, que M. de Richelieu m'avait nommé au Roi parmi les nouveaux ministres; pour la première fois je lui entendis parler avec beaucoup de soucis et de tristesse de sa situation sous le rapport de la fortune. Il nous dit qu'en sortant du ministère il lui resterait à peine de quoi vivre, que son père le ruinait par ses folies et ses dettes qu'il avait payées plusieurs fois. Enfin il ne nous dissimula pas qu'il entrerait dans l'opposition et travaillerait de tout son pouvoir à renverser M. de Richelieu et son nouveau ministère. Pasquier déclara formellement que tels étaient aussi son espérance et son projet.

Dimanche 6, je fus au château. On n'y parlait que de la nomination de M. Roy aux Finances. Les doctrinaires décriaient déjà le nouveau ministère et exaltaient le refus de M. Louis et sa fidélité politique. La Cour et le côté droit donnaient à Corvetto d'hypocrites regrets. Je rencontrai Fontanes dans la salle du Trône, qui me supplia au nom de Mathieu Molé de me mettre à la tête des royalistes et de cette réunion de pairs dont il était membre et qui s'assemblait chez le cardinal de Beausset.

Tout se préparait pour la session. Le conseil du lundi 7 fut tout employé à lire et corriger le discours du Roi. M. de Richelieu était si malade qu'il ne put y assister. Pasquier essaya de m'endoctriner de nouveau.

— Croyez-moi, — me dit-il, — restons en dehors du nouveau ministère et nous ne tarderons pas à lui succéder, car il ne faut pas nous le dissimuler, la force des choses nous placera à la tête des adversaires du duc de Richelieu dans les deux chambres.

— Je le pense, — interrompis-je, — et c'est ce qui me décidera à passer l'hiver à Nice. Je ne sais d'ailleurs si vous ne vous méprenez pas sur les véritables dispositions des chambres. Dans celle des pairs, je suis certain que la majorité veut un changement à la loi des élections.

Roy, qui entendit ces dernières paroles, dit qu'il en était de même de la majorité des députés. Il ajouta que son avis était de céder sur ce point, mais qu'il ne consentirait jamais à aucune loi d'exception.

Nous allâmes ensuite dîner tous chez l'ambassadeur d'Angleterre avec lord Castlereagh et le duc de Wellington. Ce dernier me prit à part et m'entretint longtemps.

— J'ai vu Monsieur hier, — me dit-il, — et l'ai trouvé fort radouci. Il ne parle que de rapprochement et offre de vous donner son parti sans exiger autre chose qu'un léger changement à la loi des élections. Ce n'est donc point de ce côté que viendront vos embarras. C'est la position de monsieur Decazes qui fait toute la difficulté de la vôtre. Il faut, ou que vous le gardiez dans vos rangs et à votre tête, ou qu'il aille en ambassade, car vous seriez insensés les uns et les autres de former un ministère où il ne serait pas, s'il reste auprès du Roi...

Pasquier vint nous interrompre et me proposa de venir chez lui avec Decazes causer de nos affaires. A peine étais-je en voiture avec eux qu'ils se mirent à me prêcher, à me caresser à l'envi pour me persuader de rester dans le ministère avec M. de Richelieu et d'entrer dans son alliance avec le côté droit. En nous séparant, Pasquier dit qu'il écrirait encore le lendemain une longue lettre au duc. J'avais une manière certaine de savoir à quoi m'en tenir sur ses véritables desseins. C'était de pressentir avec adresse l'une des deux femmes qu'il consultait en tout et qui exerçaient sur lui un empire d'autant plus constant et d'autant plus certain qu'au lieu d'être soumis aux variations de l'amour ou aux inégalités de l'amitié, il n'avait d'autre source que l'extrême faiblesse de son caractère. En sortant de chez lui, j'allai chez madame de Vintimille et je n'eus pas de peine à en tirer cet oracle : « Il faut à tout prix sortir du ministère pour y rentrer dans six semaines. » De ce moment, je ne conservai plus de doute sur les projets de Pasquier et par conséquent du favori.

Le lendemain 8 décembre, je fus chez M. de Richelieu qui était assez calme et me marqua beaucoup d'amitié. Il me lut la lettre de Pasquier qu'il venait de recevoir et qu'avec

raison il trouvait fort maladroite. Je lui rapportai ce que m'avait dit lord Wellington chez l'ambassadeur d'Angleterre. « Il a bien raison, me dit-il, il faut que Decazes reste dans le ministère ou qu'il s'en aille au loin. »

Nous eûmes un conseil qui n'amena rien de remarquable. On y parla encore du discours de la Couronne dont nous devions le lendemain arrêter définitivement la rédaction. Chacun de nous rouvrit sa maison. Je réunis ce soir même à dîner la plupart des députés ministériels. Tous me représentèrent avec chaleur la nécessité de se rapprocher de la droite en faisant de légers changements à la loi des élections, eux-mêmes regardaient ces changements comme indispensables. Ils promettaient une majorité de 140 voix au moins pour le renouvellement quinquennal et tout ce que le ministère demanderait pendant cette session.

Le lendemain mercredi 9 décembre, veille de l'ouverture des chambres, il n'y eut point de conseil chez le Roi, à cause de la messe du Saint-Esprit, mais nous nous réunîmes à trois heures chez M. de Richelieu et j'eus soin d'arriver une demi-heure avant mes collègues, afin de pouvoir causer avec lui. Je le trouvai, à mon grand étonnement, ayant encore une fois changé d'idée et de projet et ne songeant qu'à retenir Decazes au ministère et à renouveler son alliance avec lui. « J'aurai avec Decazes, me dit-il, l'explication la plus franche et la plus amicale. Je lui ferai voir qu'il peut sauver le Roi et la France en s'unissant sincèrement à nous et nous aidant à profiter de cette majorité qui s'offre dans les deux chambres avec tant de zèle et de dévouement. M. Lainé consent à distraire de son département les Cultes, l'Instruction publique et les théâtres pour lui composer un ministère et après la session il lui remettra le reste. Si Decazes me refuse, si rien de tout cela ne le satisfait, il faut qu'il parte, qu'il aille en ambassade, car il ne peut rester ici. Ce sera sans doute un malheur que sa retraite. Elle laissera un vide immense à remplir auprès du Roi, mais ce serait acheter trop chèrement sa présence dans nos rangs que de risquer le salut de la monarchie pour l'obtenir. S'il nous quitte, je tâcherai que monsieur Pasquier, monsieur Roy et même le maréchal nous restent, car il sera très impor-

tant que le départ de Decazes ne fasse pas redouter à la France un changement de direction. »

M. Roy me prit à part à son tour et revint avec chaleur sur la nécessité de changer la loi des élections, afin de nous former une grande majorité dans les deux chambres et d'obtenir d'elles le renouvellement quinquennal et d'autres mesures dont le principal mérite aux yeux de Roy était de consolider notre existence ministérielle.

L'objet particulier du conseil était la rédaction définitive du discours de la Couronne. Decazes, qui s'était fait longtemps attendre, entra enfin, tenant à la main ce discours écrit de la main du Roi. Il nous dit d'une voix altérée qu'il nous l'apportait par l'ordre de ce monarque et avec une phrase qui nous ferait perdre beaucoup de nos amis. « Le Roi, poursuivit-il, l'a ajoutée de lui-même et je le crois sans consulter personne. Je lui avais laissé le discours hier au soir et c'est le fruit de ses réflexions de la nuit. »

L'accent, le maintien composé du favori me frappèrent, j'y reconnus clairement l'intention de ne pas se compromettre afin d'approuver ou de blâmer les paroles du discours selon l'événement. La phrase, au surplus, nous surprit tous également, excepté M. de Richelieu qui était, comme on le verra, dans la confidence. Elle était ainsi conçue :

Je compte sur votre concours pour repousser les principes pernicieux qui, sous le masque de la liberté, attaquant l'ordre social, conduisent par l'anarchie au pouvoir absolu et dont le funeste succès a coûté au monde tant de sang et tant de larmes.

C'était changer presque d'étendard, c'était rompre avec le centre gauche et se donner tous les doctrinaires pour implacables ennemis. La phrase ne se bornait pas à signaler l'abus qu'on avait fait des principes dans leur application, c'étaient les principes eux-mêmes, les doctrines libérales dans leur source, dans leur essence qu'elle flétrissait. Chacun de nous en sentait la portée, on se regardait, on s'entendait et nul n'osait exprimer la pensée de tous. M. de Richelieu nous tira d'embarras en levant brusquement la séance et s'enferma avec Decazes dans son cabinet.

(*A suivre.*) COMTE MOLÉ

LE

DIVERTISSEMENT PROVINCIAL[1]

TROISIÈME PARTIE

La « maison de repos » du docteur B... élève au bout d'une longue avenue de beaux et vieux arbres son bâtiment principal qui doit avoir remplacé une construction plus ancienne à laquelle conduisait cette double rangée d'ormes semblable à celle qui aboutit à la patte d'oie, au château de Villoine. Ce corps de logis, assez vaste cependant, n'ayant pas suffi aux besoins de l'établissement du docteur B..., on y avait adjoint un certain nombre de pavillons, séparés les uns des autres par des jardinets et donnant sur le parc. Ce parc offrait un des attraits les plus vantés de la maison du docteur B... dans les prospectus répandus à profusion par la Société anonyme qui en était propriétaire. Comme l'avenue aux troncs séculaires, il constituait avec ses épais ombrages un reste du passé seigneurial. Parc et avenue me rappelaient ceux de Villoine, mais, tandis que le parc de Villoine n'est entouré que de murs à demi écroulés, de grilles branlantes et de sauts de loup à peu près comblés, le nôtre était solidement fermé d'un haut mur et de portes cadenassés qui ne permettaient pas plus de les franchir dans un sens que dans l'autre. De plus, la clôture était assurée, disait-on, par un réseau de fils élec-

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 février, 1er, 15 mars et 1er avril.

triques qui, au moindre attouchement, eussent mis en branle des sonneries et averti le personnel de toute tentative d'intrusion ou d'évasion.

Ce personnel, il faut bien le reconnaître, admirablement choisi et stylé, se montrait, envers les pensionnaires du docteur, de la plus stricte fermeté et de la plus parfaite politesse. Aussi était-il fort apprécié et respecté. Les gens qui le composaient, tous vigoureux et de bonnes façons, uniformément vêtus de complets gris, d'excellente coupe, présentaient une mine avenante et un aspect sympathique. Quelques-uns étaient mariés. Leurs femmes s'occupaient de notre entretien et de notre linge. Enfin, tout dans la maison du docteur B... était minutieusement réglé et s'y passait avec un ordre parfait. L'institution méritait vraiment son titre de « Maison de repos ». Aucun bruit désagréable n'en troublait le bienfaisant silence. Pas une plainte; pas un cri. On eût dit que, par une sorte de miracle, le docteur avait supprimé chez lui les expressions de la souffrance. A ses malades qui eussent pu céder aux cruelles injonctions de la douleur, le docteur appliquait un régime de savantes piqûres qui leur procuraient un soulagement immédiat. D'ailleurs, ces malades demeuraient invisibles en cette thébaïde médicale que dirigeait le docteur B... avec la plus intelligente sollicitude, veillant à la fois à la prospérité matérielle de ses associés et au bien-être moral de ses pensionnaires.

Ce rôle, dont il avait conscience, donnait au docteur B... un grand air de dignité, d'autorité, mais aussi de douceur et de bonté, ce qui ne l'empêchait pas, quand il le fallait, d'exercer certaines rigueurs salutaires, mais, s'il lui arrivait d'être obligé de les appliquer, il en semblait souffrir lui-même. On le lisait sur son visage dont la physionomie, d'ordinaire sereine, ne reflétait que l'accomplissement du devoir professionnel. Comme ses paroles, les gestes du docteur B... étaient mesurés. C'était un homme d'une haute taille, un peu penchée en avant comme s'il recevait sur les épaules une invisible douche. Les mouvements de son torse marquaient une gêne comme si la lui eût procurée le port d'un vêtement trop étroit. Sa redingote avait un peu l'air d'une redingote de force. Dans son visage aux traits nobles et réguliers, le nez eût été assez

volontiers bourbonien. Le docteur B... n'était pas érudit seulement en médecine, mais en histoire. L'époque qu'il préférait était celle du règne de Louis XIV, aussi appelait-il par plaisanterie le principal bâtiment de son asile : *Le Trianon*, réservant pour l'ensemble des pavillons qui le complétaient le nom de *Petit Marly*.

Ce fut à l'un de ces pavillons du Petit Marly que l'on me conduisit dès mon arrivée, après une assez longue conversation avec le docteur B.... Le docteur B... était très confortablement installé. Son appartement particulier communiquait avec un vaste bureau meublé de bibliothèques et de cartonniers. Sur la cheminée, une pendule de style supportait un buste en bronze doré du Roi Soleil. Au mur une fort belle tapisserie du même temps. Dans ce solennel décor, le docteur B... faisait fort bonne figure. Il ne lui manquait que d'être habillé d'un costume de l'époque et de porter perruque. Malgré ces apparences louis-quatorziennes, l'audience qu'il m'accorda n'eut rien que de familier. Le docteur B... m'accueillit fort aimablement, me posa plusieurs questions, effleura élégamment divers sujets de politique et de littérature, évita de parler médecine, et termina en souhaitant que je me plusse dans son établissement. Pour sa part, il ferait tout son possible afin de m'en rendre le séjour agréable. Par exemple, il n'aurait pas beaucoup de distractions à m'y offrir. Des livres, parfois une séance de musique, des promenades dans le parc et, selon mon goût, ou la solitude ou la société de quelques pensionnaires qui, choisis comme moi, étaient logés dans les pavillons, le bâtiment central où nous étions demeurant affecté à certaines catégories d'hôtes qui nécessitaient des soins spéciaux. Je m'en rendis compte en remarquant les solides barreaux qui garnissaient les fenêtres de la façade donnant sur le parc, mais le docteur B... qui avait quitté son bureau pour m'accompagner dehors ne me laissa pas m'attarder à cette vue. Il cherchait à en détourner mon attention par quelques plaisanteries sur la vie cénobitique où allait m'obliger ma nouvelle situation. Certains plaisirs, d'un ordre un peu particulier, m'y manqueraient, mais que je ne m'en inquiétasse pas. Si ces plaisirs devenaient un besoin, on saurait y pourvoir discrètement.

Tout en parlant ainsi, nous étions arrivés au Petit Marly. Des douze pavillons qui le composaient, plusieurs étaient inoccupés. Celui que l'on me destinait était le dernier de la rangée de droite. J'optai pour l'appartement du rez-de-chaussée qui comportait, ainsi que celui de l'étage, une grande chambre avec salle de bains et cabinet de toilette, à laquelle était adjoint un salon. Sans aucune raison pour préférer l'un à l'autre, je tenais à me montrer au docteur capable de volonté. Le docteur ratifia mon choix, s'assura par lui-même du parfait état des lieux, du bon fonctionnement des robinets et autres détails domestiques. Puis, après m'avoir demandé si je n'avais plus besoin de lui, il prit congé. Je le vis, à grandes enjambées, regagner son cabinet où l'attendait, sous sa perruque léonine et sa cuirasse à la romaine, le buste du Grand Roi.

Lorsque le docteur B... se fut éloigné, je commençai l'inspection de mon nouveau logis. Il me parut propre et confortable. Le parquet de bois clair était soigneusement ciré. Les murs étaient peints d'une couleur grise très douce à l'œil. Tout semblait combiné pour que le mobilier et l'aspect général des pièces ne représentassent rien d'intéressant, n'offrissent aucune suggestion à l'imagination. C'était vraiment un « lieu de repos » fait pour amener les facultés à leur jeu le plus restreint. On devait se borner là aux actes les plus quotidiens de l'existence. Cet agencement des choses constituait une muette invitation à renoncer à tous désirs, à toute exaltation, à se réduire à son propre mécanisme. Ce mode de vie réduite, je n'éprouvais, d'ailleurs, aucune répugnance à l'accepter. Le temps était passé où je cherchais encore à me « divertir ».

Cette pensée, je l'avoue, me fit sourire malgré moi. Je m'aperçus de ce sourire à son image dans la glace. Cette image me fut comme un rappel de moi à moi-même. Oui, c'était bien moi qui étais là, dans cette pièce soigneusement et méthodiquement désornementée, moi l'hôte du Petit Marly, le pensionnaire du docteur B... A ce moment un des gardiens se présenta avec ma valise. Je remarquai combien le gris de son vêtement s'harmonisait heureusement avec la teinte grise de la peinture murale. Cet accord si parfait enlevait à cet homme toute importance et toute personnalité. Il s'incorporait à l'atmosphère ambiante. Pour un peu, il m'eût paru inexistant

quoiqu'il répondît aux questions que je lui posais. Il s'appelait Maurice, était célibataire et depuis deux ans employé chez le docteur. Cet homme au sourire extrêmement doux et comme effacé, à la voix souple aux inflexions discrètes, exhibait des bras robustes terminés par des poings solides. Sa vigueur devait être remarquable, car, après la valise, il m'apporta une lourde malle, qui ne semblait guère lui peser à l'épaule. Cet office rempli, il me laissa seul.

Je m'étais approché de la fenêtre et je regardais au dehors en tapotant la vitre aux carreaux. Fut-ce le hasard ou ce bruit insolite qui fit sortir en même temps les habitants de trois des pavillons? Je ne sais, mais bientôt trois messieurs, d'âge et d'aspect respectables, se trouvèrent groupés dans l'allée centrale. L'un, de haute taille, dominait les deux autres. Le colloque paraissait entre eux assez animé, quand un quatrième interlocuteur vint y prendre part. Celui-là, presque un nain, semblait jouir d'une certaine considération. Les salutations faites, la conversation reprit. Le sujet en était probablement le docteur B..., car les regards des conversants se portaient fréquemment vers les fenêtres de son cabinet qui, par leur absence de grillages, contrastaient avec les barreaux dont étaient pourvues les autres ouvertures du bâtiment directorial. Le sujet sans doute épuisé, le nain se retourna dans la direction de mon pavillon. Il avait un assez beau visage, ce nabot, une figure busquée, légèrement hébraïque, au teint basané, aux yeux d'Oriental, qui faisait un singulier effet sur ce corps chétif, mal venu et contrefait. Pendant qu'il parlait, son compagnon, celui dont la taille atteignait presque la stature d'un géant, avait posé sa main sur l'épaule du discoureur. Ce geste me permit d'apercevoir sa figure narquoise et faunesque, au nez courbé sur de grosses lèvres, à la barbe carrée, séparée en éventail par une raie. Tout le personnage avait un air de jovialité et de gaudriole. Je connaissais cette physionomie où le soudard se mêlait au paillard. Je l'avais vue sur quelque portrait, mais où? Sans doute ce que le géant débitait au nabot était bien amusant, car ce dernier éclata d'un rire muet, où toute sa figure de bronze parut se fêler et se détruire, tandis que celle de son interlocuteur se dilatait dans une sorte de gaieté de bon

vivant. Quant aux deux autres de ces messieurs, je ne pouvais voir leur mine, car ils continuaient à me tourner le dos.

La vue de ce conciliabule me fit faire incontinent certaines réflexions. Le docteur B... m'avait donné le choix entre la solitude et la société; je pouvais donc à mon gré vivre seul ou me mêler aux conversations de mes voisins de pavillons. Chacune des deux solutions présentait ses avantages et ses inconvénients. Néanmoins il me parut que, durant les premiers jours, je m'en tiendrais à la solitude. Cela me semblait plus convenable que de me jeter à la tête de ces gens qui n'avaient peut-être aucune envie d'adjoindre un nouveau venu à leur petit cercle. S'ils désiraient entrer en relations avec moi, ils trouveraient bien le moyen de m'en indiquer la voie opportune et l'instant propice. Dans le doute, une attitude d'expectative offrait le parti le plus digne, d'autant plus qu'un temps de solitude ne me déplaisait nullement. N'avais-je pas à y méditer les événements qui s'étaient déroulés depuis ma visite matinale, à Vallins, au bon M. de la Rivellerie?

***

Si je m'avise de vouloir me rappeler les conséquences de cette visite « révélatrice » à M. de la Rivellerie, je m'aperçois que je n'éprouve aucun plaisir à me les représenter, aussi me serait-il encore plus pénible de les noter par écrit. Au lieu d'en appesantir le souvenir, je préfère de beaucoup le laisser se dissoudre et s'évaporer dans ma mémoire. Peut-être ainsi arriverai-je un jour à oublier. C'est pour cette raison égoïste qu'on ne trouvera guère traces de ces conséquences en ce cahier. Tout ce que j'en puis dire, c'est qu'elles ne furent pas tout à fait, et même pas du tout, celles que j'attendais. Évidemment, j'aurai toujours devant les yeux la figure si comiquement bouleversée du pauvre M. de la Rivellerie, le geste effaré de ses mains, l'écarquillement de ses yeux. Il n'eut pas été plus surpris si feu le Conseiller Sorrigny, de ténébreuse mémoire, lui fût soudain apparu traînant par les pieds le cadavre sanglant du Président d'Arthun égorgé. Pauvre M. de la Rivellerie, je crus bien le voir tomber à la renverse!

A ce moment, l'habitude du métier faillit être plus forte en lui que toute autre considération. Mais bast! Enfin cette image de M. de la Rivellerie est encore ce qui me divertit le mieux dans toute cette « affaire » qui, au lieu de « suivre son cours », se traîna en chicanes, en expertises, contre-expertises, rapports et autres fariboles, qui n'aboutirent à rien d'autre qu'à des constatations médicales complaisantes dont bénéficia en ma personne l'honorable docteur B... Oui, cher et bon M. de la Rivellerie, votre subtile entremise m'a frustré du relief criminel auquel j'avais peut-être, après tout, quelque droit, tout cela pour faire plaisir à votre amie, ma tante Chaltray, et aussi, avouez-le, dans l'intérêt de Dame Justice, afin de ne la point montrer incapable de résoudre avec certitude le « mystère » que je présentais à ses yeux. Je fus sacrifié en holocauste préventif à son infaillibilité.

Néanmoins, bien que j'aie lieu d'en vouloir à M. de la Rivellerie, je dois rendre hommage, jusqu'à un certain point, à la manière dont il agit avec moi. Décidé à me faire déclarer *irresponsable*, il eût pu faire donner à cette irresponsabilité un caractère désobligeant. L'irresponsabilité a des degrés et M. de la Rivellerie s'est borné à me faire conférer une irresponsabilité suffisante, quand il lui aurait été facile, par précaution, « de forcer la note ». J'aurais pu lui devoir un sort plus désagréable que le mien. Je puis penser ce qu'il me convient de ma démarche auprès de lui, n'empêche que je dois reconnaître que M. de la Rivellerie l'a interprétée et fait interpréter de la façon la plus avantageuse, de sorte qu'au lieu d'être logé à l'étroit dans le bâtiment central à fenêtres grillées du brave docteur B..., je suis l'hôte d'un des confortables et coquets pavillons de son Petit Marly.

Ces réflexions et quelques autres m'occupèrent un certain temps, durant lequel je procédai à mon installation définitive. Tout me plaisait dans l'appartement qui m'avait été réservé, excepté quelques détails insignifiants que le docteur B... ne me refusa pas de faire modifier. Il venait me visiter assez souvent. Mon « état » l'intéressait visiblement. Je le laissai m'interroger et m'examiner à son gré. Que m'importait! Je me sentais dans un calme absolu, comme si j'eusse été en dehors et au-dessus de la vie. Je n'avais plus besoin

d'aucun « divertissement ». Je ne connaissais plus le spleen, le malaise, l'angoisse, l'ennui. Fini avec la misérable existence que j'avais vécue! J'étais prêt à me confondre avec les forces obscures de l'univers. Déjà je ne me sentais presque plus rien d'individuel. Je passais des journées tranquilles et des nuits reposées. Parfois cependant mon sommeil s'animait de vagues rêves dont subsistaient à mon réveil des images plus vagues encore. Je les observais sans curiosité. Il s'y mêlait parfois d'incertains souvenirs. Peut-être, dans ces divagations nocturnes, entendais-je de confuses plaidoiries, des murmures de prétoire, des rumeurs de foule, mais tout cela demeurait bien inconsistant. Quelquefois je rapportais de ces sommeils des impressions de dangers courus, de rencontres équivoques, mais rien ne s'en précisait et ne prenait un sens exact. Surtout, et c'était l'important, il ne m'en restait aucun trouble, aucune inquiétude. Ma vie s'écoulait dans le calme le plus parfait. Le docteur B... à qui je faisais part de cette « euphorie » me félicitait chaudement de mon acceptation de ma nouvelle existence. Il me citait comme le pensionnaire « modèle » de sa maison. Pour un peu, il m'eût exhibé comme un article de réclame et fait promener avec un écriteau dans le dos et une pancarte à la main.

Le brave docteur B..., je suis bien forcé de l'avouer, semblait prendre un véritable plaisir à ma compagnie. Volontiers bavard, il m'eût, si je l'y eusse poussé, honoré de ses confidences. Avant d'en arriver là, il se bornait à m'entretenir de ses préoccupations favorites qui ne concernaient pas, à l'encontre de ce que l'on aurait pu croire, les choses de « son métier ». Certes, le docteur B... était un excellent et savant médecin, mais la médecine de son temps ne l'intéressait pas outre mesure. Ce qui le passionnait, c'était la médecine du Passé. Il en goûtait infiniment les ignorances, les bévues, les bizarreries, les méthodes saugrenues, les pratiques extravagantes. Il en aimait les singularités de remèdes et de nomenclatures. Certaines de ses âneries le plongeaient dans une joie profonde. L'époque médicale qui lui plaisait entre toutes était celle du Grand Siècle. Il ne tarissait pas sur les bourdes et les superstitions des médecins d'alors, leur jargon macaronique. Il se délectait à leurs absurdités. D'ail-

leurs, tout ce qui touchait au règne du Grand Roi l'enthousiasmait. Ce culte l'avait porté, ainsi qu'il me le conta, à assumer, dans un bal costumé, le personnage du Roi Soleil et il se vantait de l'avoir figuré avec beaucoup de vraisemblance et de dignité. Il conservait encore l'habit qu'il portait en cette mémorable circonstance, dans l'espoir de quelque occasion de le revêtir de nouveau.

J'écoutais patiemment les discours du bon docteur B... et, constatant sa manie historique, je lui avais recommandé l'*Histoire du Parlement de Vallins*, de la Rivellerie, ce livre où est rapporté l'assassinat commis sur la personne du premier Président d'Arthun par le Conseiller Sorrigny. Lorsque le docteur eut suivi mon conseil, nous causâmes plus d'une fois de cette célèbre affaire. Durant ces conversations, le docteur me considérait avec une certaine curiosité. J'aurais même pu croire qu'il m'épiait. Il semblait toujours sur le point de me poser une question toujours différée. Ce fut à la suite d'une de ces conversations que le docteur m'annonça qu'il s'absenterait pour quelques jours, appelé à Paris pour une consultation des plus importantes. Il m'engageait en son absence à faire la connaissance de mes voisins de pavillons. C'étaient, à son dire, des gens d'excellente éducation et dont la compagnie ne saurait manquer de me donner de l'agrément.

Je remerciai le docteur de son conseil que je suivrais certainement, un jour ou l'autre, mais je lui objectai que je préférais attendre son retour pour qu'il procédât aux présentations d'usage. J'emploierais le temps de son absence à visiter à fond le parc que je n'avais pas encore parcouru en son entier. En effet, dès que le docteur fut parti, j'y commençai des promenades régulières. La saison s'y montrait propice. Le printemps était assez avancé pour que la fraîcheur du feuillage s'accordât avec son abondance. L'air léger se prêtait admirablement à la marche. Est-il rien de plus agréable que de suivre au hasard des sentiers où l'on est sûr que leur charmant imprévu ne vous égarera pas plus qu'il ne faut? Cela vous évite tout souci d'orientation et vous laisse l'esprit libre de ne penser à rien d'autre qu'à être attentif à la qualité, à la couleur et à l'odeur des feuillages, aux jeux variés et

mobiles de la lumière, au volettement et au pépiement des oiseaux, à tous les bruits mystérieux de la nature. Ce plaisir mi-champêtre, mi-forestier, j'en usai avec minutie. Peu à peu je connus tous les aspects de ce magnifique enclos : ses taillis de verdure, son labyrinthe, son petit lac, sa ruine, ses allées aux capricieux détours, ses bancs et sièges rustiques disposés où il fallait et avec beaucoup d'art. Ce bel ensemble pourtant ne plaisait guère au docteur B... Il souhaitait de transformer le parc en un jardin à la française, mais les fonds lui manquaient pour cette dispendieuse entreprise qui eût complété ce qu'il nommait son *Trianon* et son *Petit Marly*. J'avoue que je ne voyais guère la nécessité de cette transformation. Tel qu'il était, ce parc me procurait de charmantes heures que n'eussent pas rendues plus agréables quinconces, parterres et boulingrins.

Ce fut au retour d'une de ces randonnées que je mis, le hasard m'y aidant, en pratique le conseil du docteur B... Comme je revenais assez tardivement et presque à la nuit de ma promenade, au lieu de regagner mon pavillon, je me dirigeai par mégarde vers celui qui se trouvait à gauche du mien. J'ai dit que ces pavillons étaient entièrement semblables les uns aux autres, ce qui expliquera mon erreur. Sans aucune hésitation, je poussai donc la porte du vestibule et celle qui donnait dans ce que je croyais être mon salon. A peine en eus-je franchi le seuil déjà obscur que je fus accueilli par un fort éclat de rire en même temps qu'un commutateur vivement tourné me révélait la présence de l'homme à barbe en éventail, au long nez, au visage faunesque, qui paraissait remplir dans le petit groupe de mes voisins de pavillons le rôle de boute en train... Avant que j'eusse pu prononcer un mot d'excuses, il m'interpella :

— Jour de Dieu, monsieur notre voisin, vous y aurez mis le temps et encore ce sera au hasard que nous devrons de vous connaître, mais, parsambleu, vous n'en serez pas moins le bien venu parmi nous! On s'étonnait un peu, monsieur du Solitaire, que vous fissiez ainsi fi de notre société. Elle n'est point tant à mépriser. Nous nous réunissons chaque jour chez l'un ou chez l'autre pour converser et échanger quelques idées en bons camarades. On s'ennuie, n'est-ce pas,

à être toujours seul? Et puis, comme dit le vieux proverbe, « plus on est de fous, plus on rit ». Alors, c'est entendu : à demain. Je vous présenterai à monsieur Léon Durand, le petit noiraud, à Nestor d'Ermilly, à Antoine Gilliart. Quant à votre serviteur, il se nomme : Henry de Vaugours. Et vous?

Je déclinai mon nom. M. de Vaugours en caressant sa barbe en éventail me considérait d'un air narquois pendant que je prenais congé de lui après avoir promis d'être exact au rendez-vous. Il m'était, en effet, bien difficile de décliner cette invitation et de refuser d'entrer en relations avec mes voisins. Le lendemain, le docteur B... étant de retour, je lui racontai la chose. Il m'écouta distraitement, l'air important et préoccupé. Cependant, il m'approuva. Je lui demandai quelques renseignements sur ces messieurs. Henry de Vaugours était un gentilhomme béarnais, grand chasseur, bon buveur et trousseur de jupes. Léon Durand avait été commissaire à bord des paquebots faisant le service d'Orient et d'Extrême-Orient. Nestor d'Ermilly, ancien avocat, et Antoine Gilliart, ingénieur, complétaient le quatuor. Le docteur ajouta :

— Vous verrez, vous verrez bien par vous-même. Et je suis persuadé que ces messieurs vous plairont beaucoup.

Là-dessus il tourna les talons après s'être excusé d'avoir à s'occuper du nouveau pensionnaire qu'il avait ramené de Paris.

La première réunion de ce que ces messieurs nommaient entre eux *Le Club des Bons Voisins* ne présenta rien de remarquable. Antoine Gilliart fut assez silencieux. Nestor d'Ermilly, quoique ancien avocat, se révéla quelque peu bègue. Les deux plus sympathiques du petit groupe me parurent Léon Durand et Henry de Vaugours. Vaugours ne manquait pas d'une certaine verve, un peu grossière, mais bon enfant. Léon Durand s'exprimait en sentences d'un pittoresque assez oriental. Lui ayant demandé s'il avait beaucoup voyagé (ce qui excita l'hilarité d'Henry de Vaugours), il me répondit affirmativement. Cette réponse fit sourire Nestor d'Ermilly et Antoine Gilliart. Léon Durand avait visité les Indes, la Chine, l'Arabie. Il était allé jusqu'à La

Mecque. A cette assertion, il me sembla qu'Henry de Vaugours se touchait le front. Enfin, après être resté le temps nécessaire, je me retirai, emportant de cette réunion une indéfinissable impression d'étrangeté.

Le lendemain, je rencontrai Henry de Vaugours qui venait de l'économat. En m'apercevant, il m'adressa un signe amical et, arrivé à mon côté, il me prit familièrement par le bras. Ses yeux se bridaient narquoisement; toute sa figure de vieux Satyre ricanait.

— Eh! bien, mon cher voisin, vous parti, il y eut hier une belle discussion à votre sujet. Durand prétendait que *vous saviez*, moi que non. Alors, je me suis résolu à vous mettre au courant, si besoin était, et je vois, à votre air, que ce n'est pas inutile. Que pensez-vous de monsieur Léon Durand?

Cette question me surprit un peu. Je ne pensais pas grand'-chose de M. Léon Durand et je répondis à tout hasard que M. Léon Durand me semblait fort intelligent. A cette déclaration Henry de Vaugours lâcha mon bras pour s'esclaffer à l'aise :

— Jour de Dieu, vous en avez de bonnes, mon voisin! Intelligent, intelligent, je crois bien, mais vous êtes-vous aperçu que celui que vous appelez Léon Durand, n'est rien d'autre que Mahomet? N'avez-vous pas remarqué ce teint olivâtre, cet aspect arabe, et le voyage à La Mecque? Mahomet, monsieur, vit au milieu de nous ou plutôt y revit. Léon Durand est sa réincarnation.

En prononçant ces mots révélateurs, M. de Vaugours prit une expression d'ineffable pitié, tout en me regardant du coin de l'œil pour voir quelle tête je faisais. Je ne bronchai pas et, le plus naturellement du monde :

— Mais alors si monsieur Léon Durand est Mahomet, monsieur d'Ermilly?

M. de Vaugours haussa dédaigneusement les épaules.

— Monsieur d'Ermilly! il est persuadé qu'il est Cicéron! N'en porte-t-il pas le poids chiche? Quant à monsieur Antoine Gilliart, vous voyez en lui Denis Papin, l'inventeur de la fameuse « marmite ».

M. de Vaugours s'était rapproché de moi et se caressait

la barbe. Sa figure faunesque riait joyeusement. Puis sa voix se fit intime et confidentielle :

— Inutile de vous dire, n'est-ce pas, que ces pauvres messieurs s'illusionnent, aussi bien le Denis Papin, que le Cicéron et le Mahomet. De *réincarnés*, de véritables *réincarnés*, il n'y en a ici qu'un seul et ce seul c'est moi. Allons, regardez bien et dites franchement à qui je ressemble. Allons, allons! Hardi là, ventre Saint-Gris!

Il s'était placé bien en face de moi. Ce masque à la fois gai et roublard, ces yeux bridés, cette barbe en éventail.... Évidemment, le visage de M. de Vaugours et les portraits du bon roi Henri IV présentaient une certaine ressemblance, une ressemblance simplement béarnaise, peut-être. M. de Vaugours coupa court à mes réflexions :

— Mais à Henri IV, parbleu, à Henri IV dont je suis, monsieur, la vivante et authentique réincarnation.

M. de Vaugours conserva un instant son attitude royale et historique, puis il me dit :

— Je vous conterai un jour pourquoi je suis ici et ce que j'y prépare. Le jour de la « poule au pot » reviendra et vous serez des nôtres. Quant à ces braves gens qui s'imaginent être Mahomet, Cicéron ou Denis Papin, inutile de les contrarier, n'est-ce pas? Laissez les dire lorsqu'ils vous expliqueront leur double personnalité. A quoi bon les molester : *ils croient en être*, les pauvres bougres! D'ailleurs, j'aime mieux vous dire que, sauf Mahomet, ils ne sont pas très intelligents. Néanmoins, je suis persuadé que vous entretiendrez avec eux les meilleures relations. Quant aux nôtres, elles ne sauraient qu'être excellentes.

Et Henri IV, sur une amicale bourrade et en proférant son juron historique, s'éloigna avec M. Henry de Vaugours.

M. de Vaugours ne mentait pas. Ermilly-Cicéron pas plus que Denis Papin-Gilliart n'étaient d'une intelligence supérieure. Seul, comme le reconnaissait Henri IV, Mahomet ne manquait pas d'esprit. Commissaire de marine, il avait beaucoup roulé et fréquenté pas mal de gens de toutes sortes. Sans doute aux Indes il avait été initié aux théories de réincarnation et de vies antérieures. Ces billevesées lui avaient sans doute un peu tourné la tête. Son voyage en

Arabie l'avait achevé et, à La Mecque, il était devenu Mahomet. Je ne me sentais aucune envie de contrecarrer sa lubie pas plus que celles du bon M. d'Ermilly et du brave M. Gilliart, ce dernier modeste et taciturne et pas plus fier que cela, en tant que Denis Papin, d'avoir inventé la chaudière à vapeur. M. d'Ermilly était plus bruyant. On le surprenait parfois à s'exercer à des périodes cicéroniennes et à déclamer, d'une voix tonitruante et bègue, la fameuse apostrophe des *Catilinaires* : « *Quousque tandem abutere patientiâ nostrâ, Catilina!* »

Cette manifestation oratoire accomplie, M. d'Ermilly se montrait le meilleur homme du monde. Il avait du goût pour les calembours et les histoires scatologiques. Elles ne déplaisaient pas non plus à Vaugours, le Vert Galant, qui cependant les préférait grivoises, érotiques et même obscènes, ce qui faisait hausser à Mahomet ses épaules déjà contrefaites, surtout lorsque Vaugours le plaisantait sur les trois cents femmes de son harem et les Houris de son paradis. Je remarquai assez vite que, si Vaugours traitait assez dédaigneusement Mahomet-Durand, ce dernier ne manifestait pas grande sympathie pour le Bon Roi Henry. Il le qualifiait volontiers de soudard et de rustre et dénonçait sa fourberie et sa paillardise. Ayant lu, dans un de ses voyages, un tome dépareillé des *Historiettes* de Tallemant des Réaux, abandonné dans sa cabine par un passager, il y avait trouvé justement l'historiette de Henry Quatrième et en avait retenu que le bon Sire avait « le gousset fin et le pied friand » : Mahomet-Durand citait avec complaisance cette particularité odorante et historique et quoiqu'il la reconnût chez M. de Vaugours, il n'en émettait pas moins certains doutes sur ses prétentions réincarnatoires. Celles d'Ermilly-Cicéron lui paraissaient également sujettes à caution, tandis qu'il tenait celles de Gilliart-Papin pour parfaitement fondées.

Ces rivalités m'amusaient et je voyais assez régulièrement mes nouveaux amis sans pourtant m'en laisser importuner. Quand leur compagnie me lassait un peu, je me retirais d'elle et me distrayais par de longues promenades dans le parc où ces messieurs, respectant mon goût de solitude, avaient le bon esprit de ne pas me suivre. Parfois ces promenades me

menaient jusqu'à l'extrémité du domaine, à un endroit appelé le *Point de vue*. C'était une sorte de terrasse dominant un saut de loup d'où l'on apercevait un assez vaste horizon de cultures, de prairies, de bois et d'où l'on distinguait un bout de la grande route avec ses bordures de beaux arbres. Cette route était assez fréquentée. Souvent, lorsque j'étais assis au *Point de vue*, un cri aigu ou un grondement grave déchirait ou rompait le silence. Soudain, brusque, luisante en ses laques, en ses cuivres, en ses nickels, capot et carrosserie, avec une vertigineuse vitesse, dardant le regard éteint de ses phares, impérieuse et souple, triomphale, quelque grosse auto apparaissait dans son escorte de poussière. Un instant elle était là, puis le détour de la route la cachait et je n'entendais plus que le hurlement désespéré, l'appel déjà lointain de sa sirène. Tout retombait dans le calme. La poussière se dissipait sur la route déserte. Au-dessus de ma tête, un oiseau chantait; je voyais trembler une feuille au bout d'une branche, je suivais à mes pieds le balancement imperceptible d'un brin d'herbe. Ces jours-là, j'avais presque peur de redevenir moi...

***

J'étais une fois assis sur cette terrasse et une de ces grosses autos venait de passer sur la route, et d'y passer phares allumés. Je constatai que je m'étais attardé et qu'il me restait juste le temps de revenir au pavillon avant la nuit close. Je marchais donc d'un bon pas dans cette direction quand, au bout de l'allée, j'aperçus quelqu'un qui venait à ma rencontre. Étais-je si en retard que le docteur envoyât à ma recherche, ou avait-on quelque nouvelle à m'annoncer? Aussi me hâtai-je vers le survenant. Il marchait assez vite et nous fûmes bientôt à petite distance l'un de l'autre. A ce moment, je remarquai que ce n'était pas un des gardiens, ni aucun de mes voisins de pavillons. Je distinguais un homme de taille moyenne, fortement bâti, d'aspect trapu et râblé, et qui tenait la tête baissée. Comme il n'avait pas l'air de me voir, je ne fis rien pour me faire remarquer de lui, mais à mesure que je m'approchais, je ressentais une impression singulière,

une sorte de malaise angoissé que rien ne motivait. Les mauvaises rencontres étaient impossibles dans le parc du docteur. L'accès n'en était permis qu'aux hôtes des pavillons. Quant aux autres pensionnaires de la maison, les bons grillages des fenêtres et les solides serrures des portes leur interdisaient toute escapade. Que pouvait donc bien être ce promeneur inattendu? Un nouvel occupant d'un des pavillons qui se trouvaient libres? Quel qu'il fût j'en étais presque arrivé à le croiser, quand soudain je tressaillis et fis un pas en arrière. Mon cœur battait violemment. Les poings fermés, je m'affermis sur mes jambes, mais l'homme ne parut pas s'apercevoir de ma présence et me frôla, la tête basse. Quand je l'eus ainsi dépassé, je m'aperçus que j'étais couvert d'une sueur froide et que tout mon corps tremblait. Dans ce promeneur crépusculaire, ne venais-je pas, en effet, de reconnaître le conducteur de la grosse auto rouge qui avait troublé tant de fois le somnolent silence de ma petite ville de P...; de reconnaître également l'inquiétant passant nocturne du Jardin Public de Vallins et l'agresseur mystérieux qui, un soir, le long du Lac, au Bois de Boulogne, avait levé sur moi son couteau, d'un geste meurtrier; celui que, à plusieurs reprises, le destin avait placé ainsi sur ma route, et qui réapparaissait brusquement, comme s'il me poursuivait jusqu'au fond de ma retraite? Alors une sorte de panique me saisit et sans retourner la tête, à toutes jambes, je me mis à courir dans la direction des pavillons. Une fois là, au lieu de rentrer chez moi, je me précipitai vers le bureau du docteur B... où, sans frapper, haletant, je fis irruption avec une impétuosité qui fit se lever non moins brusquement le docteur du fauteuil où il était assis. Ce fut alors que je me rendis compte de mon incorrection et j'eus heureusement la force de m'en excuser et d'alléguer je ne sais plus quel prétexte à cette entrée intempestive, celui, je crois, d'un livre pour occuper ma veillée. Le docteur ne fut pas dupe de l'excuse et s'aperçut fort bien de mon désordre, mais il ne fit aucune réflexion. Pendant qu'il cherchait le volume dans sa bibliothèque, je m'étais assez bien remis de mon trouble pour lui demander, d'un ton négligent, quel était ce promeneur que je venais de rencontrer dans le parc. A cette question qui ne sembla pas

le surprendre et à laquelle il semblait plutôt s'attendre, il me répondit :

— Mais c'est notre nouveau pensionnaire du Petit Marly, que je suis allé chercher, l'autre jour, à Paris. C'est un garçon de fort bonne famille. Il s'appelle Prosper de Boiclos, le fils du marquis.

***

Il m'avait pris en amitié. Presque chaque jour il venait s'asseoir chez moi et y passait de longues heures, oisif et taciturne. Souvent, l'une après l'autre il regardait ses mains. Elles étaient grandes et fortes, aux doigts épais, aux paumes endurcies par les travaux pénibles, des mains d'ouvrier. Une des deux, la droite, paraissait l'intéresser particulièrement. Il la considérait avec attention et curiosité. Avec attentiou et curiosité aussi, j'examinais ce visiteur presque quotidien. Je détaillais ce corps trapu et vigoureux, ces membres solides, cette encolure courte et puissante, et ce visage, ce visage au front bombé, aux yeux enfoncés, au menton proéminent, ce visage à la fois farouche et douloureux, ce visage qui était bien, — j'en étais de plus en plus fermement persuadé, — les divers visages qui m'étaient apparus en de mémorables circonstances. Il ne m'était pas possible de ne pas identifier Prosper de Boiclos avec l'homme qui m'avait menacé, un soir, au Bois de Boulogne, comme il avait été sur le point de m'assaillir de nouveau dans le Jardin Public de Vallins, le brutal chauffeur de la grosse auto rouge, à la déchirante sirène, qui, un soir aussi, à P..., sur la route du canal, avait failli m'écraser et avait laissé tomber dans la poussière un couteau ouvert. Oui, tous ces visages étaient bien ceux de Prosper de Boiclos qui, assis, auprès de moi, y passait de longues heures, taciturne et regardant ses mains...

Lorsqu'il lui arrivait de parler, Prosper de Boisclos ne faisait jamais aucune allusion à ce que je savais de sa vie, à sa fuite de la maison paternelle, à sa disparition bizarre qui, pendant des années, avait privé son père de la présence d'un fils unique. Il ne disait mot non plus des métiers dont

l'exercice lui avait roidi les muscles et endurci les mains. Par quelles aventures avait donc passé cet étrange et insaisissable vagabond, avant d'en arriver à ce couteau levé sur un passant inoffensif, à ce métier de chauffeur qu'il accomplissait avec une folie de vitesse et qui, par une coïncidence singulière, l'avait ramené à ce château de Villoine où il était né et où il avait reparu sous cet étrange incognito, au service de cet Argentin de passage et aux ordres de la belle Claire Derveneuse, mon ancienne maîtresse? Toutes ces questions me tourmentaient et je n'osais lui en poser aucune. Il me causait une inexplicable timidité et même une sorte de malaise, quand il fixait sur ses trop fortes mains ses yeux de brute et d'illuminé, car Prosper de Boiclos était fort dévot. Ses poches étaient pleines de chapelets, de médailles, de scapulaires. Plusieurs fois dans le parc je le surpris en prières et à genoux. Cela ne cadrait guère avec son passé d'agresseur nocturne. Prosper de Boiclos demeurait pour moi une énigme que je désespérais de jamais résoudre. Le docteur, interrogé à son sujet, ne m'avait répondu que des choses vagues. Pourtant, un jour, il se laissa aller à me faire entendre que Prosper de Boiclos avait passé par des états de délire mystique et avait eu des visions. Visionnaire peut-être, mais Prosper de Boiclos ne me faisait nullement part de ses révélations dans ses visites. Il ne me communiquait aucun aperçu surnaturel.

Cette situation aurait pu durer longtemps si un événement fortuit n'eût déterminé les étranges confidences qui s'ensuivirent. Un jour que je m'étais rendu chez le docteur pour y renouveler ma provision de lectures, je revins du pavillon en rapportant sous mon bras avec d'autres volumes l'*Antéchrist* de Renan. D'ordinaire, Prosper de Boiclos ne faisait guère attention à ce que je lisais, mais, cette fois, à peine eut-il vu le titre de l'ouvrage posé sur la table, qu'il entra dans une vive agitation. Levé de la chaise où il attendait mon retour de chez le docteur, il marchait à travers le salon avec une nervosité visible, les poings serrés. Il avait une expression de visage si violente et si furieuse qu'elle me rappela celle que j'avais entrevue à l'éclair du couteau sur moi brandi. Soudain il se laissa tomber sur un siège. Sa voix

s'étranglait dans sa gorge et, du doigt, il me désignait le titre du livre de Renan :

— *L'Antéchrist! L'Antéchrist!*

Il se tut un moment, puis il reprit :

— Car Il viendra, Il viendra! Tout l'annonce et Il est si proche que son souffle déjà passe dans le ciel. Tout indique que les temps sont révolus. Ce qui est prédit va se réaliser. Il viendra dans la détresse et dans la souffrance, dans la terreur et dans la colère, dans le sang et le pus, dans le tonnerre et dans l'éclair, dans la révolte et dans la guerre. Malheur à ceux qui ne seront pas prêts à le combattre, qui ne seront pas décidés à le prendre à la gorge, à lui plonger un couteau dans le flanc! Malheur aux faibles, aux timides et aux lâches et qui ne résisteront pas par le fer et par le feu aux tyrannies du Maudit!

Des hoquets de colère le suffoquaient. Un frisson agitait son corps tout entier. De son poing brutal il se frappait la poitrine :

— Et ce ne sera pas assez de prier; il faudra agir. Il faudra que le sang coule, que la chair s'entr'ouvre; il faudra savoir déchirer la chair et en faire jaillir le sang. Apprenez à manier le glaive, à diriger les chars de guerre. Ceignez vos reins, armez vos bras. Apprenez à vaincre en sachant vous vaincre. Quittez vos familles, abandonnez votre père en sa maison. Durcissez vos muscles, durcissez vos mains. Brandissez la lame vengeresse. Exercez-vous à trancher la peau.

Il hurla :

— Antéchrist, Antéchrist! pour apprendre à te vaincre, j'ai tout quitté. J'ai erré et j'ai peiné. J'ai forgé le fer, taillé le cuir, poli l'acier, étudié la brutale complexité des machines, sué dans l'atelier, subi l'ardente haleine des brasiers. J'ai porté des fardeaux, j'ai décuplé ma force. J'ai étudié toutes les mécaniques et tous les mouvements. J'ai conduit des chevaux de vapeur et d'acier plus rapides que les coursiers de l'Apocalypse. J'ai renoncé à la vie pour laquelle j'étais né. Les voix d'en haut l'exigeaient. J'ai abdiqué mon nom. Mon père a pleuré sur l'enfant perdu, mais pendant qu'il pleurait, je me préparais à la grande œuvre.

Il se tut un instant, puis il ajouta :

— J'ai appris à tuer, j'ai tué!...

Il baissa la voix :

— C'était dans une petite ville, à... Où? cela importe peu, n'est-ce pas? J'étais chauffeur chez des gens, une grande auto rouge... J'avais déjà essayé une fois, à Paris, au Bois de Boulogne, au bord du lac, mais je n'étais pas prêt, j'ai hésité... D'autres fois encore... Chez ces gens. Ils étaient à table avec des femmes, une grande blonde à collier de perles. J'avais mon couteau dans ma poche, tout ouvert... La blancheur de sa peau m'attirait... Je ne sais pourquoi, je ne l'ai pas frappée. C'est quelques jours après que mes voix m'ont dit que le moment était venu. C'était à moi de sauver le monde, de le préserver de la grande catastrophe, à moi de me dresser en face de lui, l'Antéchrist annoncé, le Précurseur monstrueux, le Messie du mal... Je n'avais pas un instant à perdre, mes voix m'indiquaient où je le rencontrerais. Alors j'ai quitté le château et je suis arrivé à l'aube dans cette petite ville. J'ai rôdé, j'étais très calme. Une seule chose m'inquiétait : ma main saurait-elle conduire le fer justicier? Je songeais à cela. C'est ainsi que je me suis arrêté devant une grande maison. Devant il y avait un jardin, la grille ouverte... Je suis entré dans la maison. J'ai traversé un vestibule sans rencontrer personne. Au bout du vestibule, il y avait un escalier, je suis monté au premier palier, je me suis trouvé devant une porte, fermée celle-là... J'allais redescendre, mais ma Voix me parlait. Alors j'ai heurté à cette porte. Elle s'est ouverte et je me suis trouvé en face d'un vieux petit monsieur à lunettes d'or qui me regardait d'un air effaré, les yeux ronds. Je vous jure que je ne sais pas comment cela s'est fait. Soudain je vis ma main armée du couteau, je vis le couteau frapper le petit vieux monsieur à la gorge, le sang jaillir et le vieux petit monsieur à lunettes de tomber. Il râlait doucement et ses mains grattaient faiblement le plancher. Je le regardais agoniser. Je me disais : « C'est comme cela que l'on meurt, qu'il mourra, Celui qui doit mourir. » Je me disais : « Maintenant tout est bien; je sais tuer, » et je me répétais : « Tu as tué, tu as tué. » J'ai refermé mon couteau et je suis parti. Personne ne m'a vu sortir de la maison comme personne ne m'y avait vu entrer. A la gare, j'ai pris le train et je suis allé

où je devais aller. Il n'était pas encore venu, mais Il viendra. Mes Voix me l'on dit. Il viendra; je l'attends, je suis prêt... Il faut être prêt.

Prosper de Boiclos se tourna vers moi brusquement :

— Et vous, êtes-vous prêt?

Il n'attendit pas ma réponse et éclata d'un rire strident :

— Ah! oui, le pauvre petit vieux monsieur à lunettes d'or... Que voulez-vous, mon cher, il faut bien se faire la main.

Il avait approché de mon visage les siennes. Je les voyais, brutales et contractées, formidables, et je ne sais trop ce qu'il serait advenu si le docteur P... n'était pas entré chez moi à l'improviste. Je n'ai plus revu Prosper de Boiclos, ni à son pavillon, ni dans le parc, et je me demande encore si je n'ai pas rêvé...

***

Je ne jugeai utile de mettre au courant de l'épisode que je viens de rapporter, ni Mahomet ni Henri IV, pas plus que Cicéron et Denis Papin, mais je ne sais trop pourquoi cet événement me détacha quelque peu de ces sympathiques réincarnés. De leur côté, il me semblait qu'ils me recherchaient moins. Je les avais peut-être quelque peu déçus. Quoiqu'ils m'eussent engagé à interroger mon subconscient, j'avais été incapable d'y retrouver aucune célèbre personnalité antérieure. Je n'abritais pas plus en moi l'âme de Napoléon que celle de Raphaël ou de Christophe Colomb. J'étais vraiment un personnage insignifiant, aussi bien dans mon existence présente que dans ma vie antérieure. J'avais beau remonter dans mon médiocre passé, je n'y trouvais rien d'intéressant. Cette recherche eut même l'inconvénient de réveiller en moi certains souvenirs. Je me rendis compte du « ratage » de mes essais à introduire dans ma destinée du romanesque, de l'imprévu, du « divertissement ». Tout avait abouti à un lamentable échec, à faire de moi le pensionnaire du docteur B..., l'hôte de son *Petit Marly*.

Ce rappel m'occupa assez longtemps. Je revis mon enfance entre mon père et ma mère, mes vacances de petit garçon à P... dans la maison de ma tante Chaltray, ma vie d'étudiant et de

jeune homme, la mort prématurée de mes parents. Je me revis dans mon gentil hôtel de la rue Desbordes-Valmore. Là, j'avais eu des loisirs que je n'avais pas su employer, des occasions dont je n'avais pas su tirer parti, des plaisirs dont je n'avais pas su jouir. Je revis la banalité de mes amours, tout ce qui avait créé en moi ce sentiment d'ennui où j'avais perdu tout désir de travail et d'action, toute velléité d'initiative dans la vague attente de quelque chose d'imprévu qui m'arracherait brusquement à la monotonie quotidienne. A cette attente rien n'avait répondu. Je ne pouvais pas qualifier d'imprévu la galante rencontre d'une Claire Derveneuse. Ni elle ni ses semblables ne furent capables de dissiper cet ennui qui me paralysait. Puis survinrent ma ruine, ma lâche dérobade devant la réalité, mon lâche « traité » avec ma tante Chaltray, ma retraite à P...

De ce temps, je revoyais minutieusement tout le détail, les lieux et les gens, le salon de ma tante, ses vieux meubles, le portrait du Président d'Arthun, la chambre aux images de piété, l'escalier, ma chambre à moi, la table où je posais ma montre, la fenêtre d'où j'apercevais les arbres du Mail. la feuille qui tremblotait au bout d'une branche. J'entendais le pas de la vieille Mariette, la sonnette à pied de biche... Je revoyais M. de Gernage et M. Requisada, le Cercle, la route aux platanes, celle du canal et la maison de M. de Bligneul, avec son jardin, la maison dont, un jour, comme Prosper de Boiclos, j'avais trouvé la porte ouverte...

Tout cela m'apparaissait avec une précision extraordinaire : les moindres gestes, les moindres paroles de ma tante Chaltray, les bavardages de la vieille Mariette, tous les propos des uns et des autres, les odeurs, les bruits, la couleur du ciel, la forme des nuages, les brouillards qui parfois s'élevaient de la rivière. Je refaisais toutes les promenades jadis faites. Puis tout à coup le cri d'une sirène d'auto déchirait l'air et il me semblait voir repasser la grosse voiture rouge conduite par le mystérieux chauffeur dont je savais maintenant le nom. Puis le silence se rétablissait; la vie monotone de la petite ville reprenait son cours... M. de Gernage et M. Requisada s'abordaient au coin de la Grand'Rue; M. de Bligneul les saluait en passant, les yeux baissés sous ses lunettes

d'or. Ma tante Chaltray s'en allait à l'office. Je rentrais. Alors paraissait M. de la Rivellerie, portant sous le bras un tome de son *Histoire du Parlement de Vallins* et venant pour faire photographier le portrait du Président d'Arthun, M. de la Rivellerie avec sa redingote, sa cravate blanche, ses petits pieds qui marchaient à petits pas....

J'étais un jour occupé à feuilleter dans ma mémoire ces images, quand le docteur B... se présenta. Il s'assit et la conversation s'engagea. Le docteur était un causeur fort agréable et fort érudit, surtout sur l'époque Louis Quatorzienne, mais cette fois il n'était pas en veine historique. Il me posa diverses questions sur divers sujets, puis en vint à me rappeler la scène bizarre que m'avait faite Prosper de Boiclos. Que pensais-je de cette histoire de crime? De là, le docteur me demanda quelques renseignements sur P... puis il m'apprit la vente définitive du château de Villoine à des Argentins dont l'un allait épouser une certaine demoiselle Derveneuse.

Il m'observait, puis il se tut un instant... Soudain à brûle pourpoint :

— Cela vous ferait-il plaisir de recevoir la visite de quelqu'un qui s'intéresse beaucoup à vous?

Je fis l'étonné; le docteur en profita... Mon ami, M. de la Rivellerie, en ce moment dans son cabinet, serait heureux de me serrer la main. Il avait à me faire une communication importante. Je n'avais aucune raison de ne pas recevoir M. de la Rivellerie. Ce fut ce que je répondis au docteur. J'étais prêt à l'accompagner à son cabinet.

M. de la Rivellerie nous y attendait, l'air aimable et un peu gêné... Nous échangeâmes une poignée de mains. Il venait de Paris où il était allé remercier MM. les Académiciens du prix décerné à son *Histoire du Parlement de Vallins* et s'entendre avec le grand dramaturge Jacques Huguin qui voulait tirer une pièce de l'affaire Sorrigny-d'Arthun. Il avait aussi à me donner des nouvelles de ma tante Chaltray. Elle se portait bien, mais elle déclinait. Elle se plaignait de sa solitude. La mort de son vieil ami M. de

Bligneul lui laissait un grand vide, mais elle éprouvait un certain allégement à son chagrin, depuis que les véritables circonstances controversées de cette mort avaient été élucidées. Bref, elle m'invitait à venir reprendre ma place auprès d'elle.

Ayant ainsi parlé, M. de la Rivellerie me tendit une lettre de ma tante. Je la lus. Elle répétait la proposition que me faisait verbalement M. de la Rivellerie. Il s'était tourné vers le docteur :

— D'autant plus, n'est-ce pas, cher docteur, qu'étant donné les grands événements politiques qui semblent inévitables, votre pensionnaire serait mieux à P... qu'ici. On ne sait jamais ce qui peut arriver et vous pourriez être amené à prendre certaines dispositions que... Vous me comprenez... Évidemment tout peut encore s'arranger, mais l'Europe est au bord de l'abîme.

Le docteur B... acquiesça.

J'étais demeuré silencieux, tenant à la main la lettre de ma tante. Tout à coup, sans que j'eusse parlé, j'entendis une voix qui s'élevait et que je reconnus pour la mienne. Elle prononçait des paroles que je n'émettais pas et que j'ai retenues textuellement :

— Vous remercierez ma tante, cher monsieur de la Rivellerie, mais avouez que ce serait une véritable folie que de préférer la pauvre petite ville de P... et ses habitants à cette maison où je suis en rapports journaliers et intimes avec des personnages qui s'appellent Mahomet, Henri IV, Cicéron et Denis Papin, d'autant que nous y attendons d'un jour à l'autre Galilée et Louis XIV... Ma tante comprendra que je ne sacrifie pas ces illustres compagnies à la sienne... Faites-lui mes excuses et mes amitiés.

La voix, qui était ma voix, cessa de parler et j'entendis celle du docteur qui disait à M. de la Rivellerie :

— Vous ne vouliez pas me croire, cher monsieur, vous voyez bien, vous voyez bien...

Je n'ai le temps que d'ajouter quelques mots à ce manuscrit. La prédiction de Prosper de Boiclos s'est accomplie. Le règne de l'Antéchrist commence. C'est le règne du bruit et du sang. Il parle par la voix de tous les tonnerres. Cette

nuit, des chars de feu aériens ont laissé tomber, du haut du ciel, des bolides enflammés. La terre a tremblé. Les murs ont chancelé... J'ai vu une grande flamme. On a retrouvé Mahomet écrasé sous les décombres et on ne sait pas ce qu'est devenu Denis Papin. Quant au docteur, il s'est enfui à travers le parc. On l'a vu passer; il portait des culottes à boucles, un habit brodé, un chapeau à plumes et une grande perruque, et il agitait les bras en se proclamant le Roi Soleil. Lui aussi, comme Léon Durand, comme Vaugours, comme d'Ermilly, comme Gilliart-Papin, *il en était un...*

Monsieur Étienne Lebrun
20, avenue de la Bourdonnais
Paris, VIIe

Cher Monsieur,

Je vous remercie de votre aimable lettre et aussi du manuscrit que vous avez bien voulu me communiquer. Malgré les caractères minuscules de l'écriture, il demeure assez lisible et je l'ai lu avec un véritable intérêt, mais, à vous dire exactement l'impression qu'il m'a produite, j'éprouve, je l'avoue, un certain embarras. En effet, cette confession bizarre, à la fois étrange et logique, incohérente et composée, m'a paru d'abord l'œuvre d'un malade, ainsi que l'indiquaient les circonstances et le lieu où vous l'avez découverte, et je l'envisageai sans méfiance comme un curieux document pathologique, concernant la formation d'une idée fixe, son développement, ses ramifications. Il me semblait deviner assez facilement les faits réels au moyen desquels une imagination hallucinée avait échafaudé les constructions de sa manie. Je suivais assez aisément les détours du labyrinthe mental où, une fois rompu le fil conducteur, s'était perdu de plus en plus le malheureux égaré. Cependant, en examinant plus critiquement et plus sceptiquement certains passages de ce singulier récit où se révèlent de véritables dons d'écrivain, j'en suis arrivé à me demander si je ne me trouverais pas plutôt en présence d'un ouvrage de littérature, simulant un caractère documentaire, sans en avoir la véracité, en un mot, en face d'un roman où l'auteur se serait très subtilement amusé à une malicieuse imitation, à une sorte de parodie sournoise

des romans judiciaires et des romans d'aventures si nombreux à notre époque, et cela avec un talent que je me plais à reconnaître et dont je goûte fort l'ironie. J'ajoute qu'à ces intentions imitatives et parodiques se joignent en ces pages d'assez justes observations sur la vie de province, qui cependant parfois atteignent à une visible exagération satirique. D'ailleurs, tout cela est fort habilement fondu et la supercherie, si supercherie il y a, est conduite avec un art qui me permet d'en féliciter l'auteur, quel qu'il soit, et à qui je vous demanderais de transmettre mes bien sincères félicitations, à moins qu'elles ne soient allées droit à leur but et que je n'aie qu'à les compléter en vous priant d'agréer, cher monsieur, avec mon meilleur souvenir, l'expression de mes sentiments sympathiques.

Gallier-Le-Chesne.

Je fais reporter chez vous le manuscrit.

HENRI DE RÉGNIER

CLAIRE TÉCEL

I

Je prends, ce jour-là, comme d'habitude, après déjeuner, le tramway de Montrouge à la gare de l'Est qui doit me déposer devant le Palais de Justice.

En même temps, je lis le journal. Il porte une manchette, « l'Affaire Darminier », que je regarde avec distraction sans me douter que je serai mêlée au procès... Stagiaire chez Elbé, l'éminent avocat, je plaidaille tantôt au civil, tantôt au criminel.

Quand j'arrive à l'entrée du Palais par la grande grille aux dorures ternies qui singe un peu celle de Versailles, j'éprouve toujours la même impression : est-ce bien moi, Claire Técel, qui vais revêtir la toge, qui vais plaider, avec une autorité acquise par des titres sur parchemin, devant les magistrats?

Minute d'orgueil que je paie tout de suite... Dès mon entrée dans la cour, parmi le tohu-bohu d'architecture que domine curieusement l'orfèvrerie en pierre de la Sainte-Chapelle, je me heurte aux misérables de tous ordres qui fréquentent là comme en un mauvais lieu, et mon cœur se serre...

Je sens le vide de mon existence à travers mon affairement. C'est moi qui ai choisi... Nous avons eu là-dessus, à la maison, des histoires à n'en pas finir... Mon courage, d'ailleurs aidé par ma virginité qui fait de moi une amazone, m'a soutenue pendant mes études, pendant les premiers mois de stage... J'aime plaider au civil; le criminel me jette dans une sorte

de découragement qui m'anéantit devant la pègre, si loin de ma chaude petite bourgeoisie.

Elbé blague ma résistance, double la dose, sans que je puisse démêler s'il veut me servir ou me brimer. Car nous sentons quelquefois, nous les avocates, un rien d'hostilité chez ces messieurs. Toujours la même chose : un jour le Palais nous appartiendra; en attendant, nous n' « avons pas l'énergie physique nécessaire », nous « ne savons pas faire le départ entre ce qui importe et ce qui n'importe pas », nous « montrons un excès de scrupule et une absence de moralité, le sens juridique nous manque! »

Je n'ai pas le temps de faire des retours sur moi; je plaiderai tout à l'heure à la Chambre des appels correctionnels, et il faut auparavant que je voie Elbé.

Je monte donc le grand escalier, je pousse les doubles portes piteuses, et me voilà dans la galerie « Marchande » parmi le brouhaha et la fumée, parmi la promenade des robes, des rabats, des clients éperdus, des maîtres pleins d'audace et de vie, encore rouges du déjeuner qu'ils viennent de prendre à la buvette...

Je suis chez *nous*.

Mais je ne serai tout à fait tranquille qu'après avoir revêtu ma toge... Le Palais bruit comme une ruche; je serre beaucoup de mains avant d'arriver au vestiaire de la galerie Duc où je trouve de l'encombrement, même devant mon armoire dont six confrères masculins partagent avec moi les étroites divisions.

Mon portefeuille sous le bras, mes cheveux libres sur la nuque, je parcours dans un sentiment de sécurité la galerie Lamoignon, et, poussant les grandes portes vitrées de la salle des pas perdus, je vois mon patron, Elbé, et un autre de ses stagiaires, mon camarade Poge.

— Une fameuse affaire pour vous, maître Técel, — dit Elbé en agitant un papier.

Ce papier est ce que nous appelons une commission; je le reconnais au format.

Je m'incline avec un sourire, et je regarde Elbé.

Quarante-cinq ans, tête puissante, auréole de cheveux noirs bouclés, physionomie sanguine, visage rond et bien

rosé qui s'éclaire dans l'éloquence, larges épaules, cou de taureau; bel homme et non sans charme...

Poge, tout jeune, blond, souple, élégant.

L'œil gris d'Elbé, toujours un peu ironique, plonge dans ce que mes camarades appellent le lac bleu de mes yeux pour y lire mon étonnement, peut-être pour y surprendre ce premier émoi d'une âme vierge que pourrait lui assurer ma reconnaissance. Car, bien entendu, maître Elbé se montre un peu plus qu'aimable avec moi... Ce qu'il entend tirer de là, je l'ignore. Il l'ignore aussi; honnête homme et marié, comment songerait-il à me mettre à mal? Petit problème que je laisse aux gens studieux... Il semble que ce soit pour ces messieurs un point d'honneur, une preuve de goût, de s'émouvoir, ainsi au moins en apparence. J'y réponds par *mon* point d'honneur, *ma* preuve de goût, en n'y faisant pas attention. Vous pensez que je n'ai pas franchi toutes ces barrières, ces études, ces examens, pour donner dans le trébuchet de l'amour, avec ou sans phrases. Une fois pour toutes, j'ai écarté la tentation; je ne la laisse pas revenir... Bien élevée, de bonne famille, j'aime mon père et ma mère : je ne leur ferai aucune peine.

Mes camarades me disent : « Belle comme vous êtes! » Hélas, si ma beauté ne peut m'assurer un mari capable d'élever mes enfants, à quoi servirait-elle? Pour ces raisons, et pour beaucoup d'autres, Me Elbé peut bien jeter la sonde dans le bleu de mes yeux, il n'en sortira pas de sitôt le beau poisson des profondeurs qui a des ailes et un petit arc!

— Une fameuse affaire pour vous!

— Ah!

— C'est tout ce que vous me dites...

— Je vous remercie, mon cher maître, d'avoir pensé à moi.

— Plus que vous ne l'imaginez!...

Ceci à double entente... Je laisse passer, il redevient sérieux...

— Cour d'assises!

Malgré moi, mes yeux s'éclairent... Vanité, puisque je me suis interdit la gloriole, puisque je veux être une sérieuse et gagner de l'argent; mais on n'a pas impunément fait ces études tendancieuses, lu les procès, entendu plaider les grands maîtres. D'ailleurs, cela peut servir... Mais non, je me

mens à moi-même... J'ai envie de donner ma mesure, voilà tout... Me servir? Me desservir, plutôt...

Elbé suit mes sentiments en psychologue sceptique. Il ajoute :

— Et pas de la gnognote! Darminier...

A mon tour, j'essaie de plonger dans le gris opaque de ses yeux : je n'entre pas... Si ce n'est pas de la gnognote, pourquoi me le donne-t-il? Invraisemblable!

Poge a tressailli quand le patron a parlé de Cour d'assises...

Rivalité? Envie? Il vaut mieux présenter Poge...

Un homme, pas de doute : du talent, du caractère... Est-il beau? Son corps est bien, la jambe longue, la taille fine, et il se vêt avec élégance sans recherche excessive... Il est blond, comme moi, mais sans cuivre, plutôt avec de la cendre. Ses traits ne sont pas réguliers; ils sont mieux, ils sont agréables. Ils ont cette bizarre séduction que tout le monde est embarrassé de définir et qui charme tout le monde... Est-ce une bonhomie, une sorte de candeur du masque qui, sans doute, gardera toute sa vie l'enfance?... Est-ce le petit rire confiant parmi tant de finesse, tant de malice?... Est-ce surtout le « rire des yeux », ce rire si aimable, perpétuel, spirituel autour de globes un peu saillants?... Est-ce la manière de la bouche, cette disposition en grenouille qui vous incite à prendre la vie gaîment!

Et il n'est pas que bonté, il n'est pas que gaieté.Ces qualités de fond qu'il a, d'ailleurs, auxquelles il ajoute le dévouement, l'amour des siens, de ses frères et sœurs, ces qualités de fond affleurent sur sa physionomie, comme les nénuphars sur un étang; au-dessous, il y a le piège des herbes aquatiques, et une vase noire, ses rancœurs. Pas de scrupules... Il tord proprement le cou aux gens riches... En deux ou trois procès qu'Elbé lui a confiés, on l'a vu obtenir un argent énorme de l'adversaire...

Elbé juge cela excessif, avec son intuition plus graduée des formes...

— Ce garçon-là, — dit-il, — n'apporte aucune nuance dans les questions d'argent... Or il en faut parce que c'est ça l'honnêteté... Tous les paradoxes sur l'absurdité des grandes fortunes, sur la légèreté avec laquelle on les gagne, ne doit pas

nous faire perdre le sens juridique qui classe, catégorise, hiérarchise les dépenses... J'accorde que les riches donnent en une nuit à une cocote ce qu'ils nous cèdent avec peine pour des prodiges d'habileté et de talent, mais cela ne veut pas dire que nous devions adopter le système des cocotes... J'ai vu des dizaines de jeunes gens se perdre ainsi... La sous-estimation de la valeur de l'argent crée chez ceux qui la pratiquent un lien trop lâche pour les arrêter sur la pente de la dépense et de l'emprunt. Que l'emprunt devienne forcé, voilà un homme à la mer...

Je n'admire pas tout de go cette morale purement sceptique qui tendrait à baser la vertu sur l'habitude, mais je reconnais le côté pratique des vues d'un homme d'esprit, sinon de cœur... Où il voit un vernis, je vois le soin de préserver des délicatesses intimes; nous ne différons pas quant au résultat... Poge, qui aime les affaires, devra, en tous cas, choisir entre elles et sa robe.

Quand Elbé m'a proposé le procès d'assises, il a regardé Poge. Poge s'est assombri. Trop intelligent pour ne pas saisir l'intention du patron, il trouve déplaisant de perdre l'occasion d'approcher un millionnaire, comme Darminier. Car Poge est de ces Normands qui disent :

« Seigneur, je ne vous demande pas de biens, mettez-moi seulement auprès de ceux qui en ont. »

Ici, je veux ajouter quelque chose : Poge m'a fait une cour assidue, des aveux, une demande en mariage. J'ai refusé, atermoyant, lui défendant d'en reparler.

— Soit, — m'a-t-il répondu, — j'y penserai toujours...

Le patron ne sait rien de cela. Il nous met en rivalité, m'offre une chance. Si Poge m'aime encore, je suppose qu'il s'affole à l'idée que j'arriverais avant lui... Poge voudrait être sur le chemin de la fortune et me séduire par ses exploits : vieille histoire qu'on trouve déjà dans les conteurs de ballades...

Je ne suis pas indifférente... En somme, il me plaît. C'est tout au fond de moi que je sens quelque tristesse à l'idée d'appartenir à un homme si glissant sur le terrain d'honneur où mon père m'a appris à tenir ferme...

Puis, j'attends, comme toute femme de ma race, le che-

valier sans peur et sans reproche. Je suis encore trop jeune pour que soient morts mes héros de roman.

— Oui, — répète Elbé, — de cette fameuse affaire Darminier dont les journaux sont pleins. Vous la connaissez?

— Pas très bien, un homme qui a tué son père?

— Pour un défenseur, l'homme n'a jamais tué son père...

Je rougis...

— Très juste, cher maître...

— A la bonne heure!...

Elbé a la faiblesse de vouloir de l'admiration... D'ailleurs, il ne la vole pas, avec son sens étonnant des affaires, sa science juridique, son éloquence emportée qui décroche le jury... Je l'ai vu à l'œuvre. Mais, encore une fois, pourquoi pas lui? Mes yeux disent tout cela. Il répond :

— *On* ne veut pas de moi... *On* ne veut de personne. Le bâtonnier m'a demandé de lui donner un avocat d'office; *d'office*, vous entendez bien. Darminier ne paiera pas... Pour vous, c'est une belle affaire...

Je comprends, on donne à ce pauvre diable une avocate par pure malice; il me renverra en cours de route. Poge a un sourire narquois : lui aussi a compris.

— Je suis à vos ordres, mon cher maître.

— Plutôt froide, mademoiselle.

— Monsieur Elbé, vous pouvez compter sur mon dévouement, mais je ne pense pas que j'aille jusqu'au bout...

Coup droit qui l'étourdit.

— Et pourquoi donc?

— Parce que je n'ai pas votre grand talent, ni votre expérience, ni votre réputation, cher maître... Cet homme-là ne pourra se passer de vous.

Une lueur de satisfaction dans tout ce gris...

— Ne pensons pas à l'avenir... Vous êtes en titre. En tous cas, vous resterez...

Ceci veut dire que je resterai en second ou en troisième. En somme, je dois être honorée...

— Vous me comblez!...

— Voici le dossier.

Ce dossier est une simple lettre, la commission qu'il agitait

tout à l'heure. Nous avons des habitudes dans le métier... Tout est dossier chez nous.

Je m'incline...

— Bonne chance! Ce que vous allez être chic en Cour d'assises, grande et belle comme ça!

Je laisse passer. Il a souvent expliqué devant moi, à ses collègues, qu'il ne croyait pas aux femmes devant le jury. Brave homme, mais homme, il méprise nos *toges seyantes*...

Dès que je suis sortie, je lis la lettre... Puisqu'il faut commencer, commençons tout de suite.

Je traverse la salle des pas perdus, à cette heure remplie d'avocats qui vont et viennent à côté de leurs clients, dans le brouhaha et la fumée...

Et, de nouveau, la mélancolie me prend, une sorte d'incohérence sentimentale qui ressemble à l'architecture du Palais... Je foule les grandes dalles de marbre séparées par des lignes noires et des ronds et je vais trouver le juge d'instruction, Bausoi d'Attiche.

II

Un jeune impitoyable. On sent bien qu'il se l'est dit une fois pour toutes : d'une part son métier, de l'autre la vie. Dans la vie, toutes les bontés, toutes les complaisances, dans le métier, réussir. Cette affaire-ci est merveilleuse pour lui; Darminier appartient à une famille très riche; il intéresse, on s'arrache les journaux :

« M. Bausoi d'Attiche, le pénétrant juge d'instruction... »

Tous les jours, il lève un nouveau lièvre.

Au physique, car le physique importe, Bausoi d'Attiche a de l'allure. C'est un grand blond, chauve de tout le haut de la tête; un genou distingué. Sous cette impressionnante calvitie, peu de figure et chiffonnée, ce qui est fréquent chez les blonds... Les yeux bleus, petits, le nez assez gros, sans forme, annonçant une absence complète de caractère, mais une grande fausse énergie dans la bouche serrée et le menton qui galoche. Tel quel, il est difficile de se rappeler Bausoi d'Attiche quand on l'a quitté, et j'ose dire que cette absence est le fond du personnage.

Il a beau tirer sur sa petite moustache filasse, se dépenser en fins sourires, il ne reste rien de tout cela. Et pourtant l'homme prend des poses, se redresse avec hauteur, écoute avec intelligence, parle avec autorité. Le vent emporte les mines et le verbe...

Je ne crois pas qu'Elbé en sache plus long que lui, ait plus d'esprit ou plus de cœur : Elbé s'impose. Il a l'air de croire à ce qu'il dit; il vous attrape par son ton, vous arrête par son sérieux. Le lendemain du jour où vous avez vu Elbé, vous revoyez le profil si ferme, le nez presque crochu, le sourire à mi-chemin de l'affabilité et de l'amertume. Tous les lendemains de Bausoi tombent aux abîmes. Bausoi est le néant chronique...

Est-il trop blond? Est-il trop fade?

— C'est vous le défenseur? Une cause difficile... Eh! eh!... Je viens encore de trouver un filon. Soyez tranquille, je ne lui en parlerai que devant vous. L'instruction va devenir embarrassante. Dès qu'ils ont un avocat, tout est changé...

Je sens qu'il regrette l'heureux temps où l'on tournait le patient devant le gril.

— L'honneur n'en est que plus grand...

— Vous vous moquez de moi...

— Pourquoi donc... Ces inculpations contrôlées, n'est-ce pas désirable pour le juge même?...

— Il y a du pour et du contre...

— Aussi les gardez-vous maintenant comme témoins le plus longtemps possible...

— Est-ce un abus?

— L'avenir le dira.

Éternel duel du juge et de l'avocat, nous ne pouvons y résister.

— Maître Técel, — dit mon interlocuteur avec le demi-sourire que l'esprit amène sur les lèvres des hommes à ce troublant masculin, — vous trouverez toujours chez moi les égards qui sont dus à la défense. Depuis quelques années, l'habitude s'est introduite de considérer notre rôle comme un rôle purement offensif... Je recherche la vérité, croyez-le bien, et si je découvrais les éléments d'un non-lieu, je serais le premier à m'en réjouir.

— Tout le monde rend hommage à votre bienveillance...

Paroles purement protocolaires qui auront quand même le don d'amener un rayon sur cette figure... Il n'a qu'un désir, trouver en Darminier un coupable épatant. Sans doute, devant une innocence qui eût crevé les yeux, il se serait incliné, de bonne grâce même, mais il aurait eu le cœur crevé... Voilà le terrible revers de notre justice. Elle fait du juge un monstre qui se réjouit du mal, elle fait de l'avocat un menteur éperdu : il faut bien rétablir l'équilibre! Ces deux hommes qui devraient travailler ensemble à une œuvre de rédemption, travaillent chacun de son côté à une œuvre perverse et dangereuse. L'un ramasse son avancement dans la subtile audace des preuves, l'autre recueille la gloire et l'argent à faire acquitter un criminel.

Je n'aime pas penser à ces choses, et c'est une des raisons pour lesquelles j'ai orienté ma vie vers les procès civils... Une pauvre femme doit-elle prendre parti, dans une société qui lui dispute encore son pain!... Ce n'est pas le juge d'instruction Bausoi d'Attiche qui me convaincra de l'innocence des magistrats! Au surplus, je suis chargée de prouver l'innocence des criminels : c'est assez pour moi...

— Désirez-vous quelques renseignements, maître Técel?

— Eh bien, — fis-je avec une pointe d'ironie qu'il ne saisit guère, — je pense que les journaux ont tout dit...

— Ne le croyez pas, mademoiselle, — répliqua-t-il très sérieusement... — Jamais les journaux ne rendront la physionomie profonde d'une affaire comme celle-là... Ah! j'ai devant moi un homme singulier!... Oui, — se reprit-il en voyant le geste dont j'écartais la suggestion, — qu'il soit coupable ou innocent, bien entendu. A sa place, je n'aurais pas choisi une pareille attitude...

— On ne choisit pas toujours, monsieur le juge... Les circonstances décident pour nous...

Son regard papillota. Je faisais de la philosophie. Il ne l'aimait pas beaucoup... Notre temps est positif... Je saisis une vague ébauche de haussement d'épaule; mais l'homme était particulièrement bien élevé.

— C'est entendu, — dit-il, — les circonstances. Malheureusement, les circonstances sont contre lui.

— Pourquoi donc? — répliquai-je, déjà entrée dans mon rôle et ne lui laissant pas prendre barre sur mon client...

Nous pataugeons. J'ai jete les circonstances dans notre entretien, y voyant un lieu commun acceptable, lui l'a repris en équivoquant. J'hésite...

Dois-je, ne dois-je pas interroger?... Je sens que j'*aurais* aisément mon bavard, qu'il est excité, plein de son sujet...

— Tout à fait aimable, monsieur le juge, — dis-je enfin, — mais je veux le voir d'abord. Prévenue contre lui, je lui inspirerais de la défiance; ne sachant rien, peut-être aura-t-il plus d'abandon...

— Ça, j'en doute! Vraiment, j'en doute!... De l'abandon? On voit que vous ne l'avez pas vu! S'il avait *pu* avoir de l'abandon, il y a longtemps que le non-lieu serait signé, ou, plutôt, je n'aurais pas suivi contre lui...

Il avait appuyé sur ce mot *pu* afin de me montrer qu'il savait choisir dans un ensemble le point qui en valait la peine. Je compris qu'il avait raison, que l'inculpé ne *pouvait* pas s'abandonner...

— Mais, — remarquai-je, — n'en est-il pas toujours ainsi? Qu'il soit, comme vous le dites, innocent ou coupable, l'abandon est toujours le point principal. Cela prouve seulement que l'affaire n'est pas simple.

Il me regarda avec étonnement. Bausoi d'Attiche, malgré quelques afféteries, est un mâle : il est tellement persuadé de sa supériorité sur moi qu'il regarde mon observation comme une sorte d'injure.

— Pas simple, cela dépend du point de vue. Si vous voulez dire que l'accusé n'est pas simple, je suis d'accord, sinon je ne comprends pas...

— Ma foi, monsieur le juge, vous venez de fixer nos attitudes respectives : pour vous, les complications viennent de l'homme, pour moi, elles viennent des événements...

— Vous devrez tout au moins le plaider; je serai enchanté, croyez-le, de vous voir réussir... Mais enfin, si les événements seuls sont compliqués, rien de plus facile que de débrouiller l'affaire... Je le souhaite, je le souhaite! Dans ce cas, la franchise serait encore la meilleure tactique. Ne le pensez-vous pas?

Il parlait de franchise, et que se passait-il donc dans son propre cerveau et son propre cœur? Quel démon habitait là? Si je lui eusse apporté une parole nette et décisive pour l'innocence, quelle déception!

— Oui, — répétai-je à tout hasard, — la franchise! Reste à voir si elle est possible... L'instruction a ses brusqueries, — je ne blâme pas, je constate; plus tard, quand il saura l'homme du monde que vous êtes, il se détendra peut-être...

Deux mouvements en sens inverse, de colère pour « brusqueries », de gratitude pour « l'homme du monde ».

— Je le voudrais, je le voudrais, je n'ose l'espérer... En tous cas, si quelque chose peut le ramener à la confiance, c'est de vous avoir pour défenseur, maître Técel... Elbé ne pouvait mieux choisir. Un homme farouche, croyez-moi.

— Ou effarouché.

Nous tenons sur nos positions... Il voit qu'il n'obtiendra rien, prend son grand air, courtoisie et sévérité :

— Bonne chance, cher maître...

J'ai juste le temps de courir à la Chambre des appels correctionnels...

J'en sors triomphante; je viens d'épargner la déportation à un vil chenapan.

III

Je me suis procuré des gazettes que je lis dans le tramway en route pour la *Santé*.

L'Affaire Darminier?

On a trouvé le père mourant, un poignard dans la région du cœur. Le fils, accusé du meurtre, tenait son père dans ses bras.

— Il est tombé sur cette lame, — a-t-il dit.

Quand le témoin Ravelon entra, le père avait encore du souffle.

— Mon fils, mon cher fils! — furent ses dernières paroles.

La blessure, en somme, ne donna la mort qu'à raison d'une hypertrophie déterminant le spasme suprême...

— J'ai sonné, j'ai appelé, — déclara Darminier.

Il était 9 heures du soir, Ravelon, valet de chambre, mit

du temps avant d'accourir; il n'entendit que la sonnette, pas de voix, pas de cris...

— Votre père se serait donc suicidé? — avait demandé le juge.

— Non, il jouait avec ce poignard... Il faisait chaud dans la pièce; mon père était vêtu légèrement; la lame entra comme il se retournait et perdait l'équilibre sur le divan où on l'a trouvé. ..

— Vous n'avez pas retiré l'arme?

— Cela me semblait dangereux : je craignais l'hémorragie.

Le tout très précis, très digne, très triste. Puis, soudain, après quelques phrases maladroites du juge, Darminier s'était refusé à la « cuisine ». Là-dessus, les reporters partaient selon leur habitude, voulant tout découvrir par eux-mêmes, pleins de vie, d'audace...

Darminier les lut, car il n'était encore que témoin, haussant les épaules devant les suppositions, les théories, les systèmes...

Sa défense, toutefois, parut creuse, les médecins n'admettant pas ce poignard enfoncé jusqu'à la garde : un réflexe aurait écarté l'arme. Un point surtout restait irrésolu : la trace de sang, de doigts sanglants, sur des rideaux : à l'analyse, l'empreinte digitale de Darminier!

— Le bouton de la sonnette est sur la table; vous n'aviez aucun besoin d'aller...

— J'étais affolé, j'ai pu marcher sans le savoir, courir de droite et de gauche.

L'affaire en était là : elle n'avait pas bougé, mais, depuis l'inculpation, l'homme refusait de répondre, refusait aussi tout avocat.

On m'envoyait d'office à la Santé.

Belle prison que je connais déjà... Je traverse les cours familièrement et gagne le bâtiment central où je trouve le préposé au guichet, dans la rotonde, comme une araignée au centre de sa toile. Je lui remets ma commission qui est un permis de communiquer. Parmi toutes les galeries qui viennent aboutir là, j'en prends une, et, bientôt, je pénètre dans une petite salle où l'on introduira l'inculpé.

Un instant seule.

C'est la première fois, au criminel, que j'aurai affaire à un

homme de mon monde par l'intelligence et la culture. Vais-je retrouver chez lui la médiocrité et la vulgarité dont je souffre tant? Il n'y a pas de raison, parce que celui-ci est riche et bien élevé, pour que son âme ait suivi l'ascension de sa fortune. On trouve de petites âmes partout. C'est indéfectible, quoi qu'en pense nos bons égalitaires. Toute l'instruction possible laisse debout le pleutre qui est en nous. J'y vois, à l'ordinaire, une affliction et une consolation; car il serait trop dur que le pauvre soit nécessairement une brute et le riche un être exquis. Ni l'un ni l'autre; il y a des brutes partout; si cachée, si enveloppée qu'elle soit derrière des paroles et des usages, l'âme ignoble transparaît. Les avocats ont peut-être les yeux qui voient le mieux ces choses, puisqu'ils trouvent les gens du meilleur monde, au lendemain d'une faute ou d'une catastrophe, éperdus, désemparés, livrés...

Telle était ma méditation... Un homme est entré, grand, agile, et, dès la porte, apercevant une femme, il s'incline. Je lui tends une rose que j'ai apportée pour lui.

— Je suis votre défenseur...

Il me regarde et ne peut s'empêcher d'un très léger sourire. Moi, je l'étudie déjà : je vois la tête pâle, le front très beau à pans bien frappés; noblesse, avec une pointe de faiblesse, sensibilité et orgueil; le nez droit, la face nerveuse, maigre, délicieusement tracée jusqu'à la bouche dont les lèvres ne font pas la cerise; une bouche de bonté, mais qui ferme bien et, par là, marque de la volonté aussi.

C'est le contraire de Bausoi d'Attiche. Ne l'eût-on vu qu'une fois, on se le rappellerait toute sa vie. Je ne peux pas dire si cela tient à la coupe un peu longue des paupières qui l'oblige à regarder avec une finesse dédaigneuse, ou si c'est l'éclair de ce regard quand, tout à coup, la paupière se relève et qu'on voit deux beaux yeux bruns, presque dorés, remplis de lumière et dont la pupille, en s'accommodant, palpite avec douceur... Moi, je l'attribuerais plutôt à ces joues un peu creuses qui prennent, aux moindres passions, une sorte de violence enfantine, charmante comme un hommage lorsqu'il y ajoute son sourire. Il y a là tout à la fois l'orage et le bleu du ciel, une faculté d'ardeur, de ferveur presque irrésistible...

Un homme à femmes, certainement, une de ces chères et

charmantes bêtes souples qui ont, de nature, le don de lire au fond de nous, de connaître les minutes dangereuses, de séduire par un masque presque féminin. Puis, là-dessous, des muscles puissants, une force cachée.

J'aime qu'il se rase et montre ainsi les jeux d'une physionomie où les traits de l'adoration, la ferveur dominent tout de même la petite envie de mordre qu'il porte dans la musculature indiquée de sa mâchoire... Quand il dit quelqu'un de ces mots qui résument en la dépeignant une situation, tout ce visage se tend, s'offre et, soudain, s'illumine en un sourire.

Je ne peux pas dire que je ne suis pas charmée.

— Il faut tout me raconter... Vous pouvez avoir confiance en moi.

— Si j'étais coupable, j'aurais cette confiance.

— Vous pouvez l'avoir davantage si vous êtes innocent.

Ses yeux se fixent sur les miens... Ce sont des yeux d'homme, je les reconnais; il est impossible qu'ils rencontrent un regard de femme sans exprimer quelque chose d'intermédiaire entre l'admiration et l'insolence... Si frappé que fût Darminier, son regard disait cela... Dans la nature, je serais une proie; je ne l'oublie pas; j'en joue avec maîtrise à l'ordinaire... Ici, j'ai un sursaut, je répète un peu âprement :

— N'oubliez pas que je vous suis plus dévouée qu'une sœur ou qu'une mère, n'oubliez pas que vos secrets seront gardés, que vos larmes resteront secrètes.

Il a une moue.

— Ne me croyez-vous pas?

— Je vous crois.

— Alors?

— Alors, je ne vous dirai rien... Ce serait inutile. S'il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre, il n'est pire muet que celui qui ne veut pas parler. Je l'ai dit à l'instruction : pas de défenseur.

— On m'a nommée d'office, — repris-je, — et j'aurais tant voulu être pour vous une consolation, une amitié... Car je sais déjà que vous êtes innocent et que c'est votre innocence qui, pour des raisons qui m'échappent, veut demeurer impénétrable.

Il a une crispation douloureuse, mais n'ouvre pas la bouche...

— Détendez-vous, — fis-je encore.

— Impossible.

Il a, en disant cela, un masque de souffrance. A-t-il tué pour des motifs qu'il juge impérieux ? La tragédie a-t-elle des racines plus profondes dans le passé ? Je sens bien qu'il ne faut pas insister pour le moment.

— Quel sera votre système de défense ?

— Ce que j'ai affirmé : la mort accidentelle, l'affolement; je ne sortirai pas de là.

— Mais comprenez donc que le refus d'un défenseur paraîtra une précaution contre vous-même.

Et je plaide pour Elbé, non sans amertume :

— Vous pourriez choisir mieux que moi, je n'ai pas de prestige...

— Non, — dit-il fermement, — le sort en est jeté; vous êtes venue, je vous garde...

Son ton a quelque chose de cassant, de conquérant aussi. Nous aimons assez cela, nous autres jeunes filles; c'est pourquoi nous supportons les boutades, sans rancune. Qualité de premier ordre. L'avocat mâle sera toujours un peu témoin de duel; il ne cherche guère à sauver l'être intime de l'accusé, mais, plutôt, la face d'orgueil, l'amour-propre, la situation... En tous cas, je suis reconnaissante à l'inculpé de ne pas recourir au patron. Je vois mon nom dans les journaux, une rougeur soudaine couvre mes joues.

— Vous ai-je blessée ? — demanda-t-il avec une douceur que je n'attendais pas.

— Oh! je serais plutôt flattée... Mais, pour vous donner l'exemple de l'abandon, je vous avouerai que j'ai pensé malgré moi au retentissement d'un tel procès; la vanité m'a saisie; vous m'avez vue en rougir et je vous demande pardon d'avoir mêlé cette petitesse à votre douleur.

— Mais non, mais non, — dit-il vivement, — c'est bien naturel.

— Vous oubliez que toutes nos études sont pour faire de nous des gens de sang-froid et de dévouement. Ma petitesse apparaît donc aussi une faiblesse. Je ne me la pardonne pas.

— Trop dure, — fit-il en riant... — Vous ne me devez rien puisque je ne me livre pas à vous.

— Cependant, — répliquai-je avec une pointe de malice, — vous me gardez... Est-ce que vous êtes sûr que je ne découvrirai pas votre secret ?

— Pourquoi me mettre dans un pareil embarras ? Je ne vous ai pas choisie parce que je vous juge sotte; je vous crois, au contraire, très souple et ingénieuse... Ne l'avez-vous pas démontré tout à l'heure en disant que c'est mon innocence qui veut demeurer impénétrable ?

— Pas d'effet sur le jury...

— Je n'en attends pas.

Une coquetterie, — comment l'appeler autrement? — me pousse :

— Vous voyez bien, je suis un pis aller...

— Non, — dit-il simplement, — mais puisqu'on m'impose un défenseur, j'aime autant voir la jolie personne que vous êtes.

J'avais mérité le madrigal, je ne savais trop comment réparer ma bêtise... Il me prévint :

— Il faut pardonner à un pauvre prisonnier de sentir si vivement le réconfort d'une élégance. J'ai eu tort de vous le dire, de votre côté vous auriez pu le deviner. Cela ne vous blesse ni ne vous engage... Je ne suis pour vous qu'un misérable, et vous êtes une dame de charité. La rose que vous m'avez si aimablement apportée symbolise tout cela : vous m'avez cru sensible à une couleur et à un parfum, pourquoi ne le serais-je pas à des traits si gracieux, à une voix si musicale ? Maître Elbé ne m'aurait pas donné de fleur, soyez-en sûre... Je vous ai jugée là-dessus, ne vous frappez pas pour un pauvre compliment...

— Je ne me frappe pas, — murmurai-je...

— Laissez-moi croire, — continua-t-il, — qu'il y a une sorte d'ambiance protectrice... J'étais seul, découragé, désespéré... On aurait pu m'envoyer un rugueux défenseur ou quelque terrible bavard. Quand la porte de ma prison s'est ouverte, que j'ai vu s'avancer cette silhouette charmante, j'ai voulu voir là, comme les Romains de jadis, un heureux présage...

— Et tant de défiance?

— Ce n'est pas de la défiance : c'est le résultat d'un vœu...

Il rit, là-dessus, doucement :

— Je ne serai pas condamné!

— Me permettez-vous d'étudier votre dossier, de suivre le juge?

Il hésite, puis avec une bonne grâce qui m'enchante :

— Oui, je vous le permets, à condition que ces petits doigts ne toucheront à tout cela qu'avec précaution.

— J'ai tant envie de vous sauver, — dis-je, — et, cette fois, ce n'est plus le succès...

— Je vous remercie.

Nous nous sommes quittés. Je lui ai tendu la main, et cette main souple, nerveuse, fiévreuse aussi, semblait faite pour contenir la mienne.

IV

Mon amour, c'est Annie.

Nos familles se connaissent. Elle a perdu son père, moi, j'ai mes deux parents. M. Pozic était homme de lettres, du genre qu'on appelle polygraphe. Longtemps, il fit, pour un critique, des articles signés d'un nom célèbre. Mon père, ayant exposé des émaux, reçut une petite coupure du journaliste Pozic-amateur. Breton doux et amical, Pozic s'attacha à mon père. Il vint habiter notre maison, et sur le même palier.

Annie avait alors quinze ans.

C'était plus qu'une jolie fille, une fille d'esprit et de cœur. Douée de cent manières, elle choisit la peinture pour faire plaisir à ses parents. Elle y excella, mais dans le sens bourgeois de l'excellence, c'est-à-dire que ses professeurs se montrèrent contents d'elle et qu'elle fut reçue aux Beaux-Arts après un long stage chez Jullian...

Le père mort, Annie et sa mère gardèrent leur appartement pour rester auprès de nous. Elles avaient largement de quoi vivre, ayant fait trois ou quatre petits héritages dont le total ne laissait pas d'être considérable.

Nous étions plus gênés... Mon père faisait toujours des émaux... Comme il adorait son art, cela ne créait pas d'autres souffrances que celles qui viennent de la sottise des amateurs.

Annie et moi nous nous aimâmes farouchement.

La passion venait d'Annie, et ce fut longtemps une passion cachée. Je me rappelle que je l'admirais, que je ne goûtais pas facilement un plaisir dont elle n'eût sa part, que je lui racontais, le soir, mes succès d'école et aussi mes démêlés avec les camarades. Annie, qui était au lycée Fénelon, m'écoutait en silence et finissait toujours par dire :

— Est-ce que tu l'aimes autant que moi?

Quand je fis mon droit et qu'elle fréquenta l'atelier Jullian, nous nous retrouvions le soir pour causer.

Annie se contentait à cette époque de me tenir la main, étonnée sans doute que je ne répondisse pas plus affectueusement à ses longues pressions.

Puis elle fut, pendant deux ans, capricieuse, presque désagréable. J'en souffrais, mais avec cette faculté qu'ont les femmes d'accepter les disgrâces comme elles acceptent les grossesses.

Cela finit un soir après la lecture de la *Graziella* de Lamartine.

Je faisais cette lecture tout haut avec une émotion croissante, lorsque, tout à coup, je sentis un bras autour de mon cou et des larmes sur mon visage.

C'était Annie qui pleurait.

En même temps, elle me serrait désespérément dans ses bras.

Elle offrait des grâces de brune, svelte, résistante, à la fois plus molle et plus souple que moi... Ma blondeur, tournée au cuivre, s'affirmait impérieuse à cause de la ligne quelque peu aquiline de mon nez et de mes joues... Deux sports nous passionnèrent, le tennis, la nage, celle-ci en Bretagne, au bord de la mer où les familles vivaient en commun dans une villa...

Quand j'avais Annie près de moi, en promenade, j'étais pleinement heureuse. Nous causions surtout art et livres... Dans notre horreur un peu conventionnelle de la mièvrerie dominante chez les auteurs du second Empire, nous nous attachions aux naturalistes... J'aimais beaucoup Maupassant, elle préférait Flaubert, non pas à cause de *Madame Bovary*, à cause de *Salammbô*, qui est un livre de peintre... Le jour

où nous découvrîmes Balzac, ce fut une communion. Je serais bien embarrassée de dire aujourd'hui pourquoi nous préférâmes à tout la *Cousine Bette*. Ce livre nous paraissait la plus haute expression de la vérité brutale. La justesse de certaines observations concernant les artistes ne fut sans doute pas étrangère à notre admiration... Madame Marneffe et la Cousine nous médusaient.

Annie, durant de longues années, se contenta de me serrer dans ses bras, le soir, avant d'aller se coucher.

Notre chasteté trouvait dans notre tendresse je ne sais quel apaisement. Comme nous affections de mépriser les hommes, cette amitié très tendre et très pure nous permit de passer sans trouble des époques difficiles... J'avoue que cela paraissait suffire davantage à Annie qu'à moi. Pour des raisons que j'ignore, je reçus plus de déclarations qu'elle... Tout en acceptant mon célibat comme une tare de l'époque, j'en souffrais dans le secret de mon cœur, et d'autant plus que je soulevais plus de convoitises, que je voyais s'allumer plus de désir dans l'œil des hommes qui m'approchaient.

Annie, d'instinct, sentait cela et me le reprochait, en m'appelant « sa petite volage ».

D'ailleurs, la mère d'Annie, — peut-être par une ressemblance de nature, — acceptait sans trop récriminer les boutades de sa fille refusant les partis... Ma mère, elle, me découvrait régulièrement tous les six mois un nouveau prétendant, et tombait dans le désespoir à chaque échec...

— Laisse-la donc chercher elle-même, — disait mon père.

— Je connais mon devoir...

En rentrant ce soir-là, je savais qu'on me présenterait le « merle-blanc »...

Maman a ses mystères. Elle n'a pas invité Annie. Nos mères, ces charmants êtres, et qui, chacune, nous aime toutes deux, se font cette concurrence secrète : notre mariage. Le jour triomphant où l'une annoncera à l'autre : « Ma fille se marie », est dans leur pensée comme une joie mauvaise. A peine l'aura-t-elle dit, que, voyant l'autre pâlir, elle regrettera de n'avoir pu nous marier du même coup.

Mon père est d'autre envergure. Je ne suis pas très persuadée qu'il tienne à ce mariage. J'ai aimé mon père si ombra-

geusement que je serais déçue de voir qu'il m'abandonne avec trop de hâte. Il a mon admiration qui fait, je crois bien, le fond de sa vie. Quand je manque à un des rites, quand je ne me penche pas sur le bijou en train pour le louer, il devient nerveux, quelquefois grincheux. Je n'ai pas seulement dormi tendrement dans ses bras, j'ai participé à sa pensée, à ses rêves. Notre génération ayant franchi toutes les haies, j'ai connu tôt la désillusion; j'aurais regardé comme un crime de la lui transmettre. Il tient beaucoup à ce qu'il appelle des idées et qui ne sont que des sentiments philosophiques; je les ai partagés, jadis, avec passion; maintenant, je les conserve en moi comme des minutes heureuses.

Il a aimé maman de tout son cœur, mais a-t-il jamais tremblé à son contact comme il tremblait en prenant dans ses bras celle qu'il appelait sa petite merveille?

Et pourtant, il faut qu'il accepte les *présentations* de ma mère. Injuste, il trouve toutes les tares aux bonshommes, se régale de leurs sottises, lève vers moi un œil suppliant : « Il n'est pas digne de toi! » Rien n'est digne de moi!...

Ma mère a un autre genre... Plus tard, elle connaîtra de mauvaises heures, devenue une belle-mère, quand elle s'apercevra qu'on lui prend ce qu'elle estime lui appartenir, mes aptitudes, mes petits talents... Nous ne sommes pas tellement différentes par l'âge. Une condition moyenne l'a préservée de vieillir, et toute sa vie elle fut belle, charmante. Passion avec mon père, avec elle tout est intimité, camaraderie. Nous nous regardons comme si nous étions en verre : elle sait tout de suite ce que je pense, et, sans doute, je le sais encore mieux d'elle. Elle n'a pas suivi le développement de ma pensée; je suis une savante, je lui échappe dans ce qui appartient à ma profession et qui dépend de ma profession. Il existe en fait une Claire qu'elle ne connaît pas, et ceci la différencie de mon père; mais sa Clairette, tout ce qu'elle y a mis, tout ce qui a fleuri autour, elle sait cela par cœur. Il y a plus de gravité entre mon père et moi, mais la franc-maçonnerie féminine me relie à ma mère par tous les fils qui liaient le prisonnier de Lilliput. Elle me murmure à l'oreille :

— C'est un garçon très bien!

Et cela veut dire :

« Ne crois pas aux merles blancs... Contente-toi d'avoir un foyer raisonnable. »

Les mariages sont, d'ailleurs, horriblement difficiles... Je ne suis pas riche; le genre d'homme que ma profession pourrait attirer n'offre pas les garanties des bons mariages. Le mari qu'elle a déniché a une tache, comme les jeunes filles des annonces. Une bien petite tache, d'ailleurs. La mère, dans un honorable scrupule, a dit à maman :

— Vous devez connaître ma situation, chère madame. Prosper est un enfant de l'amour! Oui, quand je l'ai eu, je n'étais pas mariée. Ah! ça en fait des histoires!... Mon père voulait se tuer... Cinq ans, madame, j'ai attendu... C'est l'enfant qui a tout sauvé, le pauvre chou! Si sage, madame, si beau! Le père s'est décidé... Tout est régulier, à part la date de naissance. Nous l'avons toujours cachée. Pas besoin de la crier sur les toits... Vous me comprenez, madame.

— Si je vous comprends... Vous avez bien dû souffrir.

Maman, qui est la bonté même, ne dit pas la parole qui console... Elle garde son quant à soi. Il y va de l'avenir de sa fille. Et elle m'a soufflé :

— Surtout n'insiste pas, ne va pas lui crier que ce n'est rien. Par là tu les tiendras toujours...

— Mais c'est immoral, c'est du chantage!

— Voyons, toi qui es si bonne!... Tu n'en useras pas... Il t'adorera ce garçon, mais enfin ce n'est pas désagréable d'avoir barre sur eux...

Je fronce les sourcils. Son expérience rencontre mes dégoûts prématurés.

Enfin, ils sont venus! Mon père est sorti; maman le trouve trop bourru, trop difficile.

Il y a du thé, des gâteaux. Je sers. On fait quelque plaisanterie, je suis l' « ange de la maison ». Puis on nous laisse sur le canapé... Nous nous observons.

Je ne le trouve pas mal... Un visage à grandes joues un peu blafardes ornées de demis-favoris. Ce qui me déplaît, c'est quelque chose d'impersonnel, un regard en café noir, des lèvres rondes... La bouche fraîche, saine, vulgaire...

En somme un beau garçon.

Il se hâte de me dire comme une révélation :

— Je ne suis pas comme les autres : je ne vais jamais au café et j'ai le plus grand respect des femmes.

Cette phrase m'est connue... Sous d'autres formes, je l'entends dire par tous ceux qui veulent conquérir mes bonnes grâces...

Prosper est inspecteur des finances... Ça finira par une trésorerie générale... Alors, il cherche une femme qui puisse représenter. Il n'a pas de préjugés stupides (allusion à ma robe). Enfin, son père lui a laissé quelque argent, et il espère que sa femme consentira à ne rien faire qu'à tenir la maison. On vivrait bien... On pourrait garder la mère si on voulait. Deux ou trois fois par mois, le spectacle. Dîner et réception tous les quinze jours.

— Une femme serait heureuse avec moi... Je sais compter. C'est mon métier...

Je regarde vers maman... Les deux mères disent des choses aussi définitives :

— Chère madame, aujourd'hui, la jeunesse ne pense plus qu'à s'amuser.

Je laisse tomber :

— Dans mon métier...

Tous les regards se lèvent. Cette idée de métier déplaît visiblement. Maman corrige :

— Savez-vous bien que ma fille est membre du comité de la Conférence des avocats... C'est un honneur rare.

Ils sont impressionnés. Mais tout a été dit. Je ne suis pas assez sotte pour ignorer qu'il s'agit là d'un très bon mariage. Je ne peux prétendre à beaucoup mieux qu'à la condition de passer par la vie galante. Après deux ou trois amants, quelques cascades, je trouverais... Seulement, il faut pouvoir. Je ne peux pas. Cela ne fait que passer dans ma tête. Prosper essaie des effets de torse...

— J'aime beaucoup le sport, et vous ?

— Du tennis seulement, — dis-je, — et encore, c'est pour suivre Annie.

— Si nous étions à la campagne, je ferais du cheval. Je sais monter, j'ai appris pendant ma préparation militaire...

— Oui, — dit la mère, — Prosper est un fameux cavalier. Une fois, ils sont allés, tous des jeunes gens, sur des chevaux

loués, à Versailles. Une partie de plaisir! C'était Prosper qui montait le mieux.

— Puisque j'ai appris, c'est tout naturel.

Prosper est un chevalier!

J'ai tort de me moquer. En vain, chercherais-je une vraie différence entre lui et moi; il est instruit, bien élevé, affable, intelligent... Une différence purement nerveuse... Est-ce assez pour que je me targue d'une supériorité ?

Avec Poge, une vie amusante mais menacée, irrégulière, peut-être déshonorée...

Avec celui-ci, une existence sûre, lourde, respectable, et on ne sait quelle moisissure d'âme.

Y aura-t-il un troisième larron ?

V

J'ai bien étudié le dossier. Bausoi, par une sorte de condescendance, qui n'est pas sans malice, m'en a laissé le temps.

Il est impossible de se faire une idée exacte.

La mort de Darminier, le père, semble un accident si l'on s'en rapporte aux précédents de cette vie silencieuse, si pleine dans son oisiveté.

La richesse, que tout le monde envie avec tant de raison, laisse un si terrible résidu d'égoïsme sur les êtres qui la possèdent qu'il faut saluer bien bas le riche qui sait vraiment vivre et regarde sa fortune comme une gérance.

Les Darminier sont une vieille famille; elle a dû faire fortune dans les dernières années du dix-huitième et les premières années du dix-neuvième siècle...

Le capitaine Darminier arrive trop tard pour conquérir les étoiles sous Napoléon et se retire dans une vie oisive pendant le retour des rois. Il est multimillionnaire. Sous Louis-Philippe, presque sans bouger, les chemins de fer augmentent considérablement sa fortune...

Il a épousé une demoiselle de Fortuit, petite noblesse, mais très ancienne. Leur salon est un des plus distingués de Paris. On y rencontrait, pendant la Restauration, toutes les illustrations libérales, Chateaubriand, Benjamin Constant, Béranger...

Leur fils, grand-père de l'inculpé, suit les traditions, mais il se mêle de politique, devient sénateur du second Empire, et son salon prend l'allure un peu misérable d'une époque où l'esprit est remplacé définitivement par l'argent.

Son mariage avec une comédienne fait scandale; il se retire presque du monde. Le Darminier assassiné est le fils de la comédienne. Celle-ci semble avoir été une charmante femme, très honnête, très vertueuse. Elle a souffert de sa situation. Retirée les trois quarts du temps à la campagne, son influence ne s'affirme que par le goût avec lequel elle a meublé et aménagé trois beaux châteaux en Dordogne, Sologne, Bretagne, et une villa au bord de la mer...

Darminier, la victime, reçoit une éducation admirable mais purement désintéressée. La comédienne s'efforce d'en faire un brillant cavalier, un *gentleman-rider* et un *gentleman-farmer*...

Il est tout cela, et fait la conquête de la fille du marquis de Bertrix... Mariage d'amour, s'il en fut, et qui ne dura que dix ans; madame Darminier mourut en 1900, laissant un fils et une fille.

La fille est l'aînée. Mariée en 1910, avec un Anglais richissime, elle a adopté les mœurs et les idées de son époux... Jusqu'ici, ces Anglais n'ont donné que de vagues signes de vie; mais ils ont commis maître Dulin, avoué, pour surveiller la succession. J'ai écrit à cette femme, lui demandant de venir témoigner en faveur de son frère. Réponse sèche; elle n'a pas le temps; elle ne peut pas prétendre devant les tribunaux qu'elle connaît son frère. Celui-ci n'avait que dix ans lorsque, mariée, elle est partie pour l'Angleterre. Depuis, ils ne se sont revus que pendant de courts séjours dans l'un ou l'autre château du père Darminier, ou à des parties de chasse à *Dolly's Manor*, la grande propriété écossaise de Mr. Dolly...

Je récris... Je désire avoir des témoignages impressionnants... La plupart des témoins se récusent : j'ai affaire à un monde pour qui cette comparution en justice est une catastrophe.

Pendant les dix années d'amour de son mariage, le père Darminier a été d'une conduite exemplaire. Ensuite, peut-

être parce que la mort de la femme qu'il a tant aimée a eu lieu à la campagne, il a renoncé à sa vie de *gentleman-rider* et de *gentleman-farmer*, il a vendu ses écuries de course. C'est un Parisien, presque un boulevardier. Il fréquente les théâtres et on lui attribue des passions qui, d'ailleurs, finissent toutes très mal, je veux dire d'une manière scandaleuse...

Renée Batam, du Vaudeville, passe pour lui avoir tiré un coup de revolver. Marie Leter, danseuse excentrique, l'a poursuivi pendant des années de ses prétentions outrageantes...

Voilà le grand atout dans mon jeu. L'aventure, la tragédie ne sont pas exemptes de cette vie d'homme riche et léger...

« Le fils assure, messieurs du jury, que son père s'est tué par accident; mais cet accident ne fut-il pas aidé par des circonstances? M. Darminier est à l'âge dangereux pour les hommes à passion, l'âge où la passion va manquer, où je ne sais quelle neurasthénie organique gagne l'âme avec la décadence des cellules... »

Ces phrases me trottent par la tête...

Reste le fils.

Celui-là, dès son jeune âge, semble appartenir corps et âme à son père...

A peine sa mère morte, et bien qu'il n'ait que dix ans, il devient le compagnon de l'infortuné mari, il ne le quitte plus.

Son éducation se fait à la maison, par des professeurs, par le père lui-même.

L'inculpé m'a avoué qu'il n'avait passé bachot et licence que pour donner au monde la preuve que son éducation n'était pas négligée.

Je sais que Bausoi d'Attiche, — c'est classique, — suspectera cette affection. Il dira, — c'est un des motifs qui me font désirer le témoignage de la sœur, — il dira que le fils est d'un caractère très sérieux, très concentré, et que son attachement pour son père est le résultat d'un calcul; il veut éviter que le père se remarie.

Malheureusement, cette hypothèse trouve une sorte de confirmation dans deux lettres où Charles Darminier écrit à son père au sujet d'une certaine madame Céleste d'Arrimon... Le père s'était-il engagé envers cette femme? Je ne trouve pas trace d'un pareil engagement, mais les lettres

de Charles s'opposent avec une sorte de violence à tout projet d'union... Il évoque le souvenir de sa mère.

Mauvaise note!

Car, une deuxième fois, il rompt ce qu'on peut appeler les fiançailles de son père avec Jeanne Ribouqueyre, la fille de l'homme d'État, qui est d'ailleurs connue pour être une intrigante de haut vol.

Mauvaise note, quand même; car on a retrouvé une lettre de cette Jeanne Ribouqueyre à M. Darminier où elle lui reproche sa lâcheté et prétend lui ouvrir les yeux sur les mobiles de Charles : les millions pourraient aller à de nouveaux enfants.

Ici, Darminier a beau écrire à son fils qu'il le remercie de l'avoir débarrassé d'une si méchante gale, il a beau plaisanter aimablement sur l'affreuse avarice de Charles, tout cela, lu à l'audience, fera le plus détestable effet...

Et quel parti l'Avocat général ne tirera-t-il pas de son coup d'archet sur une corde si bourgeoise? Pour invraisemblable, la cupidité, ou mieux la colère de voir une étrangère s'emparer d'un domaine qu'on regarde comme sien, ce sentiment que nous retrouvons tout au long de l'histoire, dans les démêlés des rois avec leurs héritiers présomptifs, pourra très plausiblement être invoqué... Les jurés l'excuseront, mais ils ne pardonneront pas le meurtre.

C'est dans des nuances de cette sorte que tient le procès : *Is fecit cui prodest.*

D'ailleurs, l'avarice proprement dite ne comptera pas; il y a cent traits de la générosité de Charles.

La double jalousie de conserver intact chez son père le souvenir de son amour conjugal et de maintenir intact un héritage qu'il regarde déjà comme sien, dont il jouit, dont il dispose, sera retenue.

Pour moi, j'estime qu'il adorait son père et que ce père était adorable et léger.

L'hypothèse de l'accident me paraît absurde, et j'incline vers une hypothèse de suicide.

Seulement, il me manque un chaînon.

Il est, en effet, impossible de s'arrêter à la neurasthénie... Le médecin atteste que le père Darminier n'avait pas cette

tare, qu'il vivait dans la plénitude de ses facultés et de son bonheur.

Un drame dans cette vie si heureuse?

C'est probable, mais lequel? La visite domiciliaire où je dois accompagner Charles Darminier m'éclairera peut-être.

En attendant, je vais voir tous les jours mon client.

Cette prison où il vit, où vit un homme habitué à tout le bien-être, à toutes les libertés, je la regarde, elle m'émeut de sa présence, de ce que j'imagine là d'humiliations, d'élans rentrés, de terribles colères.

Les gens qui ont prêché le renoncement, — je ne leur fais pas un procès, — n'y voient qu'une sorte de sacrifice une fois accompli; c'est bien plutôt une lente asphyxie, une tuerie journalière de ce qui lève et fleurit dans une âme humaine. Nous avons si justement appelé culture la coordination de nos facultés; si cette culture, souvent, nous révolte par la répression de tant d'instants délicats de notre sauvage nature, elle nous rend le service de ne laisser venir dans les parterres et les corbeilles, sur les pelouses et dans les bois, que ce qui doit constituer le domaine de notre être.

Vous pouvez bien vous figurer un pareil domaine quand un ressaut de la grande bête sociale prend un homme cultivé, le prive de son espoir, laisse envahir ce jardin, si bien tracé, par la mauvaise herbe... Combat de chaque minute, facile quand la vie de société vous aide, effroyable quand il faut agir par un pur acte de volonté... Plus on est un esprit, un cœur délicat, plus, à chaque instant, l' « à quoi bon », le choc ténébreux qui brise les âmes...

Lentement aussi, sa santé physique s'est altérée, son teint a perdu l'éclat des bonnes circulations, alors qu'après de solides repas il pouvait faire de grandes promenades ou une partie de tennis. Il n'engraisse pas, mais ses traits s'empâtent, une subtile immobilité gèle les nerfs si fins, les prend dans une gangue... Et une pâleur d'étiolement fait mieux ressortir le noir de ses sourcils...

Depuis que je viens le voir, il se trouve mieux, la vivacité de son regard posé sur le mien me le dit avec éloquence... Vous ne mettrez jamais ensemble un homme et une femme sans que le lien si subtil naisse entre eux. Appelez-le amitié,

appelez-le amour, nous sommes l'un à côté de l'autre, et Dieu l'a voulu. Si je n'avais été qu'une pauvre fille ignorante, ma pitié n'aurait sans doute pas trouvé de meilleure expression que le don de mon être; toute ma culture organise le sentiment, le force à s'embroussailler aux haies de ma défense, et le subit quand même. Je suppose que si j'avais été l'amante ou l'épouse d'un autre cela ne serait pas arrivé; mais vierge, prise dans le vertige éternel, avec un doux cœur palpitant et la pudeur qui d'un sang trop généreux soudain envahit mes joues et mon front, comment résisterais-je à mon plaisir, — ou plutôt à la gêne délicieuse qui me prend auprès de lui?

De temps à autre, je rencontre Bausoi.

— Eh! bien, — se décide-t-il?

— Patience, monsieur le juge...

— Oh! j'ai le temps, — dit-il avec un gros rire...

Moi aussi j'ai le temps. Darminier est un être délicieux. Dans nos longues causeries, il me raconte ce qu'il peut de sa vie, et il me semble qu'avec lui j'entre dans un monde nouveau et magnifique. Passionné d'art, il connaît, je crois bien, tous les musées de l'Europe. Il me les décrit, ajoutant des détails sur certaines circonstances qui me permettent de voir clair en lui.

Je l'écoute. Nous nous touchons dans cette petite cellule. J'éprouve une joie singulière contre laquelle je lutte. Quelquefois, il me questionne sur moi-même, sur mes parents, mes amis. Je lui réponds longuement. Il paraît s'intéresser aux moindres choses. Il prétend que j'ai le don d'évocation et qu'il reconnaîtrait mon père, ma mère, ma petite camarade Annie...

Il m'a raconté, sans que je le lui demande, ses relations avec son père, homme charmant, très doux, très fin, d'une honnêteté si scrupuleuse et d'une telle générosité que c'est lui, le fils, qui se voyait obligé de gérer leur fortune, cette fortune considérable, plus de cinquante millions, je crois... Il ne voit pas dans la richesse ce qu'y voit le vulgaire. Le train de sa maison lui semble une nécessité morale. Les deux hommes se répandaient en bonnes œuvres; surtout ils aidaient les peintres. Il continue cela du fond de sa prison, et,

deux ou trois fois, je suis allée pour lui chez des jeunes gens qu'il encourage.

Dans tout ce monde d'artistes, l'arrestation de Darminier a causé une stupeur. Ce sont des enfants : ils me demandent si Darminier est coupable, si je le sauverai. Je réponds qu'il est innocent et j'essaie de pénétrer le mystérieux drame en les interrogeant sur la vie du Mécène. Mais ils le connaissent très peu. Quelques-uns ont déjeuné ou dîné chez lui; ils en ont gardé une bonne impression. Le fils et le père paraissaient s'entendre à merveille. L'un d'eux pourtant m'a dit avec cette liberté de langage naturelle aux artistes :

— Il y a une histoire de femme là-dessous!

Je l'ai quitté presque fâchée. Puis je me suis reprise.

— Pourquoi pas?

Cela m'a paru insupportable et j'ai compris que je m'intéressais à mon prisonnier d'une façon dangereuse pour ma tranquillité.

Une crise. Plusieurs jours durant, je ne suis pas retournée à la prison.

Que dois-je faire?

Faut-il renoncer à cette cause célèbre, abandonner un malheureux dont je suis la seule consolation?

Mes tergiversations n'ont pas duré parce qu'il m'a fait écrire. J'y suis allée ce matin, après une nuit détestable qui avait mis un cerne autour de mes yeux... Hélas, il n'avait pas ouvert la bouche, j'avais compris qu'il se trouvait dans le même état que moi.

Nous nous aimons et nous n'osons pas nous le dire!

Il fallait s'y attendre... Mes vingt-quatre ans pouvaient-ils résister à un pareil attrait?

Et lui?

Lui, mon Dieu, est-ce qu'un homme est jamais à l'épreuve d'une occasion? Il m'aime parce qu'il est jeune, seul, menacé...

Reste à savoir ce que nous ferons de cette aventure... Il peut bien m'aimer, lui, il ne lui en coûtera pas davantage que des soupirs... Certes, s'il était condamné, cet amour deviendrait un viatique ou une raison de désespoir. Mais, acquitté, libre, m'aimerait-il encore? A-t-il jamais vu dans tout cela

autre chose que cette œuvre infernale des hommes : faire une conquête?

Suis-je donc destinée à servir de pâture à cette passion douteuse?

Douteuse? Plus que douteuse. En sortant de chez Darminier où nous avons échangé peu de paroles, où nous n'avons échangé que notre trouble, je tombe sur une jolie femme. Elle est avec un monsieur. Son mari, sans doute. J'ai à peine le temps de l'apercevoir; d'ailleurs, elle porte une voilette. C'est une brune étincelante, habillée avec tout ce que la mode a de plus beau et de plus coûteux... Nous échangeons un regard. Elle sourit à ma pauvre robe!

Allons, je ne suis plus l'unique hirondelle de ce prisonnier.

Quelle nuit détestable j'ai passée là-dessus!

Et pourquoi me suis-je moquée de Prosper?

J.-H. ROSNY jeune.

(*A suivre.*)

LE RÈGLEMENT

DE

LA GUERRE CIVILE UNIVERSELLE

Le texte que l'on va lire est un projet de règlement de la guerre civile rédigé au pays des Soviets.

Il est toujours utile de connaître les dangers auxquels on est exposé : c'est la première condition pour pouvoir s'en garantir. Il est donc bon de faire savoir sous quelle forme et par quels moyens le gouvernement bolchévique auquel on ne peut refuser une large compétence en la matière, songe à organiser dans les autres pays la révolution qui a doté la Russie de ses institutions actuelles.

Ce n'est pas d'hier que le socialisme envisage la révolution par la force, c'est-à-dire par la guerre civile, et la manière de s'y préparer. Son prophète Karl Marx disait déjà, il y a cinquante ans : « L'insurrection, comme la guerre, est un art analogue aux autres arts. Elle est soumise à des règles précises dont l'oubli conduit à la ruine le parti coupable de leur inobservation... Premièrement, il ne faut jamais jouer à l'insurrection si on n'a pas la résolution de la mener jusqu'au bout... Secondement, une fois l'insurrection commencée, il faut agir avec le maximum de décision et passer à l'offensive. La défensive est la mort de toute insurrection armée... »

L'affaire est donc sérieuse, et le prophète contemporain de la même doctrine, Lénine, n'en envisageait pas une solu-

tion moins vigoureuse. Dans une brochure éditée dans la première moitié d'octobre 1917, avant la révolution bolchévique par conséquent, il invitait ses partisans à se préparer « à une lutte armée, sanglante, désespérée ». Dès 1906 du reste, il invitait à sortir du parti quiconque était contre l'insurrection, et traitait les défaillants de traîtres et de lâches. « Il prévoyait dès lors l'approche du jour où la classe ouvrière reconnaîtrait ses amis et ses ennemis d'après leur opinion sur la révolte armée[1]. »

***

Un autre prophète du bolchévisme, Trotzki, un peu éclipsé aujourd'hui, naguère encore commissaire de la guerre, a toujours prêché que l'une des tâches de l'armée rouge était de se préparer à la guerre civile. Il l'a fait encore l'an dernier publiquement dans un discours prononcé au printemps de 1924 à l'occasion de la sortie des élèves de l'Académie militaire, discours reproduit ou au moins analysé par la presse bolchévique[2] tout entière.

L'enseignement de l'Académie militaire, disait Trotzki, doit donner les moyens de combiner la guerre et la révolution, parce que, comme c'est arrivé dans la guerre mondiale, *la guerre étrangère est un bon moyen*, dans les conditions sociales de notre époque, *de déclancher la guerre civile*. Mais, pour réussir cette opération, il faut connaître à la fois :

Les lois de la guerre moderne;

Les lois de la lutte des classes.

Il faut donc combiner ces lois et établir un *Règlement de la guerre civile*, tout comme on a des règlements de manœuvre des différentes armes ou sur le service en campagne et l'emploi des grandes unités. Ce règlement devra présenter des principes généraux simples et clairs, et des règles d'application assez souples pour s'adapter à des milieux sociaux différents. « En Asie, dit Trotzki à ce sujet, il faudra s'appuyer sur le

1. *Voïennaïa Mysl i Revolioutsia*, n° de mars 1924. Article de D. Pétrovski, intitulé : *L'enseignement de Lénine sur la dictature du prolétariat et l'armée rouge.*

2. Nous analysons ici ce discours d'après le compte rendu paru dans *Krasnaïa Sviezda* du 9 mai 1924.

principe des nationalités luttant contre la domination étrangère. En Europe ou en Amérique au contraire, il faut prévoir la lutte du prolétariat contre la bourgeoisie. » Il se trouve là en parfait accord avec Lénine qui déclarait dès octobre 1915 : « Nous proposerons la paix à tous les belligérants sur la base de la libération des colonies et de toutes les nations assujetties et ne jouissant pas de l'égalité des droits. Ni l'Allemagne, ni la France, ni l'Angleterre, tant qu'elles auront leurs gouvernements actuels, n'accepteront cette condition. Alors... nous nous efforcerons systématiquement de provoquer la révolte de toutes les races opprimées par la Russie, de toutes les colonies, et de toutes les parties de l'Asie réduites en dépendance (Indes, Chine, Perse, etc.)[1]. »

Signalons d'ailleurs en passant qu'il a été créé dès 1920 à l'Académie militaire, dans le but de faire face aux besoins des théâtres d'opérations asiatiques, une section orientale[2] destinée à préparer le personnel civil comme le personnel militaire appelé à opérer en Asie. Cette section fait étudier par ses élèves à la fois la langue du pays oriental opprimé et celle du pays oppresseur, et la théorie marxiste, de manière à les rendre aptes à utiliser l'état social du pays et à juger s'il vaut mieux se placer sur le terrain de la lutte sociale ou sur celui de la lutte des classes.

Mais revenons au discours de Trotzki et voyons les conseils fort rationnels qu'il donne aux « commandants rouges » sortant de l'Académie militaire pour la rédaction de ce règlement de la guerre civile.

Pendant la *période préparatoire*, toujours ouverte, dit-il, il faut commencer à s'organiser militairement, faute de quoi la révolte sera facilement écrasée. On y arrivera par la constitution des organes suivants :

a) Noyaux communistes dans l'armée;

b) Noyaux communistes dans les administrations et parmi le personnel des voies ferrées;

1. Livre de Zinoviev et de Lénine, intitulé *Protiv tetchenia* (contre le courant).
2. Au printemps de 1924, il est sorti de cette section 22 élèves, dont 2 femmes.

c) Dès que les circonstances le permettront, détachements de combat ouvriers.

On pourra alors envisager la lutte avec quelques chances de succès *quand une guerre étrangère aura fatigué le pays*, amené des privations, suscité des mécontentements, ébranlé le pouvoir du gouvernement établi. On n'a pas procédé autrement en Russie successivement contre le gouvernement tsariste et contre celui de Kérenski, et en Allemagne en 1918 quand la maladresse du gouvernement impérial eut permis aux représentants du gouvernement bolchévique, après la paix de Brest-Litovsk, de pénétrer en Allemagne couverts par l'immunité diplomatique, d'y subventionner et d'y coordonner la propagande [1].

Une fois entamée *la période de guerre civile effective*, on se propose la conquête du pouvoir. *La guerre étrangère, surtout quand l'ennemi est victorieux et a envahi le territoire national, est une occasion tout particulièrement propice.*

La répartition des classes sociales dans les différentes parties du pays doit être prise en considération sérieuse dans l'établissement du plan de campagne.

Une fois la guerre civile commencée, il faut la poursuivre à fond, sans arrêt et sans merci.

Enfin la *période d'exploitation* doit assurer la conservation et la consolidation des pouvoirs.

Le principe est de créer dans toute zone conquise une organisation militaire centralisée, et une administration poli-

1. Rapprocher des déclarations de Trotzki les regrets émis à ce sujet par le général Ludendorff dans son livre *Meine Kriegserinnerungen.*

Ludendorff dit (page 407 de l'édition allemande) : « En Russie, à partir d'octobre 1917, le bolchévisme prit de plus en plus le dessus. La décomposition de l'armée russe et du peuple russe était pour l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie un danger extrême : cela ne faisait pour moi aucun doute. *Par l'envoi de Lénine en Russie, notre gouvernement avait assumé une responsabilité spéciale.* Militairement, ce voyage était justifié; il fallait que la Russie tombât. Mais notre gouvernement aurait dû veiller à ce que nous ne tombions pas aussi. »

Du reste, dès mars 1918, Trotzki faisait dire par M. Sadoul au général Niessel, chef de notre mission militaire en Russie : « Nous sommes forcés de faire la paix avec l'Allemagne. Mais c'est maintenant que nous commençons la guerre contre elle : nous y introduisons la Révolution. »

tique qui mette la main sur les divers organes gouvernementaux, les tribunaux, etc.

Les zones ainsi conquises sont isolées par des détachements de barrage du reste du pays. D'autres détachements, rayonnant autour des zones conquises, détruisent systématiquement toutes les forces vives de l'ennemi.

***

Quand Trotzki faisait cet exposé de principes qu'on ne peut s'empêcher de trouver fort clair, l'étude était déjà entamée. Dès l'automne de 1923, le Comité de direction de l'Académie militaire s'était préoccupé de la question, mais la rédaction du règlement demandé s'est trouvée retardée par diverses mutations dans le personnel enseignant. La question n'était pourtant pas perdue de vue, et quelques semaines seulement après la conférence de Trotzki paraissait un article signé des initiales G. J. M. et P. et intitulé : *De la préparation militaire et technique de la Révolution dans les pays à industrie développée* [1].

Nous verrons tout à l'heure dans quelle mesure les judicieux conseils de Trotzki ont été mis en œuvre pour la rédaction de ce document qui, s'il n'est pas le *règlement officiel de la guerre civile*, a du moins l'intention d'en tenir lieu.

Il mérite d'être lu et étudié, car il codifie les principes d'après lesquels ont été montées la révolution bolchévique de novembre 1917, et après elle la révolution allemande de novembre 1918 et toutes les tentatives qui se sont produites depuis en Allemagne, en Hongrie, en Bulgarie sans être toutefois couronnées de succès. Ces principes en effet, n'en doutons pas, le gouvernement bolchévique cherche à les mettre en œuvre dans tous les pays, et dans le nôtre en particulier.

Comment, par quelles études, a-t-on dégagé ces principes?

C'est bien simple. Les théoriciens bolchéviques et leurs collaborateurs militaires ont appliqué la méthode en usage

1. Ce document a paru dans le numéro 6 de 1924 de la Revue *Voïennaïa Mysl i Révolioutsia*. Une note de la rédaction spécifie que les auteurs le présentent comme une partie du *Règlement de la guerre civile* dans le but d'instituer une discussion sur la rédaction de ce règlement.

à notre École supérieure de guerre, la même que celle que suivait l'Académie de guerre de Berlin avant 1914 et que suivent encore aujourd'hui les cours militaires supérieurs des Wehrkreiskommando qui lui servent de succédanés, méthode en usage dans toutes les Écoles d'état-major du monde civilisé : la méthode de l'étude historique de cas concrets vécus, étude complétée par des travaux sur la carte et destinée à dégager des faits d'une part les règles essentielles, les principes directeurs, et d'autre part les procédés appropriés à la technique moderne. Cela se complète par quelques indications didactiques sur les modes d'application et les cas particuliers.

L'exemple de ce genre d'études dans les milieux socialistes n'est pas nouveau. Après la guerre de 1870, faite par lui dans les rangs allemands, Engels communiquait aux camarades de la IIe Internationale les enseignements qu'il en avait tirés, et Marx tenait grand compte des indications d'Engels dans la partie de ses études théoriques relatives à l'insurrection armée. Trotzki a tout spécialement étudié la Commune de 1871 et publié sur elle un livre. Lénine, dans divers ouvrages, s'est inspiré lui aussi des données historiques pour étudier l'insurrection armée et la guerre de partisans. Ces études se continuent. Nous ne pouvons mentionner tous les travaux de ce genre publiés dans ces derniers temps par les revues militaires du gouvernement de la Fédération des républiques soviétiques. Nous en citerons seulement quelques-uns à titre d'exemples et nous analyserons même en partie certains d'entre eux que nous jugeons plus typiques. Mais nous tenons à signaler, que presque aucun numéro de ces revues ne paraît sans contenir un ou plusieurs articles de ce genre. Et il convient d'admettre qu'en dehors de ces documents de discussion, des études certainement plus importantes ont été faites qui n'ont pas encore abouti à un texte officiel ou qu'il a été jugé plus prudent de ne pas rendre publiques.

C'est ainsi que dans les numéros de 1924 de la revue *Voïennaïa Mysl i Revolioutsia* qui nous sont parvenus, nous trouvons sur la guerre civile les articles suivants :

No 1. — Trotzki : *La constitution de l'armée rouge.*

N° 2. — Petrovski : *L'enseignement de Lénine sur la dictature du prolétariat et l'armée rouge.*

Mouklévitch : *Le travail politique dans les circonstances de guerre.*

N° 6. — Vilenski : *La guerre civile en Chine.*

Le *Projet de règlement de la guerre civile* que nous étudierons tout à l'heure.

N° 7. — Kakourine : *Conception et préparation des opérations révolutionnaires d'après l'expérience de la Révolution*[1] *de novembre* 1917, *et la Révolution bulgare de* 1923.

Donnaïev : *L'insurrection de Hambourg.*

Drobov : *A propos du Règlement de la guerre civile*[2].

En même temps, une autre revue *Armia i Revolioutsia* publiait un article sur « la Guerre des rues », et deux articles de Bronstein et d'Alexandrov sur « le travail politique dans les exercices de jeu de la guerre ».

L'article de Trotzki sur la constitution de l'armée rouge contient entre autres la considération que voici : « Nous sommes entrés dans une époque où la limite entre la guerre extérieure et la guerre intérieure, civile et internationale, s'est effacée. Les liens internationaux sont devenus trop intimes, les nations sont trop liées les unes aux autres par leur destin. Dans tous les pays comme dans le nôtre, la bourgeoisie se sent fortement liée à la bourgeoisie anglaise, à la puissance royale anglaise; par contre vous ne trouverez pas un ouvrier anglais qui soit contre nous, ils sont tous pour nous, ce qui enlève à la bourgeoisie anglaise la possibilité de nous faire la guerre. Ainsi *une guerre intérieure n'est qu'une partie, un épisode de la guerre extérieure, de la guerre internationale.* » Nous nous plaisons à signaler à nos amis anglais la sympathie spéciale dont les honore Trotzki.

Dans son article sur l'enseignement de Lénine, Petrovski nous montre la pensée de Lénine sur les raisons d'être d'une armée rouge. Il cite en particulier un passage de la lettre de

1. La Révolution bolchévique.
2. Appréciation contenant de nombreuses critiques de détail sur le document dont nous donnons plus loin le texte.

Lénine du 24 août 1919 aux ouvriers et paysans à propos d'une victoire sur Koltchak : « Pour défendre le pouvoir des ouvriers et des paysans contre les brigands, les canailles, les capitalistes, il nous faut une armée rouge puissante. » Cette armée est avant tout, pour lui, l'armée de la guerre civile.

L'étude de Mouklévitch sur « le travail politique dans les circonstances de guerre » expose la manière de l'exécuter dans ses propres troupes et chez l'ennemi. Nous n'y insistons pas parce que nous examinerons plus loin le même sujet à propos des articles analogues parus dans *Armia i Revolioutsia.*

Les articles de Vilenski sur la guerre civile en Chine, de Kakourine sur la Révolution de novembre 1917 et la Révolution bulgare de 1923, de Dounaïev sur l'insurrection de Hambourg, rentrent dans la catégorie des études historiques de cas concrets. Elles n'ont pas une valeur bien grande, mais montrent que ces études sont conduites d'après des bases rationnelles.

La critique du Règlement de la guerre civile dont nous donnons plus loin le texte, contient la remarque suivante qui montre bien le caractère de ce règlement : « Le règlement n'envisage pas un état quelconque ni des pays d'un type unique; *il vise le monde entier* avec sa structure si variée au point de vue social et politique... » Il est bon que cette déclaration ait paru dans une revue militaire éditée en Russie bolchévique.

L'article « sur la guerre de rues » déplore que, dans les manœuvres d'automne et les manœuvres de garnison, on n'accorde pas plus de place à la guerre de rues. « Il est superflu, y est-il dit, de démontrer la nécessité de posséder la maîtrise dans ce genre de combat. *Dans les guerres de l'avenir, qui seront en somme des guerre civiles,* le combat de rues aura une grande importance. » Et l'auteur, ajoute : « Sans parler du profit que tireront incontestablement de ces exercices les troupes de toutes armes, ils permettront de vérifier le travail des états-majors pour la défense des villes ou des quartiers qui, n'étant pas ouvriers, ont besoin de ces vérifications. »

L'article de Bronstein sur « le travail politique dans les exercices de jeu de la guerre » nous permet de constater que l'on étudie dans l'armée rouge les opérations de guerre en y tenant compte des besoins spéciaux de la guerre civile. L'auteur y analyse la marche du travail dans les séances de Jeu de la guerre de la garnison de Kharkov et la part qu'y ont joué les considérations politiques.

Environ 85 p. 100 des exécutants appartenaient au personnel de commandement ou administratif, 15 p. 100 au personnel politique. Les arbitres militaires et politiques avaient été fournis par les écoles militaires; il y avait des arbitres politiques jusque dans les régiments. La direction de la manœuvre était assurée par l'état-major et la section politique d'une division.

On traita d'abord, dans l'exposé et la critique des opérations, les opérations militaires puis les opérations politiques, et Bronstein constate avec mélancolie que, malgré l'expérience pratique acquise pendant les guerres civiles, les exécutants ont pour la plupart montré peu d'aptitude à utiliser les renseignements politiques, et que par contre les arbitres politiques, bien préparés au point de vue politique, ont pour la plupart montré peu d'expérience du jeu de la guerre et ne savaient pas y intervenir. Les agents politiques n'ont pas assez tenu compte du facteur militaire, et le personnel de commandement s'est désintéressé des facteurs politiques. Et Bronstein relève maintes fautes de détail qu'il déplore. Les commissaires ont pris peu de part à l'établissement des plans d'opérations. Le parti rouge a organisé des comités révolutionnaires seulement dans la zone occupée par les troupes, a négligé d'utiliser les ferments de discorde sociale, religieuse ou de race existant dans le reste du pays, et n'a pas su se servir de son imprimerie pour la propagande. Le parti bleu n'a pas su organiser la mobilisation des ouvriers et paysans pour la défense de la révolution, ni faire de propagande chez l'ennemi; ni mettre hors d'état de nuire les gens mal intentionnés, ni s'appuyer sur le sentiment de classe. On n'a pas su parer à une propagande antisémite en incorporant des éléments israélites bien choisis et susceptibles de prendre de l'influence, etc., etc. Cela nous prouve que, malgré l'incessant travail politique fait

dans l'armée rouge depuis des années par les commissaires, les directeurs politiques et les noyaux, le dressage politique y laisse encore à désirer.

A ce propos, dans l'autre article sur le même sujet, celui d'Alexandrov, il est spécifié que jamais on ne doit supposer qu'un des partis n'est pas bolchévique. « Il faut absolument, dit-il, s'abstenir de prendre des solutions convenant aux blancs, de rédiger des proclamations contre-révolutionnaires, etc., car il n'en peut résulter que du mal. Nous devons faire l'éducation de travailleurs politiques aptes à travailler dans une armée rouge, et ne pas les exposer à s'exprimer en galimatias contre-révolutionnaire. »

***

Nous arrivons maintenant au projet de *Règlement de la guerre civile.* Avant d'en donner le texte, qui contient des indications établies d'une manière très méthodique, signalons qu'il est médiocrement rédigé. Il fleure une odeur de bureaucratie militaire qui sent étonnamment le style de l'ancien régime; il est donc probable qu'une partie de ses rédacteurs sont des officiers de l'ancienne armée. Mais leurs collaborateurs politiques leur ont passé la bonne doctrine, et le texte qu'ils ont élaboré contient, à côté de certains détails un peu puérils, des précisions sur lesquelles feront bien de réfléchir tous ceux qui ne veulent pas ignorer le danger de la propagande communiste et les buts qu'elle poursuit.

Voici ce document. Il est un peu long, mais il vaut la peine qu'on le lise et qu'on réfléchisse à l'état d'âme de ceux par qui et pour qui il a été rédigé.

DE LA PRÉPARATION MILITAIRE ET TECHNIQUE DE LA RÉVOLUTION DANS LES PAYS A INDUSTRIE DÉVELOPPÉE

I. — PRINCIPES GÉNÉRAUX

La préparation de la révolution peut être partagée en deux périodes différant l'une de l'autre par le caractère du travail à exécuter. Ce sont : *a*) la période politique; *b*) la période de préparation organisatrice et technique.

Le trait caractéristique de la première est que l'attention du parti communiste se concentre principalement sur le travail général et politique du parti. Dans cette période s'effectuent la manipulation politique de larges couches de la population, l'enrôlement de nouveaux membres du parti, la conquête des sympathies politiques du prolétariat et du semi-prolétariat.

La seconde période, celle de la préparation organisatrice et technique, se produit quand le parti communiste a déjà conquis d'importantes sympathies parmi de larges couches de la population travailleuse, qu'il est déjà près d'y conquérir la majorité de la classe ouvrière. Dès lors se présente la tâche pratique d'organiser et de préparer techniquement ses forces pour la lutte directe en vue de la conquête du pouvoir.

Les caractéristiques générales de la situation du pays au début de la préparation technique de la révolution sont : une crise économique profonde ou une tendance nette vers celle-ci, l'approche du moment où le parti communiste aura conquis la majorité de la classe ouvrière, un état d'esprit combatif et actif des masses ouvrières et paysannes, le trouble et l'indécision des dirigeants et de l'appareil gouvernemental de coercition.

Les tâches générales dans cette période sont : l'organisation, l'armement et la préparation des forces de la révolution. En même temps il faut rendre plus aiguë la démoralisation, renforcer l'opposition, neutraliser les forces du parti adverse, désorganiser l'appareil de coercition. Dans cette période s'organisent les noyaux fondamentaux des organes les plus importants destinés à l'administration du pays après la conquête du pouvoir.

Ainsi, par exemple, le commencement de la préparation technique de notre Révolution d'octobre[1] peut être reporté à la tentative de Kornilov; en Allemagne, en 1923, à la grève sous le ministère Cuno (commencement tardif pour les conditions de ce moment). Le travail militaire technique offre un caractère différent dans ces deux périodes.

Le travail militaire du parti communiste dans la période de préparation politique de la révolution consiste principalement en mesures de propagande, d'agitation et d'organisation ayant pour but de préparer d'une part la dislocation et la désorganisation des forces de l'adversaire, d'autre part l'organisation des cadres de nos forces afin que dans la période de préparation technique de la révolution il soit possible dans un temps minimum de déployer le maximum de nos forces armées et de désorganiser les forces et la résistance de l'adversaire. La part capitale de toute l'énergie dans cette période est consacrée au travail de décomposition de l'adversaire.

Le trait caractéristique de tout le travail du parti dans la période de préparation technique est le développement d'une agitation considérable ayant comme mot d'ordre l'organisation de la conquête

1. Vieux style. Elle s'est produite le 5 novembre 1917.

du pouvoir. Le parti sort progressivement de l'ombre dans la rue, sans compter avec les pertes partielles, tout en gardant strictement en état de conspiration secrète ses organes dirigeants.

Tout le travail politique et d'organisation est dirigé en vue de la révolte armée imminente tout en tenant compte des conditions de la lutte ultérieure pour la conservation du pouvoir une fois conquis.

Dans cette période tout le travail est la conséquence et le prolongement du travail de la période précédente. Il consiste en mesures prises en vue des buts suivants :

a) Assurer à la révolte imminente la force armée vivante nécessaire, convenablement organisée, préparée et cohérente;

b) Doter la révolte de tous les moyens matériels de lutte;

c) Agir vigoureusement sur l'adversaire pour l'affaiblir au maximum.

II. — ORGANISATION DE L'APPAREIL DE COMBAT

A. — *Dans la période de préparation politique de la Révolution.*

Triumvirat militaire central.

1. — Le parti constitue pour la direction et l'exécution de toutes les tâches militaires un organe militaire spécial auquel il confie la responsabilité du côté organisateur et technique du travail militaire du parti.

2. — Le schéma de l'organisation de l'organe militaire est le suivant : trois camarades du parti (triumvirat militaire central), bons conspirateurs, jouissant d'autorité dans le parti et ayant autant que possible fait un stage militaire, sont délégués par le Comité central. On leur confie la responsabilité de l'organisation technique du travail militaire du parti.

3. — Un des trois camarades délégués doit être obligatoirement membre du Comité central du parti; et il assume les fonctions de secrétaire de l'organisation militaire.

4. — Les deux autres membres du Triumvirat militaire central sont désignés par le Comité central parmi les camarades du parti connus de la masse du parti et répondant aux conditions visées à l'article 2.

5. — Les membres du Triumvirat militaire central répartissent entre eux tout le travail militaire de la manière suivante. L'un d'eux dirige le travail de décomposition et en est responsable. Un second dirige le travail d'organisation de nos forces et en est responsable. Le troisième (membre du Comité central) préside; et il coordonne tout le travail du Triumvirat militaire central, assume la direction politique de tout le travail militaire et est responsable devant le Comité centra du parti aussi bien du travail de décomposition que du travail d'organisation des forces armées du prolétariat.

6. — On constitue près du Triumvirat militaire central, pour la conduite technique du travail, un organe technique spécial dont les employés sont des camarades sûrs et spécialement qualifiés pour cette tâche. Ils sont désignés par le Comité central.

7. — Des triumvirats militaires locaux sont surbordonnés au Triumvirat central.

Triumvirats militaires de région, de département, de district et de ville.

8. — Des Triumvirats militaires sont créés selon les mêmes principes près des comités locaux du parti pour la direction immédiate du travail local.

9. — Le schéma de l'organisation des triumvirats locaux est analogue à celui du Triumvirat central.

10. — Le secrétaire du Triumvirat militaire local est responsable du travail de celui-ci et en rend compte tant au Comité local du parti qu'au Triumvirat militaire central. Il reçoit les indications d'un caractère général du Triumvirat militaire central, et celles d'un caractère local du Comité local du parti par lequel a été créé le Triumvirat militaire en question.

11. — Le Comité local du parti met à la disposition du Triumvirat militaire les collaborateurs nécessaires à l'exécution immédiate du travail.

12. — Une partie de ceux-ci reçoivent les missions de désorganisation et sont subordonnés au membre du triumvirat chargé de ce travail. Ils ne connaissent personnellement que lui et ne sont pas initiés à tout le schéma de l'organisation militaire.

D'autres reçoivent mission de travailler à l'organisation de nos forces; ils connaissent le camarade membre du triumvirat responsable de l'organisation de nos forces et lui sont subordonnés.

13. — En principe on évite les conférences tant des agents chargés du travail de dissociation que de ceux chargés du travail d'organisation, parce que cela nuit au secret de la conspiration. Mais dans des cas de nécessité on peut les réunir pour une instruction d'ensemble, à condition que le lieu où chacun d'eux a son travail (corps de troupe, établissement, etc.) reste strictement ignoré de tous les autres assistants.

B. — *Dans la période de préparation technique de la Révolution.*

1. — Le parti se mobilise pour l'insurrection. Dans ce but il introduit dans son organisation militaire le plus grand nombre possible de travailleurs prêts à la lutte active pour le pouvoir. Il transforme ses organes en vue des besoins d'une insurrection imminente et prend des mesures préparatoires à la création d'organes pour la continuation de la lutte et pour l'administration du pays après la conquête du pouvoir.

2. — La direction du travail de parti et politique, et même du travail purement militaire, doit être concentrée dans les mains d'un seul organe peu nombreux, jouissant de pleins pouvoirs et de la confiance du parti. Cet organe (Comité révolutionnaire militaire) doit se rami-

fier selon l'organisation territoriale du parti, et disposer d'un appareil de travail (état-major) pour le travail purement militaire de préparation de l'insurrection, tant au centre que dans les diverses localités.

3. — En vue de faciliter la direction de la préparation et de l'exécution de l'insurrection armée et la coordination des efforts, il est créé des centres militaires provinciaux du parti qui coordonnent le travail de plusieurs centres départementaux (s'il y a beaucoup de ceux-ci) précédemment subordonnés directement au Comité central.

Dans la création de ces groupements provinciaux il faut principalement se régler sur des considérations militaires stratégiques, tout en tenant compte des facteurs politiques et économiques.

4. — Les droits et devoirs et la compétence de chaque organe local (Comité révolutionnaire militaire) doivent, dans cette période, être suffisamment précisés pour assurer :

a) l'unité d'action et l'exécution d'un plan unique d'insurrection générale;

b) une indépendance suffisante, nécessaire à l'exécution avec initiative d'un plan général, même dans le cas très possible d'interruption des transmissions et liaisons dans la première période de l'insurrection (ce qui est important ici, ce n'est pas le côté juridique de l'affaire, mais l'augmentation des pouvoirs locaux pour la mise en œuvre de toute leur initiative).

5. — Les comités militaires révolutionnaires sont ordinairement des organes collectifs comprenant des représentants des principales organisations prenant part à l'insurrection, mais le parti communiste doit y posséder une majorité directrice et active.

Centre militaire.

6. — Pour la direction purement militaire de l'insurrection armée, il est créé près des comités révolutionnaires militaires des organes spéciaux (états-majors) dirigeant techniquement la préparation et l'exécution de l'insurrection.

7. — Près du Comité révolutionnaire militaire central est constitué un « centre militaire » (état-major, soviet révolutionnaire militaire, etc., selon les circonstances locales), qui lui est directement subordonné et qui se compose de plusieurs sections chargées de chacune des branches de la préparation militaire et des travaux accessoires, sous la direction commune d'un des membres du Comité révolutionnaire militaire.

8. — La tête d'un Centre militaire peut se composer, si les circonstances locales s'y prêtent, de plusieurs personnes formant un organe collectif, avec participation de représentants d'organisations militaires politiques non purement prolétariennes, prêtes à se joindre à l'insurrection. Mais, dans tous les cas, ce collège n'est qu'un organe consultatif pour la personne qui le préside (directeur militaire, chef d'état-major, etc.)

9. — Un seul homme assure la direction du Centre militaire. Les dispositions de ce directeur militaire peuvent être modifiées par le

Comité révolutionnaire central. La coordination du travail des sections du Centre militaire est obtenue par des conférences des directeurs des sections intéressées sous la direction du directeur militaire du Comité révolutionnaire militaire responsable.

10. — Le Centre militaire est subordonné au Comité révolutionnaire militaire central par l'intermédiaire du camarade qui en est le chef (directeur militaire). Celui-ci est obligatoirement membre du Comité révolutionnaire militaire. Il est choisi parmi les membres du parti les plus énergiques et les plus populaires chez les travailleurs, ayant reçu une préparation convenable et ayant travaillé antérieurement ces questions.

11. — D'ordinaire le Centre militaire se compose des sections : *a*) des opérations ; *b*) du service des renseignements ; *c*) de l'armement ; *d*) des liaisons ; *e*) des communications ; *f*) de la décomposition ; *g*) du ravitaillement ; *h*) de santé.

En cas de nécessité plusieurs sections peuvent être groupées sous la direction d'un camarade. Cette mesure sera particulièrement opportune dans les petits états.

Les chefs des sections sont désignés par le directeur militaire et confirmés par le Comité révolutionnaire militaire.

12. — Les chefs des sections sont complètement responsables du travail de leur section ; ils sont subordonnés à tous égards au directeur militaire. Ils doivent posséder suffisamment d'indépendance dans le choix des moyens, et d'initiative pour utiliser au maximum les possibilités.

13. — Le développement des sections du Centre militaire se produit strictement en rapport avec l'approche du moment de l'insurrection. Les chefs de sections responsables et leurs collaborateurs immédiats sont désignés en temps opportun, de manière à pouvoir se mettre au courant du travail. Les collaborateurs techniques sont habituellement désignés, mais ne se mettent à la besogne qu'au moment nécessaire. Le développement de ces organes doit être prévu et préparé de manière qu'au moment de l'insurrection l'organe puisse rapidement assumer tout le poids du travail de direction de cette insurrection, mais sans se développer avant que le besoin en soit réel.

14. — La construction ci-dessus peut être modifiée selon les circonstances locales, mais les principes (chef unique, organes consultatifs peu nombreux, préparation du développement des organes) doivent être strictement observés.

15. — Dans le choix des candidats aux emplois des sections du Centre militaire, il faut tenir compte de leur préparation au travail d'après la nature de leurs occupations, l'instruction reçue antérieurement, leurs notes dans le parti, et éviter de se décider d'après une seule qualité. Cette observation s'applique en particulier à la personnalité du directeur militaire qui, par le caractère de son travail, sera le puissant commandant en chef de la future armée rouge, et par suite doit être choisi avec un soin tout particulier.

Organes militaires locaux.

16. — Les organes de commandement militaire (états-majors, soviets militaires révolutionnaires, etc.) sont organisés auprès des comités révolutionnaires militaires locaux selon le type du Centre militaire en respectant la répartition du territoire adoptée par le parti.

17. — Les organes militaires locaux sont en fait les exécuteurs des prescriptions du Centre militaire dans les diverses localités. Moins est grande l'importance de l'organe considéré, plus il aura à travailler directement dans les masses. Le degré de ramification des organes militaires locaux dépend des circonstances locales, mais le Centre militaire est tenu de préciser dans tous les cas les droits et les devoirs de chaque échelon subordonné de l'organisation militaire et de délimiter nettement les fonctions de chaque organe subordonné et l'ampleur de ses attributions. On veillera à ce que l'extension du droit d'initiative n'amène pas de la discordance dans le travail, et à ce que sa restriction n'entrave pas l'indépendance des organes locaux en cas de rupture des liaisons. Chaque genre de travail doit être confié à un exécutant spécialement désigné.

III. — Organisation des groupes de combat, milices et détachements.

A. — *Dans la période de préparation politique de la Révolution.*

Préparation des forces militaires du prolétariat.

1. — Une des tâches fondamentales du Triumvirat militaire central et des Triumvirats locaux est la préparation des forces armées du prolétariat de manière à avoir au moment de l'insurrection un cadre de combattants bien instruit et homogène.

2. — Il convient d'utiliser avant tout, lors de la constitution des forces militaires du prolétariat, tous les membres du parti communiste en état de porter les armes, et en second lieu le plus possible de travailleurs conscients sans parti ayant des sympathies pour le parti communiste.

3. — La direction du travail d'organisation de nos forces repose entièrement sur les membres des triumvirats chargés de cette partie du travail militaire.

4. — Le membre du Triumvirat militaire central chargé du travail d'organisation de nos forces donne, avec l'aide de l'organe mis à sa disposition, les instructions, et inspecte le travail fait par les triumvirats locaux.

5. — Les membres des triumvirats locaux chargés du travail d'organisation de nos forces emploient les membres du parti mis à leur disposition, se mettent en liaison avec les noyaux communistes des divers établissements, et désignent dans chacun de ces noyaux un organisateur choisi parmi les hommes ayant fait leur service militaire et membre particulièrement sûr du parti.

6. — La tâche de l'organisateur militaire est en premier lieu de répartir dans le noyau une série de membres du parti particulièrement sûrs et combatifs et de constituer avec eux un ou plusieurs groupes de combat.

7. — L'effectif de chaque groupe, pour permettre une bonne surveillance, ne doit pas dépasser dix hommes.

8. — Un chef choisi parmi les camarades les plus dévoués à la cause de la révolution et ayant reçu la préparation militaire nécessaire est placé à la tête de chaque groupe de combat par l'organisateur militaire du noyau communiste intéressé. Le chef de groupe est responsable de la préparation militaire et politico-militaire de son groupe.

9. — Tout membre d'un groupe de combat doit être instruit (programme minimum) :

a) dans le maniement des armes;

b) dans leur emploi tactique et leur utilisation dans les conditions particulières à une insurrection à main armée;

c) dans le service de reconnaissance et de liaison.

10. — Le Triumvirat de zone ou de région désigne le nombre de groupes de combat spéciaux, mitrailleurs, grenadiers, bombardiers, mineurs, spécialistes des gaz (s'il y a projet d'utiliser ceux-ci), qui doivent être convenablement instruits dans leur spécialité.

11. — Au point de vue politico-militaire les groupes doivent comprendre nettement *la notion d'insurrection armée comme moyen de lutte fondamental et décisif d'établir la dictature du prolétariat, et aussi celle de* LA TRANSFORMATION D'UNE GUERRE FUTURE EN GUERRE CIVILE.

12. — Le principe essentiel de l'instruction des groupes de combat est de *ne leur enseigner que ce qui est nécessaire au combat, et particulièrement au combat de rues.*

13. — Il est recommandé d'utiliser pour l'instruction les règlements de l'armée et de la police en y puisant tout ce qui peut nous être utile et en rejetant tout ce qui est superflu; on utilise aussi les instructions spécialement rédigées par les triumvirats militaires. On portera une attention particulière *aux combats de nuit et aux actions de surprise.*

14. — On ne réunit pas à la fois pour les exercices plus d'un groupe (10 hommes).

15. — On utilisera pour l'instruction tous les possibilités légales : organisations sportives, cercles et sociétés de gymnastique, associations de volontaires, etc.

B. — *Dans la période de préparation technique de la Révolution.*

1. — L'organisation des forces de combat du prolétariat (garde rouge, milices d'insurgés, etc.) poursuit dans cette période deux buts principaux :

a) Absorber et grouper en soi les masses des ouvriers et paysans

révolutionnaires en leur donnant une organisation solide et souple;

b) Préparer tout l'appareil de commandement des forces révolutionnaires de combat non seulement en vue d'un succès du premier moment (conquête du pouvoir), mais de la continuation de la lutte après cette conquête.

2. — L'organisation des forces armées du prolétariat est préparée en temps opportun. En principe elle doit être conçue d'après le modèle des troupes de l'armée du pays considéré (sections, compagnies, bataillons) afin de permettre d'utiliser au mieux les connaissances et l'expérience des anciens soldats.

En outre cette organisation doit posséder les propriétés suivantes :

a) Être aussi simple et souple que possible;

b) Permettre la formation rapide de nouvelles unités à mesure de l'afflux des renforts;

c) Donner la possibilité de grouper les unités combattantes en unités plus importantes (les compagnies en bataillons, en régiments);

d) Conserver une indépendance suffisante pour le combat à toute unité même très petite (section, compagnie);

e) Être unique pour tout le pays, c'est-à-dire applicable aussi bien aux régions industrielles qu'aux régions agricoles, avec cette seule différence que dans les régions agricoles il y aura de petites unités (sections, compagnies) et dans les régions industrielles importantes des unités plus fortes (compagnies, bataillons, régiments).

3. — Les petites unités militaires (sections, compagnies) sont en principe formées, dans les régions industrielles, par usine. Dans les régions agricoles, la règle est le groupement par lieux habités.

4. — Dans cette période, il convient, dans les gros centres industriels possédant un prolétariat nombreux, de réunir les forces prolétariennes combattantes en groupements d'ordre plus élevé (bataillons, régiments) dans le but suivant :

a) Créer des organismes capables d'agir en gros détachements permettant de coordonner au maximum les opérations militaires au moment de l'insurrection et plus tard;

b) Façonner le personnel de l'organisation militaire à l'idée de la nécessité de ne pas se battre seulement dans sa zone, mais dans tout groupement où la situation générale l'exige;

c) Donner la possibilité d'exercer à temps le choix du personnel de commandement correspondant, et de préparer celui-ci à la pratique de l'emploi d'unités combattantes plus importantes.

Toutefois les expressions de bataillon, régiment, division, ne désignent pas en réalité des unités de troupes de campagne avec tout l'armement et les organes auxiliaires correspondants. Il faut les comprendre seulement comme une forme organisée des masses révolutionnaires se préparant à l'insurrection armée et réalisant celle-ci.

5. — Il faut s'efforcer de compléter les unités jusqu'au régiment au moyen de gens d'une même entreprise pour obtenir la cohésion maxima.

6. — Le développement des unités se produit au moyen de cadres préparés en temps opportun dans la période de préparation politique. Ce personnel doit être familiarisé avec les schémas d'organisation et d'augmentation dans le cadre du groupement supérieur. Tous les cadres de compagnie doivent connaître la constitution du bataillon, ceux du bataillon la constitution du régiment, etc.

7. — La simplicité du schéma d'augmentation est une des conditions du succès. On doit rechercher l'homogénéité. Pour faciliter la préparation au combat et la conduite du combat au moyen des forces prolétariennes, il faut s'en tenir au principe fondamental que chaque échelon ne doit pas diriger moins de trois ni plus de six échelons immédiatement subordonnés.

8. — L'augmentation des troupes se produit par voie d'enrôlement des ouvriers et paysans dans les rangs des cadres existants de l'organisation militaire. *Le recrutement est une obligation de tout membre de l'organisation militaire.* L'enregistrement des enrôlés et leur répartition entre les unités combattantes incombe à des personnes désignées du cadre. La direction et la coordination de ce travail appartient à la personne désignée par le directeur militaire local ou de zone.

9. — Les camarades nouvellement enrôlés ne doivent en principe pas connaître avant le commencement des opérations militaires les noms de leurs chefs au-dessus des commandants de compagnie.

10. — Les cadres de l'organisation militaire sont d'ordinaire subordonnés aux organes subalternes de l'organisation militaire locale jusqu'au moment de l'augmentation des unités. A mesure que les unités se groupent en formations combattantes d'ordre plus élevé, les chefs de ces dernières passent sous les ordres des organes militaires locaux dans la zone d'action desquels ils auront à agir conformément au plan d'insurrection. Par exemple le régiment ne peut rester subordonné à un groupement inférieur quand, après la conquête du pouvoir, il aura à agir au delà des limites de ce groupement. Les petites unités ne rentrant pas dans un groupement, et celles nouvellement formées, restent subordonnées aux organes inférieurs de l'organisation militaire.

11. — Quand il s'agit de former de nouveaux groupements combattants au moment de l'action et qu'on n'a pas de cadres existant d'avance, il faut être particulièrement prudent. Les détachements naissant d'une manière indépendante (d'autres partis, partisans, etc.) sont utilisés dans la mesure du possible mais en conservant un contrôle complet de leurs actes. Il faut obligatoirement placer de nos commissaires près de leurs chefs, ne les ravitailler qu'à condition qu'ils se soumettent à notre direction, et ne pas perdre de vue leur réorganisation ultérieure en utilisant tout le personnel et l'armement convenable et en éliminant tout ce qui est superflu ou mauvais.

12. — Le droit de désigner les commandants des détachements combattants à partir de la compagnie et au-dessus appartient habituellement aux directeurs militaires, avec confirmation par les comités

militaires révolutionnaires correspondants. La règle est que les commandants de compagnie et de bataillon sont désignés par les zones, ceux du régiment par les régions.

13. — Aucun mode de promotion des chefs n'est admis en dehors des nominations régulières. *Il convient tout spécialement d'extirper les tendances à élire le personnel de commandement.* Il reste aux subordonnés le droit de récusation motivée des chefs non convenables.

IV. — QUESTIONS D'ARMEMENT

1. — *Tout communiste doit être fermement convaincu qu'il n'est pas seulement en paroles, mais en fait, membre* DU PARTI DE LA GUERRE CIVILE, *et comme tel, il doit se préoccuper de se procurer des armes.*

2. — On utilisera tous les moyens d'obtenir des armes, et nommément :

a) Désarmement des fascistes et mainmise sur les magasins d'armes;

b) Préparation de la mainmise sur les réserves d'armes dans les usines, dépôts et magasins d'armement, en y créant en temps opportun de forts noyaux communistes;

c) Achats d'armes hors du pays;

d) Préparation minutieuse de grands achats d'armes et de leur transport de l'étranger dans le but de faire rapidement parvenir l'armement au point de destination.

3. — Le désarmement de la police et de l'armée et la saisie de leurs dépôts d'armes dans la période de préparation politique de la révolution ne sont pas recommandés, en règle générale.

4. — Dans le but d'employer convenablement les explosifs en usage dans l'industrie, en particulier dans les mines, il convient de prendre à temps les mesures suivantes :

a) Établir des modèles de grenades à main et à fusil, de lance-bombes, d'engins explosifs, et de munitions à gaz, pouvant être préparés dans de petits ateliers à domicile au moyen d'explosifs et de matériaux employés dans l'industrie et les mines;

b) Préparer le montage des ateliers visés à l'alinéa précédent pour procéder le moment venu à une production en masse;

c) Préparer un cadre d'instructeurs pour diriger le travail de ces ateliers et pour enseigner l'emploi technique et tactique des engins ainsi préparés.

5. — D'une manière générale, dans la période de préparation politique de la révolution, on prépare l'utilisation des explosifs que les ouvriers peuvent se procurer assez facilement, de manière à développer rapidement au moment voulu une production en masse de moyens techniques de combat et à renforcer ainsi notablement l'armement des travailleurs.

6. — L'armement à la disposition de l'organisation militaire doit être utilisé comme suit :

a) En premier lieu, armement des groupes de combat;

b) Armement de tous les communistes en état de porter les armes;

c) Le reste des armes portatives, mitrailleuses, etc., est conservé dans de petits magasins strictement secrets (dans chacun quelques dizaines de fusils, une ou deux mitrailleuses), au voisinage des grandes usines où les ouvriers ont une tournure d'esprit particulièrement révolutionnaire.

Dans chaque magasin les armes existantes doivent être en parfait état, pourvues des munitions correspondantes, pour être mises en œuvre sans retard en cas de besoin.

7. — Il faut se régler pour la répartition des armes sur le degré d'importance stratégique et politique de chaque zone. Les plus importantes doivent recevoir le plus grand nombre d'armes.

V. — TRAVAIL DE DISSOCIATION DE L'APPAREIL DE COERCITION GOUVERNEMENTAL, ARMÉE ET POLICE

A. — *Dans la période de préparation politique de la Révolution.*

1. — *Le travail de dissociation de l'appareil gouvernemental de coercition, armée et police, est le plus intéressant dans cette période.* C'EST LE DEVOIR JOURNALIER DE TOUS LES MEMBRES DU PARTI DE PRENDRE LA PLUS LARGE PART A CE TRAVAIL.

2. — Sans une large coopération des membres du parti au travail de dissociation, celui-ci ne peut donner de résultats réellement suffisants.

3. — La direction générale du travail de dissociation incombe au Triumvirat militaire central, en particulier au membre chargé de ce travail.

4. — La direction immédiate du travail de dissociation de l'armée et de la police repose sur les triumvirats militaires locaux, et en particulier sur le membre de chacun d'eux qui en est spécialement chargé.

Ce membre confie à un ou à plusieurs des agents à sa disposition le soin d'établir des liaisons avec les troupes et les fractions de police casernées dans sa zone, et de préciser s'il s'y trouve des membres du parti communiste ou des gens ayant des sympathies pour ce parti. Si de tels éléments existent, on les aide à y créer un noyau communiste, et ils servent de lien entre ce noyau et le membre du triumvirat chargé du travail de dissociation.

S'il n'existe dans la troupe ni communistes ni gens sympathiques au parti, on cherche à y introduire des éléments prolétariens avec lesquels on se mettra en liaison, et par leur intermédiaire on mènera le travail de dissociation de la troupe.

5. — L'agent du travail de dissociation reçoit les instructions et directives du Triumvirat militaire par l'intermédiaire de son membre chargé du travail de dissociation, et il les transmet au noyau.

6. — L'agent du travail de dissociation fournit la troupe de littérature d'agitation et de propagande qu'il reçoit du membre du Triumvirat militaire.

7. — Il réunit des renseignements sur l'état matériel et moral de la troupe, et les transmet au membre du triumvirat militaire chargé du travail de dissociation.

8. — On emploie largement dans le travail de dissociation les efforts des femmes membres du parti; leurs liaisons avec la masse des soldats sont bien plus faciles que celles des hommes, en raison des conditions illégales du travail parmi la troupe.

9. — Les Triumvirats militaires doivent déployer une activité toute particulière au moment des périodes d'appel au service militaire, s'efforcer d'organiser d'avance les recrues au point où ils sont appelés pour que les appelés provenant d'une même zone et affectés au même corps, puissent être travaillés en cours de route et après leur arrivée par les communistes et membres du parti en même temps que la masse de leur unité.

10. — En première urgence, les triumvirats militaires doivent *établir le contrôle de tous les membres du parti et des jeunesses communistes assujettis aux appels au service militaire.* On utilisera dans ce but les organes généraux chargés de l'établissement du contrôle des membres du parti, et les comités locaux du parti qui seront tenus de fournir ces renseignements au Triumvirat militaire.

11. — Le Triumvirat militaire, en particulier le membre chargé du travail de dissociation, par l'intermédiaire des agents à sa disposition et des noyaux du parti dans chaque établissement et chaque administration, entre en liaison avec les membres du parti communiste et des jeunesses communistes (par l'intermédiaire des noyaux de ces dernières) assujettis au prochain appel, les organise en groupes de 10 à 12 au plus chacun.

12. — Un travail spécial de préparation de leurs membres au travail de dissociation est conduit avec chacun de ces groupes. On leur donne des indications sur le caractère de l'agitation en cours de route pour rejoindre leur régiment, et après l'incorporation, et sur l'*obligation pour chaque membre du parti et de la jeunesse communiste de travailler à la dissociation de l'armée*, etc.

13. — Immédiatement avant l'appel, il est prescrit à tous les membres du parti communiste et de la jeunesse communiste soumis à l'appel de se créer au plus tôt des relations parmi les autres appelés, de discerner parmi cette masse ceux qui ont des sympathies pour le parti communiste, et de s'efforcer de les organiser en vue de la création de noyaux communistes dès l'arrivée au corps.

Des noyaux communistes dans les corps de troupe.

14. — La tâche des noyaux communistes au régiment est, tout en conservant au maximum le caractère secret de conspiration, de mener *une agitation journalière active de propagande dans le corps*

en vue de la transformation politique des éléments prolétariens et paysans de l'armée, et de la dissociation de celle-ci.

15. — Ce travail d'agitation et de propagande du noyau communiste a pour but avant tout de renforcer le sentiment de classe du soldat provenant des milieux prolétariens et paysans, de lui exposer clairement l'idée de l'insurrection armée du prolétariat, de la TRANSFORMATION DE LA FUTURE GUERRE POSSIBLE EN GUERRE CIVILE, ainsi que les tâches spéciales qui en découleront pour la partie prolétarienne de l'armée.

16. — Les membres du noyau communiste ont l'obligation de suivre avec soin tous les incidents intérieurs de la vie régimentaire, et de souligner tous les cas d'actes brutaux ou d'injustice du personnel de commandement envers le soldat, en y joignant tout le système gouvernemental, organe de domination de la bourgeoisie.

17. — En cas d'appel fait au régiment pour la répression de démonstrations ouvrières, ou de réunions, pour la rupture de grèves ou d'agitations paysannes, les membres du noyau communiste doivent, sous leur responsabilité, tout faire pour empêcher l'exécution de l'ordre, *organiser le « sabotage » de l'exécution de l'ordre* en expliquant le caractère bourgeois et de classe de l'ordre reçu, provoquer autant que possible *le refus en masse* du corps d'exécuter les ordres, tout en évitant cependant les actes isolés de camarades isolés.

18. — Les membres du noyau communiste, tout en gardant le secret de conspiration nécessaire, doivent autant que possible devenir les directeurs moraux de leur unité, et se procurer par tous les moyens possibles popularité et autorité. Les soldats doivent voir dans les membres du noyau leurs guides et les défenseurs de leurs intérêts. Ceux-ci doivent acquérir une autorité telle que dans tous les moments difficiles vécus par l'unité ou par des soldats pris isolément, ou par leurs familles, on se tourne vers eux pour recevoir des explications ou des conseils.

19. — *En cas de déclaration de guerre, le noyau à l'obligation,* sur l'indication ou avec l'assentiment du triumvirat militaire local, et en utilisant les résultats de son travail antérieur, de s'efforcer *de provoquer une lutte armée ouverte contre la bourgeoisie de son propre pays,* c'est-à-dire de S'EFFORCER DÈS LE DÉBUT DE LA GUERRE DE TRANSFORMER CELLE-CI EN GUERRE CIVILE.

20. — Parmi les obligations générales des membres du noyau se trouve la diffusion des tracts, proclamations, journaux, etc., édités par les triumvirats militaires central et locaux pour la propagande de dissociation.

21. — Ils ont le devoir d'informer le membre du triumvirat chargé de la dissociation de l'état matériel et moral de leur unité.

22. — Ils le renseignent sur le personnel de commandement de leur unité en indiquant d'une part les adversaires les plus résolus du prolétariat, et de l'autre ceux qui ont des sympathies pour le parti, ou simplement ceux qui sont bienveillants pour le soldat ou hostiles à l'ordre de choses établi.

23. — Un noyau militaire ne connaît que l'agent de dissociation chargé de la direction du travail dans ce noyau, et est en rapport exclusivement avec lui. En aucun cas ses membres ne doivent connaître l'organisation militaire dans son entier ni la composition du triumvirat militaire.

24. — Dans l'organisation du parti, le noyau communiste est en rapport avec le comité local correspondant du parti et lui est subordonné. Dans le but de conserver le secret de conspiration, le groupement des noyaux isolés selon l'organisation militaire (par division, corps d'armée, etc.) n'est en aucun cas admissible pendant la période de préparation politique.

Action sur le personnel de commandement.

25. — L'agent chargé de la dissociation, après avoir reçu les notes sur le personnel de commandement d'un corps de troupe, les transmet au membre du triumvirat militaire chargé du travail de dissociation.

26. — Le membre du triumvirat militaire s'efforce de créer des liaisons avec les gradés sur lesquels il a reçu des notes positives.

27. — Après avoir vérifié les tendances de chaque gradé en particulier et déterminé que tel ou tel a des sympathies pour le parti communiste, le triumvirat militaire donne mission à son agent d'organiser ceux des gradés qui ont des tendances d'opposition dans le but de leur donner une formation politique.

28. — Le triumvirat militaire prend des mesures pour répandre, parmi les gradés qui ont des tendances d'opposition, de la littérature communiste, traitant soit de la politique générale, soit de l'idée de la révolte armée du prolétariat et de la TRANSFORMATION D'UNE GUERRE ÉTRANGÈRE EN GUERRE CIVILE. Il faut porter une attention spéciale sur les gradés originaires de la classe ouvrière ou paysanne.

B. — *Dans la période de préparation technique de la Révolution.*

1. — Au début de l'insurrection, la supériorité technique et d'organisation sera toujours du côté de l'adversaire. En conséquence, pour que l'insurrection puisse compter sur le succès, il est nécessaire de prendre des mesures pour affaiblir de toutes manières l'adversaire, et surtout au point de vue moral. La situation générale dans cette période favorise le travail du parti en ce sens : manque de confiance et indécision des chefs des organes gouvernementaux de coercition, désaffection de classe des employés subalternes et des serviteurs. Si le travail de décomposition a été conduit en temps voulu, sans arrêt et énergiquement, il donnera des résultats inappréciables. Les buts de ce travail sont :

a) Amener de notre côté les éléments de l'armée nés dans la classe ouvrière, et neutraliser les autres;

b) Détruire le fonctionnement des organes de gouvernement et de coercition, y compris l'armée;

c) Causer des destructions matérielles affaiblissant la résistance de l'adversaire.

2. — Ces missions sont réalisées par des moyens intellectuels et physiques contre les personnes isolées ou contre des administrations entières, contre les organismes d'état ou privés hostiles, et même par la mise hors de service des objets nécessaires à l'adversaire pour la lutte.

3. — La transformation morale est provoquée par tous les moyens possibles : agitation et propagande verbale et imprimée, individuelle ou s'adressant à la masse; utilisation des liens de famille, de service, etc., (les femmes peuvent y être de grande utilité); participation aux sociétés (clubs, associations, etc.); fraternisation de travailleurs isolés ou d'organisations entières avec les soldats, les serviteurs subalternes, les gens de police.

4. — Les procédés et l'exécution de l'agitation et de la propagande peuvent être très variés, depuis la propagande de classe jusqu'à l'intimidation ouverte, en utilisant pour cette dernière des cas d'action physique heureuse sur l'adversaire. De petits désordres intérieurs dans les casernes et établissements pour soutenir des réclamations particulières peuvent donner d'excellents résultats, surtout si par ces réclamations on arrive à provoquer une sédition ouverte.

Les noyaux communistes de l'armée et de la police, dans la mesure où ils se sont grossis de nouveaux membres, doivent au moment de l'insurrection provoquer le passage de leur unité du côté de l'insurrection, ou son inertie.

5. — Les mesures matérielles contre l'adversaire consistent dans une *action renforcée des groupes et détachements de partisans terroristes*, et aussi dans les opérations partielles des milices de combat.

6. — Les buts de cette action sont LA SUPPRESSION DES PERSONNES NUISIBLES A LA RÉVOLUTION, la mainmise sur l'armement et le matériel nécessaires à l'insurrection, la destruction de l'ordre normal, les dégâts matériels aux organisations ennemies.

7. — Le directeur du travail des partisans, s'il y en a un dans la zone ou la région considérée, est tenu, pour l'indication des missions aux partisans et aux milices, de s'entendre au préalable avec le directeur militaire, et par son intermédiaire avec le chef de l'organe de dissociation. Dans les endroits où il n'y a pas de directeur du travail des partisans, les missions sont données à ceux-ci par le directeur militaire, et si ces missions ne sont pas au nombre de celles confiées à l'initiative locale, il faut obligatoirement demander l'assentiment de l'organe supérieur.

8. — Dans l'indication des missions, il faut peser soigneusement si leur utilité matérielle et morale est en rapport avec les dépenses, et dans certains cas (destruction de communications) avec le mal qui en résultera.

9. — En ce qui concerne les organisations privées ennemies de composition non prolétariennes (fascisme par exemple), LE TERRORISME LE PLUS FÉROCE EST ADMISSIBLE ET LOGIQUE pendant cette période.

10. — Il faut strictement veiller à ce que les actions de partisans ne dégénèrent pas en moyen d'enrichissement personnel. Les éléments reconnus indésirables doivent être impitoyablement chassés des organisations, et au besoin liquidés, parce que les tentatives de provocateurs pénétrant dans l'organisation pour lui nuire sont inévitables.

11. — Il faut imputer à l'organisation de combat le travail des partisans et les entreprises partielles, et ne pas en accepter officiellement la responsabilité pour le parti, mais exposer dans la presse que c'est le résultat des tendances révolutionnaires des masses.

12. — On doit chercher dans cette période à tourner les actions en masse (démonstrations dans les rues, meetings, etc.), en conflits avec la police et en collisions armées. On utilisera leurs résultats pour le travail de dissociation et pour attirer les sympathies des éléments neutres de la population.

13. — De fréquentes opérations partielles dans les moments précédant immédiatement l'insurrection peuvent être utilisées comme démonstrations pour détourner l'attention et les forces de l'adversaire du point du choc principal et du moment de l'insurrection.

VI. — PLAN DE RÉVOLTE ARMÉE

1. — Il est impossible de prévoir d'avance toutes les circonstances du combat au moment de l'insurrection armée. Néanmoins s'en remettre exclusivement à l'improvisation serait renoncer volontairement à l'influence rationnelle sur la situation des organisateurs et de ceux qui participent à l'insurrection.

2. — L'insurrection armée doit donc autant que possible être exécutée d'après un plan préparé en temps opportun et embrassant l'emploi simultané au combat de la quantité maxima de forces armées existantes et la coordination réciproque de leurs efforts.

3. — Le plan d'insurrection doit, dans ses grandes lignes, embrasser le premier moment de l'offensive armée du prolétariat. Ultérieurement, en fonction des modifications de la situation au moment de l'insurrection et du développement de celle-ci, ce plan sera concrétisé et complété.

4. — Le plan d'insurrection se compose d'une partie stratégique pour tout le pays, et de parties tactiques pour chaque centre de l'insurrection (développement du plan stratégique), et chaque point ayant de l'importance pour le plan général et pour les plans particuliers.

5. — Toutes les parties du plan d'insurrection sont élaborées par les sections des opérations des organes militaires, sur la base des données reçues des sections de renseignements et des autres sections.

6. — La surveillance de l'élaboration du plan d'insurrection, la direction de ce travail, la coordination des plans particuliers reposent sur les Directeurs militaires. Ceux-ci ont le devoir de prendre en temps

opportun les mesures pour préciser les rôles des organes militaires qui leur sont subordonnés, en vue de l'exécution des missions générales et particulières découlant du plan général stratégique.

7. — Le plan lui-même doit satisfaire aux exigences suivantes :

a) Être simple et clair pour ne pas susciter de doutes ni d'interprétations diverses dans l'exécution;

b) Être souple pour permettre, en cas de modifications imprévues à la situation, les modifications partielles possibles sans ruiner l'idée générale de l'opération;

c) Découler dans son ensemble et totalement de la situation réelle;

d) Les missions particulières découlant du plan doivent être réellement exécutables tant au point de vue des forces des exécutants que du temps. Il est recommandé, dans l'élaboration des plans partiels locaux, où le temps est parfois compté par minutes, de ne pas donner à une unité de combat plus d'une mission déterminée.

8. — La souplesse du plan est assurée si les organes subordonnés reçoivent des missions découlant du plan général et des plans partiels tout en leur laissant pleine indépendance dans le choix des moyens d'exécution. Les organes subordonnés doivent de plus être bien orientés sur les plans à l'échelle de l'organe immédiatement supérieur afin, en cas de manque de liaisons, d'agir en vue du but général en pleine unité d'idées avec les autres organes.

9. — Chacun des échelons militaires travaillant au plan d'insurrection pour sa zone doit être avisé dans les limites nécessaires du plan d'insurrection de l'échelon supérieur et du plan des zones voisines.

10. — Dans l'élaboration des plans particuliers, il est nécessaire de ne pas perdre de vue que, plus l'échelle de l'opération est petite, plus le plan doit être élaboré dans les détails et par phases d'autant plus courtes, et en laissant d'autant moins d'indépendance aux organes subordonnés. Les plans particuliers ne comportent en principe dans tous les détails que le premier choc; les opérations ultérieures ne sont envisagées qu'à grands traits.

11. — L'élaboration du plan commence par en haut. Après l'élaboration du plan général, les départements ou les régions élaborent, d'après les tâches qui leur sont assignées, leurs plans particuliers. Après examen des plans et conceptions des organisations locales, les organes immédiatement supérieurs doivent apporter les corrections à leurs plans et conceptions, afin que les forces des zones et des points où le pouvoir peut être saisi facilement et vite, soient dirigées en temps opportun et sans retard vers les zones où la proportion des forces n'est pas à notre avantage.

12. — Le plan élaboré de la manière la plus consciencieuse ne peut cependant prévoir toutes les variantes possibles de la situation au moment de l'insurrection et au cours de celle-ci. Cela n'est pas nécessaire pourvu que le parti révolutionnaire puisse conserver l'initiative, et ne pas se contenter de suivre les actes de l'adversaire. Le

meilleur moyen de corriger l'influence de circonstances inattendues est de conserver la plus grande activité. Il convient de faire pénétrer le sentiment de cette nécessité dans les rangs des milices de combat et chez leurs chefs, et de l'y fortifier.

13. — Le meilleur plan peut être bouleversé par un soulèvement prématuré dans certaines zones. Cela peut souvent se produire sou la pression de la nécessité ou sous l'influence d'agents provocateurs de l'adversaire. Il est impossible de prévoir ces possibilités dans le plan, et ce n'est pas nécessaire si on ne veut pas surcharger celui-ci au détriment de sa clarté.

14. — Les données suivantes sont la base du plan général d'opération de l'insurrection :

a) La carte sociale du pays avec désignation des zones les plus avantageuses d'après l'état de classes de la population, son organisation et son degré d'activité révolutionnaire, c'est-à-dire indication des zones qui constituent et constitueront les bases de la Révolution, d'où l'on pourra porter le premier choc principal, et qui ensuite alimenteront les forces de l'insurrection et de la révolution;

b) Renseignements militaires et géographiques précisant les directions d'offensive et de défensive avantageuses pour nous, et la valeur des nœuds des voies de communication et moyens de liaison, et des cols des montagnes pouvant avoir une grande importance dans les opérations prévues;

c) Répartition des unités de l'armée régulière et de la police, des magasins d'armes, et éventuellement des détachements fascistes. Toutefois la répartition des troupes peut se modifier, si bien qu'on peut avoir à apporter des rectifications au plan général d'insurrection. De là découle l'extrême importance d'un service des renseignements prévenant en temps opportun des regroupements réalisés ou imminents des forces gouvernementales;

d) Considérations générales sur la conduite des opérations : conquête et fortification des centres d'insurrection, actions contre l'adversaire en train de se grouper, extension du territoire conquis, nettoyage de ce territoire de forces ennemies, écrasement définitif de la contre-révolution intérieure, préparation contre une intervention extérieure possible.

15. — Dans l'élaboration des considérations stratégiques sur l'insurrection, on précise les zones particulièrement importantes pour nous, les directions et les objectifs sur le renforcement et l'organisation desquels on concentrera le maximum d'attention et de forces et moyens à notre disposition. En particulier il faudra :

a) Répartir l'armement nécessaire d'après l'importance politique, militaire et stratégique des zones;

b) Concentrer les forces organisées d'après le même principe;

c) Reconnaître les nœuds des voies de communication et des liaisons et préparer les destructions qu'exige le plan général de l'insurrection.

L'élaboration des considérations stratégiques sur l'organisation

et l'exécution de l'insurrection armée doit nous donner la possibilité de diriger nos efforts d'organisation et ceux relatifs au matériel, de manière à avoir sur les points décisifs et au moment voulu le maximum possible de nos forces politiques et combattantes.

Principes stratégiques et tactiques fondamentaux.

Dans l'élaboration et l'exécution des plans d'insurrection, on doit se baser sur les principes stratégiques et tactiques suivants.

16. — Les forces armées des classes gouvernantes (armée, police, et détachements bourgeois volontaires) sont très solides par leur nombre, bien munis, surtout l'armée et la police, de tous les moyens techniques de combat les plus modernes. Elles ont une bonne préparation militaire et technique, un personnel de commandement excellent et capable de bien assurer la conduite de la lutte.

17. — La composition de classe des forces du gouvernement bourgeois n'est pas homogène. La masse des soldats et des employés de police se compose en majorité d'ouvriers et de paysans, et d'éléments de la petite bourgeoisie. Le personnel de commandement se compose de représentants de la bourgeoisie grande et petite, et de la noblesse.

18. — En conséquence, au moment de l'explosion revolutionnaire générale, l'armée et la police ne peuvent rester en dehors de l'influence de la situation révolutionnaire générale. Il se produira infailliblement dans leurs rangs des flottements entre la révolution et la contre-révolution qui diminueront leur force combative.

19. — Pour cette raison la conduite du combat contre des insurgés dans les villes et les lieux habités n'est pas avantageux pour l'armée et la police; elles y sont en lutte avec les masses de la population ouvrière. L'armée régulière déploiera le plus avantageusement ses côtés forts dans le combat en terrain découvert (dans la campagne) où elle peut le mieux utiliser son armement et où il est bien plus facile au personnel de commandement de conserver dans les troupes la discipline de combat.

20. — Le prolétariat ne réussira pas à armer un nombre suffisant de combattants désirant lutter activement pour le pouvoir. On n'aura pas assez d'armes pour cela. En conséquence, au moment de l'insurrection armée, la classe ouvrière n'aura pas, dans la plupart des pays, la supériorité numérique en hommes armés sur les forces combattantes de la contre-révolution.

21. — En outre, les forces armées du prolétariat seront incontestablement inférieures aux forces combattantes de la bourgeoisie au point de vue de l'armement (absence d'artillerie et d'aviation, quantité insuffisante de fusils mitrailleurs, de mitrailleuses et autres engins techniques), de l'organisation, de la préparation technique et tactique du personnel, et surtout du commandement, etc.

22. — Mais, par contre, les forces armées du prolétariat possèdent des qualités combatives considérables et très précieuses qui leur donnent de grands avantages sur les troupes de la bourgeoisie : con-

science de classe, intérêt vital à la victoire de l'insurrection, enthousiasme, esprit de sacrifice, union avec les masses ouvrières. De là découleront la manifestation d'un maximum d'initiative de chaque combattant, la possibilité de confier l'exécution d'attaques audacieuses à de petits groupes de combattants, l'utilisation de la surprise, les actions de nuit, l'engagement de combats décisifs dans les villes, les lieux habités et les forêts. En principe on évitera les combats décisifs dans la campagne pendant la première période de l'insurrection.

23. — Dans toutes les opérations où ce sera possible, utiliser au maximum la surprise stratégique et tactique.

24. — Faire vivre le principe « de la victoire partielle ». Dans chaque cas concret, préciser celui des objectifs qui a le plus d'importance pour nous, et diriger sur lui le maximum de forces et d'efforts pour ébranler par sa liquidation l'objectif suivant le plus important. Il faut se rappeler que l'une des missions fondamentales au premier moment de l'insurrection est de mettre la main sur l'armement nécessaire à l'équipement des masses insurgées.

25. — Liquider sur place les forces de l'adversaire en les battant, en les désarmant ou en les neutralisant, là où l'insurrection se produit, sans lui permettre de les transporter ni de les concentrer.

Les moyens sont :

a) Une attaque à fond par surprise contre les casernes ou les zones occupées par l'ennemi, dans le but de le liquider complètement. Ce moyen de lutte est le plus décisif et peut procurer dans le temps le plus court le plus de résultats;

b) Si l'attaque à fond n'est pas couronnée de succès, recourir au blocus de l'adversaire (casernes, zones) en utilisant des barricades ou des ouvrages de campagne.

Isoler l'adversaire en coupant toute communication avec le monde extérieur (liaisons et transports), le priver d'eau, de lumière, etc. Épuiser ses forces physiques et morales au moyen d'attaques audacieuses de jour et de nuit par de petits détachements d'insurgés, en répandant des bruits avantageux pour nous, etc;

c) Si ce procédé ne donne pas de résultats, recourir aux actions de partisans par petits détachements ayant pour but d'accrocher l'adversaire et de l'empêcher de se transporter dans d'autres zones. Organiser pour cela dans les villes et ailleurs de petits groupes de combat (5 hommes) très mobiles et audacieux. Gâter les voies de communications, les moyens de transport et de liaison. Tendre des embuscades sur les itinéraires suivis par l'adversaire. Ces trois moyens de combat peuvent dans chaque cas s'employer séparément ou être combinés.

26. — Les opérations des insurgés doivent porter un cachet offensif d'activité, de décision, d'audace. Ne pas rester immobile dans sa zone après y avoir saisi le pouvoir, chercher aussitôt l'adversaire et l'achever. C'est surtout le cas des détachements peu nombreux de paysans [1].

1. Expérience de septembre 1923 en Bulgarie.

Le succès de l'insurrection armée s'obtient par une tension colossale des forces matérielles et morales des insurgés. Des actions énergiques, audacieuses et *impitoyables*, la plus grande activité, l'initiative personnelle et l'élan de chacun des combattants sont de première importance. L'initiative est d'autant plus nécessaire qu'au cours du combat la situation se modifie rapidement et qu'on ne recevra par d'indications d'en haut.

27. — Le commencement de l'insurrection armée doit être fixé et réalisé non seulement localement mais à la fois dans tout l'État.

28. — Toute l'énergie physique et morale des insurgés doit être utilisée exclusivement pour le combat. Aussi, pour ménager les forces lors du déplacement de détachements, recourir largement aux moyens de transport (voitures de paysans, automobiles, etc.).

29. — L'insurrection armée ne peut avoir le succès décisif si de larges masses de la population ne collaborent pas avec les insurgés [1]. Les directeurs de l'insurrection doivent donc se procurer des données convenables sur les mouvements politiques des masses prolétariennes et des couches de la population qui suivent avec sympathie les opérations militaires des ouvriers en armes.

30. — Il est nécessaire, pour entretenir l'esprit combatif des insurgés et de la population, de remporter des succès partiels même très petits, mais fréquents. Il ne faut pas surestimer les grandes défaites de l'adversaire; le succès sera exploité avec la dernière énergie pour arriver à la *destruction complète de* l'adversaire.

31. — Pour arriver à la désorganisation de l'adversaire, *on organisera* LA TERREUR EN MASSE ENVERS LES CHEFS DES FORCES ENNEMIES AFIN DE LIQUIDER DÈS LE DÉBUT DE L'INSURRECTION TOUTES LES TÊTES DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX DE COERCITION, EN PARTICULIER LES CHEFS DE L'ARMÉE, DE LA POLICE ET DES FASCISTES.

32. — L'esprit de sacrifice et la plus parfaite discipline militaire révolutionnaire sont les conditions fondamentales pour le soldat de la révolution.

33. — « On ne peut pas jouer à l'insurrection. Une fois celle-ci commencée, il faut aller jusqu'au bout » (Marx).

34. — Le plan stratégique général s'étendant à tout le pays, une fois définitivement élaboré, doit répondre aux questions fondamentales suivantes :

a) Quelle est ou quelles sont les zones principales du pays où l'insurrection doit obtenir un succès absolu, et d'où l'établissement de la dictature du prolétariat se répandra sur le reste du pays?

b) Quelles régions sont jugées de seconde importance ou de peu d'importance?

c) Comment apprécier le groupement stratégique général de l'adversaire : armée, police, foyers des détachements armés contre-révolutionnaires de la bourgeoisie, et *zones dans lesquelles ont de l'influence*

1. Exemple négatif de l'insurrection de Hambourg à l'automne 1923.

le parti social-démocrate et les autres partis bourgeois? Quelles mesures sont à prendre contre eux?

d) Dans quelle direction probable interviendra la contre-révolution étrangère, et mesures à lui opposer?

e) Quel appui politique et militaire au succès de l'insurrection armée peut-on attendre du prolétariat d'autres pays?

f) Quelles missions sont assignées aux directeurs de l'insurrection dans chaque département ou chaque région, et contre quels objectifs faut-il tourner en premier lieu son attention (forces vives de l'adversaire, flotte de guerre, nœuds de voies ferrées, zones et coupures du terrain stratégiquement avantageuses, magasins d'armes, usines d'armes et de munitions, centres politiques et économiques)?

g) Missions politiques parmi la population assignées aux comités du parti dans chaque département ou région (grève générale, travail politique spécial dans les masses de la petite bourgeoisie hésitant entre la révolution et la réaction, démonstrations, etc.), dans le but de coordonner le mouvement politique de la masse des ouvriers avec l'action des détachements armés pour la conquête du pouvoir.

h) Dates de l'insurrection armée dans chaque département ou région.

i) LIQUIDATION DES PERSONNALITÉS CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRES ET GOUVERNEMENTALES, ET DES CHEFS DE PARTI.

j) Que doivent faire les détachements de combat après la conquête du pouvoir dans telle ou telle zone?

35. — Des plans analogues sont élaborés par chaque échelon de l'organisation militaire. Moins la zone d'action est grande, plus les plans doivent être préparés dans le détail et pour une période courte.

***

Il faut souligner les tendances très nettes exposées dans ce Règlement de la guerre civile.

La remarque essentielle, c'est que le parti communiste a comme but unique la conquête du pouvoir pour jouir seul des avantages qu'il procure et qu'il croit fermement que cette conquête ne s'effectuera que par la force. Aucune considération ne saurait arrêter dans cette voie les dirigeants communistes. Lénine le proclamait dès 1906. Le Règlement le confirme. *Tout communiste doit être fermement convaincu qu'il n'est pas seulement en paroles, mais en fait, membre du parti de la guerre civile* [1]. Et cette guerre, il faut qu'elle soit impla-

1. Voir ci-dessus page 819, l'article 1 du paragraphe IV.

cable. Elle exige une *action renforcée des groupes terroristes*[1]; ... *la suppression des personnes nuisibles à la Révolution* [1];... *le terrorisme le plus féroce* contre les organisations privées ennemies non prolétariennes [1];... *des actions impitoyables* [2];... *la terreur en masse envers les chefs des forces ennemies afin de liquider dès le début de l'insurrection toutes les têtes des organismes gouvernementaux de coercition, en particulier les chefs de l'armée, de la police et des fascistes* [3].

Notons d'ailleurs un détail assez savoureux : c'est que le parti social-démocrate, c'est-à-dire analogue à nos socialistes moyennement teintés de rouge, est rangé sans cérémonie parmi les partis bourgeois qu'on se propose si allègrement de liquider [4]. Cet état d'esprit répond parfaitement à ce que nous avons vu et voyons encore en Russie, où nul parti n'a été plus cruellement persécuté par le gouvernement bolchévique que ceux qui étaient les plus voisins de lui, les menchéviks et les socialistes-révolutionnaires de gauche et de droite, couramment qualifiés de « social-traîtres ».

Autre remarque très importante : c'est, pour que l'insurrection armée puisse se produire avec fruit, la nécessité d'une crise profonde amenant le bouleversement de la vie normale du pays : soit crise économique (ruine du commerce ou de l'industrie, perte des colonies), soit crise militaire (guerre étrangère malheureuse [5]). Cela explique bien des choses : le défaitisme du temps de paix et du temps de guerre, la désorganisation de l'industrie par des lois sociales diminuant la production, ou celle du commerce par des lois fiscales de nature à l'entraver, la propagande aux colonies destinée à détacher celles-ci de la métropole et à accélérer par conséquent dans celle-ci la crise économique dont a besoin pour se déclancher utilement la révolte armée du prolétariat. L'Angleterre, comme la France, feront bien de porter sur ce point une attention avertie.

1. Voir ci-dessus page 824, les articles 5, 6 et 9 du paragraphe V, partie B.
2. Voir ci-dessus page 830, l'article 26 du paragraphe VI.
3. Voir ci-dessus pages 830 et 831, les articles 31 et 34 du paragraphe VI.
4. Voir ci-dessus page 831, l'article 34 du paragraphe VI.
5. Voir ci-dessus page 810, l'exposé des *Principes généraux* servant de base au *Règlement de la guerre civile.*

Les citations de Lénine et de Trotzki que nous avons faites précédemment montrent que l'Angleterre, surtout à cause de ses immenses intérêts en Asie, est encore plus visée que nous-mêmes. Ce point mérite d'être souligné et nos amis anglais n'ont pas le droit de l'ignorer. Dès 1919 paraissait en Russie un livre bleu intitulé l'*Inde aux Hindous*, tout entier consacré à la propagande contre l'Angleterre dans les Indes. « Pour l'Angleterre, y est-il expliqué, la perte de cette colonie, la plus riche du monde, la perte de son exploitation sans limites, équivaudrait à la ruine du fondement même de son existence en tant que puissance impériale... Aussi la libération de l'Inde a-t-elle une importance énorme, tant pour l'Inde elle-même que pour tout l'Orient opprimé... Une révolution dans l'Inde aura en outre une importance mondiale, *car... il ne peut y avoir de catastrophe sociale en Occident tant que celui-ci pourra vivre et s'enrichir aux dépens de l'Orient.* » Aussi ne faut-il pas que l'Inde, si elle échappe à l'Angleterre, tombe aux mains d'une autre puissance. « Tel est l'avertissement que nous donnons à l'impérialisme anglais. Nous, révolutionnaires russes et socialistes internationaux, nous devons non seulement saluer la révolution dans l'Inde, mais la soutenir directement et indirectement de tous nos efforts, lui fournir, au nom de la lutte contre l'impérialisme capitaliste, l'aide nécessaire pour s'affranchir du joug anglais détesté. » Et l'auteur conclut par le vœu que « nos chemins révolutionnaires se rencontrent joyeusement dans un avenir prochain non seulement sur le terrain de la lutte de l'affranchissement de l'oppression étrangère, mais encore sur le terrain plus large de la lutte des classes et de la reconstruction sociale ».

L'Afrique, elle aussi, a attiré l'attention de Moscou. Tout récemment, le 4 mars 1925, une question était posée au gouvernement anglais à la Chambre des Communes au sujet d'un appel envoyé au peuple égyptien par le gouvernement bolchévique. M. Austen Chamberlain a reconnu que ce document était authentique. C'est du reste un fait connu que des centres de propagande existent en Égypte et à Djeddah, avec mission d'agir sur les musulmans de tous pays qui font le pèlerinage de la Mecque.

Ceci dit pour l'Angleterre, pensons à nous. Nous avons déjà pu constater en Tunisie les résultats d'un travail analogue qui a nécessité de fermes mesures de la part du gouvernement du protectorat, et nous savons de bonne source que notre Ministère de l'Intérieur n'est pas sans être préoccupé de la propagande faite en France parmi les travailleurs nord-africains qui sont dans la métropole au nombre de plusieurs dizaines de mille.

Mais ce qui est particulièrement odieux, c'est la doctrine qui enseigne qu'il faut profiter de la guerre étrangère pour provoquer la guerre civile.

L'application de cette doctrine a été à la base de la Révolution russe, et nous avons vu depuis 1917-18 ce qu'il en a coûté à l'Entente et à la Russie. Et ne nous faisons pas d'illusions : en mai et juin 1917, la France a été à deux doigts d'une aventure analogue. Nous n'y avons échappé que grâce au tact plein à la fois de fermeté et de bienveillance de M. le Maréchal Pétain, et parce que nos chefs militaires de tout grade, les généraux comme les lieutenants, vivaient de la même dure vie de combat, de risques et de privations que leurs soldats, et que les épreuves vécues en commun avaient cimenté entre eux l'estime et l'affection réciproques. L'armée allemande était bien définitivement battue en novembre 1918, mais elle a raison de parler du coup de poignard qu'elle a reçu dans le dos de la main des socialistes allemands; et c'est des bolchéviques russes que ceux-ci avaient reçu le poignard, de ces bolchéviques déchaînés si malheureusement sur la Russie grâce à la complicité allemande.

Cette abominable doctrine : profiter de la guerre étrangère pour arriver à la guerre civile, nous avons vu Trotzki la proclamer[1]. Le *Règlement de la guerre civile* reprend après lui cette idée en maints endroits dont le plus caractéristique dit : « *En cas de déclaration de guerre, le noyau communiste a l'obligation... de s'efforcer de provoquer une lutte armée ouverte contre la bourgeoisie de son propre pays, c'est-à-dire de s'efforcer dès le début de la guerre de transformer celle-ci en guerre civile*[2]. »

1. Voir ci-dessus, page 816, article 11, et page 823, article 28.
2. Voir ci-dessus, page 829, l'article 19 du paragraphe V, partie A.

Pour faire la guerre civile avec succès, il faut que le parti communiste ait recruté des troupes et ait dissocié les forces adverses : c'est l'affaire de la propagande. Et c'est là un des traits caractéristiques de la mentalité bolchévique.

Nous avons vu au printemps de 1918 Joffé, venu comme ambassadeur à Berlin au lendemain du traité de Brest-Litowsk, en faire tant qu'il fallut l'expulser au mois d'août suivant : mais la moisson semée par lui n'en a pas moins levé en novembre. Ce sont Axelrod et Balabanova donnant les derniers conseils en 1918 pour la révolution de Munich, Litvinow, accrédité en Danemark, qu'il faut renvoyer à cause de ses menées. En Angleterre, Kamenev a dû, pendant les négociations qu'il conduisait en 1920, être invité à partir parce qu'il était gravement compromis à la fois par la propagande qu'il dirigeait, et par la vente de pierres précieuses apportées de Russie, fruit de la socialisation des dépôts des banques.

Le *Règlement de la guerre civile* n'est pas moins net sur ce point que sur ceux que nous avons précédemment signalés. Il ne se lasse pas d'y revenir. Rappelons-en seulement les passages les plus typiques. *C'est le devoir journalier de tous les membres du parti de prendre la plus large part au travail de dissociation de l'appareil gouvernemental*[1]. Et le règlement revient sur « *l'obligation pour chaque membre du parti et de la jeunesse communiste de travailler à la dissociation de l'armée*[2],... de *mener une agitation journalière active de propagande* dans les corps en vue de la transformation politique des éléments prolétariens de l'armée, et de la *dissociation de celle-ci*[3] ». Les membres des noyaux communistes doivent *organiser le sabotage de l'exécution des ordres,... le refus en masse du corps d'exécuter les ordres*[4].

Ce travail de propagande vise à la fois la décomposition, la dissociation de tous les organes gouvernementaux, principalement des organes militaires, et le recrutement de nouveaux membres du parti qu'il faut enflammer d'esprit offensif. Tout

1. Voir ci-dessus page 820, l'article 1 du paragraphe V, partie A.
2. Voir ci-dessus page 821, l'article 12 du paragraphe V, partie A.
3. Voir ci-dessus, page 821, l'article 14 du paragraphe V, partie A.
4. Voir ci-dessus, page 822, l'article 17 du paragraphe V, partie A.

le paragraphe V du Règlement de la guerre civile indique la manière de procéder : constitution de noyaux communistes et de groupes de combat, utilisation des femmes comme agents de propagande, etc.

Nous savons par l'exemple de la Russie toute la valeur de ces procédés qui ont fait leurs preuves, et, par les déclarations publiques de nos communistes, qu'ils les appliquent chez nous dans toute la mesure de leurs moyens dont heureusement le bon sens de notre peuple limite les effets. Mais ce serait une grave imprudence de traiter à la légère ce travail sournois et incessant, conduit avec un véritable fanatisme par les meneurs du parti, à peu près sûrs du reste, dans la pratique, de l'impunité. Nous pouvons être assurés que toutes les recommandations du *Règlement de la guerre civile* sur la constitution des noyaux dans les régiments, le personnel des chemins de fer et les usines, les tentatives d'action sur les recrues même avant leur arrivée au corps, sont soigneusement mises en pratique dans la mesure du possible.

Le gouvernement n'ignore pas non plus qu'il est recommandé aux communistes appelés sous les drapeaux de ne pas se découvrir maladroitement pour ne pas exciter de soupçons, de s'efforcer de devenir gradés ou spécialistes, pour mettre ensuite les connaissances ainsi acquises au service de la révolte armée quand celle-ci se produira, ou, à défaut, secrétaires, pour pouvoir surprendre des renseignements intéressants. On serait étonné de savoir auprès de quelles hautes autorités on a parfois découvert comme secrétaires des gens plus que suspects, mais qui montraient une application exemplaire et manifestaient le plus grand zèle.

Soyons assurés que la propagande bolchévique, tout en restant le plus souvent prudente, s'exerce partout. A ses adeptes convaincus — et leur conviction est surtout faite de l'exemple donné par la Russie — que la dictature du parti leur permettra de satisfaire leurs appétits il est impossible de ne pas faire de propagande. Tous les engagements officiels que pourra prendre à ce sujet le gouvernement de Moscou n'empêcheront pas Zinoviev, le chef de la IIIe Internationale, de subventionner et de diriger la propagande à l'étranger partout où cela est possible.

Notons qu'en proclamant la nécessité de dissocier les forces militaires du gouvernement, le *Règlement de la guerre civile* tient à conserver la discipline dans les rangs communistes. Les organes chargés du commandement et de l'organisation sont peu nombreux (triumvirat) et chacun de leurs membres est chargé seul d'un travail bien défini dont il est responsable. Les états-majors se composent de sections tout à fait analogues à celles des états-majors d'une armée, avec des tâches précises. Les membres de ces triumvirats, de ces états-majors, sont choisis et nommés par les comités directeurs du parti, *et le Centre militaire a un chef unique.* Les meneurs du parti savent trop bien l'influence délétère qu'a exercée sur l'armée russe en 1917 l'élection des chefs. Aussi n'en veulent-ils à aucun prix pour l'armée rouge : « *Il convient tout spécialement d'extirper les tendances à élire le personnel de commandement* [1] », nous dit le *Règlement de la guerre civile.*

Signalons enfin la préoccupation dont nous retrouvons la trace tout le long de ce document : rester inaperçus jusqu'au dernier moment, garder le secret de conspiration, ne pas faire connaître aux exécutants les noms des futurs chefs militaires de l'insurrection. Ces chefs, nous pouvons cependant être sûrs qu'ils sont déjà désignés. En cherchant bien, il serait certainement possible d'arriver jusqu'à eux, et cela d'autant mieux que les chefs politiques du parti communiste, en relations obligatoirement fréquentes avec eux, sont connus en raison de leur action politique publique. Il suffirait, en cas de troubles, pour atteindre les vrais coupables, de ne pas se laisser prendre au procédé astucieusement indiqué « de ne pas accepter officiellement pour le parti la responsabilité du travail des partisans et des entreprises partielles [2] ».

La lutte pour la vie est aujourd'hui partout. Seuls sauront y être vainqueurs ceux qui se montreront capables de la mener plus vigoureusement que leurs adversaires. C'est vrai pour les partis comme pour les individus. Avis à ceux que menace le communisme. Puisqu'il s'organise pour l'insurrection armée,

1. Voir ci-dessus, page 819, l'article 13 du paragraphe III, partie B.
2. Voir-ci-dessus, page 825, l'article 11 du paragraphe V, partie B.

que ceux qu'il se propose de *liquider*, c'est-à-dire les gouvernements préparent leur défense avec le concours des partis d'ordre. C'est le meilleur moyen, le seul moyen, de ne pas être mangés.

Nous croyons fermement, sans pousser trop au noir le danger que font courir à la civilisation les doctrines communistes, que ce danger est assez sérieux pour qu'on ne le traite pas en quantité négligeable. Ne l'exagérons pas et ne croyons pas déjà la Révolution à notre porte. Mais il serait non moins déraisonnable de fermer les yeux pour ne pas le voir.

Aujourd'hui, c'est de Russie qu'il vient, de ce malheureux pays en proie aux désastreuses expériences sociales du bolchevisme, fils lui-même très orthodoxe, — il s'en flatte du moins, — de Karl Marx.

Mais n'oublions pas, comme l'a avoué le général Ludendorff, que c'est l'Allemagne qui, en envoyant Lénine en Russie, l'a déchaîné dans le monde. C'est déjà du reste en Allemagne, sous la pression des tendances matérialistes qui, bien avant la guerre mondiale, dominaient les socialistes allemands comme toute l'Allemagne, qu'est née la doctrine de la lutte des classes, la doctrine de la haine, doctrine de la négation des patries, avec la devise : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous »; — unissez-vous dans la haine de classe, contre vos frères de race ou de nationalité qui ne sont pas de votre classe.

★ ★ ★

MADAME DE SÉVIGNÉ

SA FAMILLE ET SES AMIS

Appelée à Orléans à la fin de l'année 1627, pour les affaires de la Visitation de cette ville, la mère de Chantal passa à Paris les premiers mois de l'année 1628. C'est aussi à ce moment seulement, le 11 février et jours suivants, qu'en la présence et à la requête de Philippe de Coulanges et de Léonor de Rabutin, nommés tuteur et subrogé-tuteur de la jeune mineure, il fut procédé dans l'hôtel de Coulanges, place Royale, par les soins de MM. Fieffé et Vigeon, notaires au Châtelet de Paris, à l'inventaire des biens mobiliers laissés après le décès du baron de Chantal. Il n'est peut-être pas sans intérêt de reproduire ici la partie principale de ce document qui, outre la garde-robe du baron et de la baronne de Chantal à cette date, nous fait connaître, en leur détail, les meubles au milieu desquels la future marquise de Sévigné passa ses premières années :

Premièrement en la chambre étant au-dessus de la salle haute dudit hôtel a été trouvé et inventorié ce qui ensuit :

Une garniture de lit de satin de la Chine garnie et chamarrée de crépines et molets de soie d'or et d'argent, composée de six pantes, trois rideaux, quatre cantonnières, fonds et dossiers, la couverture, trois soubassements et deux fourreaux de piliers et quatre bouquets de soie servant audit lit, lesdits rideaux et cantonnières doublés de taffetas de la Chine, deux fauteuils de bois de noyer couverts dudit satin de la Chine et garnis de même frange et molet entourés, la

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 mars et 1er avril.

housse d'une forme à soubassement de même étoffe, l'oreiller et un tapis de table en housse pareillement de la susdite étoffe de satin de la Chine et garni de même frange et molet que dessus. 600 livres.

Item, une autre garniture de lit de drap de couleur bleu céleste en façon de tour de lit, composée de trois pantes, trois grands rideaux, quatre cantonnières doublées de taffetas blanc et bleu avec la couverture traînante piquée et de même taffetas enrichi de franges, crépines et molets d'or et d'argent, le fond et dossier et deux fourreaux de piliers de même taffetas avec quatre pommes de bois couvertes de même drap et enrichies comme dessus, les housses de deux fauteuils, de six escabeaux ployants et d'un tapis en housse de même drap et enrichi de même frange et molet. . . 450 livres.

Item, un ameublement de chambre de bois de noyer, composé de deux fauteuils, six chaises à vertugadin, six escabeaux ployants et une forme, le tout couvert de tapisserie neuve de plusieurs couleurs de point de Hongrie. . . . . 36 livres.

Item un grand tapis de Turquie de pied à mettre sous un lit, à demi usé. . . . . 30 livres.

Item un autre petit tapis de Turquie pour servir à table, de cinq quartiers de long ou environ. . . . . 10 livres.

Habits à l'usage dudit feu sieur baron de Chantal.

Item un manteau de velours noir garni et enrichi de plusieurs bouquets de broderie de soie noire et doublé de panne aussi de soie noire avec un habit complet de chausses et pourpoint de satin noir brodé comme dessus à grandes taillades, ledit pourpoint doublé de satin noir. . . . . 120 livres.

Item un autre habit complet, savoir le manteau et le haut de chausses de velours amarante à fond de satin de couleur de céladon, chamarré de plusieurs passements de soie de même couleur et doublé de panne aussi de soie de ladite couleur de céladon et le pourpoint de satin blanc à grandes taillades, chamarré d'un passement de soie de même couleur. . . . . 120 livres.

Item un autre habit complet de manteau, chausses et pourpoint de taffetas de Milan de couleur blanche et violette, neuf, ledit pourpoint de satin blanc et d'un passement de soie de même couleur. . . . . 90 livres.

Item un pourpoint et haut de chausses de drap d'Espagne de ladite couleur céladon, chamarré de passements et boutons d'or et d'argent, ledit haut de chausses garni haut et bas de ses aiguillettes d'or et soie . . . . . 100 livres.

Item un autre habit complet, de pourpoint et chausses de tabi noir découpé à petit droit fil et de son manteau, de même étoffe, couleur et façon. . . . . 30 livres.

Item une paire de larges jarretières de taffetas noir plein bordé de deux côtés et une paire de roses enrichies de dentelles de point d'Espagne d'or, servant à l'habit de velours noir en broderie. . . . . 15 livres.

Item une autre garniture de jarretières et de roses de taffetas plein, couleur amarante, garnies et enrichies de grandes et petites dentelles d'argent, pour servir à l'habit de velours amarante et céladon. . . . . 40 livres.

Item une autre garniture de jarretières et roses de taffetas plein blanc et un complet garni d'une grande et petite tavelle d'argent pour servir à l'habit noir . . . . . 8 livres.

Item une autre garniture de jarretières et roses de taffetas plein noir et à demi usé, enrichie d'une petite tavelle d'or et d'argent pour servir à l'habit de tabi noir. . . . . 4 livres.

Item une grande écharpe de taffetas bleu brodé et chamarré d'un large passement à jour d'or et d'argent avec une grande dentelle aussi de soie d'or et d'argent. . . . . 30 livres.

Item une robe de velours vert sur prairie, doublée de panne de soie aussi verte, garnie de galons et boutons d'or . . 45 livres.

Habits à l'usage de ladite femme veuve dudit feu sieur de Chantal.

Item une robe de satin noir égratigne avec une pistaque de satin brodée, telle quelle et à demi usée. . . . . 20 livres.

Item une autre robe de petit velours noir à carreaux à fond de satin avec la pistaque de panne de soie noire aussi à demi usée . . . . . 30 livres.

Item un devantier de satin noir brodé avec ses pièces et manches de même étoffe et couleur. . . . . 6 livres.

Item un autre devantier, les pièces et manches de taffetas blanc coupé à droit fil . . . . . 60 livres.

Item un cotillon de jupe de tabi blanc, le corps et les manches d'icelui de même étoffe découpée à petit droit fil. . . 12 livres.

Item une autre jupe de satin vert, le corps et manches d'icelle de même étoffe et couleur, le tout découpé et chamarré de passements d'argent. . . . . 15 livres.

Item une autre jupe de taffetas incarnat plein, garni d'un galon à l'entour, plus qu'à demi usée. . . . . 60 sols.

Item une autre jupe de velours couleur amarante, à fond de satin blanc, garnie d'un galon en soie de même couleur à l'entour, plus qu'à demi usée . . . . . 60 sols.

Item une cimarre de satin incarnadin moucheté, garnie et enrichie de deux passements d'or et d'argent à l'entour, avec ses petites manches de satin blanc usées . . . . . 15 livres.

Item deux lés de toile d'argent de deux aunes ou environ. 4 livres.

Item un coffre de nuit carré, couvert de velours cramoisi et brodé d'un galon d'or, garni de sa serrure fermant à clef, d'un miroir couvert dudit velours de même couleur, d'une pelotte de coton à peignes, soutenue de son pied en châssis de bois peint et doré . . . . . 18 livres.

Item deux bottes de passements de soie couleur orange et verte à jour, contenant ensemble la quantité de sept vingt aunes, pesant 40 onces. . . . . 16 livres.

Item un autre habit complet de manteau, pourpoint et haut de chausses, le tout de taffetas noir brodé, imparfait et non parachevé . . . . . 120 livres.

Orfèvrerie.

Une plaque servant de benoîtier appelée aurore, deux bras servant de chandeliers, deux petits flambeaux de cabinet, le tout d'argent vermeil doré et ciselé . . 474 livres 7 sols 6 deniers.

Item un petit bassin en ovale, une bassinoire, une aiguière couverte, une écuelle à oreilles couverte, un petit pot ou demi-setier, un petit réchaud, un pot de chambre, une cuiller et quatre grands flambeaux, le tout d'argent, pesant 35 marcs, 2 onces et demie . . . . . 705 livres 5 sols.

Item un cent de jetons d'argent de diverses marques et devises . . . . . 41 livres 17 sols 6 deniers.

Item un fil contenant cinquante perles rondes orientales. 150 l.

Item un bracelet de perles . . . . . 240 livres.

Item dans la cour dudit hôtel a été trouvé et déclaré appartenir à ladite succession dudit feu sieur de Chantal un carrosse couvert de cuir, à huit colonnes, doublé de velours rouge cramoisi à fond de satin, plus qu'à demi usé, garni seulement de même couleur et de damas rouge et de ses quatres roues . . . . . 100 livres.

Item deux chevaux sous poil bai, ayant crin, queue et oreilles, servant audit carosse, hors d'âge, garni de leurs harnais. 200 livres.

Item un mulet pour porter bagages sous poil brun bai, hors d'âge, ayant crin, queue et oreilles entières . . . . 45 livres.

Déclare ledit sieur de Coulanges audit nom que peu après le décès dudit feu sieur le baron Chantal aurait été ramené et reconduit par ledit sieur du Verger, son écuyer et autres domestiques dudit feu sieur, du chemin de son voyage et de l'armée jusques en cette ville de Paris, audit hôtel d'icelui sieur de Coulanges où ledit défunt sieur baron était, comme dit est, demeurant, trois chevaux de selle et un mulet servant à porter bagages étant de ladite succession d'icelui défunt, lesquels trois chevaux, pour éviter à la grande dépense et dépérissement d'iceux, furent et ont été vendus, savoir l'un d'iceux 300 livres, l'autre 213 livres et le troisième 360 livres

et lesdits deniers desdites ventes d'iceux touchés et reçus par ledit sieur de Coulanges.

En vertu des procurations de M. de Coulanges et de Léonor de Rabutin, il fut également procédé le 8 avril 1628, par les soins de François Bertaigne, lieutenant général au bailliage d'Auxois, à un inventaire, qui ne nous a pas été conservé, « des biens meubles, ustensiles d'hôtel, armes, titres, papiers et enseignements trouvés après le décès dudit feu seigneur baron de Chantal, appartenant à sa succession, dans le château de Bourbilly ». Un autre inventaire fut pareillement dressé au château de Montelon, le 9 juin 1628, par Me Jean Cartelot, bailli et juge ordinaire dudit Montelon[1].

IV. — MADEMOISELLE DE CHANTAL ET SA MÈRE (1627-1633).

Après la mort de son mari la jeune baronne de Chantal continua de résider, avec sa fille, à l'hôtel de Coulanges, place Royale, payant à cet effet à son père, pour les dépenses de sa maison et de son train, une pension annuelle de 2 000 livres[2].

1. Actes énumérés dans l'inventaire dressé après la mort de la baronne de Chantal.

2. Un article de l'inventaire dressé le 9 novembre 1633 et jours suivants après le décès de la baronne de Chantal mentionne ainsi ces dépenses : « Item huit quittances, signées l'une comme l'autre de Coulanges, la première datée du dernier jour d'août 1627, de la somme de 3 366 livres tant de sols reçue par ledit sieur de Coulanges de ladite dame de Chantal, sa fille, tant pour la dépense de bouche que celle de ses chevaux durant l'année commencée le premier de l'année 1626 et finie le dernier mai de l'année 1627; la deuxième, datée du 1er décembre 1628 de la somme de 2 000 livres, reçue de ladite dame de Chantal pour année de la pension d'elle, de son train et chevaux, commencée le 1er août 1627 et finie à pareil jour de l'année 1628; la troisième, datée du 1er décembre audit an 1628, de la somme de 833 livres, 8 sols, 8 deniers pour cinq mois de ladite pension commencée le 1er août lors dernier, finissant le dernier décembre lors prochain; la cinquième, du 25 mai 1631 de la somme de 4 000 livres, reçue par ledit sieur de Coulanges de ladite dame, sa fille, pour deux années de pensions finies le dernier décembre lors dernier; la sixième, écrite en suite de la précédente, datée du 13e août 1632 de la somme de 2 000 livres, pour une année de ladite pension échue le dernier jour de décembre 1631 ; la septième, datée du 1er jour de janvier 1633 de pareille somme de 2 000 livres pour une année de ladite pension échue le dernier jour de décembre 1632 ; la huitième et dernière datée du 3e juillet audit an 1633 de la somme de

Elle y occupe la même chambre au-dessus de la salle haute de l'hôtel. Le personnel de sa maison comprend un écuyer, Claude de Certieu, sieur du Verger, un valet de chambre, Nicolas Traversier, une femme de chambre, Anne Gohory, que nous retrouverons encore vingt ans plus tard auprès de mademoiselle de Chantal, devenue marquise de Sévigné; deux laquais, Claude Pignaudet et Jules Grelay, et un cocher. A l'écurie, elle possède « un cheval sous poil bai brun » et « un carrosse de velours violet chamarré de passements de soie veloutée à tulipes, garni de huit rideaux de damas et de son attirail ».

Pendant toute cette période, son existence continue aussi d'être intimement liée à celle de son père et de toute sa famille. Depuis le jour où, par l'alliance d'un de ses membres avec un Rabutin, la famille de Coulanges s'est fait une place à Paris et à la Cour, elle n'a cessé d'accroître ses relations et son influence. En 1624, le frère aîné de la baronne de Chantal, Philippe de Coulanges, d'abord associé aux opérations de son père, achète de Nicolas Le Gras, secrétaire des commandements de la Reine, pour la somme de 120 000 livres, une charge de trésorier de France à Paris; le 16 janvier 1626, il reçoit des lettres de conseiller d'État; le 22 novembre de cette même année, par son mariage avec Marie Le Fèvre d'Ormesson, il s'allie à une des familles parlementaires les plus renommées; en 1632, il vend pour 119 000 livres sa charge de trésorier de France à Paris et achète pour la somme de 153 000 livres, de son beau-frère André Le Fèvre d'Ormesson, celle de maître ordinaire en la Chambre des Comptes. — Depuis 1623, son jeune frère, Christophe de Coulanges, « le bien bon », dont le nom reviendra si souvent dans l'histoire de madame de Sévigné, est abbé de Livry, près Paris. Le 22 septembre 1631, la baronne de Chantal assiste au contrat de mariage de sa sœur, Henriette de Coulanges, avec François Le Hardy, seigneur de la Trousse, fils de Sébastien Le Hardy, seigneur de La Trousse, prévôt de l'Hôtel du Roi et grand prévôt de France. Dans les années suivantes, leurs jeunes frères s'élèvent à leur tour, et, en 1638, nous trouvons Antoine, sieur

1 000 livres reçue par ledit sieur de Coulanges de ladite dame de Chantal, sa fille, sur sa pension de la présente année. »

de Richefonds, et Louis, sieur de Chézières, tous les deux lieutenants au régiment des gardes du Roi[1]. La fortune de la famille, favorisée par les opérations de M. de Coulanges en matière de gabelles, s'est en même temps notablement accrue. La dot de la baronne de Chantal n'avait été que de 90 000 livres; celle de sa sœur Henriette, huit ans plus tard, fut portée à 120 000 livres.

A côté de ce spectacle d'activité incessante et de richesse sans cesse accrue, l'hôtel de la place Royale offrait aussi celui des meilleures vertus domestiques. Dans cette famille d'élévation toute récente et qui n'a point oublié ses origines, les distinctions d'ordre social existent à peine. Commis employés pour les besoins de la ferme des gabelles ou domestiques attachés à la maison sont intimement mêlés aux événements de la famille. Le 17 novembre 1624, le mariage de Nicole Bidart, fille majeure, « servante en la maison et au service de monsieur et madame de Chantal », avec Nicolas Demay, carrier et terrassier à Paris, est célébré en présence de « Philippe de Coulanges et Marie de Bèze, son épouse, ses maître et maîtresse, Philippe de Coulanges, leur fils; dame Marie de Coulanges, épouse du sieur baron de Chantal; damoiselle Henriette de Coulanges; maître François Le Breton, secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi et secrétaire ordinaire dudit sieur de Coulanges, et Claude de Certieu, écuyer, sieur du Verger, demeurant au service desdits sieur et dame baronne de Chantal[2]. » C'est la même assistance que nous trouvons cinq ans ans plus tard au mariage de Gabriel Marteroy, « domestique de M. de Coulanges[3] ». A l'égard de ces serviteurs de toutes catégories, la libéralité de M. de Coulanges se traduit aussi sous les formes les plus diverses. Le 20 avril 1630, après avoir reconnu par acte solennel que François Le Breton, son commis, lui a rendu bon et fidèle compte de tous les deniers qu'il a reçus pour lui durant les sept dernières années du bail de la ferme des gabelles du Languedoc, et après l'avoir payé de ses gages, « désirant le traiter favora-

1. Acte reçu par Me Bruneau, notaire à Paris, le 26 avril 1638. Philippe de Coulanges avait eu, en outre, deux autres enfants : Alexandre, mort en 1637, et Charles, sieur de Saint-Aubin.

2. Acte reçu par Me Vigeon, notaire à Paris, le 17 novembre 1624.

3. Acte reçu par Me Vigeon, notaire à Paris, le 26 juin 1629.

blement », il lui fait, en outre, don d'une somme de 3 500 livres[1]. Le 27 juillet 1632, « par donation entre vifs, pure, simple et irrévocable », il concède de même à Adrien Dupin, son domestique, une rente de 82 livres 10 sols « en considération des bons et agréables services que ledit sieur donateur a reçu dudit destinataire depuis le temps qu'il est à son service, outre ses salaires et gages que ledit sieur donateur, son maître, lui a payés[2] ». En 1633, lorsque après le décès de la baronne de Chantal, sa fille, il est obligé de donner congé au laquais de celle-ci, Claude Pignaudet, âgé de dix-neuf ans, « pour le projet et utilité faire » dudit Pignaudet, il le met en apprentissage pour une durée de quatre ans auprès de maître Etienne Subtil, maître cordonnier à Paris, et paie pour lui à cet effet une somme de cent livres, moyennant laquelle ledit Subtil s'engage « à montrer et enseigner à son pouvoir audit apprenti sondit métier de cordonnier, la marchandise, et tout ce dont il s'entremet en icelui, lui fournir et livrer ses aliments corporels et le coucher doucement, comme il appartient[3] ». Même contrat est passé ledit jour par M. de Coulanges en faveur de Gilles Grelay, ci-devant laquais de la baronne de Chantal, âgé de dix-sept ans, auprès de maître Simon Levêque, maître charron à Paris. C'est encore de la même manière que, le 29 novembre 1636, Philippe de Coulanges, frère de la baronne de Chantal, « pour le profit faire de Claude Castallon, l'un de ses domestiques », le met en apprentissage pour une période de quatre ans auprès de Louis Le Vavasseur, maître menuisier à Paris, et paie pour lui, à cet effet, une somme de 120 livres[4]. Ces exemples ne seront point perdus pour mademoiselle de Chantal que nous verrons plus tard s'inspirer de traditions analogues à l'égard de ses domestiques et qui lui vaudront aussi, en retour, des dévouements exemplaires, tel celui de cette Anne Gohory, dont le frère, Jacques Gohory, fut longtemps commis des gabelles, au service de M. de Coulanges et qui, avant de mourir, non seulement déclarait que, depuis le mariage de madame de Sévigné,

1. Acte reçu par Me Vigeon, notaire à Paris, le 20 avril 1630.
2. Acte reçu par Me Baudoin, notaire à Paris, le 27 juillet 1631.
3. Acte reçu par Me Baudoin, notaire à Paris, le 13 décembre 1633.
4. Acte reçu par Me Vigeon, notaire à Paris.

elle n'était restée auprès d'elle que par « pure affection », sans lui demander « aucune reconnaissance ni appointements, ayant eu assez de biens de son chef pour s'entretenir honorablement », mais encore léguait à sa maîtresse une partie de sa fortune[1].

Tout autant que dans sa propre famille, la baronne de Chantal trouva, dans son veuvage, des consolations et un appui auprès de sainte Chantal, sa belle-mère, et du frère de celle-ci, André Frémyot, archevêque de Bourges. Nous avons déjà mentionné à diverses reprises la profonde affection de ce dernier pour Celse-Bénigne qu'il aimait, écrit la mère de Chaugy, « non comme un neveu, mais comme son propre fils ». Lorsque au mois d'août 1627, se trouvant à Annecy pour travailler à la béatification de saint François de Sales, il y avait appris la mort du jeune baron, il avait d'abord versé « tant de larmes et de soupirs qu'il émouvait tout le monde à faire comme lui », plus affligé même que la mère de Chantal à qui il ne pouvait s'empêcher de dire : « O ma chère sœur, votre résignation m'épouvante; elle est digne de votre seule vertu; pour moi, je n'y saurais encore atteindre » et il « racontait par le menu les perfections, le mérite et le bon naturel du fils, soulageant sa douleur en l'augmentant par les petits souvenirs qui sont si chers après la perte de quelque personne bien-aimée[2] ». Rentré à Paris, il avait reporté sur la veuve et sur la fille de son neveu toute la tendresse qu'il avait eue pour ce dernier. Dans cet hôtel de la place Royale, qu'il ne cessa d'habiter[3], il n'est pas douteux que Marie de Rabutin n'ait fait de fréquentes visites. Sa mère est de son côté toute pleine d'attentions pour le bon archevêque dont la santé, de plus en plus ébranlée, demande des soins assidus. A

1. *Lettres de madame de Sévigné*, I, 333.

2. *La Vie et les vertus de sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal*, par la mère de Chaugy, p 244.

3. Le 19 décembre 1633, Jacques Danville, maître jardinier, demeurant Vieille Rue du Temple, à Paris, fait marché avec messire André Frémyot, ancien archevêque de Bourges « de présent en son hôtel sis place Royale » pour entretenir moyennant vingt livres par an « un jardin qui est en la maison et hôtel où ledit seigneur de Bourges est, comme dit est, demeurant ». (Acte reçu par Me Vigeon, notaire à Paris.)

l'occasion aussi, elle s'intéresse aux affaires de la Visitation[1]. Un moment même, il est question d'un voyage qu'elle doit faire à Annecy, en compagnie de Mgr de Bourges, et qu'une maladie de celui-ci ne lui permit pas d'accomplir[2]. La mère de Chantal, de même que son frère, ne manquèrent d'ailleurs aucune occasion de s'associer aux efforts de la jeune veuve pour sauvegarder et défendre les intérêts de sa fille mineure.

En présence des nombreuses dettes laissées par son mari, le premier soin de la baronne de Chantal avait dû être de demander à renoncer à sa succession, mais, alors âgée de moins de vingt-cinq ans, elle n'avait pu le faire qu'après un avis de parents homologué par le lieutenant civil au Châtelet de Paris le 8 novembre 1627.

Une double tâche s'imposait à la baronne de Chantal, désireuse de défendre les intérêts de sa fille. Elle devait payer les nombreuses dettes, non encore acquittées, de son mari; elle devait aussi mettre fin au différend soulevé par les prétentions de madame de Toulongeon, sa belle-sœur, quant au partage de biens survenu entre celle-ci et son frère, prétentions qui ne tendaient à rien moins qu'à priver la jeune mineure d'une partie de son patrimoine.

La question des dettes était la plus urgente et fut résolue la première. De nombreux créanciers, dont nous avons déjà mentionné les principaux, s'étaient empressés, en vue de la conservation de leurs droits, d'obtenir des jugements leur permettant de faire saisir les biens du défunt, tant à Paris qu'en

1. La mère de Chantal écrit à Mgr Jean-François de Sales, évêque de Genève, le 30 juillet 1628 : « Mgr de Paris donne toujours quelque espérance pour les affaires de nos bons Pères Barnabites. Mgr de Bourges laisse le soin de cette poursuite à notre chère sœur de Villeneuve et à ma fille de Chantal, lesquelles ne s'y endormiront pas. » (*Œuvres de sainte Chantal*, VI, 187.)

2. La mère de Chantal écrit à la mère Favre, supérieure au deuxième monastère de Paris, dans les premiers jours du mois de mars 1632, en parlant de Mgr de Bourges : « Ma fille de Chantal a bien envie de venir ici avec lui; mais je ne sais s'il l'agréera »; le 29 mars, elle écrit à la même : « Je suis soulagée de ce qu'il n'amènera pas ma fille de Chantal, pour la crainte que j'avais que cela ne l'incommodât; mais il ne le lui faut pas dire à elle, car elle pourrait penser que je ne l'aime pas, bien que je la chérisse de tout mon cœur; mais les entrevues me sont assez indifférentes. » (*Œuvres de sainte Chantal*, VII, 45 et 61.)

Bourgogne. « Pour éviter la ruine entière des biens délaissés par ledit sieur de Chantal », la jeune veuve, à l'aide de sommes en partie à elle avancées, pour cet effet, par M. de Coulanges, son père [1], avait fait procéder au paiement de ces créances, soit directement à Paris, soit en Bourgogne, par l'intermédiaire de messire Jean Coulon, « commissaire établi au régime et gouvernement des terres et seigneuries de Montelon et Bourbilly ». En vertu des stipulations de son contrat de mariage, elle se faisait à son tour reconnaître créancière vis-à-vis de la succession de son mari et, le 5 mars 1630, elle donnait procuration « pour comparoir en son nom par-devant M. le lieutenant général d'Autun et poursuivre les criées, vente et adjudication de la terre et seigneurie de Montelon, consistance et dépendances [2] ». Sur ce point, elle se heurtait d'ailleurs à l'opposition formée sur cette terre par sa belle-sœur, madame de Toulongeon, en vertu de prétentions aussi tenaces que peu fondées.

Nous avons déjà eu l'occasion d'exposer les manifestations d'avarice de cette fille de sainte Chantal dans ses démêlés avec Celse-Bénigne, au sujet de la succession de leur père, comme ses convoitises à l'égard de la succession de l'archevêque de Bourges, leur oncle. La mort de son frère avait laissé sans solution la première de ces questions. Des trois terres que la famille de Chantal possédait en Bourgogne, Bourbilly, Sauvigny et Montelon, les prétentions de madame de Toulongeon, prétentions que le temps n'avait fait qu'accroître, ne visaient à rien de moins qu'à réclamer pour elle-même les deux dernières.

1. Le 6 février 1632, par acte reçu par Me Vigeon, notaire à Paris, la baronne de Chantal reconnaissait « avoir eu et reçu, à plusieurs et diverses fois, de messire Philippe de Coulanges, son père, la somme de dix mille livres, pour employer en son profit et à l'acquit de plusieurs dettes dues par ledit feu sieur baron de Chantal, son époux ». Le 25 février suivant, par acte reçu par Me Baudoin, notaire à Paris, elle reconnaissait avoir reçu de son père une nouvelle somme de 9 471 livres, représentant le prix auquel était taxé l'office de garde du petit scel du grenier à sel de Rouen, dont elle était propriétaire, pour jouir du nouveau droit de trois deniers par livre affecté à cet office.

2. L'inventaire dressé à la mort de la baronne de Chantal, le 9 novembre 1633, contient de nombreuses mentions de ces paiements faits par la baronne de Chantal à la décharge de la succession de son mari, pendant les années 1627, 1628, 1629, et 1630. Dès le 12 décembre 1627, elle était déjà, de ce chef, créancière sur cette succession, d'une somme de 16 577 livres 10 sols. (Acte reçu par Me Vigeon, notaire à Paris, le 5 mars 1630.)

En face de ces prétentions, la mère de Chantal dut intervenir et la lettre que, de Paris où elle avait prolongé son séjour pour conférer à ce sujet avec M. de Coulanges, elle adressait à sa fille, le 10 mai 1628, vaut d'être reproduite ici, pour permettre d'apprécier toute la vivacité du conflit qui venait de s'élever au sujet des intérêts de la future marquise de Sévigné :

Votre belle-sœur vous écrit. Certes, elle se comporte avec tant de vertu, et se rend tous les jours plus affectionnée aux parents de feu mon pauvre fils, que cela nous doit obliger tous de l'aimer. Elle a un grand désir que l'amitié de sœur soit conservée entre vous. La petite orpheline est si uniquement chérie d'elle et de toute la maison qu'il ne se peut rien désirer de plus. J'en reçois une grande consolation. M. Coulon leur a apporté ici tous les contrats, M. de Coulanges l'ayant ainsi désiré, afin de me faire voir toutes les consultations, et par icelles ce que je savais déjà bien, ainsi que j'en donne le mémoire à M. de Bussy, pour vous faire voir, afin que M. de Saint-Satur[1] prenne quelque résolution de se départir de ses prétentions ou bien de les déclarer; car M. de Coulanges désire d'être éclairci de ce côté-là avant que mettre ordre à l'hoirie de mon fils. C'est pourquoi, ma très chère fille, je vous supplie que l'on se résolve; car si l'on met cette affaire en des longueurs, l'hoirie se consommera à la ruine de la petite de Chantal. Or sus, j'espère de la bonté de Notre Seigneur qu'il nous fera connaître à tous la vérité, et que, cela étant, nous conserverons ce qui est plus précieux que tous les biens du monde, qui est la sainte paix et amitié entre les familles. M. Coulon vous saura témoigner l'affection que M. de Coulanges et ma fille de Chantal ont pour cela et pour faire tout ce qui sera raisonnable et vite. Voilà, ma très chère fille, ce dont je puis vous assurer et vous supplie d'y penser; car de dire que vous quitterez tout, si je vous le commande, cela n'est rien, car si vous aviez une juste prétention, je voudrais que l'on vous fît contentement, cela étant plus que raisonnable; mais, si vous n'en avez point, comme je le crois, et que les titres en font foi plus que le jour en plein midi, je voudrais que l'on n'y prétendît rien, et qu'on laissât faire en paix les affaires de cette pauvre petite. Que si Dieu la retire, vous aurez alors de quoi vous contenter. Voilà, ma très chère fille, ce que j'ai cru vous devoir écrire pour la dernière fois, s'entend de cette affaire[2].

1. Claude de Toulongeon, abbé de Saint-Satur, frère du comte de Toulongeon et chargé des intérêts de celui-ci pendant son absence.
2. *Œuvres de sainte Chantal*, VI.

L'archevêque de Bourges, André Frémyot, écrivait encore à ce sujet à sa sœur la mère de Chantal à la date du 1er juin 1631 :

M. de Saint-Satur est à Dijon où il a consulté contre la petite madame de Chantal et est quasi sur le point d'intenter l'action. Je l'ai prié de différer encore et de m'envoyer par écrit les moyens de prétention de madame de Toulonjon afin que, s'il trouve que ladite dame de Toulonjon y soit bien fondée, il lui fasse raison par lui-même plutôt que la justice l'y condamne. J'ai obtenu cette grâce dudit sieur de Saint-Satur, j'attends donc qu'il m'envoie les dites prétentions[1]...

Bien que l'inanité de ses prétentions fût, au dire de sa mère, plus claire que le jour en plein midi, et malgré les instances de celle-ci, madame de Toulongeon ne se laissa point convaincre. Deux mois plus tard, la mère de Chantal, de Riom où elle se trouvait, dut, avant de rentrer à Annecy, faire un voyage en Bourgogne pour tenter une nouvelle démarche. « Il est nécessaire, pour la gloire de Dieu et le bien de la paix, en ce peu de famille qui reste de mon fils. que je passe chez ma fille[2]. » Cette tentative ne devait pas être moins vaine que la première et c'est, à n'en pas douter, madame de Toulongeon, soutenue peut-être par le comte de Bussy, qu'il faut voir dans ces chicaneurs, que la mère de Chantal traite si durement dans la lettre qu'elle adressait le 1er juillet 1629 à madame de Coulanges pour la remercier, ainsi que son mari et sa fille, de leurs bons souhaits et de leurs bons offices :

Je désire de tout mon cœur que mon Dieu m'exauce au désir continuel que j'ai que ses plus riches et saintes bénédictions abondent sur vous trois et s'étendent sur toute votre honorable famille, car tout m'en est extrêmement cher et me semble que soit la mienne propre. C'est ce qui me fait si fort ressentir, ma très chère sœur, les déplaisirs que vous recevez des desseins chicaneurs de ceux qui devraient user de continuelle reconnaissance envers mon tout bon et très cher frère et vous, pour l'incomparable amour et soin que vous avez eus pour celui qui leur était à honneur, et dont la mémoire leur devrait être non moins chère, et que vous

1. *Les deux filles de sainte Chantal*, par madame la comtesse de Menthon, p. 358.

2. La mère de Chantal à la mère de Blonay, 14 août 1628. (*Œuvres de sainte Chantal*, VI, 193.)

avez encore pour cette pauvre petite pouponne, que vous obligez si paternellement et maternellement tous deux.

Ce n'est qu'en 1633 que, grâce à l'influence conciliatrice de l'archevêque de Bourges et de Mgr de Neuchèze, évêque de Châlon, oncle et cousin de madame de Toulongeon, et devenus ses représentants à la place de l'abbé de Saint-Satur, une transaction put enfin être conclue entre les représentants de mademoiselle de Chantal, c'est-à-dire Philippe de Coulanges, son grand-père et tuteur, Léonor de Rabutin, son subrogé-tuteur, François de Rabutin, baron d'Espéry, Philippe de Coulanges, Christophe de Coulanges et François le Hardy, marquis de La Trousse, ses oncles.

Après que les deux parties eurent longuement exposé leurs dires et les raisons de leurs différends pour lesquels « elles étaient en voie d'entrer en de très grands procès, pour auxquels éviter, nourrir paix et amitié entre personnes si proches », elles transigèrent aux conditions suivantes :

C'est assavoir que lesdits seigneurs archevêque et évêque devant nommés audit nom se sont pour lesdits sieur et dame de Toulongeon désistés et départis, se désistent et départent par ces présentes de toutes prétentions et demandes qu'ils voulaient et entendaient faire pour raison du supplément de légitime qu'ils prétendaient ès biens de la succession dudit feu seigneur de Chantal, aïeul de ladite mineure, et se contenteront lesdits seigneurs et dame de Toulongeon du droit de légitime et avantages à eux faits tant par leur contrat de mariage que autrement sans que ci-après eux, leurs hoirs et ayant cause en puissent faire demande ni action en quelque sorte que ce soit, consentent et accordent lesdits seigneurs archevêque et évêque audit nom que ladite demoiselle mineure jouisse de tous les biens dudit feu sieur baron de Chantal son père, et de ceux dudit feu sieur de Chantal son aïeul, sans que lesdits sieur et dame de Toulongeon, leursdits hoirs et ayant cause les en puissent inquiéter ni troubler à l'avenir. Et outre, ont iceux seigneurs archevêque et évêque audit nom remis, quitté et délaissé à icelle demoiselle mineure, ce acceptant, pour elle, ses hoirs et ayant cause par ledit sieur de Coulanges audit nom, ladite terre de Sauvigny et ses appartenances et dépendances tout ainsi qu'elle a été baillée et délaissée auxdits sieur et dame de Toulongeon et encore lesdits seigneurs archevêque et évêque audit nom ont remis et quitté la somme de quinze cents livres tournois contenus en la promesse dudit feu sieur baron de Chantal et promettent de faire rendre icelle promesse dedans lesdits

deux mois prochains, et le tout moyennant la somme de douze mille livres tournois à quoi a été convenu et accordé entre les parties esdits noms pour tout ce que dessus, laquelle somme de douze mille livres ledit sieur de Coulanges audit nom promet et sera tenu de payer auxdits seigneurs archevêque et évêque audit nom auxdits sieur et dame de Toulongeon ou au porteur des présentes pour eux en cette ville de Paris dedans deux mois prochains[1].

A cette somme de 12 000 livres il convenait encore d'ajouter une somme de 3 900 livres due à monsieur et madame de Toulongeon par la succession du baron de Chantal pour divers arrérages d'intérêts. Sur un point toutefois, et le plus important, cet acte n'était que l'expression imparfaite de la vérité. Une contre-lettre passée le même jour, entre les mêmes parties, portait en effet vente au comte et à la comtesse de Toulongeon, au nom de mademoiselle de Chantal, de la terre et seigneurie de Montelon, pour une somme de 30 000 livres sur laquelle, déduction faite de ce qui leur était dû, il ne leur restait plus à payer qu'une somme de 14 100 livres.

... Lesquelles parties esdits noms ont reconnu et confessé encore que par le contrat de transaction passé entre elles, en la présence de Messieurs les parents et amis de ladite demoiselle mineure ci-après nommée cejourd'hui pardevant les notaires soussignés, il soit porté que ledit sieur de Coulanges audit nom, sera tenu de payer auxdits seigneurs archevêque et évêque auxdits noms ou auxdits sieur et dame de Toulongeon, la somme de douze mille livres tournois à quoi a été convenu et accordé pour tous les droits, prétentions et remises faites et déclarées par ledit contrat, dedans deux mois prochains, et qu'à faute de ce faire, ledit temps passé, lesdits sieur et dame se pourront adresser sur les biens de ladite demoiselle mineure, ainsi qu'ils aviseront tant pour le payement desdites douze mille livres de principal que pour les intérêts d'iceux qui écherront après ledit terme expiré, néanmoins, lesdites parties esdits noms ont entendu et entendent qu'icelle somme de douze mille livres tournois entrera en diminution de la somme de trente mille livres tournois, à quoi ladite dame de Chantal est demeurée d'accord pour le prix de la terre et seigneurie de Montelon, size au baillage d'Autun en Bourgogne, avec ses appartenances et dépendances tout ainsi que ledit feu sieur de Chantal en jouissait, y compris le bétail qui est à présent en ladite terre, et outre que sur ledit prix sera aussi déduit et rabattu la somme de trois mille neuf cents

1. Acte reçu par Me Tolleron, notaire à Paris, le 22 février 1633.

livres tournois pour le principal de deux cent quarante-trois livres, quinze sols de rente que lesdits sieur et dame de Toulongeon ont droit de prendre sur les biens dudit feu sieur de Chantal, laquelle somme de trois mille neuf cent livres tournois de principal ou ladite rente auraient été réservés par ledit contrat au profit desdits sieur et dame de Toulongeon avec intention de les déduire et rabattre sur ledit prix tellement qu'il ne reste plus de ladite somme de trente mille livres tournois du prix de ladite terre de Montelon que quatorze mille cent livres tournois[1], quelle somme de quatorze mille cent livres tournois lesdits seigneurs archevêque et évêque audit nom ont promis, seront tenus et promettent bailler et payer à icelle dame de Chantal ce acceptant, en déduction de ce qui peut être dû par ladite demoiselle sa fille et les biens dudit feu sieur de Chantal, tant de son chef à cause de ses conventions matrimoniales que comme ayant droit pour transport de plusieurs créanciers dudit défunt sieur son mari, et ce dedans lesdits deux mois prochains en cette ville de Paris, en la maison d'icelle dame de Chantal.

Cette somme de 14 100 livres que M. et madame de Toulongeon devaient payer avant d'être mis en possession de Montelon était notablement inférieure à celle dont la baronne de Chantal avait dû acquitter les dettes de son mari et pour lesquelles elle était créancière de sa succession. La terre et seigneurie de Montelon, possédée depuis plus de deux siècles par la branche aînée des Rabutin, le château de Montelon, que la mère de Chantal avait habité pendant plusieurs années, étaient donc pour mademoiselle de Chantal la rançon des dépenses excessives de son père. Quant aux dettes anciennes de la famille, c'était, comme nous l'avons vu, l'archevêque de Bourges qui, par le contrat de mariage du baron de Chantal, s'était engagé à les acquitter; mais qu'adviendrait-il, si à la suite de la mort prématurée de celui-ci, la fille unique qu'il laissait après lui venait elle-même à décéder sans enfants? Le 11 mai 1632, l'archevêque de Bourges avait pourvu à cette éventualité, en décidant qu'en pareil cas cette libéralité profiterait tout entière à la jeune veuve :

Etant ledit sieur de Chantal décédé n'ayant laissé que demoiselle Marie de Rabutin, fille unique, de laquelle messire Philippe de Coulanges, son aïeul, est tuteur et, venant ladite demoiselle de Rabutin à décéder sans enfants, l'intention dudit seigneur arche-

1. Acte reçu par Me Tolleron, notaire à Paris, le 22 février 1623.

vêque ne serait pas que les héritiers collatéraux de ladite demoiselle profitassent de la gratification par lui faite, en faveur dudit feu sieur de Chantal, son neveu, et de ses enfants seulement, ains audit cas, veut et entend icelui seigneur disposer desdites dettes et constitutions de rentes comme il peut et lui est permis, attendu qu'elles ont été payées et acquittées de ses propres deniers en conséquence de la promesse mentionnée au contrat de mariage desdits sieur de Chantal et dame Marie de Coulanges. A ces causes, ledit seigneur pour aucunement reconnaître l'honneur que ladite dame, Marie de Coulanges porte à la mémoire dudit feu sieur de Chantal, son mari, et pour la bonne amitié qu'il lui a toujours portée et porte encore à présent, de son bon gré, pure, franche et libre volonté, a donné, cédé, quitté, transporté et délaissé du tout dès maintenant et à toujours, par donation entre vifs, pure, simple et irrévocable et en la meilleure forme qu'il se peut, et promet ledit seigneur garantir de tous troubles et empêchements quelconques à ladite Marie de Coulanges à ce présente, stipulante et acceptante pour elle, ses hoirs et ayant cause à l'avenir, au cas que ladite demoiselle Marie de Rabutin vienne à décéder sans enfants, toutes les sommes de deniers que ledit seigneur a payées et acquittées, ensemble toutes les rentes qui ont été par lui rachetées des créanciers de la maison dudit feu sieur de Chantal, ensuite de la promesse faite par ledit seigneur, mentionnée audit contrat de mariage et en faveur d'icelui à la décharge dudit sieur de Chantal, son neveu, et de ses enfants, voulant qu'audit cas de décès de ladite demoiselle Marie de Rabutin sans enfants, icelle dame Marie de Coulanges, sa mère, puisse jouir, faire et disposer en pleine propriété desdites dettes et rentes, tant en principal que intérêts et arrérages à quelque somme que le tout se puisse monter et valoir et sans rien retenir ni réserver comme de chose à elle appartenant...

C'est au moment où la baronne de Chantal avait pourvu de son mieux aux intérêts de sa fille, où elle avait par sa bonté gagné toutes les sympathies, qu'elle était enlevée presque subitement. Vers le milieu d'août 1633, la mère de Chantal écrivait à son frère :

Votre lettre du 8 de ce mois m'a sensiblement touchée, par la maladie de ma pauvre très chère fille de Chantal et par la douleur où je vous en vois. Eh! Dieu nous la voudrait-il aussi ravir? Si c'est sa volonté, je l'adore de tout mon cœur; car, en tout et partout, nous la voulons embrasser amoureusement. Et ce m'est à consolation, mon très cher seigneur, de vous voir fermement uni à ce divin vouloir, nonobstant les sensibles et tendres affections dont

votre naturel est comme accablé, et qui causent un grand redoublement à ma douloureuse appréhension du succès de cette maladie.

Le 28 août, une autre lettre de la mère de Chantal à la mère Bollain, supérieure du premier monastère de la Visitation de Paris, ne laissait plus aucun espoir. « Hélas, vous pouvez penser si je suis vivement touchée de l'extrémité de ma pauvre fille de Chantal, tant pour voir toute sa maison en désolation que particulièrement pour l'affliction croissante qu'en a notre très digne Mgr de Bourges [1]. » Deux jours plus tard, la baronne de Chantal mourait, âgée de trente ans à peine, « faisant son passage, écrivait sa belle-mère, non seulement avec résignation, mais encore avec une entière indifférence de vivre ou de mourir. Quelle vertu dans une âme si jeune et qui n'eût aimé cette âme parfaitement? [2] » Lorsqu'elle reçut cette nouvelle, la mère de Chantal, malgré son indifférence pour toutes les affections du monde, en fut vivement touchée :

Il faut avouer, mon très cher seigneur, écrit-elle à son frère, qu'à la rencontre que je fis, dans un petit billet, de la mort de notre pauvre très chère fille, je fus tellement saisie qu'il y a apparence que, si j'eusse été debout, je fusse tombée de mon haut, et n'ai pas souvenance qu'aucune affliction m'ait causé un tel effet; mais, à la lecture de votre lettre, Seigneur Jésus! mon très cher seigneur, quel contre-coup à mon chétif cœur, et combien votre douleur a accru la mienne! Je vois le juste sujet que vous en avez, et combien de douceur et support en votre âge vous avez perdu en cette fille si parfaitement affectionnée à votre santé, et à tout ce qui concerne votre service. J'écris à monsieur et madame de Coulanges, lesquels, je m'assure, ont reçu un grand coup pour cette si rude perte. Je crois que leurs cœurs seront toujours les mêmes qu'ils ont été envers la pauvre petite orpheline. Mon Dieu! quand mes yeux se tournent de ce côté-là, il ne faut pas que je les arrête guère. Je l'ai remise à Dieu, qui, j'espère, lui sera père et protecteur, et l'ai donnée à la Sainte Vierge de tout mon cœur. Hélas! je crois que nos sœurs de l'une et l'autre maison n'ont rien oublié en cette occasion; car, outre le très particulier amour qu'elles portaient à notre tout aimable défunte, elles ont ressenti en sa perte votre affliction et la mienne. J'ai quelque soulagement de la savoir en dépôt, avec le cœur de mon pauvre fils, chez nos sœurs de là[3].

1. *Œuvres de sainte Chantal*, VII, 238.
2. La mère de Chantal à madame de Toulongeon, *Ibid.*, VII, 243.
3. *Œuvres de sainte Chantal*, VII, 239.

Il faudrait citer ici toutes les lettres dans lesquelles la sainte fondatrice de la Visitation exprime sa douleur de cette mort ; elles ne sont pas seulement le meilleur éloge de la défunte, elles attestent aussi de la manière la plus éloquente la tendre affection que la mère de Chantal ne cessa de témoigner pour sa petite-fille. Elle écrit à madame de Coulanges, mère de la défunte :

Madame toute chère et très honorée sœur, Hélas! et qui eût jamais pensé que nous dussions nous condouloir ensemble sur le trépas de cette fille si uniquement aimée et si entièrement aimable?... Pour notre petite orpheline, je ne la plains pas, tandis qu'il plaira à Dieu de conserver mon très honoré frère et vous, ma toute chère sœur; car je sais que plus que jamais vous lui serez vrais père et mère, et que Messieurs vos dignes enfants la chériront toujours. Le cœur m'attendrit fort quand je la regarde dans ce dépouillement de père et de mère; mais je la mets de bon cœur entre les mains de notre bon Dieu et de sa très sainte mère.

A madame de Toulongeon, sa fille :

Je savais la parfaite union qu'il y avait entre vous et notre chère défunte; c'est pourquoi je peux bien juger que son départ vous a causé une extrême douleur, comme, à mon avis, il a fait à tous ceux à qui elle appartenait, et qui avaient une singulière amitié et connaissance avec elle.

A son neveu, Mgr de Neuchèze, évêque de Châlon :

Hélas! ne vous dirai-je pas la sensible touche que mon cœur a reçue par le trépas de ma pauvre et très chère fille de Chantal que j'aimais tendrement, comme en vérité sa vertu et son bon naturel m'y obligeaient[1].

Le cœur du baron de Chantal avait été déposé dans l'église de la Visitation de la rue Saint-Antoine. C'est aussi là que fut déposé le corps de la baronne de Chantal. La mère de Chantal écrivait à ce sujet à la mère Bollain, supérieure de ce monastère :

Mgr de Bourges m'écrit que votre maison a bien témoigné son affection envers cette chère défunte pendant sa maladie et après sa mort, de quoi j'ai pensé vous devoir remercier, ma très chère fille, bien que je crois que vous n'avez regardé que Dieu en tout cela : ce m'est

1. *Œuvres de sainte Chantal*, VII, 249.

bien de la consolation de savoir que son corps soit chez vous en dépôt[1].

Le 9 novembre 1633 et jours suivants, il fut procédé, à la requête de Philippe de Coulanges et de Léonor de Rabutin, comte de Bussy, en l'hôtel de Coulanges, par les soins de Mes Tolleron et Baudouin, notaires au Châtelet de Paris, à l'inventaire des meubles et papiers laissés après le décès de la baronne de Chantal. Nous n'insisterons pas sur ce document qui, pour le mobilier, le linge et la garde-robe de la défunte, ne fait guère que reproduire l'inventaire dressé cinq ans auparavant, après la mort de Celse-Bénigne. Notons pourtant « deux médailles d'argent, garnies d'ébène, où est représenté à chacune d'icelle le portrait du roi; une autre médaille, aussi d'argent, où est représenté le portrait de la reine; un petit tableau peint en huile sur bois, garni de sa bordure d'ébène où est représentée une Vierge tenant Jésus-Christ avec plusieurs autres; un petit tableau, peint en huile, où est représentée une Madeleine; un petit enfant tenant un perroquet, peint sur bois pour mettre à la ruelle d'un lit; trois petits tableaux d'albâtre blancs peints en fruits et en fleurs et en l'un une Notre-Dame »; quelques livres, *l'Histoire des Indes orientales,* avec les figures, *le Coutumier de Bourgogne*, une autre *Histoire des Indes*, *les Commentaires de César*. Notons aussi, représenté par la demoiselle Gohory, femme de chambre de la baronne de Chantal, « un collier où il y a cinquantes perles rondes qui avait été donné par ladite défunte dame de Chantal à ladite demoiselle mineure, sa fille, plus un petit piestador contenant trente-sept pierres où sont enchâssés à chacune d'icelle un petit diamant taillé en facettes, fors celui du milieu qui est carré, qui lui a été donné par madame de La Houssaye, lors de son mariage, et quelques autres petites besognes, le tout servant journellement à ladite demoiselle mineure et par ce moyen n'ont été prisés et estimés lesdits collier et piestadors et autres menues besognes et laissés en la possession dudit sieur de Coulanges pour les délivrer à ladite demoiselle mineure toutes et quantes fois qu'elle en aura besoin ».

1. *Œuvres de sainte Chantal*, VII, 247.

Quant aux papiers trouvés lors de l'inventaire, ils comprenaient, outre le contrat de mariage de monsieur et madame de Chantal, plusieurs comptes des revenus et dépenses de Montelon, Sauvigny et Bourbilly, ainsi que de nombreuses quittances des sommes payées par la défunte à l'acquit de la succession de son mari. On y trouve aussi, écrits de la main de la jeune veuve, deux petits carnets qui étaient comme un résumé de son existence pendant ses dernières années. L'un était intitulé : « État des dettes payées pour M. de Chantal », et l'autre : « État des frais de justice que j'ai déboursés pour ma fille. »

Les documents que nous venons d'utiliser nous ont fourni d'abondants renseignements sur les parents de la future marquise de Sévigné et sur la sollicitude dont elle fut entourée dès son berceau. S'ils ne nous ont jusqu'ici donné, comme il est d'ailleurs naturel, que peu de détails sur sa personne même, il semble du moins possible de dégager de cet exposé certaines conclusions sur le milieu et les conditions dans lesquelles se passèrent ses premières années. Un premier fait domine d'abord ces impressions : l'absence complète, dans cette première éducation, de toute influence des Rabutin. Opposés à un mariage qu'ils considéraient comme une mésalliance, ils avaient témoigné de leur mécontentement par une abstention significative. Plus tard, il est vrai, Léonor de Rabutin fut, à la mort du baron de Chantal, nommé subrogé-tuteur de la jeune mineure en remplacement du comte de Toulongeon, mais il ne joua, dans cette fonction, qu'un rôle très effacé, résidant d'ordinaire, comme l'énoncent les actes, en son château de Bussy en Bourgogne. Ce sont les Coulanges et les Frémyot qui présidèrent en fait à cette éducation des premières années. Dans cet hôtel de Coulanges, dominé par la figure de celui qui fut le véritable fondateur de la famille, dans cet entrepôt d'un fermier des gabelles qui n'a rien renié de ses origines, Marie de Rabutin reçut ces premières impressions dont on ne cesse de retrouver, plus tard, la trace dans ses lettres, comme dans sa conduite ; le sens des réalités de la vie et de la puissance de l'argent, la bonté et l'accueil facile à tous. Plus lointaine et d'ordre surtout religieux, l'influence de la mère de Chantal

ne fut pas moins agissante; elle s'exerce par les exhortations qui pénètrent sa belle-fille et qui finissent par avoir leur action sur son fils lui-même, elle s'exerce par son frère l'archevêque de Bourges, elle s'exerce aussi par ces religieuses de la Visitation de la rue Saint-Antoine, si voisines de la place Royale, et pour lesquelles la petite-fille de leur sainte fondatrice ne cessa d'être, suivant leur propre expression, une « relique vivante ». Frémyot et Coulanges, sans rien sacrifier aux préjugés excessifs de la race, sont d'ailleurs d'accord pour tenir largement compte des nécessités de leur condition. La richesse du mobilier et des habits de ses parents attestent l'aisance opulente dans laquelle l'enfant fut élevée. Sa santé, d'abord chétive au point qu'à deux reprises la mère de Chantal et l'archevêque de Bourges semblent craindre pour ses jours, se raffermit aussi dans cette maison de campagne de Sucy où nous la retrouverons avec ses oncles dans les années qui suivent.

Orpheline à l'âge de sept ans, mademoiselle de Chantal était déjà un personnage. Si de la succession de son père, Montelon ayant été aliéné, elle ne recueille que Sauvigny estimé 9 000 livres et Bourbilly affermé pour 1 800 livres par année, elle tient de la succession de sa mère, restée intacte, une importante fortune que la mort de son grand-père et de sa grand'-mère, quelques années plus tard, allait encore notablement grossir. Elle était donc, suivant le mot de Bussy-Rabutin, « un parti puissant pour le bien ». A quelles mains serait-elle confiée désormais? On connaît la précocité, à cette époque, de certains mariages (sa tante, Marie-Aimée de Rabutin avait épousé, à l'âge de onze ans, le baron de Thorens); on sait aussi tout le rôle que pouvaient jouer dans ces unions des influences familiales habilement conduites. A côté des efforts désintéressés de la mère de Chantal, de l'archevêque de Bourges et de M. de Coulanges pour procurer dans les conditions les plus sûres l'éducation de l'enfant et la conservation de ses biens, on ne sera donc pas étonné de rencontrer d'autres tentatives pleines de convoitises pour s'assurer la possession de cette jeune orpheline, qui était en même temps une riche héritière.

JEAN LEMOINE

DYRENDAL[1]

XIII

Une fillette se tenait, un doigt dans la bouche, au bas de l'escalier, devant la porte de la ferme, à Dyrendal, et lorsque Kristian Haug se trouva enfin passer par là, elle dit qu'elle voudrait bien causer avec son frère, Knut.

C'était Gunhild. Le châle gris de sa grand'mère lui couvrait la tête, croisait sur sa poitrine, et faisait un grand nœud dans son dos. Elle n'était pas encore grande, et quand son frère arriva, son petit visage pâle prit un air solennel et digne.

— J'ai à te dire de la part de grand'mère que, si tu nous a oubliés, nous, de notre côté, nous ne t'oublions pas.

— Tu feras mes amitiés et tu diras qu'il y a eu ici à diriger bien des travaux. Mais j'ai pensé à faire un tour là-bas dimanche prochain.

Lorsqu'il s'éloigna, la fillette resta là un moment, elle s'attendait à voir quelqu'un venir, qui l'inviterait à entrer et à prendre quelque chose. Mais les portes de la grande maison demeurèrent fermées, et il n'y avait donc qu'à s'en aller.

Le dimanche matin, Knut chemina le long des bois, et, ce jour-là, comme d'habitude, il marchait en sifflant, bien que cela lui parût toujours singulier de se rendre chez lui. Il lui semblait qu'il appartenait désormais à la riche commune. Il avait grandi, et elle était bien lointaine, la vie dans la petite cabane de pêcheurs, où les pensées concernaient seulement la nourriture d'aujourd'hui, et la mort et le salut de

1. Voir la *Revue de Paris* des 1er, 15 mars et 1er avril.

demain. Lorsqu'il se rendait là-bas, c'était pour lui comme une marche à reculons vers l'enfance et l'ignorance. Et pourtant sa grand'mère était là, et ses frères et sœurs, et s'il y avait quelqu'un au monde dont il se souciât, c'était bien eux.

C'est qu'il avait quinze ans et suivait les cours de catéchisme. Le monde autour de lui semblait se refroidir et devenir chaque jour plus rude. Il est facile, tant qu'on est petit, de faire le fier et de se vanter des hautes situations où l'on atteindra un jour, quand on sera grand. Couper du bois, enlever le fumier sous les vaches n'empêche pas d'avoir la tête pleine de la révolution française, ou de songer aux habitants de Mars. Tout cela est facile. Mais pour peu que les yeux se détachent des visions offertes par les livres, ils voient une culotte qui est en guenilles. Que dis-tu de cela, Knut?

Il sifflait et marchait. Il se trouverait bien quelque issue, naturellement. A la fin, il mit son chapeau sur l'oreille et chanta. Il se trouvera bien une issue, tout ira bien, tralala! Et voici les deux pauvres cabanes au bord du fjord. Les barques sont sur la grève, des filets sèchent, accrochés à des piquets, mais le vent d'ouest souffle, même en ce mois de juin, et le fjord est gris sombre et blanc.

Le garçon portait en lui quelque orgueil du grand domaine, lorsqu'il entra et salua. La grand'mère était assise près d'un berceau, elle répondit à son bonjour et le fit asseoir. Mais ses jeunes frères et sœurs se précipitèrent vers lui, bavardant tous à la fois, et lui demandant pourquoi il n'était pas venu avec un cheval, car ils auraient pu monter dessus et conduire.

Et comme toujours quand il était là, il se laissa pénétrer par la douce atmosphère du chez soi. C'était le genévrier dont les branches jonchaient le plancher, c'était les touffes de bruyère derrière le poêle, c'était l'odeur des couvertures de peau, des vêtements, des enfants, du café. Et la pendule murale avec ses fleurs peintes, le vieux poêle avec son crocodile, les murs aux madriers fendus, oh, comme il connaissait bien tout cela, et comme cela lui rappelait sa première enfance!

Si, du moins, il n'y avait pas eu la belle-mère rousse, qui arriva, la figure mouillée.

— C'est toi, Knut. Alors, tu es sorti, comme ça.

Elle s'essuya avec l'essuie-mains pendu près du poêle. Knut s'aperçut qu'elle aurait bientôt un nouvel enfant, et, pensant à son père, se sentit tout honteux.

Et ce père entra, en bras de chemise, la veste déboutonnée, les épaules larges, barbu, massif. Mais ses cheveux brun clair étaient bouclés et fins.

— Bonjour. Alors tu es sorti, comme ça.

Et en tapant le plancher de ses sabots, il alla s'asseoir à la longue table, mais ne parla guère. Il comprenait bien que ce n'était pas pour lui que le garçon venait.

Bientôt Gunhild montra sa tête aux tresses dorées dans l'embrasure de la porte de la cuisine, et pria Knut de venir. Un moment plus tard, des coups furent frappés au carreau, les trois petits devaient venir aussi. Le père, tranquillement assis sur le banc, se mordait les ongles. Il regardait par la fenêtre et voyait ses cinq enfants se grouper dans la grange... Knut allait sans doute apprendre aux plus jeunes à mépriser leur père comme il le méprisait lui-même.

Knut, assis sur le plancher de la grange, au milieu de ses quatre frères et sœurs, était considéré par eux comme un sauveur. Car ils entendaient Gunhild, plusieurs fois par semaine, leur dire qu'un jour, quand Knut serait grand, il les aiderait tous à s'en aller, afin qu'ils ne soient plus chez la belle-mère.

Ils se mirent à parler de leur mère. Ils se rappelaient chaque fois quelque histoire de plus sur elle, soit du temps où elle circulait et se portait bien, soit du temps où elle était au lit, et ne devait plus se relever. Le plus jeune frère raconta ce jour-là un nouveau souvenir bien net : elle s'était fait porter dehors, et était restée couchée par terre, sur une couverture, et souriait, pendant que les autres faisaient les foins près de là.

— Il faut venir causer avec moi aussi, — dit la grand'-mère, lorsqu'ils rentrèrent.

Le père était toujours assis sur le banc, et il vit sa mère et son fils aîné se retirer dans la chambre et fermer la porte. Il savait qu'ils allaient chuchoter ensemble, et parler de lui.

Il se mit à bercer le petit qu'il avait eu avec sa nouvelle femme, soupira, et se dit que l'existence est souvent bien pénible.

Dans la chambre, la grand'mère avait son lit, sa vieille commode ternie, une petite table où elle mettait son livre de psaumes, et une cafetière bien brillante qui était sur le poêle et chantait.

C'était touchant d'être invité par la grand'mère, car Knut savait que tout son revenu lui venait d'une vieille poule tachetée grise, qui lui pondait un œuf de temps en temps.

— Sers-toi, — dit-elle en posant la tasse à sucre sur la table.

Puis, à voix basse, elle lui confia ses ennuis quotidiens, comme s'il eût été un homme fait, et d'expérience.

En même temps qu'il l'écoutait, dans sa tête surgissaient, par instants, des visions du vaste monde, dont les journaux donnaient les nouvelles. Qu'en est-il maintenant du général Boulanger? Le plus jeune frère se présenta, il voulait être avec eux, mais son père le rappela, et la vieille referma la porte avec soin.

— Et puis, ce n'est pas drôle pour les pauvres petits, — murmurait-elle, sa vieille tête tournée vers la fenêtre. — Si je ne leur passais pas un morceau de temps en temps... Et maintenant ce n'est pas drôle non plus pour moi, vieille carcasse, et ma poule ne me pond qu'un œuf à la fois. Il faut pourtant que j'aie un peu de bonne crème dans mon café, et un peu de sucre brun, pour la poitrine, sans quoi la toux serait trop mauvaise. Et puis... et puis, il y a la nourriture.

Du doigt, elle s'essuya les yeux, et soupira.

— Le hareng fumé et le poisson séché, impossible de les faire passer, mais quand on n'a pas de sous pour acheter un peu de poisson frais... Ah oui, vrai! Enfin... Notre Seigneur ne peut plus me faire attendre bien longtemps maintenant.

Dire que Knut, lui non plus, n'avait pas un sou à lui donner. Les quelques couronnes de ses gages, il les avait gaspillées en achat de livres.

Lorsqu'il partit, sa grand'mère et les quatre frères et sœurs l'accompagnèrent, comme d'habitude, jusqu'à la barrière, mais là, les petits devaient s'en retourner, la grand'mère et Knut restaient alors seuls.

Elle marchait, lentement, les mains jointes sur le ventre, et le corps légèrement penché vers lui, parce qu'elle lui parlait

de façon si intime. Lui, ses pensées s'envolèrent encore, — Bismarck avait prononcé un discours au Reichstag, — mais ses distractions ne duraient qu'un instant, car il aimait trop la voix de sa grand'mère.

Elle racontait que, la veille, la femme de son fils lui avait refusé de mettre un peu de beurre sur son pain, et, aujourd'hui même, elle avait frappé le plus jeune frère de Knut presque à le tuer. Et ton père, vraiment, on ne le reconnaît plus, depuis qu'il a introduit cette femme dans la maison.

— Mais tu n'oublieras pas, Knut, que ma commode, je veux que tu l'aies après moi. Et les six mouchoirs que tu m'as donnés à Noël, c'est Gunhild qui les aura, ils sont dans le tiroir d'en haut de la commode. Et la robe noire qui est accrochée dans le grenier, et que je n'ai pas mise depuis que je suis allée à l'église il y a quatre ans, tu la prendras et la garderas jusqu'au jour où tu prendras femme. Elle ne sera pas sans doute d'une condition à mépriser ce petit cadeau. Allons, je ferai bien de rentrer maintenant.

— Oh non, tu peux bien marcher encore un peu.

Elle mit la main au-dessus de ses yeux et regarda le fjord.

— Non, il y a loin pour rentrer.

On se sépara. Il demeura un moment à la regarder. Sa démarche était devenue plus pénible, son châle gris s'était fané au cours des ans, le vent avait arraché de sous son bonnet quelques mèches de cheveux blancs. Elle toussa, puis s'éloigna vers ses soucis de vieillesse, là-bas, où le vent souffle sans trêve sur la rive aride du fjord.

Knut s'en allait de son côté. Comme toujours, sa visite au misérable foyer familial lui avait laissé, malgré tout, une douceur qui valait mieux que tous les livres et les journaux lus à Dyrendal. C'était comme une mélodie de psaume qui le hantait, et qu'il fredonnait au long du chemin, en se dandinant.

Les journées de juin se firent plus chaudes, les nuits plus claires, et l'esprit fermente, quand une jeune fille, qui s'appelle Pauline, circule dans une ferme aux murs jaunes de l'autre côté du lac. Il arrive alors que l'on reste assis sur la colline, le soir, à regarder la fumée qui monte encore au-dessus de la maison jaune, et peu à peu toute vie s'abolit, sur les routes

et dans la maison, et le soir s'éteint en une nuit bleue. On reste encore là, pourtant. La jeune fille dort, peut-être, et c'est agréable d'être là et de savoir qu'elle dort. Il convient aussi d'avoir un livre avec soi, et un dimanche soir, allongé sur la bruyère, il lut *Un Joyeux Gars* [1], que l'instituteur lui avait prêté.

Le soleil répandait une pluie d'or à travers le feuillage sur son corps maigre. La lecture achevée, il se coucha sur le dos et contempla le ciel blanc bleuté.

La cloche de Dyrendal sonna le repas du soir, mais il joignit les mains sous son cou et demeura couché.

Ce livre avait ceci de singulier, qu'il parlait seulement de petites gens, et de la vie de tous les jours, et qu'il était tout de même plus grand, et plus beau que tout ce qu'on lit dans l'histoire universelle sur les rois et les empereurs.

C'était du nouveau, cela. Lorsqu'il y eut bien réfléchi, ce qui est grand lui parut beaucoup plus proche de lui qu'il ne l'avait cru possible jusqu'alors.

XIV

Il eût été bien étonnant que la maîtresse de Dyrendal n'eût pas excité son mari à se faire député au Storting. Il ne fallait pas plaisanter avec cela, car il tenait à ce qu'il s'était une fois mis en tête, mais Dieu garde, surtout, quiconque, aux yeux de Martha, travaille contre lui dans cette affaire. On peut échouer cette fois-ci, et encore la suivante, mais il viendra une élection nouvelle, et nous ne sommes pas de ceux qui renoncent à la première rebuffade.

En même temps, le fils, l'héritier, grandissait, et se montrait de plus en plus utile à la ferme. Il était rose, bien bâti, et quand il ôtait son bonnet, ses cheveux gris brun lui faisaient comme une fourrure sur la tête. Il n'était pas devenu pour Martha ce qu'elle avait rêvé autrefois, oh, non,... mais elle avait maintenant l'esprit occupé ailleurs. Nils se fit sa place dans la vie quotidienne de la ferme, il était au-dessus des domestiques, il agissait au mieux des intérêts des patrons,

1. Nouvelle paysanne, de Bjœrnstjerne Bjœrnson.

qu'ils fussent dehors ou présents. Il parlait peu, se tenait tranquille avec son petit sourire du coin des lèvres pendant que les autres parlaient à propos de livres ou de journaux. Mais dans les champs il était plus capable que bien des personnes d'âge. « Voilà le surveillant, » disaient les travailleurs lorsqu'il arrivait.

Il suivait les cours de catéchisme, et il comprenait, si jeune fût-il, que le patron ne s'occupait pas de tout comme il aurait dû le faire. Lorsque la cloche sonnait le repas, chacun plantait là ce qu'il avait dans les mains et allait manger. Mais Nils estimait parfois que c'était le moment de donner à boire aux chevaux, qu'il fallait graisser une voiture pour le travail de l'après-midi, ou qu'une selle, posée par un domestique n'importe où, devait être mise à sa place, au mur de l'écurie. Bien des décisions du patron lui paraissaient prises tout de travers. Voilà-t-il pas — quand Lars Hafella partit pour l'Amérique — Knut Hamren élevé au rang de garçon de ferme. Knut... garçon de ferme ici, à Dyrendal! Lui qui pouvait rester la moitié d'une après-midi à bayer aux corneilles sans rien faire. Il était beau parleur et faisait l'important, ce fils de *husmand*, parce qu'il avait lu quelques livres de plus que les autres, et quand il pérorait dans la salle, les gens étaient bouche bée, et riaient, et trouvaient que c'était bien dit. Mais si Nils, l'héritier, le priait de faire ceci ou cela, il n'obtenait que résistance et invectives. Mais patience, un jour viendra pour mettre ordre à cela.

Nils n'avait pas grand goût à s'en aller à la ville, ou à s'amuser avec les jeunes gens. Knut prétendait que le garçon craignait que l'on enlevât quelques objets de la ferme, s'il n'était pas là pour veiller.

Et peut-être y avait-il un peu de vrai dans ce que disait Knut, sans que Nils s'en rendît compte. Car la ferme et tout ce qui avait une valeur d'argent, étaient devenus sa seule consolation, depuis le jour où il s'était cru obligé de se fixer, malgré tout, à Dyrendal.

Mais, toutes les fois qu'il traversait la forêt pour aller voir sa mère, il se sentait si léger et joyeux qu'il chantait. Et lorsqu'il rentrait... il lui suffisait de voir les patrons pour

comprendre qu'il avait fait ce qu'il n'aurait pas dû faire.

La veille de sa confirmation, sa mère et sa sœur aînée arrivèrent en voiture à Dyrendal, et Nils se tenait debout sur le marchepied de la voiture, car il avait couru au-devant d'elles bien loin sur la route.

Et à sa fenêtre, cachée derrière le store, Martha observait non pas sa sœur, mais Nils. Il avait reçu d'elle et de Hans quantité de cadeaux, mais jamais elle ne lui avait vu figure aussi radieuse.

Le dimanche matin, le temps fut clair. L'automne colorait les bois de rouge et de jaune. Hans fut de bonne heure au travail, et comme Nils devait sortir et emmener des chevaux, il se joignit à lui. Côte à côte ils gravirent la pente verte. Hans fort et barbu, Nils plus petit, mais rose et gras, et attentif à tout, bien qu'il dût être de cérémonie à l'église ce jour-là. Ils arrivèrent dans les champs, et longèrent les jaunes épis aux têtes penchées. On sentait la paille et le blé. Hans dit :

— Je me demande s'il est sec.

Nils, sans répondre, s'arrêta et tâta le grain. Il dit enfin :

— Encore un jour de ce temps-là, et nous pourrons le rentrer.

Ils étaient là, et se consultaient presque comme des égaux. Hans J. Dyrendal avait enfin un fils. Devant eux s'étendait la commune sous une buée d'automne ensoleillée, les cloches de l'église tintaient, et sur le vert regain au flanc des coteaux, les vaches blanches et rousses paissaient, attachées aux piquets.

Le moment venu d'aller à l'église, Nils se présenta en costume de drap noir et bottines à élastiques. Martha circulait, versant un parfum sur les mouchoirs de tous ceux qui étaient de la fête.

La mère de Nils, qui était assise près de la porte, en sa qualité d'étrangère, observa :

— Ton pantalon est bien large.

Martha tourna la tête vers sa sœur.

— Oh, nous avons fait venir ici le tailleur de la ville pour l'habiller, aussi je pense, moi, que le pantalon est mettable, — et elle eut un petit rire.

— Mais oui,... je ne dis pas le contraire.

Ce fut un grand jour pour Hans. Pour la première fois il allait paraître à l'église en grand costume, il n'était jamais arrivé dans le canton qu'un paysan voulût singer les bourgeois de la sorte. Il y avait de quoi être un peu inquiet. Lorsqu'il descendit l'escalier en grandes bottes, chapeau de feutre et jaquette bleue dont les pans lui battaient les cuisses, il avait l'impression que c'était lui qui allait comparaître devant le pasteur, et qu'il ne savait pas bien sa leçon. Il y aurait des yeux braqués sur lui à l'arrivée. Et voilà Raua qui est attelée au phaéton, cette voiture d'apparat dont on ne s'est jamais servi encore. Ce doit être Nils qui a eu cette idée. Ou bien serait-ce Martha? Hans rit et secoue la tête :

— Non, c'est trop à la fois. Cette jaquette et le phaéton... non, vraiment, je ne marche pas.

— Hé, tu les as bien payés l'un comme l'autre, — dit Martha, qui voudrait bien surpasser la femme du bailli, ce jour-là, par le luxe de la voiture.

— Jamais de la vie... qu'on sorte la calèche.

Le patron avait parlé avec autorité.

Les deux calèches partirent. Tout d'abord, Nils fut en arrière dans celle des patrons, mais bientôt il sauta, et alla s'accrocher à celle de sa mère. Le lac était uni, des gens venaient à la rame, voitures et piétons circulaient sur tous les chemins, des chiens aboyaient, des chevaux hennissaient. Et les cloches sonnaient. Nombreux étaient les parents qui arrivaient en voiture devant la porte de l'église, amenant pour la confirmation fils ou fille derrière eux. Mais lorsque les maîtres de Dyrendal descendirent, leur banquette derrière était vide.

C'était la sœur de Martha qui amenait son fils.

La jaquette bleue eut pour effet que Hans, cette fois, circula parmi les gens avec une figure un peu confuse. Il riait à toute parole, se commettait avec tous et serrait la main même aux pêcheurs. Non, il ne voulait pas faire le monsieur, il serait plutôt le plus humble d'eux tous. Mais enfin le bailli arriva et le prit avec lui, ce qui le remonta. Il pouvait donc en remontrer à ce sacristain, là-bas, pour

qui votait le parti adverse. Avait-il moins bonne mine, peut-être? Ensuite, dans l'église, les gens purent contempler son large dos, à côté du bailli, au premier rang. Et Martha se disait, non sans fierté : « Eh bien, le voilà, le gros bonnet de Dyrendal. »

Le chant retentit dans la galerie, l'orgue gronda. C'était une vieille église aux murs de madriers peints en rouge, avec des montants blancs, et de nombreuses figures en bois sculpté s'animèrent pendant le psaume. Les deux apôtres au-dessus de la chaire tenaient l'un son livre, l'autre sa clef, et les anges étendaient leurs ailes au-dessus d'eux. Dans le chœur, près de l'autel, se tenait Moïse, portant haut les deux tables de la loi. La petite église était comme remplie d'une bible en action.

Mais Martha sentait qu'en ce moment, pendant le psaume, elle perdait de nouveau sa maîtrise d'elle-même. Son esprit vaguait en des domaines qu'il n'avait pas l'habitude de fréquenter. Il était ballotté, sans direction. Elle fredonnait le psaume avec les autres, mais ses yeux fixaient la table de l'autel, au fond de l'église.

Une femme vêtue de noir est agenouillée là, au pied de la croix. C'est une mère. Son fils est au-dessus de sa tête, les mains et les pieds percés de clous, le corps tordu de souffrance. Le psaume gronde, et il dit : « Père, je remets mon âme entre tes mains. » Entends-tu, Martha, la femme qui est là est sa mère.

Et peu à peu le psaume berce Martha, la rapproche de cette femme, et elle comprend cette mère, elle s'imagine être à sa place, et confond sa propre vie avec la sienne. Autrefois, le crucifié était un petit garçon accroché aux jupes de sa mère, et qui mettait un doigt dans sa bouche et disait sans doute des bêtises, lui aussi. Et sa mère était fière et tranquille, car c'était bien elle, et non une autre, qui l'avait enfanté. Même sa sœur ne pouvait pas dire qu'il était à elle. Et il avait grandi, sans qu'il y eût personne, en dehors de la maison, vers qui se portât constamment son désir. S'il était malade, il entourait de ses bras le cou de sa mère, de qui la joie ne pouvait être surpassée quand il était remis. Puis il devient grand, intelligent, il enseigne

au temple et la mère entend dire qu'il est si capable, alors elle ne dit rien, elle vit et fait son travail, mais c'est là pour elle un bonheur d'autant plus grand. Et ensuite... ensuite, c'est vrai, la voilà courbée là. Mais il est à elle encore. Quelle femme ne voudrait pas étendre les mains vers elle et dire : « J'échangerai toute la splendeur du monde contre ton affliction. » Même des mères heureuses demanderaient cela les mains jointes. Combien plus les femmes qui sentent leur cœur vide, et qui sont en quête de considération et de puissance, rien que pour oublier, oublier...

C'est ainsi que les pensées de Martha reprirent des ailes, et tandis qu'elle accompagnait le psaume, son esprit chantait sa propre chanson.

Oh, nous chantons le psaume pour toi qui es agenouillée là, au-dessus de l'autel. Ta douleur est sainte, ton sort, le plus grand que nous puissions atteindre. Élève-nous jusqu'à toi, nous autres femmes, et laisse-nous prendre part à ton cœur. Nous t'en prions, toi qui es l'espoir de toutes les femmes et leur consolation sur terre.

Martha, ce jour-là, n'exigea de Dieu aucun bonheur. Elle n'avait pas de compte à régler avec lui. Elle apercevait une voie pleine de difficultés infinies, — mais qui menait tout de même directement à lui. Et ce n'était pas le fils sur la croix qui devait la guider, c'était la mère, celle qu'avait sanctifiée sa douleur pour ce fils, pour l'enfant qui est le salut de toutes les femmes.

Toute la paroisse chantait. Les ronflements de l'orgue la berçaient. Martha oubliait qui elle était.

Les jeunes gens s'avancèrent au milieu de l'église, — d'un côté les filles en fichus, leur livre de psaumes à la main, de l'autre les garçons. Nils était là aussi, le fils emprunté à une autre par Martha. Il était mieux habillé qu'aucun de ses camarades. Sa mèche de cheveux, sur son front, était en l'air, mais il était joli garçon. Il paraissait heureux. Était-ce, peut-être, parce qu'il y avait dans l'assistance une personne qu'il aimait?

Les yeux de bien des mères cherchaient parmi cette jeunesse qui attendait la confirmation. Et elles trouvaient. Les jeunes gens n'osaient pas regarder en arrière, car il

fallait bien se tenir sur ses jambes, il valait mieux tousser, se moucher, et se plonger dans le psautier.

Martha regarda Nils. Mais elle vit qu'une autre femme aussi le regardait. Elle détourna ses yeux pour les fixer de nouveau sur l'autel.

XV

Les fêtes de Noël s'annonçaient médiocres cette année-là. Il gelait sec et les orages se succédaient chaque jour. Nils et Knut, sous le hangar, coupaient du bois, et ils étaient en assez bons termes pour parler des jeunes filles et de celle qu'ils iraient voir, la troisième nuit de Noël. De temps en temps, ils louchaient vers le ciel du nord, pour voir s'il n'allait pas s'alourdir de neige. Car la promenade en traîneau, avec des grelots, à l'église succursale, était, depuis de nombreuses générations, le divertissement traditionnel du premier jour des fêtes pour toute la jeunesse de la commune.

Par moments, Jonetta, très affairée, des touffes de cheveux volant autour de sa tête, venait prendre du bois.

— Gare à ta peau, à Noël, — dit Knut.

— Oh! occupe-toi de tes affaires..., toi qui n'oses jamais toucher à une femme.

Et elle s'enfuit avec sa charge de fagots. Le vent lui arrache des brindilles et les emporte haut au-dessus des toits.

Le soir de Noël, grand lavage général de tous dans la salle. Du linge propre est étendu autour du poêle, et la patronne elle-même frotte les gars dans le dos, et fait mousser le savon. Dehors, le vent siffle.

Un seul des hommes semblait vouloir s'esquiver, c'était le maître. Car il ne craignait rien tant que l'eau sur le corps. Mais il ne put y échapper, pour cette fois.

Vers le soir, Knut entra précipitamment, et dit :

— Il neige!

Et les autres, la figure toute brillante du lavage, coururent à la porte, tendirent les mains dans l'obscurité, et

rentrèrent en se bousculant vers la lumière de la lampe. C'était vrai... de blancs flocons se voyaient sur leurs mains.

— C'est vrai, — disaient-ils, — il neige.

Les routes pourraient être bonnes le lendemain.

Nils et Knut avaient décidé de passer la nuit près du poêle, pour voir si c'était vrai que celui qui se réveille le premier, le matin de Noël, trouve du grain sur le plancher, au-dessous de la table.

A Dyrendal, comme dans toutes les fermes de la commune, la lampe brûla pendant toute la longue nuit d'hiver. Les gens dormaient. Pourtant, Kristian Haug, dans sa soupente, appréhendait le jour de Noël, car Jonetta recevrait sans doute encore une visite, la nuit, bien qu'il fût là, tout près, et attentif.

— Est-ce que ça te regarde? — disait-elle toujours.

Les deux garçons, endormis dans le coin du poêle, avaient dû oublier le grain sous la table, car ils se réveillèrent seulement lorsque la patronne fut près d'eux avec le café.

L'aube pâle d'hiver se levait, les jeunes gens regardèrent par les fenêtres l'état des chemins. Mais le vent avait balayé la terre, où il n'y avait pas trace de neige.

— Zut, on ira sur la glace, — dit Kristian Haug.

— Bon, mais avons-nous des crampons à glace? — objecta le patron.

Ne connaissait-il donc pas Nils? Ne savait-il pas que ce garçon était déjà homme à bien forger, et à aiguiser des crampons aux fers d'un cheval? Ou bien croyait-il que Nils oublierait de les enfoncer dans les sabots?

Voilà donc les trois traîneaux qui descendent les bruns coteaux gelés. Les femmes y sont cahotées, et leurs châles s'agitent au vent, tandis que les hommes sautent sur les côtés et dirigent les traîneaux. Le lac gelé, sous le sombre ciel orageux n'était pas un miroir ce jour-là, il était d'un blanc gris, ou plus foncé, dans les parties de neige glacée, çà et là seulement on voyait quelques espaces de glace unie.

On part, le vent soufflant de côté, sur le lac gris blanc, et le vent mord, les visages bleuissent, les yeux coulent.

On aperçoit d'autres traîneaux près de la rive opposée, les chevaux trottent et agitent leur queue, les fers griffent

la glace, et de grands craquements s'y produisent, comme si elle éclatait par le froid.

Mais la Blanche, vieille jument des fjords que plus d'un fou avait fait verser, était intraitable, ce jour-là, sous ses grelots, et Knut avait grand'peine à la conduire. Lorsque Kristian Haug, avec Raua, arriva au niveau de Knut, une course commença entre eux sur le lac long de plusieurs kilomètres.

Les femmes, dans les deux traîneaux, riaient. Fermes et coteaux semblaient prendre le vol. Mais Raua faisait de grandes enjambées, bien qu'elle fût fatiguée par ses nombreux poulains. La Blanche la regardait de côté, et ses petites jambes allaient comme baguettes de tambours, si bien qu'elle gagnait tout de même du terrain. Nils, en petit traîneau, le manteau du patron remonté jusqu'à ses oreilles, conduisait un jeune cheval grand et brun, que cette course excitait au point qu'il menaçait de se lancer en un galop effréné.

Kristian était assis à côté de Jonetta. Elle était bien jolie sous son fichu gris et rougie par le froid, et il se demandait s'il n'allait pas prier le patron de lui donner une place à défricher [1].

Soudain, voilà Raua qui tombe, elle est comme balayée sur la glace jusqu'à une bonne distance. Elle avait perdu un fer et glissé sur la glace polie. Comme elle essayait de se remettre sur pieds, elle culbuta de nouveau, et faillit briser les brancards.

— Il y a des fers et des instruments dans la caisse sous le siège, — cria Nils, qui avait pensé à tout, et il continua de galoper.

Knut ramena la Blanche et vint aider. Couchée, mais la tête relevée pour voir ce qui se passait, Raua fut ferrée sur la glace à la lumière pâle de ce matin de Noël.

Et les grelots tintèrent de nouveau sur le lac gelé.

— Ce soir, Knut va sortir et faire une demande en mariage, — dit Hans le troisième jour de Noël.

Il avait deviné que les deux garçons avaient quelque affaire, que personne ne devait connaître.

1. C'est-à-dire de l'établir comme *husmand*.

Lorsque Knut sortit pour donner aux chevaux leur ration du soir, Nils le suivit, mais il avait l'air d'un homme qui va revenir tout de suite. Un instant après, tous deux enfonçaient leurs chapeaux jusqu'aux oreilles à cause du vent, et remontaient la côte dans l'obscurité.

Aïe... une silhouette sombre se dessine, et ils s'arrêtent.

— C'est Kristian Haug, — dit Knut.

— Ah oui. Cette nuit, il veille autour de la ferme, un couteau à la main, — dit Nils. — Gare à ceux qui voudront rendre visite à Jonetta.

C'était une nuit noire malgré les étoiles, et le vent du nord était glacial. Les deux garçons n'avaient jamais été dehors si tard en pareille saison, et cela leur semblait étrange de voir les lumières s'éteindre dans les fermes autour d'eux. Ils restaient donc seuls avec la nuit et le froid. Mais c'était justement ce qu'il fallait. Leurs prises de bec habituelles ne les avaient pas empêchés, depuis plusieurs semaines, de convenir ensemble qu'ils iraient voir des filles à Noël, cette fois. Ils voulaient montrer enfin qu'ils étaient des hommes, eux aussi.

On voyait encore de rares lumières de l'autre côté du lac, et plus loin, vers la berge du fjord à l'ouest, on apercevait comme une ligne d'étoiles jaunes. Ils savaient ce que c'était. Les grands bateaux pêcheurs en partance pour les lointaines Lofoten avaient embarqué leur équipage, et l'on festoyait dans les dunettes. Des gaillards en vareuse et tapabor étaient assis, des femmes sur les genoux, à boire de la bière, les petits verres circulaient, on s'embrassait et on mangeait de la galette sucrée, dont la mélasse poissait les visages. C'était un monde à part, là-bas. Les garçons de Dyrendal voulaient aller dans les fermes : il s'agissait de traverser le lac pour se rendre chez les filles de Naust.

Ils avaient commencé à descendre la pente, lorsque soudain ils entendirent un cri poussé sur la route, et Nils, sans se rendre compte de ce qu'il faisait, se mit à crier aussi en réponse.

Puis, ils ne bougèrent plus. Simple plaisanterie lancée au hasard dans l'obscurité, — à Noël, au vent, à la gelée ou aux étoiles. Le ciel était bien loin, eux-mêmes, bien

petits, ils ne se reconnaissaient plus dans la nuit sombre, et pouvaient se permettre des choses qui ne conviennent pas en plein jour, n'est-ce pas? Et ils crièrent ensemble.

Des voix se rapprochèrent, des pieds nombreux, se firent entendre sur le chemin, puis s'arrêtèrent.

— Bonsoir... Et bon Noël.

— Bonsoir.

Une allumette brilla, protégée par une veste comme pour allumer une pipe à l'abri du vent, et cela suffit pour montrer aux deux groupes à qui ils avaient affaire. Les étrangers étaient gens d'Aasen, de Koya, et de Rabben, ils étaient gais et sentaient l'alcool.

— En promenade si tard, bonnes gens, — dit Nils.

— Oui, nous voulions essayer de nous procurer un cochon.

On rit, et on fait route ensemble. La voix de John Rabben s'éleva :

— Nous avons entendu dire que l'instituteur de Helvika doit passer la nuit à Sollia. Aussi avons-nous pensé qu'on pourrait aller faire un peu de chahut.

Son grand nez se profilait contre une bande jaune du ciel à l'ouest, il se moucha dans son gant de laine et se mit à rire.

— Si vous venez avec nous, on pourra faire un vrai chahut, ça sera un plaisir, — dit Lars Aasen.

— Ça va.

Nils se disait qu'on pourrait retrouver les filles de Naust une autre fois.

— Et d'abord, il faut du liquide, — déclara une voix grave.

Une bouteille sortit d'une poche de veste et l'on but à la ronde. Glouglou dans les gosiers. Puis, la troupe part et les pas résonnent sur le sol gelé. De temps en temps les talons, heurtant une pierre, étincellent.

Dans la nuit, toutes les fermes éteintes, en route pour aller ouvrir des portes fermées à clef, et s'introduire dans les maisons sans réveiller personne, Knut se sentait devenir tout autre, il ne se reconnaissait pas. Du fond de lui-même surgissait un être inconnu, et lorsque les autres s'arrêtaient pour crier à tue-tête, il hurlait avec eux, et le bruit se prolongeait dans les bois noirs.

Il écartait la pensée d'une petite jeune fille de l'autre côté du lac, non, il lui fallait maintenant des filles, n'importe lesquelles, et surtout il s'agissait de faire du tapage, et des farces qu'on ne ferait pas en plein jour.

L'un d'eux chanta. Deux autres l'accompagnèrent. Ils finirent par miauler tous en battant la mesure avec leurs pieds :

Oline est au lit gentiment,
Gentiment,
Elle y dort tout mollement,
Mollement,
Voici qu'arrive un ramoneur,
Un ramoneur,
Dont je vais raconter l'histoire.

— Hé là! On a la gorge sèche.

C'était John Rabben. La bouteille passe de mains en mains. Glouglous. Et voici qu'une rafale faillit enlever le chapeau de l'un des buveurs. En réponse, tous s'égosillent de nouveau. Ils avaient peine à se tenir sur leurs jambes, tant le vent était fort.

— Chut!

Un long cri leur parvient. Ils hurlent de plus belle. Le cri reprenant, Lars Aasen déclara :

— Parbleu, c'est Ol.

A ce nom, Knut eut un léger frisson. Lorsqu'il était enfant, les grands lui faisaient peur avec des : « Prends garde, on ira chercher Ol. » La nuit, quand les gens étaient couchés, les portes verrouillées, les échelles des soupentes enlevées, Ol était dehors et se présentait. Si le maître de la maison voulait le chasser, Ol le battait si bien qu'il en restait bleu et jaune. Mais dans la journée, Ol s'appelait simplement Ole Giert, c'était un garçon très convenable, fort comme un Jutul[1], et célibataire endurci. Il courait constamment le guilledou, la nuit, bien qu'il eût cinquante ans.

— Hou! — grogna-t-il, et il s'arrêta dans l'ombre.

— Hou! — répondirent les autres, et ils se tinrent immobiles sur le chemin.

1. Géants primitifs de la mythologie scandinave, qu'il ne faut pas confondre avec les Trolds.

Ol frotta une allumette.

Lorsqu'il les eut reconnus, il but un coup avec eux et les accompagna. Lui aussi avait envie de faire du chahut à Sollia. Trente ans plus tôt, il avait été là, et y avait fait rouler en bas de l'escalier celui qui était le maître maintenant,... ce serait amusant de voir quelle sorte de filles on y trouverait.

La troupe marchait toujours par la nuit froide et noire d'hiver.

Et Nils, si prudent et silencieux à la lumière du jour, s'excitait de plus en plus dans cette obscurité. Il criait plus fort que les autres, et si l'on passait devant une ferme, il parlait de s'y introduire et d'y mettre le feu.

Ils s'approchèrent à pas de loups du sombre groupe des bâtiments de Sollia. Ils trouvèrent la porte de la cuisine... elle était fermée. Une allumette flamba. Ol trouva la place où devait être le crochet à l'intérieur, tira son couteau, et fit sauter le crochet. Silence dans la maison. Rien qu'un tic tac de pendule dans la salle où étaient couchés les maîtres du lieu. Ils traversèrent la cuisine à tâtons... Ol reconnut l'escalier à la même place qu'autrefois. Il allait en tête. Les marches craquèrent. C'était comme un grognement de la maison que l'on dérangeait. Mais voilà qu'à la dernière marche, sur la tête de ceux qui étaient en avant, un seau d'eau est versé, ils sont éclaboussés, et l'eau coule sur les chapeaux et dans le dos. Diable! l'instituteur les a pris dans une souricière. Vite, une allumette. On vit une grande soupente avec des lits contre les murs. Une porte devait conduire à la chambre de la fille du propriétaire. Ils montèrent encore, l'un derrière l'autre, Ol en tête. Nouvelle allumette... ils virent le lit de la jeune fille. Puis tout rentra dans l'obscurité. Ils restèrent un instant sans bouger, dans l'attente...

— Qu'est-ce que vous voulez? — demanda une voix de femme.

Mais l'instituteur, qui devint plus tard député, ne dit pas un mot. Pensez donc! si on avait su que lui, un éducateur du peuple, avait de pareilles aventures nocturnes.

— Ah, je lui tiens les pieds, — annonça Ol avec un ricanement, — hé, tu es bien pris, imbécile.

Les uns saisirent l'instituteur par le collet, d'autres à plein corps, et Ol, lui serrant les jambes, s'avança le premier. On traversa ainsi la grande soupente à pas lourds, et ce fut seulement à l'approche de l'escalier que l'instituteur se raidit et se mit à gigoter et à les injurier, mais il fut presque aussitôt précipité la tête la première dans l'escalier, et roula dans la cuisine à grand fracas.

— Qu'est-ce que signifie ce tapage en pleine nuit? — s'informa une voix qui venait de la salle, et des coups furent frappés au plafond.

— Tais-toi, Anders, ou tu y passeras aussi, — répondit Ol.

Mais on avait terminé, l'instituteur s'était enfui. Ol entra chez les vieux, très calme, alluma sa pipe, s'assit sur le rebord du lit, et offrit la goutte.

— Tu devrais avoir honte de courir comme ça, la nuit, à ton âge, — disait la femme.

— Oh, tu te rappelles bien comme c'était amusant, autrefois, quand j'allais chez toi, — et Ol se grattait les touffes grises de sa barbe sous le menton.

Le lendemain, vaquant à son ménage, Martha était pâle et regardait par la fenêtre à chaque instant. Dans la soupente de Dyrendal aussi, la nuit précédente, il y avait eu du boucan, Kristian Haug avait jeté des gens en bas de l'escalier. Mais Nils et Knut n'étaient pas encore rentrés. Les filles de ferme avaient demandé la permission de se rendre à une séance d'édification, Kristian Haug était parti chez lui, et Martha était seule dans la grande ferme. Personne ne se sentait lié à elle et à Hans, personne n'avait l'idée de les entourer d'un peu d'affection. Si Nils rentrait aujourd'hui, sans doute irait-il demain retrouver sa mère.

Son humeur était maussade comme l'hiver, et lorsqu'elle fut assise en tête à tête avec Hans au crépuscule, elle se secoua dans ses habits, gelée jusqu'au fond de l'âme.

— Je me demande quel homme il fera, Nils, — dit-elle enfin, s'arrêtant de tricoter et regardant vers la fenêtre.

Hans leva les yeux de son journal. Il observa, d'un ton ironique :

— Tu n'es pas la seule à te le demander.

— Je l'ai prié de me conduire en traîneau à la mission ce soir. Mais il paraît qu'il a des affaires plus importantes.

— S'il n'y a qu'un traîneau à conduire, ça peut se faire.

— Ce n'est pas toi que j'ai prié. C'est Nils.

— Oui, oui. Ça arrive à tout le monde d'être jeune. Il doit être dehors avec ses camarades.

— Et je pense qu'il ne manque pas de jeunes filles qui auraient volontiers un enfant du fils de Dyrendal. On ne sait pas ce qui peut arriver.

Un silence. Puis Hans reprend :

— Il n'est pas complaisant, Nils. Si un *husmand* veut emprunter un cheval, il s'y oppose toujours. Il y aura du changement quand ce sera lui qui dirigera la ferme.

— Oh, je pense qu'il ne tardera pas à prendre la direction. Je me doute bien qu'on l'y excite.

Hans lui jeta un regard interrogateur. Elle continua :

— Hé oui..., ce n'est pas pour rien qu'elle l'attire toujours à elle. Oh, elle est bien la sœur de mes frères.

Un vague frisson sembla parcourir la salle sombre. Ils étaient assis là, tous deux, et ils avaient peur de l'héritier, ils redoutaient ce qui pourrait se produire... le moment venu.

— Au moins, c'est un garçon capable, — dit Hans en manière de consolation.

— Oui, tant qu'il dirigera selon sa propre volonté!

Jonetta était enfin rentrée, elle était en train d'écrire une lettre à la cuisine, quand la patronne entra et la pria de se couvrir et de venir avec elle.

Hans était déjà au lit. Les deux garçons étaient toujours en balade.

Dehors il faisait clair et froid. La voûte étincelante d'étoiles s'étendait au-dessus des bois sombres, et la lumière polaire traçait en son milieu une large bande laiteuse qui tremblait et lançait de côté des rayons comme une fumée blanche qui va disparaître.

En bas, vers le lac, on entendait la glace craquer, le froid de la nuit la fendait d'un bord à l'autre.

— Viens, — dit Martha, prenant le chemin qui descendait les coteaux.

Elle avait mis un grand châle de laine qui lui couvrait la tête et les épaules, et marchait à petits pas dans l'obscurité. Elle s'arrêta un instant à regarder le ciel, à l'ouest, au delà du grand fjord, et soudain se mit à rire, d'un rire glacial. Elle se tourna vers la fille de ferme et demanda :

— C'était amusant, cette nuit?

Jonetta se contenta de la regarder à travers l'ombre.

— Tu as honte de répondre? Il y en a d'autres que toi qui ont été jeunes. Mais maintenant, la nuit est une chose pour toi... et pour moi une autre. Sais-tu ce que nous allons faire? Nous... hé, hé, hé, nous allons voler du bois.

La fille de ferme continuait à la regarder, les yeux fixes, et recula d'un pas. Mais comme la patronne poursuivait son chemin, elle n'osa pas ne pas la suivre. L'herbe raidie par le gel les glaçait toutes deux à travers leurs chaussures.

Martha s'arrêta, écoutant un bruit.

— Tu entends?

C'était un roulement lourd, mystérieux et lointain, comme le souffle haletant de forces immenses, brisées, écrasées bien loin dans la nuit.

— Qu'est-ce que c'est que ça? — demanda Jonetta d'une voix tremblante.

— C'est la mer.

— La mer... mais elle est de l'autre côté des montagnes que voilà.

— C'est la mer tout de même. Il faut dire que le vrai vent d'ouest n'arrive guère jusqu'ici. Mais cette nuit ça ira mal pour les barques et les navires.

— Aïe! mais où allons-nous?

— Voler du bois.

La patronne avançait toujours.

— Bon Dieu! — murmura la fille.

Elle leva de nouveau les yeux sur l'autre, mais elle n'osa pas refuser de suivre sa maîtresse, tant l'autorité de celle-ci était grande.

Elles parvinrent à la grève, et, à leur passage sur le sable et les cailloux, jaillirent des flammes d'argent sous leurs pieds. Cette phosphorescence continuait à briller un instant sur la trace de leurs pas.

De grands tas de bouleau se trouvaient de l'autre côté de la palissade. Ils appartenaient au voisin.

— Allons, viens, — dit Martha en prenant les premières bûches.

Et la fille les reçut malgré elle, en jetant un regard tout autour, comme si l'on avait pu craindre que personne fût près de là.

Les coteaux furent pénibles à remonter avec une charge des lourdes bûches.

— Prends garde d'en rien laisser sur le terrain, — dit Martha, moqueuse.

Lorsqu'elles furent arrivées au bûcher, elle ajouta :

— Inutile de dire à qui que ce soit que c'est moi, hein? Car je dirais à tout le monde que c'était toi. Bonsoir.

Voilà enfin Martha au côté de son mari, elle est essoufflée, mais sa mine est parfaitement innocente.

Ça fait du bien de pécher un peu, quand on aurait envie de commettre des actes mille fois pires.

En haut, dans la soupente, elle entendait un murmure. C'était Jonetta qui lisait des prières, tourmentée d'avoir pris part à l'aventure de cette nuit.

Martha eut un petit rire et ferma les yeux.

Oh, comme elle était à plaindre, songeait-elle,... ainsi ballottée entre les bonnes et les mauvaises puissances. La veille de Noël, pendant le psaume chanté à table, et le jour de Noël, à l'église, son cœur s'était rempli d'émotion pieuse. La femme au pied de la croix sur la table de l'autel... oh... oh!

Mais depuis lors... Depuis, ce fut comme si tout, dans la ferme, s'était conjuré pour lui faire la nique, et lui dire : « Ah, tu penses à la mère du Christ, et toi-même tu n'as même pas donné le jour à un pauvre être quelconque. Celui que tu appelles ton héritier, il n'est pas à toi, c'est par mensonges que tu l'as attiré, pour lui tu n'es rien de plus qu'une vieille femme, et il t'accepte parce qu'un jour il te frustrera de tout ce que tu possèdes. En l'honneur de quoi pourrais-tu chanter un cantique? »

Notre-Seigneur lui-même semblait la regarder d'en haut et la trouver ridicule. Cela suffit...

Cette nuit, elle avait voulu se venger, pécher, faire la nique au ciel à son tour. Mais quoi? Ceci n'est qu'impuissance et bêtise, et ne vaut pas mieux que cela.

Tard dans la nuit, des cris retentissent en bas du coteau. Des pas résonnent dans la cour de ferme gelée, on entend craquer les marches de l'entrée principale : qu'est-ce que cela signifie? Hans se réveille en sursaut.

— Qu'y a-t-il?

— Chut, — dit-elle.

On tâtait la porte pour trouver le loquet, Martha reconnut une voix, c'était Ol.

La porte s'ouvrit, le froid hivernal pénétra. Des pas dans la salle... une allumette crépite, et l'on aperçoit des figures à la lueur jaune... Nils et Knut sont parmi les arrivants.

— Nous allumons la lampe, — dit Ol.

Ils étaient gris à ne plus se rendre compte de ce qu'ils faisaient, et l'idée folle leur était venue d'entrer et de jeter dehors le propriétaire de Dyrendal, rien que cela!

Martha et Hans restaient couchés, ne bougeaient pas, et regardaient cette bande d'ivrognes qui semblait sortir de la nuit. Il était inutile de leur parler.

Voilà la lampe allumée par Ol.

Nils et Knut étaient pâles, ils regardaient du côté du lit avec inquiétude et souriaient, mais ils voulaient montrer aux autres qu'ils étaient de grands garçons et pouvaient faire ce qu'ils voulaient. Nils arpenta la salle, pour faire l'homme.

— Il était bien question d'un nouveau chahut, — dit-il à Ol, et il se dirigea en chancelant vers le lit.

Mais la lumière de la lampe les éblouissait, elle rappelait le jour, et ils perdirent le courage de jeter le propriétaire de Dyrendal à bas de son propre lit.

Ol s'assit sur le bord du lit et se mit à causer amicalement. Il n'y avait rien à craindre, affirmait-il. Simple plaisanterie de Noël. Le ménage demeurait immobile et se taisait.

Lars Aasen trouva un livre de psaumes, et une nouvelle lubie lui passa par la tête.

— Nous devrions tenir ici une séance d'édification. Il ne faut pas oublier que nous sommes des chrétiens.

— Oui, nous le sommes, — dirent plusieurs voix.

— C'est ça. Une séance d'édification. — Ils étaient tous d'accord.

Et ces gens ivres commencèrent leurs dévotions à trois heures du matin.

On visita le rayon des livres, on sortit des psautiers et des lunettes, Ol s'assit à la place d'honneur et ouvrit un sermonnaire. Il mit les lunettes du patron, et siégea, rouge et massif, avec sa touffe de barbe grise au menton et ses moustaches noires. L'éternel coureur de cotillons, le noctambule allait diriger une manifestation pieuse à Dyrendal.

— Commençons par le psaume numéro quatorze.

— Non, ça va trop loin, — chuchota Hans. — C'est bafouer le nom de Dieu.

— Oh, Notre-Seigneur est assez grand pour comprendre la plaisanterie, — observa Martha.

Ces gars vêtus de bure, assis des deux côtés de la table, prirent des visages recueillis. La plupart avaient de la barbe sous le menton et des anneaux aux oreilles. Du froid émanait encore de leurs vêtements. Plusieurs portaient un pompon de laine blanche, rouge et bleue qui se balançait à leur boutonnière : c'était un souvenir de Noël que les filles leur avaient donné.

Le psaume commença. Mais ce ne fut qu'une chanson :

Oline est au lit gentiment,
Gentiment,
Elle y dort tout mollement,
Mollement,
Voici qu'arrive un ramoneur...

Ah vraiment... songeait Martha. Ces pêcheurs qui bientôt vont rouler sur la mer des Lofoten, par des tempêtes de neige et le gel, et qui peut-être appelleront Notre-Seigneur à leurs secours, lorsqu'une nuit les lames furieuses leur feront voir la mort toute proche,... ils ont bien envie de lui faire des grimaces au tout-puissant... aujourd'hui, quand ce moment paraît éloigné. Mais ils n'osent tout de même pas, malgré tout ce qu'ils ont bu.

C'eût été plus amusant s'ils avaient osé.

La chanson était finie. Ol leva les yeux par-dessus les lunettes et commença :

— Écoutez ce que dit l'Écriture, ô mes frères rachetés à si haut prix.

Et il lut dans le sermonnaire :

— « Le rat de ville et le rat des champs. Un rat de ville était un jour en visite chez son cousin le rat des champs... »

Il lut la fable, le regard attendri et la voix tremblante d'émotion.

Et les visages, autour de la table, étaient ceux d'hommes que le remords accable. Plusieurs d'entre eux essuyaient des larmes. S'ils faisaient des grimaces, c'était à eux-mêmes. Un peu au ciel aussi, peut-être, mais ils osaient à peine, eux qui allaient affronter les orages d'hiver et risquer leur vie.

Ils chantèrent encore une chanson, avec la gravité qui convient à un psaume, s'essuyèrent de nouveau les yeux, penchèrent la tête, et soupirèrent.

Martha passa la tête dans une jupe et se leva.

— Je pense que ça vous fera du bien de prendre une tasse de café.

— Sapristi, tu es tout de même une brave femme,— dit Ol, qui se leva.

Et toute la troupe se transforma en une compagnie d'aimables garçons, tout confus de causer pareil dérangement à la propriétaire de Dyrendal.

Lorsque l'aube d'hiver blafarde pénétra dans la salle, le plancher portait des rangées de gars qui dormaient à même le bois et ronflaient.

Quelques-uns avaient placé des tabourets sous leur tête en guise d'oreiller, d'autres s'étaient contentés de mettre leur chapeau sous leur cou, et Martha, sur eux tous, avait étendu des couvertures de peau, d'où leurs pieds émergeaient. Les nombreuses chaussures, talons ferrés en bas et bouts en l'air, s'alignaient en foule sur le parquet.

Toute la maison dormait.

XVI

Ce fut tout de suite après le Nouvel An que Knut quitta Dyrendal, et cela se passa d'une manière que personne n'aurait pu prévoir.

Un jour, il entre dans la ferme avec du bois. La neige tourbillonnait. Il passe par la cuisine, tape des pieds pour bien se débarrasser de la neige avant d'entrer dans la salle, et pose sa charge de bois derrière le poêle. Martha et Jonetta étaient assises à carder de la laine. Hans, qui était devenu président de la société d'assurance contre l'incendie, était installé devant la grande table, ses lunettes sur le nez, et lisait des documents. Nils, en costume des dimanches, était prêt à partir pour aller voir sa mère.

— C'est la neige, — dit Knut, pour dire quelque chose avant de sortir de nouveau.

Nils et Hans le fixèrent d'une façon singulière, et Martha était bien pâle. Personne ne dit mot.

Enfin Hans, s'adressant à Nils, lui demanda :

— Tu iras à pied, ou tu prendras une voiture?

Nils se tenait au milieu de la salle, les mains dans ses poches.

— Je crois bien que je n'irai pas. Car mon argent a disparu.

Knut resta sur place. Il sentait les coups d'œil furtifs de tous se diriger vers lui.

— Ton... ton argent a disparu?

— Il a disparu de ma bourse. Et ma bourse était dans la poche de mon pantalon, dans la soupente.

Nils avait l'air furieux et sa figure était rouge.

— Mais es-tu sûr de n'avoir pas laissé tomber ta bourse? — suggéra Hans en regardant Knut par-dessus ses lunettes, comme pour venir à son secours.

— Ma bourse n'a pas disparu. C'est douze couronnes qui manquent. Elles y étaient hier, aujourd'hui elles sont envolées. Personne ne croira que l'argent est parti tout seul.

— Mais il n'y a eu aucun étranger ici cette nuit, — observa Knut.

— Non, — dit Nils, qui s'approcha de quelques pas. — Aussi n'y a-t-il pas grand monde à qui s'en prendre.

— Non, non, alors ce serait moi, peut-être, — dit Knut, et il rit à cette idée.

— En tout cas ce n'est pas moi.

La voix de Nils tremblait, et il ne pouvait se tenir tranquille.

L'argent, et la valeur en argent de toute chose à la ferme, ce n'était jamais une petite affaire pour lui.

— Non, alors ça doit être moi, — répéta Knut, et il riait toujours.

— Tu l'avoues donc.

Tous les visages se tournèrent vers Knut. Un froid se répandit dans la salle. Nils se rapprocha encore... il l'emportait enfin sur son ennemi. Ce sale type pouvait se vanter de ses lectures, amuser les gens et leur faire croire qu'il avait une bonne tête,... mais maintenant il allait être renversé, Nils le jetait par terre.

— Tu l'avoues, — répéta-t-il, le poing levé.

Il était en ce moment comme le maître de Dyrendal. Il commandait seul dans la salle.

C'était grave de proférer une accusation de vol que tout le monde avait entendue dans la maison. Mais c'était fait, il s'agissait donc de ne pas perdre.

— Non, et c'est mon dernier mot.

Knut blêmit, ayant compris que c'était sérieux.

— Ha, ha, ha... dernier mot. Si tu ne gaspillais pas tes pauvres gages en livres et en saletés, tu n'en viendrais pas à voler.

— Ta gueule. Je n'ai pas pris ton argent.

— Gare à toi, ou bien...

Nils leva son genou et attrapa l'autre au collet. Tout le monde s'était levé.

Hans ôta ses lunettes et s'approcha :

— Hé là! Hé là!

— Je n'ai point l'intention de te dénoncer, — continua Nils. — Mais sors-moi ta bourse. Il faut montrer l'argent volé.

— Imbécile!

— Allons, sors-moi ta bourse, et plus vite que ça.

Knut lui jeta sa bourse usée à fermoir de cuivre, et Nils la ramassa vivement. Elle ne contenait que deux couronnes, et il eut beau fouiller les deux compartiments et chercher entre le cuir et la doublure, il lui fut impossible de trouver davantage.

— Eh bien, tu as trouvé l'argent volé? — demanda Knut, qui se croyait sauvé.

Tout le monde regardait Nils.

— Bon, mais où donc les as-tu mis? Il vaut mieux me donner la clef de ta boîte.

Ce fut une triste journée. Nils fureta dans la boîte de son camarade, et même étala les deux lettres que Knut avait reçues d'une certaine jeune fille qui demeurait de l'autre côté du lac. Il sonda tous les vêtements de Knut. Hans allait de-ci, de-là, faisait quelques réflexions, et disait que c'était trop. Il plaignait Knut, mais l'héritier était dur, et Hans ne pouvait savoir qui avait raison. Et l'argent ne se trouvait nulle part.

Alors Nils, debout au milieu de la salle, dit :

— En tout cas, il est bien certain qu'il y a un voleur dans la ferme. Et ceux que l'on peut accuser ne sont pas nombreux.

— Il vaut peut-être mieux que je prenne mes affaires et que je m'en aille, — dit Knut en regardant les patrons.

— Il vaudrait mieux rendre l'argent volé, — dit Nils et il lui tourna le dos.

Martha cardait. Elle baissait la tête et se mordait les lèvres. Hans, près de la fenêtre, ses lunettes à la main, regardait de l'un à l'autre.

Knut haussa les épaules, sortit, et se remit à couper du bois. Un instant après, Nils vint près de lui et prit un air imposant.

— Je viens seulement te dire que je ne te dénoncerai pas, — répéta-t-il. — Mais tu comprends bien qu'un de nous deux doit partir. On ne pourrait pas tenir dans une maison, si on était obligé d'y vivre avec des voleurs.

Knut leva sa hache.

— Si tu dis ça encore une fois...

— Reste tranquille, idiot. Les patrons sont certainement d'avis que tu feras bien de prendre ton baluchon et de filer.

— Je n'ai rien volé du tout! — s'écria Knut, qui s'affaissa sur le billot et se mit à sangloter.

— Non, évidemment, — ricana Nils, et il rentra.

S'il n'avait pas les yeux ouverts, pensait-il, on finirait par voler toute la maison. Et dire que c'est le patron qui tient la caisse de la société d'assurance contre l'incendie.

Knut resta seul. Et il comprit qu'il allait être chassé comme voleur.

Il n'y avait pas une semaine que Hans lui avait promis sa caution pour un emprunt à la banque, ce qui devait lui permettre d'entrer à l'école des instituteurs. Tout s'effondrait.

Au crépuscule, il entra, vêtu de ses habits du dimanche, pour dire au revoir et merci. Martha lui tendit la main :

— Alors, c'est vrai, tu t'en vas? Allons.

Elle leva sur lui ses yeux brun foncé :

— Je te remercie pour le temps que tu as passé ici. Nous nous sommes toujours bien entendus, nous deux.

Les deux filles de ferme, les yeux rouges, vinrent lui donner la main. On avait été ensemble pendant bien des années, et qui pouvait savoir s'il était coupable? Kristian Haug était au moulin, mais le patron sortit avec Knut et lui donna un billet supplémentaire, en sus de ses gages.

— Il peut se faire que l'argent se retrouve. Mais où iras-tu?

— Je ne sais pas, — répondit Knut, et il prit congé.

Nils restait donc, et il était vainqueur. Mais il voulait voir sa mère et causer avec elle. Car il tremblait de tout son corps. C'était une pénible affaire... qu'il regrettait presque... terrible même. La patronne semblait vouloir l'écraser.

Le jour d'hiver s'assombrissait, et Knut se hâtait à la descente des coteaux. Il portait sa boîte sur le cou et un paquet de vêtements sous le bras. Il se rappelait la première fois que sa grand'mère l'avait accompagné sur la route. Bien des années s'étaient écoulées depuis lors. Et maintenant, on le chassait comme un criminel. Les gens de la commune croiraient qu'il était coupable. Aussi valait-il mieux s'en aller si loin qu'il ne serait connu de personne. Il ne pourrait entrer dans aucune école, il serait obligé de se faire pêcheur aux Lofoten, comme son père, ou cordonnier, peut-être, ou bien il sombrerait tout simplement.

Il descendit sur la glace : ce n'était pas un raccourci pour se rendre aux cabanes de la côte, mais il ne se dirigeait pas vers elles. Lorsqu'il marcha sur le lac couvert de bandes de neige, il espéra que la glace allait se fendre. Les fermes alentour, dans le crépuscule jaune, allumaient leurs lumières, celle de Lund également, où Pauline, sans doute, allait et

venait, sans se douter de rien. Mais c'était bien fini. Demain, là aussi, on s'informerait. Il ne voyait aucun autre moyen de salut que le trou noir dans la glace... on trouverait peut-être son chapeau. Et puis, plus rien.

Plus que cent pas jusqu'au trou, à l'endroit où la rivière se déverse dans le défilé. La glace est grise et sombre par là. Autant se dépêcher d'y aller. N'a-t-il pas été déjà tué à la ferme, là-haut, par Nils?

Un instant, il s'arrêta, tourné vers Dyrendal, dont les grands bâtiments découpaient leur masse contre le ciel. La ferme tout entière lui parut se résumer en un seul être, la patronne, Martha. Une fenêtre s'éclaira : c'était son œil. Elle était là-haut dans l'ombre et contemplait les nuages jaunes dans le ciel, à l'ouest. Qu'avait-elle donc à voir là?

Il repartit.

Quelques pas de plus et la glace se briserait. Le trou était là... et ce serait fini.

Grand-mère! Il s'arrêta. Ne devait-il pas lui raconter, au moins à elle, qu'il était innocent. Elle le croirait.

Il se tourna vers la terre. Mais il y eut tout de même un craquement sous lui, et il fut dans l'eau glacée jusque sous les bras. Il s'efforça de remonter, mais la glace se cassa plusieurs fois avant qu'il parvînt à une surface plus résistante. Il avait toujours sa boîte, mais non son paquet de vêtements. Il se dirigea enfin vers l'ouest, trempé et gelé jusqu'aux os, jusqu'à la petite cabane au bord du fjord.

Il savait que son père était aux Lofoten, et qu'il n'y avait chez lui que des femmes et des enfants.

— Jésus, qu'est-ce qu'il y a, que tu es si pâle, — dit la grand'mère quand il entra.

Il passa la nuit là, deux de ses frères couchant avec lui dans le même lit. Et le lendemain, sa grand'mère l'accompagna au quai du vapeur. Il voulait être parti avant que le bruit se fût répandu. Il prenait la fuite, sans savoir où.

Il dit donc adieu à sa grand'mère sur la grève, et il savait qu'il ne la reverrait plus.

Le vapeur partit. Knut suivit des yeux un être courbé qui remontait la côte et qui s'arrêtait de temps en temps pour regarder le navire. Elle allait être seule à recevoir

le choc du mauvais bruit. Un cap, et ce coin de terre fut effacé, même la ferme au grand mur blanc entre deux collines boisées, la ferme de Dyrendal, disparue, elle aussi, avec toute la commune.

XVII

Il passa la nuit dans l'une des auberges de paysans qui se trouvent près des quais du port. Il rencontra quelques personnes de son canton, et crut voir qu'elles le regardaient d'une façon singulière. Évidemment, il ne pourrait de sa vie revenir dans sa commune natale.

Le lendemain, il tâcherait de se procurer quelque travail à la journée ou une place, afin d'économiser pour aller en Amérique.

La nuit, il eut froid sous sa couverture sale. Il retournait alors à Dyrendal, il voyait les coteaux, les bois, le lac, à travers une claire brume d'été. Il relisait *Un Joyeux Gars*, se couchait sur un tertre, et découvrait que ce qui est menu et quotidien est aussi grand et beau que ce qui se trouve dans l'histoire universelle. Depuis lors, il avait vraiment essayé de voir la beauté dans le tous-les-jours, dans une voiture, un cheval, un champ, une feuille, une jeune fille. Mais d'autres temps étaient venus. Te voilà dans une yole bien loin sur une mer agitée,... débrouille-toi, ou laisse-la couler, mais personne ne demande si c'est beau.

Plus tard, au cours de la nuit, il eut chaud. Quelqu'un voulait le serrer contre le mur et le prenait à la gorge. Puis il était ballotté dans la yole sur la mer. Et une fille en robe bleue ne voulait pas aller avec lui, elle restait sur le rivage et lui faisait des grimaces. Voleur! disait-elle. Enfin il comprit que c'était la servante de l'auberge qui était près du lit et le secouait pour le réveiller.

— Il faut vous lever, que nous rangions le lit. Rappelez-vous que vous couchez dans la salle, et le jour est déjà bien avancé.

— La yole, — murmurait Knut. — La yole fait eau.

La servante alla chercher sa maîtresse, matrone à la cheve-

lure relevée haut, à la poitrine opulente et aux larges hanches. Les deux femmes contemplèrent ce gars de la campagne, sa tignasse blonde et son visage rose, où les yeux semblaient hagards.

— Est-ce qu'il ne serait pas saoul? — disait la matrone. — Fi, que c'est vilain... un vrai gosse.

— Il a la main bien chaude, — observa la servante. — Je crois plutôt qu'il est malade.

— Eh bien, qu'il reste couché en attendant. Mais nous n'avons pas ici de quoi faire un hôpital.

La journée s'écoula rapidement. Knut parcourait une foule de pays et d'empires, il avait tantôt froid et tantôt chaud, il sentait dans sa bouche un goût désagréable, et le plafond lui semblait vaciller. Des marins entrèrent et circulèrent dans la pièce avec leurs lourdes chaussures de mer, jetèrent des caisses les unes par-dessus les autres dans un désordre chaotique, fumèrent du tabac à priser, crachèrent, burent la goutte, rirent et bavardèrent en poussant des cris et s'égosillant. Vers le soir, il y eut une rixe, la maison parut près de chavirer, et murs et fenêtres craquaient. Lorsque enfin le calme fut revenu, on entendit des pas réguliers résonner dans la rue, et se rapprocher, — une, deux, — de plus en plus nombreux. C'était la police, chargée d'arrêter dans l'auberge un garçon, Knut Hamren, accusé de vol, — une, deux, — il en arrivait toujours. Et Knut, brûlant de fièvre, était là et ne pouvait s'esquiver.

Le lendemain matin, la matrone arriva lui offrir une assiette de soupe. Knut se retourna. Il ne voulait rien prendre.

— Il ne dit même pas d'où il est. Qu'est-ce que nous allons faire de ce garçon?

Ce fut chaque jour et chaque soir le même tapage de marins. Une nuit, lorsque le calme fut rétabli, Knut se dressa dans son lit et se passa la main sur le front.

— Il faut que tu t'en ailles d'ici, c'est clair, — murmura-t-il. — Ou bien tu deviendras fou.

On ronflait dans les autres lits. Il était en sueur, exténué, pouvait à peine se tenir sur ses jambes, mais il parvint à s'habiller, à mettre ses chaussures, se faufila jusqu'à la porte d'entrée, et l'ouvrit. Une nuit de lune glaciale, au

ciel clair, l'accueillit. La ville, avec ses toits de neige et ses fenêtres givrées, s'étendait devant lui, silencieuse. Il avait une idée : « L'hôpital ». Et il se mit à marcher en chancelant, au hasard, à travers la ville endormie.

Le gel crépitait sous ses semelles, la balayeuse avait amoncelé de grands amas de neige le long des murs, les cristaux de glace scintillaient sous la clarté de la lune. Il avait froid, mais il transpirait. Où diriger ses pas?

Une ombre parut enfin à un coin de rue, et s'arrêta : un sergent de ville, et il s'approcha lentement.

— Où allez-vous, l'homme? Où demeurez-vous? Vous avez besoin de rentrer, à ce qu'il semble. Ou bien voulez-vous m'accompagner au poste?

Le sergent de ville croyait qu'il était ivre.

— L'hôpital... où est l'hôpital? — balbutia l'homme.

— Si c'est là ce qu'il vous faut, le voilà, tout de suite après la porte, là-bas.

Le sergent de ville joignit les talons, tourna, et regarda le fjord éclairé par la lune, en portant à son nez sa moufle de laine.

Knut poursuivit son chemin en chancelant. La rue était longue. Les maisons basses semblaient enfoncées dans la neige, et les fenêtres grises regardaient la nuit de lune comme pour demander secours. Il rencontra des chevaux couverts de gelée blanche, aux harnais garnis d'argent, attelés à des traîneaux où un groupe de gens chantaient de gaies chansons. Ils passèrent, vision rapide. Knut songeait : « Demain... demain tu ne vivras plus ».

Et tout autour de lui le monde paraissait en train de mourir. La ville, qui dormait, la mer, qui clapotait parmi les poteaux des quais, les maisons aux yeux gelés, le ciel, les étoiles, la lune... tout mourait à la fois avec lui cette nuit-là.

La cloche de l'hôpital retentit. Il y eut une sonnerie à l'intérieur. Un long temps s'écoula, et la lune vogua au travers de nombreux nuages avant que Knut se décidât à sonner de nouveau. Kling, klang! Enfin il entendit des pas. Une petite porte à côté du portail s'ouvrit en grinçant de froid. Le portier sommeillant était là et se secouait, il avait mis son manteau seulement sur ses épaules.

— Qu'est-ce que vous voulez au milieu de la nuit, l'homme?

— Je suis malade. Il faut qu'on me prenne ici.

— Avez-vous un billet du docteur?

— Non.

— Alors, avez-vous de quoi payer?

— Non... si. Est-ce très cher de coucher ici, à l'hôpital?

— En tout cas vous n'avez pas l'air d'être si malade que vous ne puissiez pas attendre à demain. Et si vous ne pouvez pas payer, il faut un certificat du bureau des indigents de votre pays.

La porte fut refermée.

Knut s'éloigna. Il s'assit sur une pierre pour se reposer. La lune le regardait en pleine figure.

Puis il se remit en route, au long des rues, titubant comme un homme ivre. Tu es seul, Knut. Personne ne veut t'aider. Il faut que tu marches par ce froid. Il faut que tu meures cette nuit sur une marche d'escalier.

Il avait laissé la porte de l'auberge ouverte.

Vers le matin il y entra, tout flageolant, et retomba dans son lit.

Un mois plus tard, il était assis sur sa couche, dans la même auberge, mais plus haut, dans une chambre où la matrone l'avait fait porter. Et voilà qu'elle entre et déclare qu'il doit rester chez elle en service jusqu'à ce qu'il ait payé pour son séjour, les visites du médecin et la pharmacie qu'elle avait dépensées pendant qu'il pensait crever de fièvre arthritique.

Knut dut servir six mois pour s'acquitter de cette dette. Il aidait les servantes à battre les couvertures, il lavait la cour, il rangeait des caisses et des tonneaux pour le petit commerce d'articles de ménage qu'elle tenait, et parfois il croyait découvrir la grandeur et la beauté des petites choses, ou du moins il lui arrivait de siffler et de chanter, surtout lorsqu'il avait fait envoyer dix sous de café ou un peu de sucre candi à une vieille grand'mère dans sa commune natale.

Mais souvent, lorsqu'il passait devant la boutique du coin, et qu'il voyait les garçons coiffeurs en blanc, il s'arrêtait à regarder ces gens qui pouvaient pincer le nez du client,

fût-ce le préfet lui-même, tout en le savonnant ou lui raclant la peau.

Ce serait amusant de tenir ainsi un monsieur important et d'agiter un rasoir autour de sa gorge. Un jour, il se présenta et fut admis comme apprenti. Les gages étaient plus élevés qu'on ne pouvait s'y attendre : quatre couronnes par mois, la nourriture et le logement, si l'on peut dire.

Pendant un temps, il dut se contenter de savonner les mentons. Il ne devait pas encore se servir du rasoir. Mais Murat n'avait-il pas débuté comme garçon d'écurie, pour monter ensuite jusqu'au trône de Naples?

Knut était solitaire et sans foyer, il n'avait que des étrangers autour de lui, et le soir il allait souvent sur les quais, et regardait tel visage connu de sa commune, quand le vapeur avait accosté. S'approcher, se montrer à la lumière, il ne l'osait pas. Car il était un voleur, là-bas.

L'hiver suivant, il devint membre d'un syndicat ouvrier, où l'on avait des conférences et des discussions sur l'injustice de la société, et, de plus, une grande bibliothèque. Ce fut un événement. Mais la grande affaire fut la première fois qu'il accompagna son patron au théâtre et transforma en rois et en empereurs des acteurs au visage glabre. Il eut des billets d'entrée gratuits et des mondes nouveaux s'ouvrirent devant lui, où la grandeur prenait une forme dont il avait, jusqu'alors, ignoré l'existence.

Le vieux à barbe grise qui s'occupait de la bibliothèque du syndicat bavardait souvent avec lui, et lui dit un soir :

— C'est vous qui avez été le plus assidu de nos lecteurs cet hiver, ne pourriez-vous pas venir au bureau le soir, et m'aider, car il y a trop à faire pour un seul.

Il parlait à un gamin de dix-neuf ans, imberbe, au grand nez recourbé, qui portait au cou un cordon de chemise de laine en guise de cravate. Knut répondit que non, qu'il ne le pouvait pas, attendu qu'il allait bientôt partir.

— Partir... n'êtes-vous pas apprenti coiffeur? — demanda le vieillard, qui tourna la clef du gaz pour avoir plus de lumière.

— Non, malheureusement,... j'ai été renvoyé.

— Quoi, vous avez trop taillé dans la peau des clients?

— Non, mais je pinçais le nez trop fort aux beaux messieurs quand je les savonnais. Et le patron a dit que je ruinais son commerce.

Le vieux riait.

— Et quel métier faites-vous maintenant?

— Maintenant je suis ramoneur. Mais je vais bientôt aller en Amérique.

L'autre le regarda par-dessus ses lunettes.

— Bon, à Chicago il ne manque pas de hautes cheminées à ramoner, si c'est cela que vous cherchez.

— J'ai entendu dire que l'école des prêtres est gratuite là-bas, — dit le jeune homme avec un sourire contraint.

— L'école des prêtres... ah oui. Pourvu que vous n'alliez pas encore prendre les gens par le nez et serrer trop fort.

Le vieillard sourit et lui tendit la main.

JOHAN BOJER

(Traduction P.-G. LA CHESNAIS.)

(La suite au prochain numéro.)

PROPOS DE THÉÂTRE

Théâtre Daunou et de la Renaissance : *Colette* dans *Chéri.* — L'Atelier : *Corilla; Georges Dandin; La Révolte; Les Zouaves,* par Zimmer. *Chacun sa Vérité,* de Pirandello. — Th. des Arts : *Henri IV,* de Pirandello. — Th. de la Renaissance : *Vêtir ceux qui sont nus,* de Pirandello. — Th. de l'Avenue : *Le Greluchon délicat,* par Jacques Natanson.

Qui n'a pas vu Colette jouer Chéri s'est privé, en même temps que d'un immense plaisir, de la compréhension totale de cette œuvre célèbre : livre; comédie : *Chéri.* Le sujet en est trop connu pour qu'il soit utile de le rappeler ici et ce qu'il peut avoir de scabreux, ce qu'il peut causer de malaise, et même d'angoisse un peu répulsive à l'âme des femmes qui ont des fils, tout cela s'efface, disparaît — lorsqu'on a vu, écouté, et compris Colette en ce rôle de Léa, — dans une sorte d'étrange majesté, celle de la nature, d'une innocence sans lois, celle des bêtes instinctives et maternelles...

Rien de plus simple, de plus aisé, de plus vrai que « le jeu » de Colette, puisque, parlant théâtre, il nous faut bien l'appeler ainsi. En réalité elle ne joue pas, elle vit; elle respire, elle craint, elle dissimule; elle protège, elle souffre, elle fait plus que comprendre, elle *admet*; elle n'a rien, robuste, éclatante, voluptueuse, d'une vieillissante amante à la fois pitoyable et ridicule. Elle est une créature qui s'épanouit dans la connaissance des secrets de la vie, et n'ayant pu la « donner cette vie » en tant que mère, chérit son enfant, son petit d'adoption avec une force tour à tour tendre et sévère.

En la voyant, j'ai songé à une belle chatte blanche qui régnait sur ses fils avec un despotisme bienfaisant, exigeait leur respect soumis et n'autorisait, même après l'inceste, aucune espèce de familiarité. Tout ce premier acte qui devant nous fait bondir ensemble les sentiments et les instincts comme une troupe mêlée de ces animaux intelligents et sournois auxquels Colette a su tant de fois donner une âme — tout ce premier acte est étonnant de sincérité, de réalité, de candeur. Il nous faut le second, et l'extraordinaire, l'affreuse partie de cartes des trois Parques, anciennes pécheresses chacune dans leur genre, pour nous faire respirer cette atmosphère louche et galante, étouffante, mêlant le comique à l'horreur, et où la déchéance et le ridicule de ces vieilles prostituées, à eux seuls, sont une leçon de morale. (Il y a ainsi dans la *Sapho* de Daudet une partie de campagne où règne un caméléon... Vous souvenez-vous? Mais atteint-elle à la désopilante mélancolie du thé de madame Peloux?)

Et Chéri qui se sent orphelin loin de Léa, qu'il appelle Noune, comme un pauvre enfant égaré pourrait nommer la nourrice qui l'a recueilli; Chéri, bourgeois, égoïste, un peu avare, pas vicieux, inconscient, victime de sa naissance et de son milieu, « l'orphelin » doit-il s'attirer plus de sévérités que le petit Jean-Jacques appelant « maman » sa bien-aimée Warens? Les livres de Freud veulent nous apprendre que cet attrait de l'adolescent pour la femme maternelle est le plus naturel du monde; les *Amorandes* de Julien Benda nous l'ont décrit avec une subtilité à la fois aiguë et gênée; *Chéri* — le livre et la pièce — par sa vigueur drue, son impudique sincérité, la savoureuse rigueur de son style, me forçait jusqu'alors à l'admiration sans conquérir mon adhésion secrète. Mais, depuis que j'ai admiré Colette dans Léa, tout ce qui, dans cette œuvre me gênait, m'éloignait a disparu. Je ne vois plus que cette Cybèle, puissante nourricière respirant tendrement ce jeune être ainsi qu'un bosquet de lilas... Oui; Cybèle à laquelle on arrache ce qu'elle a fait fleurir et fructifier; Cybèle aux flancs ouverts, dont l'âme est faite du soupir des feuillages et des cris poussés par les êtres vers l'incompréhensible amour.

Colette est, sur la scène, une grande, une admirable artiste. Son accent même donne aux mots qu'elle prononce, je ne sais quoi d'âpre, de rugueux, qui sied à son rôle, et où la femme semble se rappeler les temps primitifs où les syllabes gutturales avaient des rudesses d'écorce et des raucités de ramiers sauvages. D'ailleurs, dans cette œuvre à la fois émouvante et divertissante, comme la vie, nous ne sommes pas seulement subjugués par la force directe, la plénitude du dialogue, par « l'histoire d'amour » et de trouble maternité, ni par la hardiesse sans fard de cette peinture des milieux galants et de leur usure, et de tout ce qu'elle offre à la fois de vicieux et de démodé; nous nous émouvons aussi de voir en présence l'antagonisme de deux générations et le triomphe certain de la jeunesse; malgré tout ce qu'elle peut avoir de rude et d'impitoyable, cette jeunesse encore hésitante, et ne connaissant bien ni son propre esprit ni son propre cœur, elle est ce qui contient l'avenir, elle est la force de la vie. Ceux ou celles qui ont aimé, protégé, nourri, qui se sont dévoués et dépensés, que ce soit dans l'immorale tendresse de Léa comme dans les plus légitimes sollicitudes, ceux-là doivent s'écarter devant les ingrats triomphants, faits pour perpétuer, recommencer et transmettre, — ils ne le sauront qu'à leur tour — les vieilles amours, les vieux désirs, les vieilles douleurs et les vieux rêves... Et voilà pourquoi dans certaines scènes de *Chéri* qui sont sans doute parmi les plus hardies de tout le théâtre contemporain, au lieu de se révolter et de s'écrier : Que c'est inconvenant, immoral, impudique, affreux... on se sentait, par éclair, mystérieusement troublé par je ne sais quoi d'inexorable et d'auguste... comme la nature. Le jeune Chéri a secondé fort bien Colette, et sauvé par une sorte de timidité et de « candeur animale » ce que son rôle a de difficile. Madeleine Guitty, Ellen Andrée, etc. sont toujours admirables d'accent caricatural et madame Moreno a joué le rôle de madame Peloux avec un talent, un entrain, et une prétention ostentatoire de premier ordre et qui lui ont valu un grand succès aux côtés de Colette. De Colette, deux fois grande.

***

Dans le *Greluchon délicat*, cette comédie pleine de grâce amère et de saveur « trop verte » dont l'auteur est M. Jacques Natanson, nous retrouvons aussi aux prises dans la scène la plus émouvante, les deux âges : le mûr et celui que J. Natanson lui-même dans sa première œuvre a nommé : l'âge heureux... Ce contraste et sa mélancolie donnent à ces trois petits actes une profondeur que le sujet ne semble pas tout d'abord promettre au spectateur. Car c'est encore une Simone; et une Simone encore « comme ça » (Vous avez tous présents à la mémoire le succès éclatant de Gaby Morlay si ingénuement exquise dans le rôle de cette Simone qui adore « entretenir » les hommes qu'elle aime...). Ce sujet immoral, est étonnamment à la mode. Est-ce un signe fâcheux de la dureté des temps? En tout cas, sous le titre général d'École des Poules, une série de comédies pourraient être collectionnées traitant ou à peu près cette même histoire; et vraiment on la trouverait d'une désespérante monotonie si Jacques Natanson ne l'avait transformée par sa fantaisie, son talent, son ironie et son émotion.

Son dialogue si sec et si dur, si schématique, s'est beaucoup assoupli, mais a gardé ses dons des effets directs, des raccourcis, des sous-ententes; ces dons, nous les appréciions déjà vivement dans les *Amants saugrenus* tout en chicanant un peu le style. Nous n'avons plus ce reproche à formuler aujourd'hui. Ce « greluchon » ne peut nous représenter avec plus de délicatesse une anecdote qui ne demanderait qu'à paraître « mufle » et qui finit par être une sorte d'avertissement à la jeunesse tentée : vois ce que l'on devient... si vite... prends garde!...

Le début est original et charmant. Mademoiselle Carlier savoureuse et naturelle — je veux dire Simone — dort dans une chambre sombre... A droite de la scène, nous voyons dans une cabine téléphonique, un petit jeune homme qui s'impatiente : Allo! Mac Mahon 17-59... Et mademoiselle Carlier de s'éveiller au carillon, de pester, de saisir son téléphone, d'allumer l'électricité et de nous révéler ses charmes ensommeillés et sa plus agréable mauvaise humeur. Elle dort à

moitié et croit successivement reconnaître la voix d'Émile, puis celle de Michel : le jeune homme inconnu s'amuse beaucoup; en vain elle se met en colère et coupe la communication; il recommence; rien ne le décourage, et la jolie femme d'entrer en fureur; finalement le jeune importun déclare qu'il va venir présenter ses excuses; elle l'en défie; car quatre heures du matin ne sont pas un moment pour les visites. Néanmoins il arrive, il sonne, à la porte cette fois; et, toujours pestant, elle va ouvrir.

Or, ce visiteur insolent est charmant; gentil; bien élevé; il a vingt ans. S'ennuyant avec ses amis et amies il a décidé de se choisir une bien-aimée à son goût : et, prenant le hasard pour guide, a cherché dans l'annuaire du téléphone... Et le hasard pour lui plaire fait bien les choses, car mademoiselle Carlier est très jolie. Vraiment, quelle chance! L'annuaire aurait très bien pu lui offrir un moins gracieux « numéro ».

Pendant que ces deux étrangers réunis si bizarrement, bavardent et se racontent leurs petites affaires, en train de devenir tout simplement une paire d'amis, mais fort convenablement et innocemment, retentit encore un coup de sonnette. Cette fois-ci c'est Michel ou c'est Émile... De toutes façons le jeune intrus ne doit pas compromettre une jeune femme qui, n'étant pas coupable, en offre néanmoins toutes les apparences. Le greluchon est donc enfermé dans un placard, tel Clavaroche, tel Boubouroche... et Michel entre. Michel c'est « l'ami sérieux »... et M. Harry Baur, qui joue ce rôle avec la plus sobre, la plus émouvante perfection. Michel, ou le « monsieur qui paie », mais, hélas, qui aime; Simone n'est pas pour lui, un désir, un passe-temps, un plaisir ou un vice, elle est un amour. Aussi Michel, jaloux, soupçonne, épie... Simone s'imagine qu'elle lui donne avec esprit une petite « leçon de confiance ». Mais il a très bien compris qu'il « était trompé ». Il ne l'est pourtant pas encore par le reclus du placard, qu'il salue ironiquement et douloureusement... en s'en allant... pour ne pas déplaire à Simone.

A la suite d'un si beau début, il faut bien que l'innocent délit devienne flagrant; sans la brusque arrivée de Michel,

sans le placard et ce qui s'ensuit, cette visite effrontée n'aurait peut-être pas eu de lendemain... Elle en a plusieurs. Et, de scène en scène, de délicatesse en délicatesse, le greluchon délicat, à son tour, devient jaloux de Michel.

Et pourtant! Dans une scène hardie et belle, Michel et le greluchon sont en présence et Michel avec douleur, avec colère, avec résignation dit au jeune homme : « Je suis vieux; je l'aime, je *vous accepte*; mais ne me rendez pas la vie impossible, ne me rendez pas trop malheureux. » Cette scène entre le jeune homme qui possède tout, jeunesse, beauté, amour, sauf l'argent nécessaire pour en profiter, et le vieil homme qui détient la fortune, mais ne possède plus les trésors essentiels est d'une dérision triste, humaine... Et Michel montre aussi à ce jeune homme tout le danger qu'il court dans cette situation immorale et périlleuse, indigne de lui... Son maigre argent de poche suffira-t-il, non pas à la vie, mais aux coûteux plaisirs partagés avec Simone? N'a-t-il pas horreur du rôle que tint jusqu'alors dans la maison, cet Émile, petit comédien menteur et retors, passant sa vie à soutirer quelques billets à cette Simone généreuse, bonne camarade, insouciante? Le « greluchon » horrifié déclare qu'il « travaillera ». Mais, la passion manifestée par Michel l'a troublé jusqu'au fond de l'âme. Simone lui sacrifiera Michel... ou bien, lui, s'en ira...

Mais Simone sera si tendrement habile avec ce vieux Michel amoureux qu'elle obtiendra ce résultat aussi surprenant qu'imprévu : Michel continuera à l'aimer, à veiller sur elle, à payer ses notes et à assurer son bonheur; mais il fera semblant de rompre; de s'éloigner... Michel connaîtra les douceurs du placard... Et c'est le greluchon qui sera trompé, auquel on fera des mensonges parce que sa délicatesse, sa jeunesse ont besoin de ménagements, ne peuvent se passer d'illusions...

Après cela il peut bien accepter, ce greluchon si délicat, un voyage de noces aux frais de Simone; n'accepte-t-il pas, sans le savoir, que Michel et elle l'entretiennent de ces illusions et de ces mensonges, enfin de ces apparences de bonheur total et de ces fausses certitudes que l'on dit ne « valoir pas cher » et dont il est pourtant à certains cœurs « délicats »

et faibles si difficile de se passer...? Est-on plus coupable dans le domaine matériel ou dans le domaine moral? Problème si troublant à résoudre que le rideau baisse sur lui sa paupière de velours, et que nous nous en allons, perplexes....

***

Cette saison a vu le triomphe du théâtre de l'Atelier. Nul ne s'en réjouit plus que moi qui n'ai cessé d'applaudir à l'effort jamais lassé, jamais découragé de cet admirable artiste et lettré qui est Charles Dullin. Sa troupe patiemment formée, éduquée, instruite par un tel maître — dont le désintéressement égale le talent et le persévérant courage — s'est de jour en jour perfectionnée. Son ensemble lui permet de monter les pièces les plus variées, les plus diverses; nouveautés ou révélations oubliées; traductions d'auteurs étrangers parmi lesquels sa prédilection va toujours à nos frères latins, espagnols, italiens...

L'Atelier nous a donné la plus charmante, vivante, amusante interprétation de Georges Dandin (dans ce rôle, M. Corney a été particulièrement excellent), jolis costumes et décors; mouvement vivant, sens juste de la bouffonnerie et de l'éternelle vérité des caractères et de l'aventure... enfin totale réussite. *Corilla*, petit acte de Gérard de Nerval d'une grâce romantique, a été bien joué par des acteurs aux amusantes attitudes de vignettes de Tony Johannot; ce « quiproquo » est dialogué avec beaucoup de charme; et c'est « peu de chose ». Mais ce peu de chose est exquis ainsi que le rêve inachevé d'un jeune homme chatouillé d'un rayon de lune...

La *Révolte* de Villiers de l'Isle Adam est admirablement jouée. Il faut le talent et la beauté de madame Dullin — si pure avec le gros chignon, le médaillon, la robe longue, les volants crinolinés à la Stevens — pour que nous acceptions ce rôle long et difficile de la femme révoltée; discours qui ont bien vieilli mais où cela nous intéresse tellement de reconnaître les premières exaltations de la Nora d'Ibsen, le « je veux vivre » de *Maisons de poupée*! et tant d'autres lueurs qui font écouter avec émotion, quand même, cette éloquence démodée mais pleine de persuasion poétique... plaidoyer en

faveur de la liberté des femmes et parfois, sous les mots la palpitation vivante de cette grande détresse féminine qui fait à jamais de certaines créatures des exilées d'un pays plus beau... Bien des auteurs ont dit depuis ces mêmes choses. Mais cette « Ève du passé » due à l'auteur de l'*Ève future* reste une bien curieuse évocation et nous devons remercier madame Dullin d'avoir assumé avec tant de talent ce rôle ingrat et difficile.

M. Bernard Zimmer — dont le *Veau gras* remporta l'an dernier un retentissant succès — a cette fois-ci connu avec *Les Zouaves* les sévérités de la critique. Cette pièce, mal équilibrée, où l'intérêt se disperse en trois actes, qui ne se ramassent pas assez rigoureusement autour du sujet principal, contient cependant des choses de premier ordre, des traits de puissante satire, des inventions de la plus curieuse qualité et de vengeresses violences. L'idée est d'une actualité véhémente : elle oppose les gens d'avant la guerre et parmi ceux d'aujourd'hui les nombreux qui, au lieu de pâtir, ont profité de la guerre. Tout a formidablement changé : le passé si proche semble préhistorique; l'honnêteté tranquille du travail, l'art, la poésie, la « longue patience » du génie, la fidélité des amours, des souvenirs et des rêves... tout cela paraît insensé à l'avidité contemporaine, au détraquement général, représentés par quelques snobs, de louches hommes d'affaires, des femmes impudentes, des esthètes arrivistes assoiffés d'immédiats bénéfices, de succès, de plaisirs et d'argent... Deux de ceux-ci entraînent, par l'appât d'un amour retrouvé, dans leur sarabande ridicule et dangereuse, un jeune poète pauvre, simple, à peine guéri des blessures de la guerre et que torture son amour... Ils le rendent fou, d'une folie douce et mélancolique mais irrémédiable... C'est qu'il était fait, ce pauvre garçon pour vivre « jadis », dans le temps où l'on avait le loisir de songer longuement à son art et de se complaire dans un seul bonheur. Plus de place aujourd'hui pour les simples, les scrupuleux, les fidèles... Hâte et lucre! tel est le mot du désordre actuel. La gloire s'obtient par la publicité; les livres s'écrivent en huit jours, se vendent à coup de réclame et de scandale; tout est spéculation, affaires louches, poisons, sadismes,...

On le voit : M. Zimmer est un coloriste sans nuances; et son grand don de caricaturiste des mœurs de son temps l'a forcé à une outrance qui nuit à son œuvre si curieuse et si forte par tant de côtés. Il a révélé trop brutalement la hideur des monstres intérieurs de ses personnages... et cette brusquerie dans l'effet nous choque et nous surprend.

Le premier acte est excellent, réussi; et saisissante de comique et d'imprévu l'arrivée des deux jeunes gens équivoques dans l'honnête vieux logis pelé où le poète vit avec sa mère; blottis tous deux dans un passé rabougri, sans air et sans joie... M. Dullin a fort bien joué le rôle du poète faible et doux; Lucien Arnaud a réalisé avec une ironie féroce le personnage de Gargar, jeune homme anormal. Mademoiselle Noro dans le rôle de Jeanne s'est montrée tumultueuse; ce rôle déjà terrible demandait peut-être un éclat plus sourd. Et Madame Dullin fut étonnante de maîtrise et d'étrangeté dans un rôle bref de princesse russe « raspoutinesque » et insensée... Mais le rôle où Madame Dullin obtient son plus grand succès et où elle déploie le plus largement ses qualités profondes et d'une simplicité si parfaite est celui de Madame Frola dans *Chacun sa vérité*. *Chacun sa vérité* : première pièce composée par Pirandello; — *La Volupté de l'honneur*, qui fut jouée pour la première fois en France au théâtre de l'Atelier, révélant ainsi cet auteur italien au public parisien, ne fut écrite qu'ensuite...

Tout ce théâtre pirandellesque s'agite autour du problème de la personnalité et de sa relativité perpétuelle... Rien de plus « théâtre » en effet que ce problème; rien de plus complexe et de plus riche en jeux d'échos et de reflets. L'illusion scénique qui déjà n'est que mensonge, apparences, ne peut que renforcer le passionnant malaise de ces controverses. Mais le miroir hanté de fantômes que Pirandello tend à chacun de ses personnages, n'en connaissons-nous pas déjà les profondeurs, les mystères, les transparences et les allégories? M. Pirandello est un grand poète symboliste... mais, au lieu d'animer ses fables de chevaliers, de licornes ou de sirènes, il s'empare de gens de tous les jours. Point n'est besoin d'une forêt magique, d'un verger de fée : une petite préfecture lui suffit; et trois humains bien ordinaires, un

nouveau fonctionnaire : Ponza; sa femme; sa belle-mère, madame Frola; leurs rapports bizarres; les potins, les suppositions de la petite ville; le secrétaire général de la préfecture qui veut à tout prix savoir la vérité... Et Ponza, et sa belle-mère, madame Frola, commencent à jouer leur jeu étrange et dramatique. Lequel des deux est fou? A tour de rôle, ils s'accusent de folie et racontent leur pauvre histoire à la fois pareille et différente... D'après la belle-mère, Ponza, fou, voit dans sa femme, fille de madame Frola, une seconde femme; il s'imagine veuf de la première... remarié... A son tour, Ponza accuse sa belle-mère d'être folle et de s'imaginer que cette seconde épouse est toujours la première, sa fille... Elle croit cette fille, hélas morte, toujours vivante... Rien de plus passionnant que ce débat forcené se poursuivant en des scènes alternées où la curiosité du spectateur ne cesse de s'attiser et de grandir... Pour satisfaire en même temps que le spectateur la curiosité de tous les gens de la comédie, scandalisés et exaspérés par l'énigme de ces nouveaux venus, de cette madame Ponza vivant toujours recluse et toujours voilée, séquestrée, séparée de sa mère, on finit par la forcer à comparaître... Madame Ponza, en deuil, vient à son tour, décevoir tout le monde... Elle est ce qu'on croit qu'elle est : la vivante? la morte? qui vous voudrez... La vérité n'existe pas. Le vrai c'est ce que vous croyez vrai.

Conclusion dérisoire et dont nous acceptons l'ironie parce que nous avons passé des moments incomparables à nous divertir « follement » — nous aussi — de ce qui aurait dû nous ennuyer à périr. Le sens merveilleux que l'auteur possède du théâtre, des péripéties, des surprises, l'habileté de son crescendo, la clarté d'un dialogue qui se joue des subtilités les plus abstraites, tout nous subjugue, nous amuse, excite en nous une lucidité secrète. On dirait qu'un philosophe habillé en clown, secouant une torche enflammée, nous précède en gambadant dans un labyrinthe de cristal. Éblouis, charmés, nous suivons sa promesse : qu'allons-nous trouver au détour à la fois le plus mystérieux et le plus transparent? Et nous nous cognons le nez à un très exact miroir qui, en fait de surprise, nous renvoie notre sempi-

ternelle image... Mais, puisque rien n'est vrai, ce n'est peut-être pas nous?

Cette pièce, une des plus curieuses et des plus réussies de l'Italien auteur à la mode, obtient toujours à l'Atelier un succès « fou ». Madame Dullin y a révélé des qualités puissantes de grande artiste; elle est une inoubliable, sublime apparition de la fatalité antique sous ses bandeaux blancs, ses longs voiles noirs! Toute l'interprétation est parfaite de rythme vivant et M. Dullin tient avec une lumineuse ironie le rôle de ce Landisi qui défie tout le monde de savoir jamais « la vérité ».

***

Pirandello! on en a mis partout!

Nous n'avons pas oublié non plus le succès et l'intérêt de cette pièce si bizarre et si remarquable : *Les six personnages en quête d'auteur*... où se déroulaient si ingénieusement les rouages compliqués et maintenant connus de la pendule pirandellesque et où triomphaient l'an dernier les Pitoëff... Mais, malgré l'engouement et la mode, *Vêtir ceux qui sont nus*, joués à la Renaissance par madame Simone, avec son talent habituel, n'obtint pas le succès des autres Pirandelleries. Est-ce que « tant va la cruche à Pirandello qu'à la fin elle se lasse? » Je ne le crois pas. Mais, cette fois-ci, le sujet dur, triste, monotone, peu varié dans la succession des effets et des révélations des mensonges de la jeune fille — qui ne survit à son suicide que pour recommencer à mourir, — a fatigué et déçu. Cette grande idée qu'un beau mensonge peut être jeté comme un voile pur sur une existence faible et laide, afin que la nudité de cette personnalité soit recouverte un instant de cette illusion de splendeur, cette belle idée nous séduira peut-être davantage à la lecture qu'à la scène.

Par contre, Henri IV joué au théâtre des Arts par Pitoëff y obtient un succès éclatant — et c'est justice. C'est une pièce fascinante et d'une bizarrerie shakespearienne. Vous en savez déjà le sujet. Le jeune homme déguisé vingt ans

auparavant en Henri IV — celui de Canossa — au cours d'une joyeuse cavalcade costumée est tombé de cheval sur la tête et s'est relevé fou : Henri IV il fut et reste. Relégué dans un château il vit entre des serviteurs fidèles déguisés en personnages du XIe siècle; pour qu'il soit heureux on flatte ainsi sa folie et la favorise. Mais ses parents, ses amis, après tant d'années, veulent le revoir. Puisqu'on ne peut l'aborder que vêtu selon le siècle où il croit vivre, la femme qu'il a jadis aimée : la marquise Spina, son amant : Tito Belcredi, sa fille : Frida et son jeune mari, fils de la sœur morte d'Henri IV, veulent le voir et lui conduisent un médecin illustre qui peut-être saura enfin le guérir... le sauver... Tous ces arrivants parlent, racontent, déplorent, discutent, se disputent, expliquent, commentent... et interrogent les quatre pseudo-conseillers-secrets vivant avec leur parent et ami : le fou. Et lorsque leur comédie une fois décidée, leurs costumes revêtus, on leur annonce : S. M. l'Empereur Henri IV!!! et que, entre les hommes d'armes, apparaît brusquement cet être royal et pâle, couronné d'or, traînant un long manteau de pourpre jeté sur sa robe blanche et or, c'est un moment d'une émotion extraordinaire. Ce fou a vraiment l'aspect d'un roi; il ressemble à ce pape bizarre qui préside à la danse des morts dans les fresques du Campo Santo; il domine ces vivants qui changent de toute la force de sa personnalité factice mais fixée; eux ne sont plus ce qu'ils ont été; lui, Henri IV, n'a pas bougé; sa vie immobile n'a pas coulé pour lui; il en fut exclu. Il n'est pas lui-même; mais il est le même. Il y a dans ce premier acte des scènes d'une grande beauté et des paroles de la plus subtile éloquence. Pitoëff déploie dans ce rôle, à la fois bouffon et grandiose, un talent bien remarquable. Cet Henri IV restera aussi présent à la mémoire, qu'un Hamlet. Malgré des longueurs, des redites et quelques scènes moins bien venues, cette œuvre est une des plus curieuses du répertoire Pirandello. Vous en savez aussi, je pense, la suite et la fin. Guéri depuis longtemps, Henri IV restait à l'abri dans sa folie fictive, et maintenant qu'il a revu de raisonnables vivants, plus que jamais il veut s'y confiner. Revivre? pour aller où? pour faire quoi? Sa jeunesse, il ne l'a pas vécue;

elle s'est immobilisée à cet âge de vingt-six ans où il devint fou. En revanche, cette marquise, — que jeune il adorait, — devenue vieille, est à présent la maîtresse de ce Belcredi qui jadis, jaloux, causa, en piquant le cheval d'Henri IV, l'accident terrible. Frida, fille de la marquise, ressemble à ce que sa mère fut; c'est pour Frida que le cœur d'Henri IV sent encore se réveiller un sentiment; alors qu'il juge burlesque celle-là qu'il adora, l'autre... la vraie. Tout n'est qu'apparences et changements; trahisons, crimes, bassesses, misères; il sait, cet ancien dément, que tout est mensonge et douleur et que nul ne peut compter sur ce qu'il aime le mieux. Vivre? qu'est-ce que vivre dans ce qu'on appelle le monde des vivants : « rabâcher les mots des morts »; les habitudes, les conventions, les lois séculaires, la logique admise, empêchent de se sentir vraiment soi-même, de vivre pour soi... Autant rester fou que de n'être jamais vrai, que d'être forcé de revêtir chaque matin avec ses vêtements sa personnalité obligatoire! Malheur à qui ne sait pas porter son masque!

Et, saisi d'un vengeur accès de raison, Henri IV se jette sur Belcredi et le tue. Après ce meurtre, enfin vengé, apaisé, Henri IV s'enferme, impuni, dans sa folie volontaire, et avec cette folie[1], de nouveau admise, reconnue, consacrée : « tout rentre enfin dans l'ordre accoutumé ».

Étonnant drame! singulière comédie! dialogue inouï entre le passé et le présent, le faux et le vrai, ce qu'on appelle raison et ce que cette raison nomme folie, ce que l'on croit n'être plus, ce qu'on s'imagine exister réellement, quel sabbat! quelle danse de démons! En ses rouges oripeaux, Pitoëff souffre et flambe comme la flamme qui, dévorant l'esprit, l'empêche de comprendre ce qu'elle illumine. Séduisant cauchemar. Tragédie divertissante : allez voir Henri IV.

GÉRARD D'HOUVILLE

1. On remarquera que le sujet d'Henri IV — homme préférant la solitude de sa folie fictive à la compagnie des humains raisonnables — est, par un rapprochement inattendu, le sujet du *Divertissement provincial* que publie la *Revue de Paris*.

LES LIVRES D'HISTOIRE

L'empereur Constantin.—La Colonisation espagnole en Amérique.
De l'utilisation des Historiens systématiques.

Constantin a-t-il été méconnu ou trop sévèrement jugé jusqu'ici? Est-il l'homme, le chrétien, le souverain que glorifie sans réserve M. Jules Maurice dans son *Constantin le Grand*? Ce volume, malgré ses préocupations d'actualité, n'a rien d'improvisé. Il a été préparé par de savantes recherches, notamment en matière de numismatique, et qui ont permis de rectifier ou de préciser plus d'un point de détail S'il ne laisse pas au lecteur une impression de certitude auss absolue que le voudrait l'auteur, c'est peut-être parce que le dessein d'apologétique y est trop marqué. Proclamer que Constantin « n'a commis qu'une faute impardonnable », celle d'avoir cru au serment par lequel Arius désavouait comme n'étant pas la sienne la doctrine condamnée au concile de Nicée, c'est se montrer indulgent pour un certain nombre de tragédies de palais qui ne sont pas certes sans exemple à cette époque, mais qui n'en restent pas moins d'un bien mauvais exemple. Ce n'est plus tout à fait écrire l'histoire de Constantin, c'est le présenter en beauté pour le seizième centenaire du concile de Nicée. Nous n'ignorons pas que l'Église grecque a canonisé Constantin, mais il y a beaucoup de saints dans le calendrier orthodoxe. Constantin est un saint dont les mérites sont surtout politiques, un saint dans le genre de Charlemagne.

Il est d'ailleurs très probable que Constantin a été jugé

sans bienveillance par ceux de ses biographes qui n'étaient pas chrétiens. Mais M. Jules Maurice est le premier à reconnaître qu'il a eu d'autre part, parmi les chrétiens « des amis trop zélés ». L'impartialité demande moins d'effort aujourd'hui. Il paraît facile de ne plus se laisser influencer par le paganisme ou l'arianisme. C'est pourquoi on est choqué d'entendre M. Salomon Reinach, dans *Orpheus*, traiter Constantin comme un vulgaire arriviste qui n'a vu dans le christianisme qu'un moyen de parvenir. On a le sentiment que c'est d'une psychologie simplifiée. D'autre part n'est-il pas excessif de subordonner toute la carrière de Constantin à l'apparition miraculeuse reproduite par le *labarum*, et de le tenir pour subitement et définitivement converti dès ce jour, au risque d'avoir à l'absoudre de beaucoup d'actes postérieurs qui n'ont rien de chrétien ni même d'humain?

Qu'il se soit débarrassé de son beau-père, l'empereur Maximien, fauteur de troubles peu sympathique malgré les services autrefois rendus comme collègue de Dioclétien, c'est un fait banal à cette époque, d'autant plus que la victime semble bien en avoir voulu faire autant de son gendre. Qu'il ait de même liquidé, en dépit de la parole donnée, son collègue et beau-frère Licinius, le cosignataire de l'Édit de Milan reconnaissant le christianisme, c'est encore une opération courante entre rivaux du Bas-Empire. On peut plaider la raison d'État. Qu'il ait, en vertu de cette même raison d'État à l'usage de despotes orientaux, fait mettre à mort le jeune fils de Maxence, après que ce dernier eut été vaincu et noyé dans sa fuite au pont Milvius, c'est déjà plus discutable. Moins excusable encore est la suppression de son neveu, Licinianus, fils de Licinius, qui est tué à douze ans, et deux ans après la mort de son père. On ne peut guère invoquer ici un danger public.

Mais il y a pis. Ce qui pèse le plus sur le mémoire de Constantin, c'est l'exécution de son fils et de sa femme. Son fils Crispus, né d'une première femme, ou plutôt d'une concubine, donnait les plus belles espérances. Il avait eu pour précepteur le célèbre Lactance, le plus éloquent des apologistes chrétiens, s'était signalé sur le Rhin contre les Germains, sur mer dans la guerre contre Licinius, avait reçu le titre

de César, et était sur le point de recevoir celui d'Auguste, à vingt-deux ans, quand il fut subitement arrêté au cours d'un voyage à Rome comme coupable de lèse-majesté, et enfermé à Pola. Quel était son crime? On l'accusa d'avoir comploté un parricide. Mais il plane sur cette affaire un épais mystère. M. Jules Maurice adopte la version de Philostorge, qui était a rien, et qui écrit un demi-siècle après les événements. D'après lui, Crispus aurait voulu faire violence à sa belle-mère, la séduisante impératrice Fausta, qui l'aurait dénoncé. Mais Fausta est fort sujette à caution. Elle avait trois jeunes fils pour lesquels Crispus, déjà glorieux et majeur, était un rival redoutable. Elle aurait machiné cette histoire, avec une mise en scène appropriée, pour perdre Crispus. C'est d'autant plus possible qu'elle avait naguère contribué à perdre son propre père Maximien. En tout cas, qu'il s'agisse d'une tentative de parricide ou d'une tentative d'adultère, rien n'est prouvé contre le jeune prince, car nous ne savons rien du procès, que le Sénat ne manqua pas de trancher avec le secret et la servilité qui étaient le propre de cette juridiction en pareille circonstance. La seule chose sûre, c'est que le jeune prince périt, mais on ne sait même pas si c'est par le fer ou par le poison.

Constantin éprouva-t-il des remords? S'il en eut, il s'en délivra par une nouvelle exécution domestique. L'impératrice Fausta, quelques semaines après la mort de Crispus, disparut à son tour. Elle périt étouffée dans un bain chaud, pour avoir été, dit aussi Philostorge, surprise avec un esclave des écuries impériales. On a soupçonné là une représaille déguisée sous ce bruit infamant. Il est à remarquer en effet qu'une loi punissant expressément de mort toute femme libre qui se serait donnée à un esclave venait d'être promulguée au mois de mai 326, bien à propos. La coïncidence est troublante. Le cas de Fausta, comme celui de Crispus, reste enveloppé d'obscurité. Ajoutons que les biens personnels de Fausta, au lieu de rester dans le domaine du fisc ou de revenir à ses enfants, furent attribués par Constantin à sa mère, sainte Hélène, qui avait été spécialement affectée de la mort de Crispus, et qui n'avait pas dû être étrangère à cette mesure de vengeance, si la mort de Fausta a ce caractère.

Les biens de Fausta furent d'ailleurs consacrés à des œuvres pies, comme pour souligner le côté expiatoire de sa mort : déjà le pape avait reçu en donation l'emplacement actuel de Saint-Jean-de-Latran; sainte Hélène fit construire, dans le palais même (le *Sessorium*), l'église de Sainte-Croix où elle enverra plus tard les reliques trouvées à Jérusalem.

Nul ne saurait aujourd'hui se flatter d'apporter une lumière décisive sur des événements que nous connaissons mal, dont nous connaissons encore plus mal les causes. Accabler Constantin ou l'innocenter paraît également téméraire. Sa véritable gloire, heureusement pour sa mémoire, est indépendante de l'opinion qu'on peut avoir de ses vertus privées. Il a réalisé une œuvre capitale. Il a fait l'empire chrétien. « C'était inévitable », dira-t-on. Même ce qui est inévitable ne s'accomplit pas tout seul. Il n'était pas aisé de christianiser un empire reposant sur une religion d'État. Adapter une religion internationale à un régime basé sur une religion nationale, c'était une révolution. L'empire romain ignorait la laïcité. Toute magistrature, toute fonction, tout acte de la vie publique entraînait une manifestation cultuelle. C'est pourquoi les chrétiens, bien que respectueux des lois et de l'autorité civile, se tenaient à l'écart de l'administration et de l'armée. Tertullien posait en axiome que l'Empire ne pouvait devenir chrétien. D'autre part, il mourait de ne pas l'être, c'est-à-dire de se priver des services de ce qui subsistait de plus honnête, de plus sain, de plus obéissant, de plus habitué au sacrifice et au devoir. Comment passer d'une rive à l'autre, en l'absence de pont? Constantin a traversé le Rubicon religieux. En récompense, on lui a prêté des vertus qu'il n'a pas eues, mais dont les meilleurs chrétiens de son temps donnaient le modèle, comme on lui prêtait au Moyen Age, pour la sauver des iconoclastes, la statue de Mac-Aurèle.

***

Le besoin de justice qui honore notre époque s'exerce sur tous les sujets. On se demande maintenant si l'on n'a pas été trop dur pour l'œuvre coloniale de l'Espagne. De

cette œuvre il ne reste rien comme empire colonial, mais il reste que la moitié d'un continent est acquis à la langue et à la civilisation de l'ancienne métropole. C'est bien quelque chose. Quand on voit les monuments de certaines capitales sud-américaines, la prospérité de certaines autres, il est difficile de croire que l'effort de trois siècles n'ait abouti qu'à une gigantesque faillite.

Un volume, d'abord publié en espagnol, et qui paraît aujourd'hui en français avec de nombreux remaniements, *l'Œuvre de l'Espagne en Amérique* par M. Carlos Perreyra, donne à réfléchir. L'auteur fait remarquer qu'il n'est pas Espagnol. Il n'avait, lorsqu'il commença d'étudier la question, aucune admiration préconçue pour le rôle de l'Espagne au Nouveau Monde. Il croyait plutôt, suivant l'opinion commune, que l'Espagne avait décimé la population indigène en lui imposant à outrance le travail des mines et que l'introduction de l'esclavage africain n'avait fait qu'ajouter une nouvelle abomination à la première. Il partageait les idées en faveur chez les historiens les plus réputés, qui confondent les époques, qui appliquent à trois siècles ce qui est vrai pour un demi, et qui commettent ainsi des injustices en toute bonne foi, faute d'une suffisante documentation.

Il cite des exemples d'ignorance sur lesquels il n'y a pas à insister. Il importe peu en somme qu'un journal, même notable, attribue à Pizarre la conquête du pays des Aztèques, ou qu'une revue, même de premier plan, place parmi les grands *conquistadores* un Alvaro, qui est sans doute un Almagro. Mais il est plus grave de voir un spécialiste éminent développer l'idée que la main-d'œuvre manquait parce qu'elle était accaparée par les mines, alors que sur 16 millions d'indigènes, au XVIIIe siècle, il n'y en avait pas plus de 50 000 qui y fussent occupés. L'exagération n'est pas moins flagrante pour les esclaves. Sur 300 000 noirs, il n'y en avait pas plus de 5 000 employés à l'extraction des métaux précieux, et plutôt dans les « laveries » de la côte. On nous dit que la colonisation agricole était sacrifiée : en réalité l'exportation des produits agricoles égale presque celle des métaux précieux. A la fin du XVIIIe siècle, Humboldt, qui a vu et observé les choses sur place, est frappé de ce fait que le

travail des mines, « entièrement libre », est le plus rémunéré de tous. Il parle de salaires de six francs pour des journées de six heures, tandis que les mineurs de Saxe gagnaient moins en une semaine, même en tenant compte du prix de la vie.

Ces erreurs, ces exagérations de pessimisme ne résultent pas d'une malveillance instinctive ou voulue. C'est par ignorance, par indifférence, que les historiens modernes sont si défavorables à l'œuvre coloniale de l'Espagne. S'il s'agissait de l'Angleterre et des États-Unis, la moindre inexactitude serait relevée par la critique. Qu'il soit question de Rome ou d'Athènes, tous les érudits éplucheront de près les assertions téméraires. Mais le Mexique, le Chili, le Pérou d'avant l'indépendance sont peu connus, ou ne le sont que par des clichés que nul n'éprouve le besoin de soumettre à revision. Il est exact, par exemple, que la population indigène a disparu très rapidement des Antilles. On a généralisé ce phénomène, et on en a conclu que le colonisateur espagnol est nécessairement un aventurier sans cœur, qui ne se soucie que de l'or, et qui ne se reconnaît, à l'égard des races réputées inférieures, que le devoir de les baptiser avant de les exploiter à mort. En fait, les Indiens ont disparu de l'Amérique du Nord, non de l'Amérique du Sud. Humboldt remarquait déjà, il y a plus d'un siècle, que leur nombre était en augmentation sensible, que même la population totale de la Nouvelle Espagne était plus grande qu'avant l'arrivée des Européens. Un pareil témoignage n'est pas négligeable, on le néglige pourtant.

C'est également un axiome, et qui paraît au-dessus de la discussion, que l'afflux de l'or américain en Espagne a été formidable, voire catastrophique. A y regarder de plus près, il faut en rabattre. L'afflux d'or n'a eu lieu qu'au début, il ne s'est pas maintenu, et il n'a jamais pris les proportions d'un raz de marée. En un demi-siècle le Nouveau Monde, d'après M. Perreyra, a produit au plus 200 000 marcs d'or, tout compris. Le marc d'or correspond à un poids d'or de huit onces ou une demi-livre, soit 245 grammes en prenant pour base la livre de Paris. C'est donc au total 49 000 kilogrammes d'or mis à la disposition du vieux monde en cin-

quante ans. En francs-or, il s'agit d'une valeur inférieure à cent cinquante millions, et dont la moitié seulement a pu passer en Europe. On cite comme un désastre le naufrage d'une flotte de dix-huit navires, chargés de 2 560 marcs d'or, ce qui représente moins de deux millions de francs-or. Même en tenant compte de la rareté du numéraire à cette époque et de la puissance d'achat qui en résultait pour ses détenteurs, nous sommes loin de la légende de l'*eldorado*. C'est l'argent en réalité qui a abondé, et au point de modifier la relation de la valeur entre les deux métaux précieux. Les mines du Potose alimentent le trésor espagnol qui touche un cinquième sur la production officielle. Seulement les galions n'échappent pas toujours aux risques des tempêtes et des corsaires, parce que l'Espagne, après l'*Invincible Armada*, cesse de compter sur mer et s'y résigne, ce qui, pour une puissance coloniale, est une abdication à terme.

En somme ce qu'on peut reprocher surtout à l'Espagne, c'est d'avoir considéré les colonies comme un domaine à exploiter dans le seul intérêt de la métropole. La métropole se réserve le privilège du commerce et la fourniture, à haut prix puisqu'il n'y a pas concurrence, des produits manufacturés, avec interdiction aux colonies de les fabriquer. Mais ce mode d'exploitation n'est pas particulier à l'Espagne. L'Angleterre ne permet pas non plus à ses colons de se passer d'elle. Ses hommes d'État perdent leur sang-froid à l'idée que les colonies pourraient produire « un clou de fer à cheval ». L'Espagne est plutôt moins rigoureuse. Elle laisse se développer certaines industries. Elle essaye même d'en créer, comme celle des soies au Mexique. Ce qui fait l'infériorité des colonies espagnoles, et à plus forte raison l'infériorité des républiques qui leur ont succédé, c'est le manque d'esprit civique. Les colons anglais s'administrent, se gouvernent, ont des assemblées élues, ils ont le sens de la loi et l'habitude de lui obéir. Les colonies espagnoles sont peuplées de mineurs que rien n'apréparés à devenir majeurs. L'Inquisition est moins noire qu'on ne le dit, les exécutions capitales y sont rares. Il y en a eu, en mettant les choses au pis, à peine une centaine en trois siècles. Quand il s'agit d'étrangers, on se borne à attirer leur attention sur la nécessité d'être prudents

en public. La flamme des bûchers est fort intermittente. Mais l'étincelle de la liberté l'est encore davantage. L'Espagne n'a pas préparé ses colonies à l'indépendance. C'est vrai, mais connaît-on dans l'histoire beaucoup de nations colonisatrices qui aient méthodiquement développé les habitudes de *self-government* parmi leurs sujets?

***

Le succès d'un ouvrage d'histoire, qu'il paraisse justifié ou non, est en soi un fait historique. Il est l'indice d'un état d'esprit qu'on est libre de ne pas partager, mais qu'il n'est pas permis de négliger. Les ouvrages de M. Jacques Bainville, notamment son *Histoire de deux peuples* et son *Histoire de France*, ont eu un grand retentissement. Ce n'est pas une preuve qu'ils soient des chefs-d'œuvre, c'en est une qu'ils satisfont un besoin répandu. Ils viennent d'être réimprimés, avec quelques morceaux de moindre importance, en un seul volume très compact, intitulé : *Heur et malheur des Français*. Le titre paraîtra un peu sibyllin. Il nous semble que le bonheur des Français est d'habiter un pays favorisé de la nature, que leur malheur est d'avoir un mauvais voisin.

Le succès de M. Bainville s'explique par diverses raisons. D'abord il a du talent. C'est mal vu par certains professeurs de méthode historique, mais les profanes aiment assez ce défaut. Pour se faire lire, il n'est encore rien de tel que d'être lisible. M. Bainville ne pose pas pour l'érudit. Il n'a pas la prétention de nous apporter de l'inédit. Il n'est pas remonté aux sources et il ne cherche pas à nous faire croire qu'il a pâli sur les dossiers des Archives nationales. Il n'en saurait être question pour une Histoire de France en 500 pages. M. Bainville ne cache pas qu'il doit beaucoup à Michelet, il a le courage d'avouer qu'il ne méprise pas *le Consulat et l'Empire* de Thiers, il rend hommage à l'honnête Dareste qui était fort estimé il y a un demi-siècle. Pour la matière, il s'en tient donc aux résultats acquis. Là n'est pas pour lui l'intérêt. Ce qui l'intéresse, ce ne sont pas les faits, c'est leur signification et leur explication au point de vue politique.

Les faits, dit-il, « se trouvent partout ». Le difficile n'est pas de les rassembler, mais de les cribler et de ne retenir que ceux qui méritent de surnager dans l'océan des âges. Il n'y en a pas beaucoup, et il y en a de moins en moins à mesure qu'on recule dans le passé. Les sommets seuls émergent de la brume, et c'est sur ces sommets qu'il faut se placer pour saisir et faire comprendre la marche générale des affaires humaines. C'est ainsi qu'ont procédé tous les esprits généralisateurs. Le récit n'est pas pour eux le principal. Le vrai titre que M. Bainville aurait dû donner à son volume, c'est un titre un peu long, mais explicite, renouvelé de Montesquieu : « Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Français ». Il a voulu dire tout cela en deux mots, parce qu'il est journaliste et que les longs titres ne vont pas en tête d'un article. Son *Heur et malheur* fait penser à la boutade de Covielle : « La langue turque dit beaucoup en peu de paroles. »

Cette sobriété est encore une cause de succès, car le public a peur des gros bouquins. Il est vrai qu'il n'aime pas davantage les manuels, et M. Bainville, quand il était écolier, n'aimait pas non plus les siens. Aussi n'a-t-il pas écrit un manuel. Un manuel s'acharne à tout comprimer en style dense, tandis que l'art de M. Bainville est de ne pas dire tout, de se refuser à dire tout. Son histoire reste aérée. Elle n'est pas un memento, qui risquerait d'être insipide, mais un sommaire en relief, qui frappe l'attention sans la surcharger. M. Bainville pique son lecteur. Ses remarques font l'effet de petits coups de fouet qui entretiennent la conversation. Il a sa philosophie de l'histoire, et comme peu d'historiens en ont une aujourd'hui, cette affectation archaïque lui donne un air de nouveauté. Bien entendu, les commentaires de M. Bainville ne sont pas objectifs et ne se piquent pas de l'être, ils sont au contraire fort systématiques, fort personnels, mais ceci encore n'est pas pour déplaire à beaucoup de lecteurs, qui aiment assez que l'auteur pense pour eux, — à condition naturellement qu'il pense comme eux.

Pour M. Bainville deux préoccupations éternelles ont pesé sur toute l'histoire de l'ancienne France : assurer et défendre l'autorité royale contre l'indiscipline féodale ou parlementaire,

constituer et protéger la frontière de l'est contre les ambitions germaniques.

Le peuple français, dit-il, conscient du rôle providentiel joué par la monarchie, n'a cessé d'aspirer à plus d'autorité et à plus de permanence dans l'autorité. Chacune de nos grandes crises, de nos périodes de troubles dues à l'affaiblissement du pouvoir royal, se termine et se répare par une restauration de ce double principe. La monarchie française en a été l'expression, parfois imparfaite parce que la valeur d'une institution ne confère pas nécessairement toutes les qualités à ceux qui en sont les représentants viagers, mais néanmoins toujours efficace dans les grandes circonstances parce qu'une sorte de grâce d'état soutient les régimes fondés sur une idée juste. Ils ont une « armature » saine, capable de résister aux chocs qui font crouler les colosses aux pieds d'argile. Ces colosses aux pieds d'argile, il est à peine utile de le rappeler, sont les régimes fondés sur des principes fallacieux, par exemple sur la liberté et la démocratie.

C'est pour s'être trompé depuis le XVIIIe siècle sur son véritable besoin et sur ses véritables aspirations que le peuple français est tombé dans l'anarchie morale et politique où il se débat vainement, comme se retourne sur son lit de douleur un fiévreux qui cherche une bonne position. La Révolution a eu pour point de départ une colossale erreur dont nous n'arrivons pas à nous dépêtrer parce que nous ne l'avons pas encore reconnue. Ce n'était pas la liberté que réclamait la nation en 1789, mais bien au contraire une affirmation, un renforcement de l'autorité royale. Seulement, elle s'est mal exprimée. Elle a été victime, comme nous en sommes encore dupes, de la phraséologie des « philosophes ». L'ancien régime avait besoin d'être tonifié, — nous avons bien envie de dire « ravigoté », puisque « revigoré » n'existe guère. Il est tombé, non pas pour avoir abusé de l'absolutisme, mais au contraire pour avoir laissé des corps usurpateurs miner l'autorité légitime du roi. Le succès de Napoléon tient à ce qu'il représentait une réaction du principe d'autorité, sa chute à ce qu'il n'était qu'un accident, et non le fondateur, comme il l'avait rêvé, d'une quatrième dynastie.

On reconnaît dans ces raccourcis la thèse chère à la jeune

école néo-royaliste. Elle voit et elle peint l'ancien régime tel qu'il aurait dû être pour répondre à la haute idée qu'elle s'en fait. M. Bainville est trop informé pour ne pas formuler ses réserves. Il sait bien que la royauté a eu ses mauvais jours. Il n'ignore pas qu'elle a commis bien des fautes, manqué bien des occasions. A côté des souverains clairvoyants qui, par achat, héritage, mariage, ou conquête, apportent leur pierre à l'édifice national, il y a les indifférents qui compromettent les résultats acquis, les imprévoyants qui les sacrifient. Le divorce de Louis le Jeune, l'abus des apanages, les guerres malheureuses ou simplement stériles, la révocation de l'Édit de Nantes, annihilent ou remettent en question des avantages déjà obtenus. M. Bainville jette volontiers sur ces points faibles le manteau respectueux que les fils de Noé étendirent sur les conséquences de l'intempérance paternelle, mais il se défend contre un parti pris trop agressif. Il réclame le droit à l'indulgence, par la raison que tous les gouvernements en ont un égal besoin. « Ce qu'on découvre au bout de cette analyse, » écrit-il dans sa préface, qui est, comme toutes les préfaces, une conclusion, « c'est qu'il n'est pas facile de conduire les peuples, qu'il n'est pas facile non plus de fonder et de conserver un État comme l'État français, et l'on garde, en définitive, beaucoup d'indulgence pour les gouvernements. » Ce désenchantement est assez raisonnable. Si sévère que soit M. Bainville pour la France contemporaine issue de la Révolution, il laisse échapper de même une sorte d'aveu qui ne manque pas d'équité. « Comparant notre condition à celle de nos ancêtres, nous sommes amenés à nous dire que le peuple français doit s'estimer heureux quand il vit dans la paix et dans l'ordre, quand il n'est pas envahi et ravagé, quand il échappe aux guerres de destruction et à ces guerres civiles, non moins redoutables, qui, au cours des siècles, ne l'ont pas épargné. » Voilà un royalisme qui n'a rien d'irréfléchi ni d'exclusif.

La seconde idée maîtresse de M. Bainville, c'est que la question de notre frontière de l'est à pesé sur toute notre existence nationale. La France a des formes parfaitement équilibrées, et toutes ses frontières répondent à des limites

naturelles, sauf le côté nord-est de notre hexagone actuel. C'est ici le point faible, la plaie vive de notre situation géographique. La frontière du Rhin a été la frontière de l'empire romain, elle n'est pas celle de la France. On fait généralement dater du traité de Verdun, qui constitua une Lotharingie non viable entre la France et l'Allemagne, leur compétition pour cette zone intermédiaire. Mais les royaumes mérovingiens n'ont pas l'idée d'une frontière rhénane. Ils l'ignorent. Ils la dépassent. Pour Charlemagne le Rhin est une artère centrale. Sa frontière, elle est au delà de l'Elbe. Aix-la-Chapelle serait une capitale bien excentrique pour un empire gaulois, elle ne l'est pas pour un empire d'occident, qui va jusqu'à la Hongrie d'aujourd'hui. Le Rhin intégral a été notre frontière française sous la Révolution et l'Empire, mais une frontière que l'Angleterre n'a jamais acceptée à cause de la Belgique, qui ne pouvait durer qu'à force de victoires, et qui a disparu à la première défaite.

En réalité le Rhin n'est bien une frontière, c'est-à-dire une défense, que le long de l'Alsace. Il perd cette qualité quand il se rétrécit dans son cours héroïque, à plus forte raison quand il s'étale, se calme et devient une route fluviale incomparable dans la plaine. Il n'est plus une séparation entre les populations riveraines, il est au contraire entre elles un lien, il est leur bien commun, elles vivent de lui, elles sont de part et d'autre les « Filles du Rhin ». Et le problème est alors de tracer dans cette zone, où elle n'est jalonnée par aucune borne incontestable, une frontière qui suffise aux uns et qui soit capable de contenir les autres. Ce problème, après mille ans, se pose toujours. De sa non-solution résulte notre sentiment d'insécurité.

A n'y pas regarder de près, on serait tenté de croire qu'il y a là une exagération. En effet, au cours de ce millénaire, nous avons eu maille à partir avec l'Angleterre, avec l'Espagne, plus longtemps et plus souvent qu'avec le Saint-Empire. Mais les guerres avec l'Angleterre étaient des guerres entre souverains, entre prétendants au trône de France, jusqu'à la fin du Moyen âge. Plus tard, sous Louis XIV, sous Louis XV, sous Napoléon, l'Angleterre intervient dans les guerres européennes pour nous écarter de la Belgique. Ce sont là des

guerres politiques, non des luttes pour la vie. Quant à l'Espagne, c'est parce qu'elle appartient à la maison d'Autriche ou à une branche de la maison d'Autriche, qu'elle est en guerre avec nous. La lutte contre l'Espagne, malgré sa durée, n'est qu'un accessoire. Il n'y a pas de conflit franco-espagnol, ce conflit n'est qu'un épisode de l'éternel conflit franco-germanique, auquel tout nous ramène.

Certes la guerre contre l'Allemagne n'est pas permanente. Mais c'est d'abord parce qu'il n'y a pas une Allemagne à cette époque. Il y a « les Allemagnes », et, dans ces Allemagnes, nous avons des alliés, des protégés. Nous en avons même beaucoup. Notre politique traditionnelle est de neutraliser le danger allemand en aidant contre l'empereur tous ceux qui n'ont pas envie de lui obéir : princes, villes libres ou protestants. Nous ne sommes pas toujours en guerre avec l'Allemagne, mais les choses d'Allemagne sont notre préoccupation perpétuelle. La nécessité de construire, de maintenir, de défendre une digue contre les empiétements de cette race envahissante n'a pas de trêve même en temps de paix. Ce n'est pas par hostilité systématique, par haine héréditaire qu'il en est ainsi; c'est, surtout à partir de François Ier, un réflexe de l'instinct de la conservation.

Cette lutte a eu deux phases, dont la première seule a abouti à un succès, récompense d'une bonne méthode. C'est la lutte contre l'Autriche, dont le souvenir de Charles-Quint fait comprendre à tous la nécessité. Cette lutte est pratiquement terminée à notre avantage dès la paix de Westphalie, mais nous la continuons, par routine, par lenteur à percevoir les nécessités nouvelles, un siècle de plus. Le danger, dès la fin du XVIIe siècle, ce n'est plus l'Autriche, c'est la Prusse. Ce n'est pas ce qui tombe, c'est ce qui monte. On ne commença à s'en apercevoir qu'après la guerre de Succession d'Autriche, au moment du « renversement des alliances », et malheureusement l'opinion publique, entichée du grand Frédéric, l'ami de Voltaire, le roi-philosophe, prit pour un caprice de favorite ce qui était un coup de barre fort judicieux. C'est pourquoi la guerre de Sept-Ans, impopulaire en principe, conduite d'ailleurs avec une impéritie douloureuse, n'aboutit pas à écraser dans l'œuf les ambitions des Hohen-

zollern. Le péril allemand, sous sa forme prussienne, n'a pas été conjuré depuis, même après Iéna.

On qualifiera difficilement d'aveugle le nationalisme de M. Bainville, réduit à ses grandes lignes. Qu'après cela il ait cédé à la tentation de prêter à la royauté française plus de mérites qu'elle n'en eut, au dedans comme au dehors, nul ne s'en étonnera. Beaucoup, qui ne sont peut-être pas eux-mêmes des modèles d'impartialité, le lui ont sévèrement reproché. Mais M. Bainville, après tout, ne trompe pas son lecteur. S'il cède à l'esprit de système, chacun sait à quel système vont ses prédilections. Oserons-nous risquer une assertion incongrue? Il n'est peut-être pas mauvais qu'il y ait des historiens systématiques. « Il faut qu'il y ait des hérétiques », disait un Père de l'Église. Au lieu de se scandaliser de leur voir des opinions qu'on n'a pas, ce qui ne sert de rien, ce qui n'apprend rien ni à eux ni à ceux qui les critiquent, ne serait-il pas plus intelligent de profiter de toute pierre jetée dans notre jardin pour soumettre à revision les opinions reçues, celles qui nous paraissent justes sans peut-être que nous nous soyons donné beaucoup la peine de les vérifier. Qui de nous peut se flatter de ne pas compter parmi ses idées personnelles un certain nombre d'idées toutes faites?

A. ALBERT-PETIT

TABLEAUX DE PARIS

En marge de Carnavalet. — Il était tout rond en apparence, du nez, du lorgnon, de la tête, de la taille. Il était aimable. Il ne pouvait être que rond. Il roulait comme une bille rapide. Avec une grâce bourgeoise et demeurée près du peuple, dans ce qu'il a de vivant, de voisin du sol. Il était attaché à ses devoirs, avec bonhomie. Étant aimable et réservant, par sa connaissance du Paris d'autrefois, quelques promenades agréables à des femmes qui consacrent habituellement leurs matinées entières à la manucure, à la toilette, au téléphone et même à la maison, — il pensait frayer de pair avec n'importe qui de grand par le talent, la naissance, le pouvoir, sans rien changer à ses manières, qui étaient les mêmes pour tous, — ce qui serait peut-être le secret de la bonne éducation. Il disait : *mon ami*, aux employés et gardiens de Carnavalet, sur le ton dont il appelait : *Monseigneur*, le grand-duc Wladimir. Il papillonnait, il voltigeait, il citait des dates, des noms, il trouvait des réminiscences. Il était une sorte de recueil vivant du passé de Paris et parlait de Vergniaud, de Saint-Just, comme s'il les eût toujours connus.

En gravissant cet escalier de Carnavalet décoré des peintures de l'ancien hôtel de Luynes, que je venais regarder avec Georges Cain pendant qu'on les installait, avant guerre, je songe aux anciennes visites, tout jeune homme, alors que je « découvrais » la Révolution, non plus dans M. Thiers ou Michelet, mais d'après le portrait de ceux qui l'avaient faite, d'après des riens, des objets usuels, des jouets de deux sous, des constructions, des tabatières, des assiettes ou des encriers...

Tout a passé — et vous, Conservateur amoureux, remuant, éloquent, convaincu, homme d'un autre âge, qui veniez après vos maîtres, Sardou et G. Lenôtre, et qui ne mettiez point que du savoir ou de la connaissance dans ces visites, mais une espèce de gros amour sincère de dilettante et de nourrice... Et à qui rien n'était indifférent. — Ce qui change de la dernière génération, si complètement détachée de ce passé, qu'on a l'impression, à Carnavalet, de remuer à la pelle, qui est amusant, pourtant, et mélancolique, et si varié, et si près de nous!

Ayons le goût du nouveau, qui est inévitable, nécessaire, mais ne partons point vers l'avenir incertain, en relevant complètement la capote de la voiture, pour ne plus regarder derrière nous. Au contraire, tournons souvent la tête. Ce passé de Carnavalet, c'est du vieux Paris, il est toujours rose et bleu. Il est un peu notre dernier retranchement devant l'étranger, l'exotisme, l'internationalisme.

C'est un berceau, une maison natale, un boudoir de grand'-mère, un placard de vieil appartement. On y remue des fleurs fanées et des lettres jaunies, — et tant de noms s'évoquent!... La Place de Grève, le Pont-Neuf, la Samaritaine... Que de tableaux représentant le Pont-Neuf...! Cent, deux cents, deux mille! La tête tourne. Comme ils l'aimaient, leur Paris! Ils le peignaient, le léchaient, le miniaturisaient sur toutes ces toiles, ils en fixaient amoureusement chaque fenêtre, chaque pierre. La peinture n'était qu'un moyen de raconter. Et ils racontaient, bonnement, simplement.

Le successeur de Georges Cain, qui fut longtemps son auxiliaire précieux, M. Jean Robiquet, a continué le travail que la guerre avait ralenti, sinon interrompu. Carnavalet possède aujourd'hui cinquante, soixante pièces revêtues de boiseries, que l'on a mises en place, qui habillent une suite de salles neuves, les relient à l'ancien hôtel Sévigné, le prolongent, à travers deux siècles, nous offrant la chambre à coucher du marquis de Dangeau, sur la place des Vosges, et les boudoirs de l'hôtel Fersen, faubourg Saint-Honoré. Au point de vue documentaire, un pareil musée, où l'on semble par instants se perdre dans le détail, est précieux. Il est une source de renseignements inestimables pour les historiens comme pour

les artisans. Les visiteurs qui reviennent d'Amérique parlent de la magnificence des musées de New-York, de Chicago, de Boston, etc... mais tous se désolent, lorsqu'ils ont quelque sensibilité, de l'atmosphère glacée qui environne ces émigrés du Vieux Monde. Carnavalet, ils n'en ont pas en Amérique. L'équivalent de ce garde-meuble historique et familial, élégant et démocratique, n'existe nulle part ailleurs. Il lui fallait le cœur de Paris, des organisateurs parisiens, comme Georges Cain, fils du sculpteur Auguste Cain, petit-fils du sculpteur P. J. Mène; des collaborateurs comme M. Robiquet et M. François Boucher, le neveu d'Henri Lavedan, issus de Parisiens, ayant eu pour pères et grands-pères quelques-uns de ces pêcheurs à la ligne et de ces charmants flâneurs qui encombraient déjà les ponts, du temps d'Henry et de Louis XIII. C'est parce qu'on a beaucoup flâné, qu'on a passé du temps à faire de rien des choses, en s'amusant, qu'on a eu du goût. Des hommes patients, amoureux de la nature et de leurs petits outils, sculptaient ces fleurs sur les boiseries peintes... L'outil est allé au fond du cœur des roses, comme un bourdon de juin.

Tandis que des gardes municipaux en grande tenue demeurent immobiles dans le jardin aux arabesques de buis taillé, pendant la visite officielle, l'inauguration de M. Doumergue, je vais, je cours dans les salles, encore à peu près désertes, entre tant de Ponts-Neufs, de Verts-Galants, de jardins du Palais-Royal, évoquant Mazarin dans son petit salon peint et qui se levait la nuit, aux dernières semaines de sa vie, pour parcourir les salles où il avait entassé des tableaux et des bronzes et qui, tout frissonnant dans sa robe de chambre, murmurait en claquant des dents : — « Non, non, mon Dieu, vous ne permettrez pas que je quitte tout ça, — et qui m'a coûté tant d'argent! »

Pourtant, à la file, impitoyablement, petits et grands, ils ont tous quitté « tout ça » : Voltaire, son fauteuil à oreilles, et le Prince Impérial, son berceau surmonté d'une Renommée défiante... Et la *marquise*, l'épistolière, bonasse, espiègle, piquante, qui eût fait partie de nos jours du jury *Femina-Vie Heureuse*... Et vous, les ogres de 93, Marat, dont le buste « populaire » à la hideur et la triomphante violence d'un quartier de viande crue à l'étal d'un boucher... Et les cail-

lettes, les filles galantes et les dames, tout aussi galantes, et les militaires bruyants et les bourgeois aux vêtements imprégnés des odeurs ménagères... Chardin, Hubert-Robert, Debucourt et Boilly.

Assiettes à la Montgolfière, porcelaine de Sceaux, enseignes de fer forgé, Marie-Antoinette par Pajou, en 1774.... Marie-Antoinette, à la Conciergerie, sur une toile effacée, coiffée d'un bonnet, les épaules couvertes d'un châle noir, à la veille de la guillotine, — l'espace de moins de vingt ans!

La commode de Béranger... On n'en finit pas!

Et vous, Georges Cain, auteur des *Promenades dans Paris*, rond, alerte, bourré d'anecdotes, qui évoluiez avec tant de plaisir au milieu de ces fantômes, parmi lesquels je vous ai vu promener le pesant et frivole Ferdinand de Bulgarie et ce géant boulevardier de la Néva, le grand-duc Wladimir, qui s'amusait à vous « pousser des colles »...

Je sors. Dehors, c'est le printemps de mars, c'est-à-dire qu'il fait à peu près aussi froid qu'en décembre, mais un sourire bleu erre dans les nuages... Sur les trottoirs, à l'entour, les badauds, le peuple de Paris... Celui-là, c'est encore ce qui a le moins changé... Le même qui figure au pied de la guillotine et autour du duc d'Orléans, en 1830, sur cet immense tableau en relief, panorama pour Gulliver, qui montre l'Hôtel de Ville et la place, maison par maison, toit par toit, cheminée par cheminée...

Mon taxi me fait traverser la place de l'Hôtel de Ville, précisément... La *Place de Grève*... Où retrouver, ailleurs que sur les murs de Carnavalet, l'évocation de ce qu'elle fut, au cours des siècles? Macadam, ton sol américain glace notre passé! Que toutes ces façades sont raisonnables, symétriques, ennuyeuses... Il faut faire effort pour se réhabituer à ces maisons qui offrent la banalité d'une soirée où tous les hommes sont vêtus d'un smoking.

... Et puis, voici le quai Voltaire, et, là-haut, d'un balcon, quelques grappes de feuilles : la petite terrasse de Georges Cain, où il venait regarder, le matin, dès l'aurore, si rien n'avait bougé pendant la nuit. Le balcon où je l'ai vu, en juin 1918, pendant un soir de raid d'avions ennemis, contemplant la ville bleue, où je l'ai vu, déjà touché par le mal et ses jours

mesurés, qui pleurait à chaudes larmes, — comme on voit rarement pleurer les enfants, mais comme pleurent toujours, quelle qu'ait été leur âme, les vivants avertis qu'il va falloir partir.

***

La Déesse dans les platras. — Entrons au Grand-Palais. *On ne doit plus s'y reconnaître*, la porte franchie. Tel est le désir des organisateurs. Ils sont parvenus à réaliser leur souhait. *On ne s'y reconnaît plus*, en effet. J'imagine Korsabad, Babylone. Imaginons tout ce que vous voudrez d'immense, avec un escalier de cent marches, peut-être davantage, sur lequel passeront des cortèges les soirs de fêtes et que graviront quotidiennement des fournées de visiteurs émerveillés. L'architecte, M. Letrône, est parvenu à maquiller l'intérieur du palais de telle sorte que les charpentes de fer, ni les ornements hideux qui les habillent, ne paraîtront plus. — Cet après-midi, au milieu des échafaudages à ravir Hubert Robert et d'une poussière de plâtre qui tend comme une mousseline entre nos yeux et le décor, aujourd'hui, ce schéma de palais est admirable, surtout par son gigantisme, l'activité qui règne sur les poutres enchevêtrées et ce que l'œil devine et ce que l'imagination suppose.

M. Gabriel Astruc, pour qui fut construit le Théâtre des Champs-Élysées, en passe de devenir music-hall, est chargé d'organiser les spectacles qui se dérouleront sur cet escalier et les paliers adjacents, les soirs de fêtes nocturnes. On a convié à la réunion M. Étienne de Beaumont et M. Lucien Volterra. Ainsi, se trouvent voisiner le boulevard des Invalides et la rue de Clichy, les deux rives, les deux monts rivaux, le faubourg Saint-Germain et le music-hall... Chacun propose ou esquisse un projet, mais convient que mademoiselle Cécile Sorel ou mademoiselle Mistinguett, mademoiselle Chenal ou mademoiselle Ida Rubinstein, sont à peu près seules capables de réaliser ces « entrées » sensationnelles, catapultueuses, sans lesquelles personne n'imagine plus aujourd'hui ces divertissements, qui se sont enflés de tout ce que leur permet l'éclairage de l'électricité et de tout ce qu'il exige de coruscations, d'accessoires et de collaborateurs exaltés.

Mademoiselle Sorel est venue. On ne saurait lui parler d'un cadre, d'un théâtre, d'un escalier propres à des évolutions de style, à des cortèges, qu'elle n'y veuille mettre les pieds et s'y essayer, avec cet entrain, cette grâce inimitables, cet art qui fait que d'avancer la jambe ou lever la main devient original et classique à la fois, procède de la féerie et de l'œuvre d'art, mêle Praxitèle et Haroun al Raschild, Véronèse, Bernin, Clodion, évoque les *Mille et une Nuits*, les *Contes* de Perrault, les fastes de la comtesse de Castiglione et les noms de Pétrone et de Boni de Castellane.

On est ébloui, étourdi, assourdi, ahuri, surpris, conquis. Et dans le plâtre, au milieu des ouvriers, de la poussière, sur le fond des échafaudages et des murailles de carton-pierre que l'on patine avec des balais, dore avec des plumeaux, vernit avec des pompes, la nouvelle Du Barry, gaînée de velours noir, esquisse une descente, comme Tiepolo esquissait vingt mille anges sur un plafond, — d'un coup de pinceau!... Ni le ciel plombé qui pleure entre les vitres de la verrière, ni la bise qui souffle de tous côtés, ni les plâtres, ni les coups de marteaux, ni les appels, ni tout ce qui fait gong et cloche, et ce qui fait brouillard et rend sinistres, soudain, tant d'ébauches accumulées, n'arrête l'universelle déesse des plaisirs et du goût.

C'est un instant incomparable, qu'on voudrait à son tour fixer sur un plafond, entre des éléphants blancs et des pagodes guillochées, dans l'azur des tubes de chez Lefranc, — à deux pas des silhouettes d'habitations en ciment, de M. Le Corbusier, qui ont l'indéfinissable actualité d'une automobile ou d'un avion.

. . . . . .

Et nous allons errer dans les chantiers de l'Exposition... Elle est fameuse déjà, dans ses ceintures de palissades inviolées, sous ses poussières de chaux, avec ses dentelles d'échafaudages, ses dômes blafards, ses alvéoles livides, sur lesquelles tombent les pluies diluviennes du printemps, favorables à la terre, mais néfastes aux travaux toujours retardataires d'une exposition.

Elle fait beaucoup parler d'elle à table. Dans ce qu'on appelle *le monde*, — probablement parce qu'on prévoyait l'actuelle confusion, — elle n'a pas une bonne presse. Vous

n'entendez à son sujet que malédictions, critiques et les mots : horreur, abomination. Le monde, puisque *monde* il y a, est aussi prompt dans l'enthousiasme que dans le dénigrement. Il pousse au blanc comme au noir, avec fureur. Toute nouveauté l'exaspère ou l'enivre. Mais il ne faut point chercher d'explication à ses sentiments, car ils ne sont jamais engendrés par la raison. Ils tiennent à ce que les habitants d'une cité sont routiniers, qu'ils n'aiment pas à modifier leurs itinéraires, que leur vue est fixée une fois pour toutes, qu'ils ont la tendresse du suranné, du patiné, de la crasse même. Tout changement les désoriente. Ils vitupèrent contre les innovations de ce qu'ils appellent le modernisme, — qui sont parfois malheureuses, — mais leur causent toujours, au premier abord, agacement et stupeur.

Les artistes, de leur côté, prennent fréquemment un malin plaisir à tout innover à rebours des antécédents et du passé. Le public est souvent mystifié. Il a peur d'être trompé. Mais il a peur, surtout, de se tromper. Même lorsqu'il se sent attiré par quelque nouveauté, il aime à s'entendre dire qu'il a raison. Pour éviter une erreur, que de gens préfèrent demeurer stationnaires dans leurs admirations ou s'en tenir à une banalité qui ne leur procure aucun agrément, mais leur évite d'attenter à ce sentiment de pudeur, on ne saurait guère lui donner d'autre nom, qui les paralyse.

Malheureusement pour l'Exposition des Arts Décoratifs, l'un des griefs qu'on lui faisait de ne pouvoir être terminée à la date fixée se trouve justifié. Elle n'est pas prête. Et de n'être pas prête, il semble qu'on en déduise que c'est le témoignage, contre elle, de l'hostilité des dieux.

Le plus surprenant, n'est-ce pas de composer, cependant, un ensemble déjà si compact, si considérable et si divers? Qu'il eût été préférable d'édifier cette exposition sur un terrain isolé par des verdures, que le voisinage des Invalides soit regrettable et la perspective de la Seine dénaturée, voilà qui est exact. Il eût été plus sage de montrer aux étrangers, pour lesquels cette foire internationale sera le prétexte d'une première visite à Paris, des palais isolés, des constructions moins rapprochées les unes des autres et une capitale non bouleversée. Mais, pour que les recettes fussent productives,

il fallait demeurer à proximité du centre. Les Anglais eux-mêmes, qui vivent cependant aux environs de Londres, trouvent Wembley trop éloigné de Piccadilly. Les métros, ni les automobiles ne font que les Parisiens jugent accessibles les confins de Passy ou d'Auteuil. Et puis, malgré qu'on représente toujours Paris tourné vers le couchant, la jambe tendue dans la direction de l'ouest, il faut songer aux habitants de l'avenue Daumesnil et du faubourg Saint-Antoine. On ne saurait contenter tout le monde.

Le pont Alexandre excite tout d'abord la verve et les critiques. L'idée d'une sorte de *Ponte Vecchio*, de *Rialto* renouvelé, ne semblait pas mauvaise. Le pont Alexandre, qui est de vastes proportions, offre pour l'ornementation l'exemple du mauvais goût le plus réussi. On y voit une accumulation d'ornements symboliques, de lions, d'amours, de vases, disposés là comme dans une resserre, et des réverbères tout particulièrement hideux, candélabres gigantesques, sous un camouflage de roseaux. Dans un cas où l'argent n'est guère économisé, il semblait qu'une somme dût être avant tout consacrée à l'enlèvement de ces affreux réverbères. On les a conservés et l'on construit sur le pont, des sortes de galeries couvertes dont le plâtre est encore immaculé, dont la coloration sera peut-être réussie, et fera peut-être illusion, mais qui demeurera, en dépit de tout, d'une mollesse de lignes déplorable, avec des formes de draperie d'étoffe, des mouvements de linge séchant sur des fils de fer.

***

Ariane au chevalet. — Je suis seule... Tout ce que vous voyez-là, je l'ai fait seule... Mon métier, comme me dit Félix Fénéon, je l'ai inventé... Je ne sais pas ce qui s'apprend. Je ne sais rien du tout!...

Et puis, elle regarde ses dessins :

— Comme c'est vieux, tout ça...

Elle tremble, elle est inquiète, elle frémit comme une feuille qui sent venir l'orage. Son épiderme est celui d'une malade qui ne voit pas le soleil.

— Non, pas le soleil, pas le grand air... Je n'ai pas besoin

de cela, non, non... Elle fait le mouvement craintif des petites filles, que la religieuse menace de la main, parce qu'elles ne sont pas disciplinées. Le visage demeure dans l'ombre du grand chapeau de feutre luisant, à bords raides.

— Il me faudrait autre chose que le grand air... Mon mal est en moi... A quoi bon m'absenter, mon tourment me suivrait. C'est pour le fuir, qu'on fait tout ça... Et ça n'est peut-être bien que parce que c'est exécuté ainsi... Non, voyez-vous, il n'y a que ça, dit-elle, après un silence, en frôlant du doigt la vitre miroitante d'un cadre, au-dessus duquel je lis, sur un petit carton piqué dans le mur : *Acquis par l'Etat.*

— Il n'y a que ça... Le travail!...

Le dessin aux noirs de velours représente une jeune femme dévêtue, adossée à un bahut luisant, au bois nacré d'incrustations, sur lesquelles joue la lumière. Ces nudités qui rôdent dans les chambres, que peint Louise Hervieu, ne se ressemblent pas. Ce sont des courtisanes, évidemment. Il en est de fières. Il en est d'humbles, par paire, aux deux extrémités d'un canapé Louis Philippard et qui attendent, et d'autres, qui se sont rapprochées... Et puis de solitaires, qui rêvent à des absents, Ariane ou Phèdre, et qui ont l'air de vivre si naturellement dévêtues, qu'elles font penser à des orchidées dans une serre chaude.

— C'est toute une histoire pour les faire se déshabiller, les pauvres petites!

Elle me montre celle que le peintre Bonnard a acquise et dit qu'elle est le fétiche de l'exposition.

— Ce n'est pas ma faute, si elle avait ces petits seins ravissants.

Mais ce sont des hasards, les modèles sont rares.

Celles-ci ont été achetées par M. Jacques-Emile Blanche, deux femmes qui luttent ensemble, plutôt par amusement, je suppose, que par animosité.

— Tout est vendu et j'ai eu des commandes!... Des dames, de bonnes bourgeoises très aimables! je n'ai pas été « achetée » que par des artistes! X... me dit : Voilà que les snobs t'achètent!... Je ne sais pas, moi... Vraiment, vous croyez que je dois être contente?... Je ne sais plus. Non, je ne sais plus...

Il fut un temps où mademoiselle Louise Hervieu ne vendait pas ses dessins. Quels artistes n'ont connu ces périodes? Mais, lorsque le talent est sûr, peut-on désespérer?... Aujourd'hui, après quelques jours d'exposition, dans une des petites salles provisoires de MM. Bernheim, faubourg Saint-Honoré, mademois elleHervieu dit, ayant promené ses regards sur les quatre murs : Il ne reste rien à vendre,... rien.

Non, ce ne sont pas encore les *snobs*. Après les premiers acheteurs, qui aiment les choses parce qu'elles leur plaisent, en sachant pourquoi, mais qui sont isolés (et qui ne sont pas expansifs), vient la seconde catégorie : ceux à qui « ça plaît », sans qu'ils puissent dire pourquoi, et qui sont plus exubérants. Ce sont ces « charmantes bourgeoises », ces « messieurs si aimables », qui ont sollicité Louise Hervieu, depuis dix jours. Les *snobs*, Monsieur X..., ne viendront que dans un an ou deux!

Ils achèteront ces tableaux où voisinent de grandes coquilles de nacre que l'artiste portraicture avec cette fidélité hallucinée qui transfigure l'objet, et que personne avant elle ne s'était avisé de peindre, comme on peint la lumière sur un sein nu.

M. Camille Groult, le collectionneur le plus sensible, le plus original, le plus impétueux que j'aie connu, mêlait sur une table, aux sanguines de Watteau ou de Robert, ces coquilles, comme il faisait alterner, sous les glaces d'une vitrine, les papillons bleus ou opalisés et les tabatières ciselées et décorées de miniatures. Parfois, il posait aussi, sur le cadre de bois sculpté et doré d'un pastel de Perronneau, quelque rose fraîche, qui se mourait bientôt, dans les tons de la chair du portrait, puis brunissait, mais qu'il n'enlevait plus du cadre où, cadavérique, desséchée, elle faisait corps avec le vieux bois...

Dans une salle voisine de celle où expose Louise Hervieu, une cinquantaine de dessins et de lavis de Constantin Guys ont été rassemblés. Peu de temps après la mort de Guys, qui s'éteignit à quatre-vingt-dix ans, complètement oublié, ses dessins atteignaient une dizaine de francs à la vente du photographe Nadar, qui en possédait des cartons.

Lorsqu'un artiste vivant connaît une bruyante célébrité, les générations suivantes l'oublient vite. Elles font revivre,

au contraire, la mémoire de ceux qui n'ont longtemps été compris et admiré que d'une élite.

***

M. Pierre Benoit. — L'auteur du *Puits de Jacob* va gagner Alexandrie dans quelques jours. Madame Colette y doit faire à cette époque des conférences sur Paris et la mode... Les Français sont aimés en Égypte, — en raison directe, sans doute, de la place occupée par les Anglais. M. Pierre Benoit se réjouit d'aller passer un mois là-bas, *sans travailler*, dit-il. Mais ce romancier transméditerranéen peut-il rester inactif? Voilà qui paraît peu vraisemblable. On préfère penser qu'il imaginera, dans la société internationale d'Alexandrie ou du Caire, le scénario de quelque bon drame, où les formes de la vie moderne et la hantise des pharaons pourront se marier heureusement, et qu'il accommodera, par la suite, avec cet art personnel, qui lui assure, depuis *Kœnigsmark*, une place à part dans le roman.

Le théâtre attire M. Benoit. Il troquerait ses dons de romancier pour ceux d'un dramaturge du boulevard.

— J'aime le théâtre, je voudrais « mettre en scène », la « cuisine » de *çà* m'amuserait infiniment...

Les yeux s'animent, tandis que les fumées de tabac nous environnent. M. Pierre Benoit paraît se faire du théâtre une idée de romancier. Il voit ce paradis à l'ombre des palmiers, sous des couleurs sans rapport avec la réalité. Mais ce qui paraît charmant, d'ailleurs, c'est que, dans cette forte tête, derrière ces yeux à fleur de visage, la réalité se transforme comme dans une sorte de vestiaire des coulisses et qu'aussitôt les êtres s'y trouvent habillés dans des vêtements du costumier Pierre Benoit, — lequel « habille mieux »...

L'existence d'un véritable romancier, d'un romancier type, peut-elle ne pas être étroitement liée à celle des personnages qu'il crée? M. Pierre Benoit ne doit collectionner ni les objets, ni les meubles, ne se préoccuper ni de peinture, ni de décoration. Il considère les individus comme un gourmand regarde les gâteaux derrière la vitre d'une pâtisserie ou les chauds-froids

de volailles, les saumons environnés de gelée, à l'étalage d'un marchand de comestibles et d'assaisonnements.

Mais il faudrait pouvoir plonger dans son cerveau à l'aide d'un appareil perfectionné et suivre les transformations qu'il fait subir à la réalité. Pour les paysages, il les voit avec des qualités de peintre précis. Il les enregistre photographiquement, mais il en éprouve la mélancolie, les laideurs, il saisit ce que l'industrie leur ajoute d'affreux, mais qui a sa poésie, et la nécessité où se trouve l'homme moderne de sacrifier la beauté à la vitesse des autos, des paquebots et des trains.

Marcel Proust et Henry Bataille sont de ceux que Pierre Benoit eût aimé connaître. Il regrette de n'avoir jamais vu Proust et de n'avoir pu approcher Bataille qu'une fois. Il venait le voir, littérateur inconnu, pour une petite revue dont il s'occupait alors... Le romancier se plaît à imaginer ces deux hommes de lettres si particuliers et si peu sociables, en réalité, ces névropathes supérieurs, avec leurs singularités, visibles ou secrètes. Il les fait passer dans son vestiaire cérébral et les transforme en héros de romans, — rôles qu'ils pourraient remplir, d'ailleurs, magnifiquement, car c'est une affreuse et quotidienne tragédie que le talent de certains; l'homme de génie, ou d'un génie, enfante chaque jour dans des douleurs renouvelées. La nature, l'humanité, son propre tempérament se coalisent pour paralyser ses élans... Tandis qu'on voit d'adroits scribouillards avancer ici-bas pareils à des tartanes aux voiles éployées, légères, sous le soleil, entre eau et ciel bleus, poussées par un souffle paisible vers le port, où l'on sait qu'elles atteindront en ligne droite, avant la fin du jour.

Ce qui charme dans M. Pierre Benoit, et qui est une force de son talent, c'est une réelle ingénuité. Il sourit, il s'étonne. Ses yeux sont demeurés pareils à ceux d'un enfant. Quand on évoque certains visages d'hommes de lettres angoissés, le visage de M. Pierre Benoit rassure sur la clémence du destin. On le voit (pourquoi ne pas le faire passer au vestiaire, à son tour?) vêtu en enfant de chœur et s'amusant pendant une cérémonie à grand orchestre, au lieu de suivre l'office. Si l'on poursuit la série des déguisements, il y a du bon moine dans ce visage et même, par la suite, du prélat qui n'a dit

qu'au revoir aux petits plaisirs de ce monde. J'imagine qu'un peu de l'âme éparse d'un abbé de Chaulieu se retrouverait dans le personnage que nous créons ainsi, mais qui, n'ayant point vécu dans l'intimité du duc de Vendôme, aurait d'abord travaillé entre les cartons d'un ministère ou devant les rayons d'une vaste bibliothèque. Cet homme qui aime la vie a beaucoup lu, ce qui est rarement conciliable. Son regard juvénile s'environne de cette légère rougeur dont les veilles ourlent les paupières et qui vient de l'effort du travail. Ce qu'on appelle la noce creuse l'orbite et la cerne d'un trait violacé. Mais l'œil qui lit aux lumières, l'œil qui suit la course de la plume sur le papier, se congestionne et conserve cette rose auréole que les nuits blanches ont aquarellée autour de lui... Les nuits sont précisément dans les ouvrages de M. Pierre Benoit la partie presque toujours la plus marquante, la plus réussie. Il en exprime parfois la grande et totale poésie, le mystère et l'inconnu, avec une netteté quelquefois cinématographique, mais qu'il a maquillée avec tant d'adresse, des intuitions si vives, que la part de l'objectif disparaît sous le talent du retoucheur. Et c'est la gloire — et la fortune — de ce romancier d'avoir transporté dans l'art de Dumas père celui de Griffith et de nous donner des héroïnes qui font simultanément penser à madame Bonacieux des *Trois Mousquetaires* et à l'émouvante adresse d'une Liliane Gish, dans *Way Down East* ou la *Sœur Blanche*.

ALBERT FLAMENT

LES ÉCHÉANCES DU GOUVERNEMENT

Il ne s'agit pas ici des échéances financières du Cabinet Herriot : il s'agit de ses échéances politiques. Coup sur coup, le ministère vient de recevoir des avertissements sérieux. La démission de M. Clémentel, ministre des finances, et son remplacement par M. de Monzie ont marqué que l'heure des grandes difficultés était arrivée. L'élection de M. Millerand au Sénat a attesté la modification de l'opinion publique. De graves discussions, dont dépend l'avenir du Cabinet, sont engagées.

Le ministère aborde les questions essentielles dans les plus mauvaises conditions, parce qu'il a laissé l'esprit public se troubler et la confiance s'affaiblir. C'est là pour tout observateur impartial la cause fondamentale de tous les malaises et de toutes les inquiétudes. Un gouvernement, quel qu'il soit, ne peut rien sans le concours de la nation au nom de laquelle et pour laquelle il gère les affaires publiques. Sa mission n'est pas d'imposer des décisions conçues au dehors des réalités. Sa fonction est de prendre des résolutions qui soient acceptées et qui paraissent conformes à l'intérêt général. L'exercice du pouvoir ne se confond nullement avec l'usage de la force. Il consiste à maintenir l'équilibre entre les divers éléments d'une nation, à rassembler les volontés et les énergies pour des desseins communs, à pratiquer des arbitrages entre des nécessités souvent différentes, à maintenir en harmonie les rouages divers d'un ensemble très complexe. Puisque les élections du 11 mai 1924 ont donné la majorité aux radicaux et aux socialistes, il était naturel que la direction des affaires fût remise entre les mains du

parti qui avait la victoire. Mais il était indispensable que l'application d'un programme, la préférence donnée à certaines conceptions ou à certaines méthodes ne fît pas oublier les nécessités permanentes de tout gouvernement, le souci du réel, le devoir d'administrer pour tous.

Ce n'est pas ce qui est arrivé. Le ministère Herriot était composé en grande partie d'hommes nouveaux. Nul ne songeait à lui en faire un reproche. Il faut que les équipes se renouvellent périodiquement, et le personnel dirigeant n'est pas tellement nombreux qu'on ne pût désirer hâter la formation de jeunes ministres. Mais il est aventureux de faire son apprentissage au pouvoir. Le Cabinet qui est arrivé aux affaires au mois de juin dernier est composé de parlementaires dont la plupart avaient une expérience politique relativement récente, et aucune expérience ministérielle. M. le Président du Conseil lui-même n'avait fait qu'un court passage durant la guerre au ministère tout spécial du ravitaillement. C'étaient surtout des hommes de parti. Leur premier devoir était de cesser de l'être; leur première faute a été de le rester. L'expérience d'un personnel nouveau, qui était suivie avec sympathie par les uns, avec curiosité et impartialité par les autres, a été ainsi faussée à son origine. On a vu le ministère se lancer dès sa naissance, avec une juvénile ardeur, dans les aventures les plus risquées. Entreprise contre la Constitution, déclaration inutile et arbitraire, rupture des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, manifestation intempestive sur les lois spéciales applicables aux départements de l'Alsace et de la Lorraine, projet éperdu et naïf de réconciliation internationale, rien n'a manqué. Ce n'était pas un bon début; mais c'était un début, et dans notre pays indulgent, sensé et de mœurs douces, chacun se disait que ce zèle un peu désordonné passerait.

Il n'a pas passé : mais le temps a fui. Les agitations ont grandi; les affaires sérieuses ne se sont pas réglées toutes seules. Le gouvernement avait cependant tous les matins deux sortes de préoccupations qui devaient suffire à toute son activité : le change, pris comme symbole de notre situation financière, les nouvelles d'Allemagne, prises comme signes certains d'une situation extérieure non exempte de péril pour l'avenir. C'était

assez pour avertir tous les hommes d'État, nouveaux ou anciens, de ce que la nation attendait d'eux. C'était assez pour remplir leurs journées et fixer leurs pensées. Et pourtant c'est la politique de parti, c'est la politique de querelles intérieures qui a prévalu. Sous l'influence d'un pouvoir occulte, et malgré ce qu'on pouvait croire des dispositions personnelles de M. Herriot, des incidents quotidiens ont marqué la vie publique : déplacements brusques de hauts fonctionnaires, nominations nouvelles dans tous les postes importants et même dans les postes subalternes, manifestations de nature à troubler l'économie de la nation, les producteurs et les capitalistes, déclarations maladroites ou volontairement agressives capables d'émouvoir les croyants. On a même eu le spectacle bien étonnant dans une démocratie qui se croit laïque de discussions passionnées sur une lettre écrite par des cardinaux, comme si en régime de séparation les cardinaux n'avaient pas le droit d'écrire, et comme si nous vivions dans un État théologique dont le plus grand soin était de veiller sur l'orthodoxie et de jeter l'anathème sur tout ce qui n'est pas métaphysique radicale. Le résultat de ces manifestations diverses ne s'est pas fait attendre : les esprits ont été surexcités et le Cartel des Gauches, qui était une formation électorale, étant devenue une formation de combat pour faciliter la lutte d'une partie de la nation contre l'autre, toute la France est dans un état de malaise qui ne sera pas facile à apaiser.

Les séances du Palais-Bourbon ont cessé d'être occupées par des discussions d'idées. Ce ne sont plus que des controverses passionnées, où dans une atmosphère surchauffée, les imprudences de langage se multiplient, où les débats finissent en tumultes quand ce n'est pas en batailles rangées. Dans aucune Chambre, depuis cinquante ans, le Président n'a été aussi souvent obligé de se couvrir et de lever la séance. Il y a à peine quelques années, on pouvait encore parler de la république des camarades : nous nous acheminons vers la république des factions, et des mots de haine qu'une certaine confraternité entre collègues bannissait du Palais-Bourbon sont prononcés à haute voix. En ces derniers jours le désordre a gagné le quartier des écoles. M. le Ministre de l'Instruction publique ayant cru pouvoir nommer à l'École de droit un

professeur qui n'était présenté qu'en seconde ligne et qui était chef de Cabinet d'un ministre, les étudiants ont vu là un acte de favoritisme et n'ont pas admis que le professeur fît son cours. Il s'en est suivi des manifestations bruyantes, où la police est intervenue et n'a pas ménagé les jeunes gens, dont quelques-uns traduits devant les tribunaux ont été jugés avec une rapidité extraordinaire et condamnés avec une dureté excessive. M. le doyen de la Faculté de droit s'est opposé à infliger des peines universitaires à des étudiants qu'il ne trouvait pas coupables, et à laisser pénétrer la police dans l'École de droit, où des bagarres sanglantes étaient à craindre. Pour cet acte d'indépendance, qui lui a valu des marques de sympathie venues de toutes les régions de la France, il a été suspendu de ses fonctions par le gouvernement. Ses collègues ont tenu à signer une adresse où ils témoignent de leur solidarité. Des milliers d'étudiants se sont mis en grève. Le monde respectable des Facultés, le monde sensible et généreux des étudiants a été offensé par une mesure qui semble une entreprise contre la liberté des esprits, et la dignité de l'intelligence. Il n'est bon pour aucun gouvernement d'avoir la jeunesse contre lui. On a peine à comprendre par quelle erreur de jugement et par quelle obstination, le gouvernement s'est attaqué avec une maladresse inutile à l'Université, qui représente la haute culture et qui est environnée de l'estime et du respect de tous, parce qu'elle est une des forces et une des noblesses de notre pays. La légende veut que les membres du gouvernement aient déclaré avec véhémence qu'ils voulaient être obéis. C'est fort bien. Mais pour être obéi, il faut savoir commander, et pour savoir commander, il faut du calme et de l'équité.

Voilà dans quelles conditions générales se poursuivent les études qui touchent aux questions politiques les plus importantes. Nous ne parlerons pas du projet de loi militaire qui doit être soumis aux Chambres, mais qui n'est pas encore achevé au moment où nous écrivons et qui ne sera pas discuté d'ici longtemps. Nous ne parlerons pas davantage de l'affaire de Cologne, ni du contrôle du désarmement, toujours en suspens, et liés à un certain nombre d'autres problèmes. Mais il y a trois sujets dont le gouvernement est contraint de

s'occuper tous les jours et qui obligent à de prochaines résolutions : le budget, la trésorerie, les négociations relatives à la sécurité. Les débats qui se poursuivent au Sénat depuis quelque temps, les déclarations faites par le Cabinet devant les Commissions nous font apercevoir que nous sommes à la veille de décisions importantes. Quelle sera l'altitude du gouvernement? que veut-il? qu'espère-t-il? Tout est mystère dans sa conduite. Il semble débordé par les événements. Et au lieu de chercher dans l'apaisement des esprits et dans l'union de tous l'autorité dont il a besoin, c'est avec surprise qu'on le voit s'engager dans les projets les plus contestables au moment où par sa faute l'opinion est particulièrement désorientée, quelque peu enfiévrée et mécontente.

Le budget d'abord. On sait que la Chambre a voté un budget d'inspiration socialiste, qui a soulevé les critiques de la minorité, et qui est une œuvre de désorganisation [1]. Le Sénat a résolu de le réformer dans la mesure possible. Il ajourne toutes les innovations improvisées qui constituent une atteinte au Code civil; il ajourne un certain nombre de mesures qu'il trouve insuffisamment étudiées et périlleuses. Au projet de la Chambre, il substitue un projet plus simple et plus raisonnable. Mais l'initiative prise par la Haute Assemblée n'est pas du goût et de la majorité de la Chambre ou du moins de la partie la plus exaltée de cette majorité. Depuis quelque temps, des socialistes et des radicaux sont partis en guerre contre le Sénat. Ce n'est pas seulement la suppression de l'ambassade auprès du Vatican que les partisans les plus véhéments du Cartel des Gauches réclament : c'est le maintien absolu des dispositions du budget de la Chambre qu'ils jugent les plus importantes et qui sont les plus mauvaises. Tous les jours on entend parler d'un conflit entre la Chambre et le Sénat. De ce désordre nouveau, les purs espèrent des merveilles. La majorité même cependant du Palais-Bourbon paraît moins enthousiaste; elle attend; elle réserve son opinion pour le moment où le Sénat aura donné la sienne, elle prie même M. le Président du Conseil de ne pas poser la question de confiance devant le Sénat. C'est là d'ailleurs un vœu bien

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er avril : *Un budget de destruction*, par M. R. Lafarge.

singulier. Le Sénat a le droit de voter tout comme la Chambre, et on ne voit pas en vertu de quelle loi fantaisiste, le gouvernement ne dépendrait que d'une Assemblée, puisque la Constitution a fixé qu'il y en aurait deux. L'idée que la Chambre seule compte, parce qu'à la Chambre seule le Cartel est assuré de la majorité est absurde. Mais passons et retenons seulement la prudence dont fait tout de même preuve la majorité du Cartel à l'égard du gouvernement et du Sénat : elle ne tient pas au conflit, et si le Sénat se montre volontaire, il réussira certainement à faire passer dans le budget quelques modifications dont M. le Ministre des finances, qui est responsable et qui sait les difficultés de sa charge, ne se plaindra pas.

La question de trésorerie a pris subitement une tournure inattendue. A la suite des déclarations de M. Clémentel à la commission des finances du Sénat, une rumeur inquiétante s'est répandue dans le public. Quelques journaux annonçaient en termes discrets que le gouvernement étudiait les moyens de rendre au marché monétaire une aisance qui lui manque, aussi bien pour satisfaire les besoins du Trésor que ceux du commerce. L'émotion produite par cette nouvelle s'est traduite par une hausse immédiate des changes étrangers. Le communiqué officiel que le gouvernement a fait paraître à l'issue du Conseil de cabinet n'a pas paru de nature à calmer les incertitudes. Cette déclaration trop vague a provoqué dans la presse un flot de commentaires qui risquait d'accroître l'inquiétude du public. Quelles que fussent les intentions du Gouvernement, il commettait une faute en laissant se prolonger de pareilles discussions. M. Clémentel a eu le courage de s'expliquer devant le Sénat. Après la séance, résolu à ne pas accepter l'impôt sur le capital, il a donné sa démission.

La position du problème est depuis longtemps connue du public. Une politique financière déjà ancienne et antérieure au 11 mai 1924, a laissé les prix s'élever et par conséquent les besoins de monnaie et de crédit à l'intérieur s'accroître. Depuis le 11 mai des débats financiers, des menaces fiscales contre la propriété, ont ébranlé la confiance du public et son goût de l'épargne. Depuis dix mois le mal au lieu de guérir n'a fait qu'empirer. Il en résulte qu'avec un chiffre de circulation monétaire et un montant des dépôts en banque supé-

rieur en valeur-or aux chiffres d'avant guerre, nous nous trouvons en présence d'une crise des moyens de paiement aggravée. Cette crise se traduit, pour l'économie privée, par l'insuffisance du fonds de roulement et par une élévation du taux de l'intérêt, élévation qui est du reste, un phénomène européen. Pour la Trésorerie publique qui est alimentée directement par l'épargne privée, les difficultés de pourvoir aux échéances de l'État ne cessent de s'aggraver. Depuis de longs mois on ne résout ce problème que par des moyens de fortune. Mais les recours anormaux aux établissements financiers, qui peuvent être employés dans des circonstances passagères, ne sauraient être appliqués à des difficultés permanentes. Le problème de la Trésorerie publique, lorsque la confiance et l'épargne sont insuffisantes, devient par la force des choses un problème de circulation monétaire.

Quels peuvent être les moyens de sortir d'une situation semblable? Seule, l'épargne du public peut comprimer spontanément les prix et délivrer la Trésorerie du souci de ses échéances. Mais cette épargne exige une confiance générale, et avant qu'elle soit en mesure de jouer sur le marché un rôle décisif, il faut qu'elle soit favorisée, c'est dire qu'il faut un changement radical dans les méthodes gouvernementales. Les difficultés immédiates sont peut-être tellement vives que le Gouvernement n'a pas les moyens d'attendre d'un changement de politique une amélioration assez lente. Il ne se sent peut-être pas capable d'opérer ce redressement dans l'ordre politique. Il cherche un remède dont les effets soient immédiats et c'est cela qui inquiète le public. On accepterait à la rigueur des troubles passagers, à la condition qu'ils impliquent un changement définitif de méthodes financières, mais on craint que les moyens de rendre l'aisance au marché ne préparent une progression nouvelle dans la voie des erreurs et ne nous précipitent définitivement dans l'inflation. Déjà on reparle d'impôt sur le capital; quel moyen pour rétablir la confiance, pour restreindre l'exportation des capitaux et pour rendre au public le goût de l'épargne! Ce sont les menaces d'impôt sur le capital qui ont amené la crise actuelle. L'expérience, on le sait, a été faite ailleurs et elle a été lamentable. On ne peut pas croire sérieusement

que le gouvernement ait recours à de pareils remèdes, qui aggraveraient le mal. Certains prêtent au Gouvernement des intentions moins dangereuses. Il s'agirait tout simplement de donner de l'aisance au marché de l'argent par une émission limitée de billets correspondant à des recettes fiscales exceptionnelles, dont le recouvrement ramènerait au Trésor les billets ainsi émis. On peut admettre cette formule, s'il est établi qu'il est impossible de faire autrement, si le Gouvernement en profite pour faire une liquidation complète des expédients, et s'il est bien décidé, par un changement complet de sa politique, à réduire au minimum les inconvénients d'une mesure passagère que ses erreurs ont rendue nécessaire et inévitable. Mais la première condition c'est que le gouvernement s'explique. Quelles que soient ses responsabilités, il doit tirer le pays de l'impasse financière, où il se trouve engagé. Le temps perdu en discussions pourrait avoir des conséquences graves. En dépit des difficultés politiques qu'il y a à prendre une décision aussi sérieuse, le gouvernement ne saurait, pour prolonger son existence, se dérober.

En ce qui concerne la situation diplomatique, les Alliés et l'Allemagne, le gouvernement est engagé dans une négociation où il paraît fort embrouillé. Les propositions allemandes relatives à un pacte ne sont, comme nous l'avons montré, qu'une manière de faire d'apparentes conceptions à l'ouest pour être libre à l'est. Le seule preuve de bonne volonté et de sécurité que pourrait donner l'Allemagne serait de demander sans aucune réserve ni conditions son admission à la Société des Nations, et nous ne pouvons négocier avec elle avant qu'elle l'ait fait. Mais le fera-t-elle? Ses intentions demeurent très douteuses. Les élections qui ont eu lieu le 29 mars pour la nomination d'un président de la République nous montrent l'Allemagne divisée en deux camps. Si on additionne les voix obtenues d'un côté par M. Jarres, nationaliste, et le très petit nombre de voix obtenues par Ludendorff, ultra-nationaliste, et si d'autre part on fait le total des suffrages qu'ont eus M. Braun, socialiste, M. Marx, du Centre, et les candidats démocrates, on s'aperçoit que bloc contre bloc, les trois partis de gauche réunis peuvent avoir la majorité contre les groupes de droite : à eux trois ils

disposent de quinze millions de suffrages contre douze millions environ de voix nationalistes.

Les conditions de la vie publique en Allemagne sont si confuses, si compliquées et si insensées qu'il est difficile encore de rien distinguer. L'élection définitive aura lieu le 26 avril. L'intervalle entre les deux scrutins est rempli par des intrigues innombrables, intrigues de partis, intrigues de personnes, négociations, marchandages. On ne sait même pas encore quels seront les candidats. Les nationalistes chercheront un représentant qui ait plus de chances que M. Jarres. M. Marx sera le candidat des partis de gauche. Le seul parti qui soit modéré, et véritablement républicain, le parti démocrate a eu moins de voix que lors des élections du 7 décembre. Le candidat démocrate se trouvait donc écarté. Deux partis seulement pouvaient fournir un candidat, les socialistes et le Centre catholique. Arriveraient-ils à s'entendre? Trouverait-on un candidat socialiste qui convienne au Centre, ou un candidat du Centre qui soit accepté par les socialistes? Si ces deux partis présentaient chacun un candidat, ils assuraient par leur discussion le succès du candidat nationaliste. C'est des pourparlers entre les différents partis que dépendait la manière dont se présente l'élection. On a fini par choisir M. Marx, représentant du Centre. Mais le scrutin du 29 mars a suffi à nous montrer la force renaissante du pangermanisme, et nous savons par expérience qu'en matière de politique extérieur, les partis dits de gauche n'ont pas des rêves très différents de ceux de droite.

Pour toutes ces raisons, extérieures, financières, politiques, notre pays a besoin de calme et d'union. On peut prédire aujourd'hui d'une façon certaine qu'il ne pourrait pas continuer à supporter la tension qui lui est imposée depuis quelques mois. Un changement dans les méthodes est nécessaire. L'élection qui vient d'avoir lieu à Paris et qui s'est terminée par le succès de M. Millerand, élu sénateur de la Seine dès le premier tour de scrutin, est un signe des temps.

ANDRÉ CHAUMEIX

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Histoire de la Dragone, par **Georges Girard.**

M. Georges Girard, l'auteur de ce beau livre : *les Vainqueurs*, à qui l'on doit aussi une étude très fouillée sur le *Service militaire à la fin du règne de Louis XIV*, vient de rééditer un bien divertissant récit d'aventures paru en 1703 : l'*Histoire de la dragone contenant les actions militaires et les aventures de Geneviève Prémoy sous le nom du chevalier Baltazar*. C'est l'histoire d'une jeune fille de bonne famille, qui quitte ses parents pour s'engager dans un régiment de dragons en 1676. Elle assiste au siège de Condé, à l'assaut de Valenciennes, au siège de Courtrai, de Luxembourg, à la bataille de Fleurus, à celle de Leuze, à celle de Steinkerque, prend part à douze campagnes, reçoit une dizaine de blessures, devient cornette, puis lieutenant, puis chevalier de Saint-Louis. Un nombre infini de duels, deux désertions, une condamnation à mort, d'innombrables quiproquos dus à son déguisement, aux passions qu'elle suscite chez ses hôtesses, aux empressements auxquels elle doit se soustraire, et toujours un inaltérable courage, une noblesse de sentiments qui ne se dément pas, une vertu qui triomphe des hommages rendus à Geneviève Prémoy comme des soupirs adressés au chevalier Baltazar, et qui survit à vingt-six ans de séjour dans les camps des armées du Roi. Le biographe anonyme de la « dragone » a su agréablement mêler dans cette histoire dont, assure-t-il, la vérité est le principal ornement, quelques-uns des thèmes préférés des romans d'aventures qui eurent tant de vogue tout le long du XVIIe siècle, et les situations chères au théâtre classique. Cette belle apparence recouvre-t-elle quelque réalité et « la dragone » a-t-elle même existé? Patiemment, M. Georges Girard a dépouillé les contrôles du régiment de Condé, ceux de l'ordre de Saint-Louis, les états de pertes et les comptes rendus d'engagements auxquels Geneviève Prémoy a pris part. Les archives de la guerre se taisent à son sujet, aucun mémorialiste ne parle d'elle. Mais la *Gazette d'Amsterdam* du 7 octobre 1697 mentionne sa présentation au roi, et les registres de la paroisse Saint-Sulpice contiennent son acte de décès, en date du 26 octobre 1704 : elle était alors commandeur de l'ordre de Saint-Louis, ci-devant capitaine au régiment de Turbilly, et femme d'un lieutenant de sa compagnie. Il y a donc eu

un chevalier Baltazar, mais nous ne saurons jamais ce que fut l'histoire intime de cette aïeule de mademoiselle de Maupin. Il en est d'elle comme de l'*Amazone chrétienne*, de l'*Héroïne mousquetaire*, de *Mademoiselle Delfosse*, ces romans d'aventures de la fin du XVIIe siècle consacrés à des femmes-soldats, « tous à fond de vérité », mais tous aussi « enjolivés et accommodés au goût du temps ». M. G. Girard se réserve d'en faire un jour une étude minutieuse, dont il saura certainement tirer d'intéressantes conclusions.

Souvenirs de police (Au temps de Félix Faure), par Ernest Raynaud.

M. Ernest Raynaud, qui fut à la fois homme de lettres et officier de paix, conte agréablement dans ses *Souvenirs de police* (*Au temps de Félix Faure*) ce qu'il put voir des principaux événements de cette époque, et l'image d'un Paris déjà bien lointain apparaît; le XIIe arrondissement « n'était encore... qu'une sorte de région neutre où Paris se dégorgeait, y reléguait ses usines, ses hôpitaux, ses prisons ». Mazas existait encore, et l'ancienne gare de Lyon; l'ensemble de l'arrondissement « gardait un caractère de provisoire et d'abandon ». Dans le XVe, les quartiers de Javel et de Grenelle... « n'étaient alors qu'une sorte de banlieue rongée de lèpre, où, parmi les terrains vagues servant de chantiers et de lieux de décharge, se dressaient des usines, des bâtisses vermoulues et d'ignobles guitounes ». Le quartier de l'École militaire regorgeait de ses soldats, confinés, faute de moyens de communication, à proximité de leurs casernes : tout le décor de la *Fille Elisa*. On coupait les ormes gigantesques de l'Esplanade des Invalides pour y construire la gare terminus du chemin de fer de Versailles. Les travaux de l'Exposition commençaient. L'atmosphère était enfiévrée par les rebondissements de l'affaire Dreyfus. On ne trouvera pas dans ces pages de révélations ni même d'indiscrétions, mais des croquis sincères, d'après nature, de Félix Faure, du tsar et de la tsarine, des milieux parlementaires en 1896, du ménage Steinheil. M. Raynaud fait de M. Andrieux, préfet de police, un portrait peu flatté, mais par contre un éloge dithyrambique de son successeur M. Lépine. Il ne manque pas de marquer entre temps son amour des lettres et des Muses, et de citer, après ceux de La Fontaine, de Hérédia, de Coppée, ses propres vers, comme cette ballade qu'il faudrait reproduire tout entière tant elle caractérise son inspiration :

« ... Leur poing solide et redouté, soutien
De l'honnête homme et du bon citoyen,
Aux noirs complots de la pègre s'oppose;
Quand vient la nuit, ils tendent leurs filets
A la marée autour des maisons closes.
Honneur et gloire aux gardiens de la paix! »

L'Année Psychologique.

L'*Année Psychologique*, a pu, grâce au concours de la Caisse des recherches et de la Confédération des sociétés scientifiques, publier son 24e volume, qui comporte, comme les précédents, des mémoires originaux et surtout l'analyse précise des multiples travaux parus l'année précédente, dans les revues purement psychologiques, les périodiques généraux, les publications philosophiques et dans les organes des sciences voisines, biologiques, physiologiques, médicales, etc. Les mémoires généraux, dus à MM. H. Piéron, Forster, Decroly, Rabaud, Général Journée, Bussard et Kucharsky, traitent de questions fort variées de psychologie expérimentale. Les analyses bibliographiques occupent plus des deux tiers du volume. Afin de suivre le mouvement psychologique dans toutes les branches où il se développe actuellement, des rubriques nouvelles ont été ajoutées, concernant surtout la psychologie appliquée; ainsi apparaît de mieux en mieux la possibilité d'une utilisation technique de la psychologie, notamment dans les questions d'orientation et de sélection professionnelles, et d'organisation psychophysiologique du travail.

Deux ordres de problèmes, d'importance fort inégale, dont il est traité dans ce volume, ont occupé par les débats qu'ils ont suscités et que l'un d'eux au moins suscitera de plus en plus, l'attention du grand public, et non plus seulement des psychologues et des philosophes : c'est d'une part la question de la vision extra-rétinienne, d'autre part tous les problèmes relevant de la métapsychie. Sur la première de ces questions on trouvera le texte complet de la communication faite par M. Lapicque à la Société de Biologie (17 mars 1923) sur l'expérience du 10 décembre 1920 et le compte rendu rédigé par M. H. Piéron. Les auteurs de ces deux textes semblent considérer que le débat est clos, et que cette seule expérience a ruiné la thèse de M. Farigoule.

Sous la rubrique *Métapsychie* est reproduit le rapport de MM. Langevin, Rabaud, Laugier, Marcelin et Meyerson sur les phénomènes produits par le médium Guzik, rapport publié — après « l'enquête » de M. Heuzé, dans *l'Opinion* du 21 décembre 1923. Ce rapport est défavorable au médium. — Les analyses qui suivent sont fort peu nombreuses et ne donnent qu'une idée très incomplète des publications relatives à ces questions. Il semble que, là aussi, pour les rédacteurs de *l'Année psychologique*, le débat soit clos. Les cas de MM. Richet et Crawford ne les intéressent que comme le signe du passage, chez des hommes de science, de la recherche à la foi. Le livre si impressionnant du docteur Osty (*la Connaissance supra-normale*) ne reçoit lui-même qu'un satisfecit dédaigneux pour la bonne volonté dont il témoigne. Aucun article de la *Revue métapsychique* n'est analysé.

J. POIRIER

***

Sa maîtresse et moi, par **Marcel Prévost.**

L'amitié d'Antoine Hermenault et de Robert Moret date du lycée. Là ils se sont conflé leurs premiers rêves, leurs premiers espoirs et le désir, aussi vivement ressenti par l'un que par l'autre, de connaître un grand amour dans la vie. Puis ce furent les années dites d'étudiant, que Robert passa à l'école Normale, tandis qu'Antoine consacrait aux plaisirs la majeure partie de son activité. La guerre ne sépara pas les deux hommes : ils parvinrent à se retrouver dans une même compagnie et les dangers partagés resserrèrent les liens, si puissants déjà, qui les unissaient.... Après la guerre Robert est envoyé comme lecteur dans une université de Norvège; Antoine, dont l'appétit de distractions mondaines... ou autres est sensiblement atténué depuis qu'il a vécu dans les tranchées, part pour Genève où il joue un rôle plus ou moins vague dans une conférence internationale... C'est en Suisse qu'après dix-huit mois de séparation les deux amis se retrouvent. Robert revient de Norvège accompagné d'une Russe, Sophie X..., dont il est éperdument amoureux et qui est sa maîtresse. Cette jeune femme est intelligente et belle. Dès l'abord Antoine est conquis. Il ressent, en sa présence, une sorte d'admiration béate, un étrange bien-être moral : prodromes d'un grand amour dont la conscience s'impose à son esprit, alors que quelques mois plus tard il doit aider Sophie à soigner Robert. Depuis la guerre ce dernier souffre en effet d'un étrange mal de gorge qui lui vaut, de temps en temps, des crises particulièrement douloureuses. C'est une amygdalite chronique, croit-il; mais la vérité est autre : Robert a un cancer, ainsi que le révèle Sophie à Antoine (Sophie a fait de solides études de médecine et passé brillamment les examens du doctorat).

Ici nous entrons dans la phase aiguë du drame. Antoine apprend de la bouche même de Sophie qu'elle est éprise de lui et que — physiquement — elle n'a jamais aimé Robert. « La vérité seule est salutaire, déclare la jeune femme. Ne cachons point nos sentiments. Robert comprendra et pardonnera. » Cette solution radicale épouvante Antoine qui refuse... La maladie de Robert se charge de dénouer la situation. Quelques semaines après cet entretien Robert meurt, et, deux mois plus tard, Antoine et Sophie se marient... Voyage autour du monde, félicité complète. Mais le retour en France marque une étape nouvelle. Une inquiétante pensée naît dans l'esprit d'Antoine : Robert, qui l'a soigné? Sophie, et elle seule, et elle l'a gorgé de stupéfiants, sous prétexte d'atténuer la douleur. N'aurait-elle pas hâté sa fin? Un chirurgien aurait peut-être pu sauver Robert. Pourquoi n'en a-t-on pas appelé un?

M. Prévost nous fait assister au développement progressif de ces soupçons et cela est la partie la plus curieuse et la plus émouvante de son beau roman. Antoine retourne le problème en son esprit, rassemble des souvenirs, consulte un chirurgien célèbre. Un jour la culpabilité de Sophie lui paraît évidente, le lendemain il juge cette supposition extravagante. Apaisements, puis recrudescences d'angoisse. Il n'ose pas interroger sa femme, auprès de qui, en de farouches élans d'amour physique, il cherche et trouve l'oubli. Mais cet amour-opium ne peut pas être éternel. Quelques jours d'abstinence forcée rendent à l'homme sa lucidité et sa souffrance. N'y tenant plus il questionne Sophie, qui depuis longtemps d'ailleurs avait deviné la cause de son inquiétude. La réponse est des plus nettes. Un grand spécialiste avait été consulté : il avait déclaré que le malade était condamné et c'est à la demande même de Robert qu'ont été prodiguées les drogues apaisantes et dangereuses... Antoine est libéré de sa terreur, mais sa femme ne lui pardonne pas l'horrible soupçon (tout au moins ne lui pardonne-t-elle pas de l'avoir exprimé, *distinguo* assez étrange). Après quelques mois la vie commune se révèle impossible. Sophie prend l'initiative de la séparation...

M. Marcel Prévost a traité là un curieux problème psychologique, selon la grande manière classique. Nulle description, le pittoresque extérieur est volontairement négligé, aucun épisode parasite, les personnages strictement nécessaires (l'éternel trio) et en chacun d'eux les sentiments seuls qui « jouent » dans le drame : amour, amitié, soupçon. La perpétuelle transformation, la vie de ces sentiments bien délimités : voilà ce dont l'auteur a souci, ce qu'il étudie avec une rare perspicacité, une profonde connaissance du cœur humain; tous ses efforts tendent à épurer les lignes, à éviter toute ornementation superflue. Aussi l'œuvre nous donne-t-elle une impression de sûreté et de puissance, on songe à une pièce de théâtre bien construite où tous les mots prononcés marquent une progression de l'action, où une entrée heureusement ménagée, une simple repartie, produisent de saisissants effets de raccourci.

Lucile, cœur éperdu, par **Dominique Dunois**.

Les sentiments et les pensées que désigne elliptiquement le mot foi sont infiniment variés; aussi nets que peuvent être les préceptes d'une religion, chacun de ses adeptes les assimile différemment. Et si cela est vrai des individus, ce l'est bien davantage encore des groupes. La foi des carmélites est toute différente de la foi des jésuites, lesquels à leur tour se distinguent par bien des points de l'humble et vaillante foule des curés de campagne.

Il n'est peut-être pas inutile de formuler ces vérités premières avant

d'aborder le roman de Dominique Dunois où se trouve décrite l'éducation d'une jeune fille quelque dix ans avant la séparation de l'Église et de l'État — au couvent de la Bizardière, une des principales maisons des Sœurs du Cœur Transpercé de Jésus. Dans cette institution la doctrine chrétienne est présentée sous un jour assez singulier : les grands préceptes de charité, de pitié, semblent y être à peu près complètement ignorés. Le principal souci des sœurs, qui subissent toute l'influence d'une supérieure mystique, est d'inspirer à leurs jeunes élèves deux sentiments essentiels : la crainte de l'Enfer et l'amour du Christ. Ces tendres jeunes filles n'ont ni la puissance spirituelle, ni l'ampleur de pensée qui conviendraient pour bénéficier de telles impulsions. Terreur et amour du divin se nuancent chez elles d'aspirations inconsciemment sensuelles... On ne peut dire d'ailleurs qu'elles soient différentes en cela de leurs éducatrices... Entre toutes, la jeune Lucile, l'héroïne du roman, se distingue par ses étranges ardeurs, ses ferveurs singulières. Cette « piété », elle la doit tout entière à la Bizardière, car, lorsqu'elle a été placée dans cette maison, à l'âge de douze ans, ses sentiments religieux étaient nuls. C'était une petite fille emportée, franche, un peu sauvage. Après des mois de révolte elle s'est laissée séduire par l'atmosphère mystique du couvent et elle est devenue la plus exaltée de toutes les élèves. Sa foi n'enchanterait point un Père de l'Église, mais c'est la foi de la communauté... Les mots d'amour qui ornent les cantiques, la musique religieuse, le désir d'humiliation et de communion mystique ont troublé ce « cœur éperdu » : le Christ exerce sur elle une fascination irrésistible. Elle est véritablement amoureuse du Christ.

Beaucoup de ses compagnes partagent son ardeur, ardeur bien trouble et bien inquiétante, dont Dominique Dunois a noté très finement les manifestations. Toute la vie de la Bizardière est d'ailleurs évoquée avec une netteté singulière. Quelques visages de jeunes filles frappent par le charme ou l'originalité de leurs traits, et pourtant toutes nous semblent parfois se confondre en un seul être collectif. Sans se piquer d'unanimisme D. Dunois a réussi une belle peinture de groupe. Ce groupe vit obsédé par une terreur hallucinante : la terreur du péché. Le péché ? Les habitants de la Bizardière ne savent pas exactement ce qu'il peut être, mais la crainte qu'il inspire les torture toutes délicieusement. C'est un gouffre qui leur fait horreur et où elles meurent d'envie de tomber. Et, l'une après l'autre, elles s'accusent d'être des pécheresses, espérant connaître du même coup les joies enivrantes de l'humiliation et du repentir. Une telle hantise de la faute finit par nous paraître toute semblable à un vice véritable et cette maison où l'on ne pèche point devient l'image même de la maison du péché.

Après six années passées chez les Sœurs, Lucile, définitivement conquise, exprime à ses parents le désir d'entrer dans les ordres.

Ceux-ci s'indignent et, comme la jeune fille n'a que dix-huit ans, ils la retirent du couvent, supposant que trois ans de vie dans le « siècle » assainiront cet esprit que des orgies spirituelles prématurées ont quelque peu détraqué.

L'œuvre de mademoiselle Dunois mérite de retenir l'attention. Le sujet est singulier et même assez neuf au fond; peut-être fallait-il une femme pour fixer avec autant de finesse la psychologie des « petites mystiques » de certains couvents. De rares qualités d'observation, une psychologie sûre caractérisent le talent de mademoiselle Dunois : *Lucile cœur éperdu* se détache très nettement de la masse des romans récemment parus, c'est un livre curieux et attachant. On regrette que le style n'y ajoute point quelque beauté supplémentaire : ce n'est point qu'on en puisse nier la correction, mais il manque un peu de fluidité. Il eût été désirable aussi que mademoiselle Dunois s'abstînt systématiquement de juger les méthodes et l'esprit de la Bizardière. Il devait lui suffire de peindre : on eût deviné bien aisément qu'elle désapprouvait... En feignant de s'effacer entièrement derrière les personnages qu'il a conçus, un auteur ne retranche rien à la vie dont il leur a fait don... au contraire.

Le mariage de Bep-Mao, par **Émile Nolly.**

Le regretté Émile Nolly (capitaine Détanger) appartenait à ce petit groupe d'officiers coloniaux-écrivains qui, au début de ce siècle, ont commencé de célébrer la vie des Français — des militaires surtout — établis dans nos possessions d'outre-mer. A côté de Nolly lui-même, dont la *Revue de Paris* a publié jadis les meilleures œuvres (*Hien le maboul, le Conquérant*), il faut citer Farrère (*les Civilisés*), Daguerches, l'auteur de ces deux beaux livres : *Consolata, fille du Soleil* et *Le kilomètre* 83, et Boissière dont l'étrange *Fumeurs d'opium* est injustement oublié. Pierre Mille, le créateur de l'admirable Barnavaux, ne peut, bien qu'il ait porté moins longuement l'uniforme, être séparé de ce petit groupe, auquel par contre on ne saurait songer à adjoindre Pierre Loti, grand voyageur romantique, poète des paysages et des âmes exotiques. Lyrique, notre « groupe colonial » ne l'est point; ce qu'il exalte avant tout, c'est l'esprit de conquête et d'aventures... Ce qu'apprécient surtout les héros de Daguerches et de Nolly, c'est la liberté de la brousse, le danger bravé, l'air vierge qu'ils respirent, loin des ennuyeuses petites garnisons de la métropole.

Cet état d'esprit se manifeste dans bon nombre des écrits réunis aujourd'hui sous le titre *Le Mariage de Bep-Mao*. Heureux entre tous sont, aux yeux de l'auteur, les chefs de postes installés en quelque coin ignoré de l'Indo-Chine, loin des supérieurs et à l'abri même des

inspections. Ceux-là sont des rois. Ils ont un peuple de serviteurs respectueux, des petites épouses soumises, de la lumière et du soleil. Et, pour ajouter à leur joie, il est bien rare qu'ils n'aient pas quelque expédition à organiser contre une bande de fraudeurs ou de pillards : et c'est alors le plaisir divin de la guerre, non point cette guerre ennuyeuse, terrible et morne que l'on fait en Europe, mais une suite de palpitantes... et périlleuses guerillas... Cela c'est le nirvâna du colonial privilégié, mais des plaisirs plus faciles sont à la disposition de tous : aventures dans les ports, participation intéressée à la vie des indigènes, etc.. Et quelque pénibles — de par les fatigues subies, les maladies, etc. — que puissent être les jours traversés, le colonial reste gai, alerte : il ne veut pas « s'en faire ». S'il souffre, tant pis! au fond c'est parce qu'il l'a bien voulu et que cela l'amuse.

Cet entrain, cet optimisme foncier caractérisent nettement les héros de Daguerches et de Nolly et singulièrement ceux de *Bep-Mao*... Les petites aventures ou les tranches d'aventures présentées dans ce livre ne sont pas d'ailleurs exclusivement coloniales : quelques-unes d'entre elles ont la France pour théâtre, mais leurs héros sont, eux, presque toujours des coloniaux, des coloniaux que tenaille le regret des pays de liberté qu'ils ont quittés. Ces exilés ont le sentiment d'appartenir à une aristocratie : les civils de Paris ou d'ailleurs leur semblent des êtres inintéressants et méprisables... C'est l'éternel dédain du nomade pour le sédentaire, dédain que les coloniaux d'aujourd'hui ne peuvent ressentir aussi vivement, tous les Européens, ou presque, ayant traversé les aventures de la Grande Guerre et même quelques-unes de celles qui ont suivi.

Les femmes qui apparaissent dans Bep-Mao ne sont point en général dépeintes sous un jour très flatteur; ce sont de petits animaux rusés et pervers, desquels on aurait bien tort d'attendre quelque bon sentiment. C'est là une conception un peu simpliste, qui réapparaît assez fréquemment chez Nolly et Daguerches. Leurs hommes d'aventures ayant passé une grande partie de leur vie loin des Européennes ont tendance à considérer celles-ci comme des êtres mystérieux, et, partant, redoutables. Leurs idées sur la psychologie féminine sont le plus souvent rudimentaires; quelques types conventionnels hantent leur esprit : la femme fatale, la poupée coquette.

Des couleurs, de l'action, une exacte observation des mœurs des coloniaux et des indigènes, le culte de l'énergie et du courage, un ensemble de qualités mâles, voilà ce qu'il faut chercher chez Nolly, ce qui fait le prix de ses livres, tous si robustes et si attachants, de ses livres, parmi lesquels il faudra dorénavant ranger en bonne place *le Mariage de Bep-Mao*.

La robe sans couture, par **Léon Thévenin**.

Appelé en Roumanie pour régler une succession, Olivier de Trézel passe à Bucarest une année entière. Ce jeune Français fait grandement honneur à notre pays : il est intelligent, aimable et paré de toutes sortes de délicatesses. Par surcroît il est riche. Les Roumaines lui témoignent bonnement jusqu'à quel point elles apprécient un pareil ensemble de charmes et Olivier se laisse choyer jusqu'au jour où lui-même s'éprend d'une jeune fille, Ileana, avec laquelle — après quelques menus incidents, hésitations, etc. — il finit par se fiancer.

Sujet assez menu, de par la volonté même de l'auteur qui consacre la majeure partie de son livre à relater les impressions de Roumanie de son jeune héros (c'est un pays que M. Thévenin — cela est manifeste — connaît parfaitement et dont il a très finement démêlé les principaux caractères). Le roman est, en somme, à trois personnages : Olivier, Ileana, la Roumanie. Et ce n'est pas le royaume moldo-valaque qui joue dans l'aventure le rôle le plus effacé. Ileana est très attachée à son pays, à sa religion, à ses amis. Olivier ne peut songer à trancher tous ces liens spirituels. Pour que son amour soit viable, il faut qu'il en arrive à parfaitement comprendre et même un peu à partager les espoirs et désirs que la jeune fille doit à son origine même, il faut qu'il puisse s'écrier, en la regardant tendrement « Que j'aime la Roumanie! »

Et tel est bien le sentiment que finit par éprouver le jeune homme... Le charme du pays, l'agrément de la société, cela il l'a ressenti dès l'abord. La religion par contre l'a longuement arrêté. Très catholique romain, les cérémonies du culte orthodoxe lui semblent au premier abord, puériles. Mais petit à petit il pénètre leur signification symbolique et ses préventions tombent; par delà les divergences apparentes des deux cultes il perçoit les profondes similitudes de leur esprit.

Il y a dans cette identification de la femme et de la nation à laquelle elle est issue une idée curieuse; mais M. Thévenin, dans son désir de nous faire connaître la Roumanie d'aujourd'hui, s'est laissé parfois entraîner à des discussions ou des descriptions, qui peuvent être intéressantes en elles-mêmes, mais font un peu hors-d'œuvre ici. Certes le récent partage des terres, les efforts faits pour ramener le clergé roumain à l'église romaine tiennent une grande place dans la vie du pays. Mais une composition serrée eût peut-être permis de leur en accorder une moins importante dans ce roman...

Il y aurait bien aussi quelque restriction à faire sur les personnages eux-mêmes. Olivier, posé une fois pour toutes comme intelligent, cultivé, etc. nous semble doté à l'occasion d'une excessive naïveté. Ileana n'échappe pas, elle-même, à de pareilles contradictions... Le roman n'en est pas moins fort intéressant, dans l'ensemble,... et agréablement écrit.

L'hôtel de la Marine. Le Monument et l'Histoire, par Martial de Pradel de Lamase.

M. de Lamase consacre à l'histoire du célèbre pavillon de la place de la Concorde une étude richement documentée. Nous avons déjà eu l'occasion de rappeler, en analysant l'ouvrage du comte de Fels sur Gabriel, dans quelles circonstances l'*architecte du roi* avait construit la place Louis-XV et les bâtiments qui la bordent. Les deux grands pavillons n'avaient d'abord reçu aucune affectation, ce n'étaient que de somptueux décors. En 1768 pourtant le roi ordonna le transfert du garde-meuble — alors installé à l'hôtel de Condé — dans le pavillon de droite. Mais les travaux d'aménagement durèrent jusqu'en 1774 et, dans l'intervalle, l'hôtel de Condé ayant été démoli pour construire la Monnaie, les meubles de la couronne durent passer par l'hôtel d'Évreux (aujourd'hui palais de l'Élysée).

Une tradition veut que la reine Marie-Antoinette ait parfois habité, au Garde-Meuble, l'appartement donnant sur la rue Saint-Florentin. Il y a quelques années M. Raiberti, ministre de la marine, a même fait reconstituer la chambre de Marie-Antoinette. M. de Lamase n'a pu trouver aucune preuve décisive de cette tradition, qu'il considère cependant comme vraisemblable.

Le 13 juillet 1789 des bandes armées pénétrèrent dans le Garde-Meuble et s'emparèrent des armes précieuses qui y étaient conservées. Les bijoux de la couronne — fait assez étrange — furent respectés par les émeutiers; ils devaient être l'objet d'un vol sensationnel trois ans plus tard. Le 11 septembre 1792 une cinquantaine de malandrins, déguisés en gardes nationaux, pénétrèrent en effet dans le Garde-Meuble et s'emparèrent des diamants et pièces d'orfèvreries de la couronne. Sur 30 millions d'objets précieux — estimation du temps, — ils n'oublièrent que quelques vases et bijoux estimés 500 000 francs.

Le conservateur, qui était alors le peintre Restout, ne s'aperçut du vol que deux ou trois jours plus tard : on ne l'inquiéta nullement d'ailleurs, pour la négligence dont il avait fait preuve. Par bonheur pour lui, il avait en effet de puissants protecteurs parmi les maîtres de l'heure... Quelques années plus tard, le Garde-Meuble devait connaître un conservateur bien plus surprenant encore en la personne de Villette. Cet administrateur avisé ordonna de brûler les tapisseries confiées à sa garde, afin de faire fondre les fils d'or et d'argent qu'elles contenaient et de recueillir plus aisément dans les cendres les métaux précieux. Ce « brûlement » rapporta 66 000 francs; pour obtenir cette somme il fallut livrer aux flammes 190 tapisseries du XVIe et XVIIe siècles exécutées d'après des tableaux d'Albert Dürer et des cartons de Jules Romain et Raphaël.

Sous l'Empire le ministère de la Marine remplaça le Garde-Meuble dans le pavillon de Gabriel. M. de Lamase évoque le souvenir de quelques-uns des ministres qui passèrent là : Murat, grand-duc de Berg et grand Amiral, Molé qui a raconté dans ses Souvenirs quelques-unes des réceptions qu'il donna au Ministère (voir la *Revue de Paris* du 1er janvier 1924), Portal, l'amiral de Rigny, le général Sébastiani, le comte d'Argout qui eut comme secrétaire général Prosper Mérimée, Chasseloup Laubat, Latappy, le ministre de la marine des Communards, etc., et l'on ne peut oublier certain rédacteur qui travailla six ans au ministère : Guy de Maupassant.

M. de Lamase rappelle aussi les scènes de tout ordre qui se déroulèrent devant les fenêtres du pavillon de Gabriel : la grande bousculade du 30 Mai 1770 (lors des fêtes du mariage du dauphin, Louis de France, et de Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche) où, d'après Mercier, 1 200 personnes trouvèrent la mort, une curée aux flambeaux en 1788 (le duc d'Orléans vint sur la place Louis XV sonner l'hallali d'un chevreuil lancé dans le bois de Boulogne). Le général Thiébault, dont l'enfance s'écoula au Garde-Meuble, où son père avait la garde des archives, raconte la scène dans ses mémoires; quelques années plus tard, la guillotine était dressée sur la ci-devant place Louis XV devenue place « de la Révolution » pour l'exécution de Louis XVI; la lugubre machine fonctionna d'ailleurs sur la place pendant une grande partie des années 93 et 94.

En 1814 l'armée russe campa aux Champs-Élysées et le 10 avril l'empereur Alexandre fit célébrer une messe solennelle sur la place redevenue place Louis-XV; l'année suivante ce furent les Anglais qui campèrent à l'entrée de la rue Royale; en 1836, grande cérémonie sur la place de la Concorde, à l'occasion de l'érection de l'obélisque; en 1871, défilé des Prussiens victorieux; quelques mois plus tard les communards élevaient au-dessous du Ministère de la Marine la barricade de Napoléon Gaillard, une de leurs défenses les plus importantes...

Les souvenirs attachés à la place et aux pavillons de Gabriel sont nombreux, on le voit. M. de Lamase, en les rassemblant, a apporté une utile contribution, non pas seulement à l'histoire de Paris, mais aussi à l'histoire de France.

MARCEL THIÉBAUT

CORRESPONDANCE

M. Paul Painlevé, président de la Chambre des Députés, ayant revu le texte de la communication qu'il avait faite à notre collaborateur M. Ludovic Naudeau, y a apporté quelques modifications, dont il nous a été matériellement impossible de tenir compte, lors de la publication de notre dernier numéro. Nous donnons ici la déclaration de M. Painlevé, sous sa forme définitive.

Déclaration de M. Paul Painlevé,
Président de la Chambre des Députés.

« La sécurité n'existe pas dans la nature, c'est vrai, mais je retiens cependant que l'évolution des sociétés humaines a créé un état de choses fort différent de l'insécurité fondamentale qui était celle des temps primitifs. Il fut des âges où le danger était perpétuel pour l'individu obligé de se défendre perpétuellement contre les fauves ou contre ses semblables souvent pires. Il fut des époques où les diverses tribus humaines étaient toujours aux aguets, toujours prêtes à se ruer les unes contre les autres. Même au moyen âge et aux temps modernes, des dévastations génératrices de famines sévissaient presque sans répit, l'insécurité du paysan européen était permanente, et, sans recours possible, il était constamment exposé dans sa personne et dans ses biens aux attentats des gens de guerre ou des bandits.

» Les esprits les plus pessimistes doivent reconnaître qu'à l'époque contemporaine les sociétés humaines traversent de longues périodes de paix et de prospérité durant lesquelles, dans un épanouissement de civilisation, l'individu le plus humble peut compter sur la sécurité. A cet égard le progrès réalisé est indéniable. Mais ce progrès est hélas! compensé par ce fait que quand une guerre survient aujourd'hui entre deux nations, cette guerre est d'une telle ampleur, d'une telle intensité qu'elle précipite sur de vastes territoires envahis des ravages monstrueux allant jusqu'à menacer d'extermination une race entière.

» Comprenant qu'avec l'application intensive à l'art de tuer de moyens scientifiques toujours plus redoutables de destruction, une nouvelle guerre menacerait la civilisation elle-même, des hommes de raison appartenant à toutes les nations essaient de rechercher si des pactes, des arbitrages, des liens moraux de solidarité entre les divers États ne pourraient point empêcher les conflagrations futures. Leur tâche est extrêmement difficile et exige la collaboration du temps. Il ne faut point s'étonner si des insuccès accompagnent leurs premiers tâtonnements. Comment eût-on pu s'attendre à changer d'un seul coup la mentalité héréditaire des peuples?

» A mon sens, il serait souhaitable de commencer tout d'abord par éliminer des grandes compétitions internationales les excitations de l'amour-propre, tout ce qui dérive de l'orgueil, toutes ces aberrations

qui poussent un peuple à se croire supérieur à ses voisins et à s'imaginer qu'il a été créé pour les dominer. Ce sont les exaltations du nationalisme suraigu qui sont en réalité les pires ferments de la haine entre les nations et des défiances meurtrières. Si nous parvenions à nous débarrasser d'abord des susceptibilités ombrageuses de l'amour-propre, nous réduirions les causes de conflits aux concurrences économiques, c'est-à-dire à des problèmes d'ordre matériel. Alors un grand progrès aurait déjà été accompli.

» Ces problèmes d'ordre matériel, ces difficultés de contrats commerciaux et industriels, la réflexion et la discussion finiraient peut-être par les résoudre, sans guerres, s'il était bien entendu, de part et d'autre, que l'honneur des nations et la prétention de chacune d'elles à prouver sa précellence ne sauraient être mis en cause par des débats sur les douanes ou les matières premières.

» Je me refuse à croire que les peuples ne s'aperçoivent pas que les guerres ne résolvent rien, n'arrangent rien et n'engendrent qu'un appauvrissement général de l'humanité. Les transformations de l'armement au XXe siècle ont fait disparaître le paladin; elles ont enlevé à la guerre ce caractère chevaleresque qui pouvait séduire des imaginations aventureuses. Demain la mort s'abattrait aveuglément, mécaniquement sur des zones entières, tuant très loin, derrière le combattant, le non-combattant, l'innocent, l'enfant. Où serait la place pour l'héroïsme et pour la poésie épique dans ces scènes de dévastation? Faut-il dire que la guerre serve à la sélection des sujets les plus braves et les plus énergiques? Elle les sélectionne c'est vrai, mais pour les anéantir les premiers. Sa sélection est une sélection à rebours. Les hommes de mon âge verront-ils s'ouvrir l'ère où le bellicisme sera exclu des raisonnements humains? Très probablement, non. Mais cependant je ne crois pas cet espoir chimérique, pour cette bonne raison qu'il devra se réaliser si la civilisation doit continuer à exister.

» En attendant la France ne peut renoncer à se protéger. Elle restera fidèle à sa mission civilisatrice en ne négligeant aucun effort pour hâter le jour où la sécurité des États reposera sur la réciprocité de leurs bonnes volontés et sur la raison : mais elle trahirait cette mission même, en s'exposant sans défense à des périls qui risquent d'être mortels. Il faut qu'elle se reconstitue, qu'elle développe toutes ses sources de vitalité, qu'elle pare à la crise de la natalité par tous les moyens, par l'organisation de l'hygiène infantile comme par l'assimilation d'éléments étrangers bien choisis. Il faut qu'elle se maintienne à l'avant-garde de la science, qu'elle connaisse tout, qu'elle expérimente tout, pour qu'aucun agresseur n'ait l'espoir de la surprendre par des moyens inattendus de destruction. Quel que soit son espoir de n'avoir jamais à les employer, la France, dans l'intérêt même de la paix, ne peut encore laisser tomber ses armes. »

PAUL PAINLEVÉ

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. André CHAUMEIX, Directeur de la Revue de Paris, 85 *bis, Faubourg Saint-Honoré. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

TABLE DU DEUXIÈME VOLUME

Mars-Avril

LIVRAISON DU 1er MARS 1925

		Pages.
HENRI DE RÉGNIER	Le Divertissement provincial. — II	5
HENRY DE JOUVENEL	Le Comte de Saint-Simon	37
JOHAN BOJER	Dyrendal. — I	46
CONSTANTIN PHOTIADÈS	Ronsard et la musique (*fin*)	81
A. KAMMERER	La Mer Rouge à travers les âges	109
COMTE DE FELS	Le Cartel de l'Ordre. — II	141
Dr ÉMILE FORGUE	Questions médicales : L'Euthanasie	161
A. ALBERT-PETIT	Les Lettres : Les Livres d'histoire	179
ALBERT FLAMENT	La Quinzaine : Tableaux de Paris	190
JEAN DECOUDU	La Vie financière : Les Titres nominatifs	205
ANDRÉ CHAUMEIX	La Politique : Le Congrès socialiste	217

LIVRAISON DU 15 MARS 1925

COMTE DE SAINTE-AULAIRE	Souvenirs de mon Ambassade à Londres	241
HENRI DE RÉGNIER	Le Divertissement provincial. — III	281
COMTESSE DE NOAILLES	Poèmes	313
GEORGES DELAHACHE	La Réadaptation de l'Alsace	322
ANDRÉ MADELINE	Nos Vingt ans	347
JEAN LEMOINE	Madame de Sévigné, sa Famille et ses Amis. — I	376
JOHAN BOJER	Dyrendal. — II	406
HENRY BIDOU	Les Lettres : Parmi les Livres	437
EMMANUEL VIDAL	La Vie financière : L'Emprunt-or et le Crédit	446
ANDRÉ CHAUMEIX	La Politique : Le Problème de la Sécurité	459

LIVRAISON DU 1er AVRIL 1925

		Pages.
HENRI DE RÉGNIER . . .	Le Divertissement provincial. — IV	481
LUDOVIC NAUDEAU . . .	Réflexions et Enquête sur la Sécurité	515
RUDYARD KIPLING . . .	Il avait du « cran »	546
GILBERT DE VOISINS . .	Proses fantasques	557
JOHAN BOJER	Dyrendal. — III	562
ÉMILE HENRIOT	Duclos	596
ANDRÉ WALTZ	Hjalmar Branting	610
JEAN LEMOINE	Madame de Sévigné, sa Famille et ses Amis. — II	621
LOUIS DESTERNES	Paul-Louis Courier à la Véronique	646
L. HOULLEVIGUE	La Vie scientifique : Télégraphie et Téléphonie sans fil	654
RENÉ LAFARGE	Questions financières : Un Budget de destruction	666
ALBERT FLAMENT	La Quinzaine : Tableaux de Paris	687
ANDRÉ CHAUMEIX	La Politique : Les Entretiens diplomatiques	703

LIVRAISON DU 15 AVRIL 1925

COMTE MOLÉ	Souvenirs du Ministère du Duc de Richelieu	721
HENRI DE RÉGNIER . . .	Le Divertissement provincial (*fin*)	744
J.-H. ROSNY	Claire Técel. — I	770
★ ★ ★	Le Règlement de la Guerre civile universelle	800
JEAN LEMOINE	Madame de Sévigné, sa Famille et ses Amis (*fin*)	839
JOHAN BOJER	Dyrendal. — IV	861
GÉRARD D'HOUVILLE . .	Propos de Théâtre	897
A. ALBERT-PETIT	Les Lettres : Les Livres d'histoire	910
ALBERT FLAMENT	La Quinzaine : Tableaux de Paris	924
ANDRÉ CHAUMEIX	La Politique : Les Échéances du Gouvernement	937

Banque de Paris et des Pays-Bas

L'assemblée générale tenue le 24 mars dernier sous la présidence de M. G. Griolet, a approuvé les comptes de l'exercice 1924 ainsi que la répartition proposée par le Conseil d'Administration. Le dividende, fixé à 75 francs brut par action, est mis en paiement depuis le 6 avril, sous déduction des impôts, soit à raison de 66 francs net au nominatif et 55 fr. 84 net au porteur (coupon n° 96).

***

Activité générale. — La Banque de Paris et des Pays-Bas s'est efforcée de donner à sa clientèle industrielle et commerciale toutes les facilités. Le développement des opérations de crédit et d'escompte est, à cet égard, significatif : au dernier bilan, les comptes courants débiteurs s'élevaient à 846.500.279 fr. 03 (contre 546.002.936 fr. 75 au bilan précédent), tandis que les comptes courants créditeurs atteignaient 1.867.607.082 fr. 77 (contre 1 milliard 599.505.935 fr. 80).

Les opérations en 1924. — Parmi les opérations financières auxquelles la Banque a participé, il convient de citer d'abord le placement des Bons du Trésor 5 0/0 1924. Elle a également prêté ses guichets aux émissions du Crédit National, des Gouvernements de nos colonies d'Afrique et de la Ville de Paris.

Dans le domaine industriel, elle a concouru à la création de la Compagnie Française des Pétroles, groupement national constitué en vue de recueillir les apports de concessions pétrolifères susceptibles de revenir à la France, à la suite de conventions diplomatiques. Elle a également contribué à réaliser de nombreux placements d'obligations et de bons pour le compte de diverses grandes entreprises de transports et d'électricité ainsi que d'importantes augmentations de capital intéressant notamment les principales sociétés françaises de produits chimiques, de distribution d'énergie, de grands magasins et de travaux urbains. Elle a enfin coopéré, avec un groupe anglais spécialiste des questions d'assurances-crédit et la Compagnie l'*Urbaine*, à la constitution de l'*Urbaine-Crédit*, société ayant pour objet d'assurer les industriels et commerçants contre les risques d'insolvabilité de leur clientèle.

La Banque de Paris a aussi continué de prêter une attention particulière aux affaires coloniales, saisissant chaque occasion qui lui était offerte de contribuer à la mise en valeur ou au développement économique des possessions françaises d'outre-mer. C'est ainsi qu'elle a participé aux augmentations de capital de diverses entreprises coloniales (Banque Française de l'Afrique, Crédit Foncier Colonial, Ouest-Africain, Indochinoise Forestière) et aux emprunts du Chemin de fer Tanger-Fez, du Chemin de fer Franco-Ethiopien de Djibouti à Addis-Abeba et de l'Energie Electrique du Maroc.

Observations sur le bilan. — Le rapport des commissaires analysant le bilan, fait observer que les disponibilités immédiates s'élèvent à 1.348.467.310 fr. 48, ce qui témoigne de la grande liquidité des ressources sociales. En outre, les comptes courants débiteurs (846.500.279 fr. 03) pourraient, pour un montant important, être promptement réalisés.

Au passif, en regard du capital de 200 millions, l'ensemble des réserves ressort à 166.674.484 fr. 47.

***

Après la lecture des rapports, M. Griolet, président du conseil d'administration, a souligné le fait que les résultats de l'exercice 1924 sont les plus favorables qu'ait encore enregistrés la Banque de Paris et des Pays-Bas, et qu'ils permettent de rétablir le dividende à 75 francs, chiffre fixé pour l'exercice 1913, mais s'appliquant cette fois à un nombre d'actions double, à la suite des deux dernières augmentations de capital.

MM. S. Dervillé et R. Delaunay-Belleville, administrateurs sortants, et M. A. Saint, censeur sortant, ont été réélus.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Les annonces sont reçues chez MM. Perdrix et Burin
14, rue Cadet, Paris.
Téléphone : Central 72-71.

Vente au Palais à Paris, le 25 avril 1925, à 14 h.
IMMEUBLE à Paris (12e ar.) **Rues de Watignies 15, de la Brèche-aux-Loups 14, et de la Lancette, 24.** Contce 252 m. env. Rev. br. : 18.770f environ **UN APPARTEMENT LIBRE.** M. à p. : 160.000 fr. S'ad. à Paris à Mes Clouzeau, avoué, pl. des Vosges, 26 ; Diolé, av. ; Watin, Augouard, not.

L'ARGUS de la PRESSE
"VOIT TOUT"
Fondé en 1879
LES PLUS ANCIENS BUREAUX D'ARTICLES DE JOURNAUX
37, Rue Bergère, PARIS (IXe)
Lit et dépouille par jour
20.000 *Journaux ou Revues du Monde entier*
Collectionne : LES ARCHIVES DE LA PRESSE
Edite : **L'Argus de l'Officiel**
contenant tous les votes des Hommes politiques
L'Argus recherche articles et tous documents passés, présents, futurs

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour le développement du Commerce et de l'Industrie

L'assemblée générale qui s'est tenue le 6 avril sous la présidence de M. André Homberg, a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 1924. Elle a voté l'élévation du dividende à 27 fr. 50, soit 11 % par action. Un acompte de 6 fr. 25 ayant été mis en paiement le 2 janvier, le solde de 21 fr. 25 sera distribué le 1er juillet sous déduction des impôts, soit à raison de 17 fr. 95 net par action. L'assemblée a réélu administrateurs : MM. Homberg, Lemarquis et de Fourtou. M. Desroys du Roure, administrateur sortant a été réélu.

Au point de vue de l'activité des établissements de crédit, le rapport du Conseil signale que l'année a été caractérisée par une notable diminution des opérations financières, compensée, il est vrai, par un développement marqué des affaires de banque. Dans toutes les branches de l'industrie et du commerce, l'activité a été grande durant la majeure partie de l'année. La Société Générale a été des premières à bénéficier de cette activité, comme l'attestent les indications suivantes tirées du rapport.

« Le mouvement d'entrée et de sortie de nos effets de commerce pendant toute l'année a porté, pour la première fois depuis la guerre, sur un nombre d'effets très sensiblement supérieur à celui que nous avions enregistré en 1913, et pour un montant total en valeur de trois fois et demi plus élevé. Une augmentation importante apparaît également en fin d'année, à notre bilan comme à celui d'autres banques, dans le chiffre des comptes courants débiteurs et avances garanties. Ces considérations devaient être mises en valeur pour faire ressortir l'effort des banques, et de votre Établissement en particulier, en vue de soutenir l'Industrie nationale. »

Le rapport signale que les bénéfices de 1924 de la Société Générale Alsacienne de Banque ont été très satisfaisants ; que la Société Française de Banque et de Dépôts a ouvert le 1er juillet une succursale à Charleroi et que la Société Générale de Banque pour l'Étranger et les Colonies maintient son activité, ainsi que la Banque Française de Syrie, dont les Sièges favorisent, autant qu'il leur est possible, les échanges commerciaux entre la France et les États Libanais et Syrien.

Enfin au sujet des impôts qui frappent les établissements de crédit, le rapport s'exprime ainsi :

« Les résultats de l'exercice peuvent être, dans leur ensemble, considérés comme favorables, malgré la progression continue de nos frais généraux. C'est ainsi notamment que nous croyons devoir signaler à votre attention, le poids toujours croissant des impôts dont est grevée notre exploitation. Indépendamment des taxes sur les valeurs mobilières qui viennent amputer les dividendes de vos actions, votre Établissement supporte tout un ensemble de contributions qui, pour la dernière année, ont représenté près de 20 millions, c'est-à-dire une somme sensiblement égale aux 4/5 des bénéfices distribués. Vous voyez combien il serait erroné de prétendre que les Banques ne paient pas d'impôts et qu'elles peuvent impunément devenir l'objet d'une nouvelle fiscalité. »

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires s'est tenue le 2 avril, sous la présidence de M. René Boudon.

Le rapport du Conseil fait ressortir que l'opération relative à la libération entière du capital de 250 millions de la Banque peut être considérée comme virtuellement terminée. D'une année à l'autre, le montant des versements en retard se trouve réduit de 7.718.125 francs à 816.500 francs.

Malgré les difficultés d'ordre économique qui ont surgi dans le cours de l'année sociale et parmi lesquelles il faut signaler les variations considérables du change, les chiffres du Bilan témoignent de l'activité générale de tous les services.

Le domaine des succursales et agences s'est enrichi de quelques unités intéressantes : succursale d'Avignon, agences de Mortagne, Rambouillet, Saint-Jean-Pied-de-Port, Cagnes-sur-Mer, Belleville-sur-Saône, Longuyon, ainsi que de 23 nouveaux bureaux hebdomadaires.

Les dépôts qui s'élèvent à 2.607.751.257 fr. 60 sont restés à peu près constants.

Les bénéfices nets de l'exercice 1924 s'élèvent à 31.444.680 francs, légèrement supérieurs à ceux de l'exercice précédent.

Sur ces bénéfices il a été tout d'abord prélevé une somme de 4.660.000 francs qui a permis le rachat dans des conditions avantageuses de 35.000 parts de fondateur.

Le dividende a été fixé à 45 francs, représentant 9 %, contre 42 fr. 50 l'an dernier.

A la date du 12 janvier 1925, la *Banque Nationale de Crédit* a mis en paiement un acompte de 22 fr. 50. Il revient aux actions, pour solde de dividende, 22 fr. 50, et les parts de fondateur recevront le maximum de 11 francs prévu par les statuts.

Ces diverses sommes sont mises en paiement à partir du 15 avril, aux caisses de la Banque, sous déduction des impôts, à raison de :

Fr.	19,80	pour les actions	nominatives.	
—	17,097	—	au porteur.	
—	9,68	pour les parts	de fondateur	nominatives
—	8,6972	—	—	au porteur.

Avant de passer au vote des résolutions, le Président, dans une allocution chaleureusement applaudie, a montré la nécessité de rester unis et de faire confiance aux magnifiques ressources morales et matérielles du pays.

Toutes les résolutions ont été votées à l'unanimité.

L'Assemblée réélit comme administrateurs, pour une durée de six années, MM. Léon Dardel, Maurice Devies, Paul Salmon.

Par suite, le Conseil sera composé de MM. René Boudon, Président, André Vincent, Henri Bousquet, Léon Dardel, Maurice Devies, Maurice l'Épine, le Baron Jacques de Gunzburg, Paul Leroy, Alfred Pacquement, le Vicomte Charles du Peloux, Pierre Richemond, Paul Salmon, Arnold Seyrig, Paul Valayer, Louis Vincent.

L'Assemblée nomme MM. Henry Lederlin, Edmond Odier, Jules Siegfried, commissaires des comptes chargés de faire le rapport à la prochaine Assemblée Générale annuelle sur les comptes de l'exercice 1925.

Les Sélections mensuelles Sekwana vous assurent, franco de port, à domicile, le service des livres français les meilleurs, à bien moins cher que vous ne sauriez les obtenir en les achetant un par un en librairie.

ÉTRANGERS CULTIVÉS

Amis des Lettres Françaises! Français à l'Étranger!

Voulez-vous recevoir directement chez vous **les meilleures** *Nouveautés Littéraires françaises ? — Abonnez-vous à l'une ou à l'autre des* **SÉLECTIONS SEKWANA**, *vous recevrez à domicile, où que vous demeuriez, soit les 5 meilleurs livres de tous les genres, soit les 3 meilleurs romans* **parus dans le mois.**

Ces ouvrages sont choisis par un haut Comité de lecture composé de :

MM. René BOYLESVE, de l'Académie Française.
Henry BORDEAUX, de l'Académie Franç^se.
Joseph BEDIER, de l'Académie Française.
Me Henri ROBERT, de l'Académie Française ; Ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats.
MM. Pol NEVEUX, de l'Académie Goncourt.
Jacques BAINVILLE.
Pierre LYAUTEY.
Henri MASSIS.
André MAUROIS.
Fortunat STROWSKI, Professeur à la Sorbonne.
Paul VALERY,

On jugera quelles inestimables garanties de discernement l'autorité d'aussi éminentes personnalités offre aux souscripteurs.

N'est-il pas superflu d'insister, Français résidant à l'étranger, Étrangers cultivés et soucieux de belles lettres, sur les avantages que vous trouverez à souscrire un abonnement à la "Sélection Sekwana" ?

Vous lirez des livres qu'il faut avoir lus; vous aurez la certitude de recevoir dès son apparition le roman dont on parle, sans avoir eu à le deviner, à le rechercher, à l'attendre... Vous éviterez l'achat du livre insignifiant acquis au hasard. Vous aurez une bibliothèque française de premier ordre tenue régulièrement à jour.

Deux "sélections" différentes sont offertes aux souscripteurs :

SÉLECTION MENSUELLE A :

Elle comprend les **cinq** meilleurs ouvrages choisis parmi tous les genres de la littérature générale : roman, théâtre, études de mœurs, études sociales, politiques, philosophiques, histoire, mémoires, souvenirs, poésie, récits de voyages, nouvelles humoristiques, etc. Elle est la mieux à même de vous assurer d'une manière générale le contact intellectuel avec les nouvelles lettres françaises.

SÉLECTION MENSUELLE B

ou SÉLECTION ROMAN :

Elle ne se compose que des **trois** meilleurs ouvrages du genre ; romans de mœurs, d'aventures, historiques, humoristiques, etc. Elle conviendra plus particulièrement aux esprits désireux de ne demander à la lecture qu'un divertissement.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à adresser à la Société Sekwana, 58, Bd Raspail, Paris.

Veuillez m'établir :

* Un abonnement à la Sélection mensuelle **A** (5 vol. par mois)

de :	ÉTRANGER	COLONIES FRANÇAISES
* 3 mois du prix de	135 fr.	130 fr.
* 6 mois —	260 fr.	240 fr.
* un an —	500 fr.	480 fr.

* Un abonnement à la Sélection mensuelle **B** (3 rom. par mois)

de :	ÉTRANGER	COLONIES FRANÇAISES
* 3 mois du prix de	82 fr.	80 fr.
* 6 mois —	160 fr.	155 fr.
* un an —	315 fr.	305 fr.

Ci-joint la somme de .....

M .....

à .....

rue .....

A ..... le ..... 192 Signature,

* Biffer les mentions et chiffres non choisis.

TARIF DES ABONNEMENTS :

A LA SÉLECTION MENSUELLE B

(3 romans par mois)

	ÉTRANGER	COLONIES FRANÇAISES
3 mois (9 volumes)	82 fr.	80 fr.
6 mois (18 volumes)	160 fr.	155 fr.
un an (36 volumes)	315 fr.	305 fr.

A LA SÉLECTION MENSUELLE A

(5 volumes par mois)

	ÉTRANGER	COLONIES FRANÇAISES
3 mois (15 volumes)	135 fr.	130 fr.
6 mois (30 volumes)	260 fr.	240 fr.
un an (60 volumes)	500 fr.	480 fr.

Le prix de vente à Paris des volumes envoyés varie de 6 fr. 75 à 10 francs. La moyenne en est de 7 fr. 50. Si l'on tient compte des frais de port, on peut constater que ce tarif reproduit à peine les prix de vente à Paris.

LE MOIS LITTÉRAIRE CHEZ GRASSET

CHARLES MAURRAS

La musique intérieure . . . . . 9. »

FRANÇOIS MAURIAC

Le Désert de l'Amour 7.50

PRINCESSE BIBESCO

Les huit Paradis. 7.50

BLAISE CENDRARS

L'OR. - La merveilleuse Histoire du Général Johann August Suter. 7.50

ANDRÉ LAMANDÉ

Ton pays sera le mien 7.50

HENRY POULAILLE

Ils étaient quatre 6.75

CHEZ PLON

HENRI LAVEDAN
de l'Académie française

LE CHEMIN DU SALUT

★ ★ ★ ★

MADAME LESOIR

Roman in-16, deux volumes . . . . . 15 fr.

ANDRÉ CHEVRILLON
de l'Académie française

LA BRETAGNE D'HIER

L'ENCHANTEMENT BRETON

In-16. . . . . 7 fr. 50

JEAN-PAUL AUBRIAT

LE CHAINON

Roman in-16 . . . . . 7 fr. 50

FR. MARTIAL LEKEUX
Franciscain

MAGGY

Souvenirs

In-16. . . . . 7 fr. 50

CONSTANTIN PHOTIADÈS

RONSARD ET SON LUTH

In-8° 1/4 colombier . . . . . 4 fr.

ANTOINE ALBALAT

COMMENT ON DEVIENT ÉCRIVAIN

In-16. . . . . 7 fr. 50

DU MÊME AUTEUR :

COMMENT IL NE FAUT PAS ÉCRIRE. . . . . 7 fr. »

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS, PARIS-VIe ; TÉLÉPHONE : FLEURUS 47-98

PIERRE CHAMPION

RONSARD ET SON TEMPS

Un volume in-8° raisin de XVIII-508 pages, avec 24 phototypies hors texte. . . . . 60 fr.

Il a été tiré 50 exemplaires sur Arches, à **200** fr.

Du même auteur :

HISTOIRE POÉTIQUE DU XVe SIÈCLE

2 volumes in-8° avec **60** phototypies hors texte. . . . . **100** fr.

PIERRE TRAHARD

LA JEUNESSE DE PROSPER MÉRIMÉE

(1803-1834)

TOME I (1803-1828)
In-8° écu, XVIII-358 pages, avec 2 phototypies hors texte Jacomet

TOME II (1829-1834)
In-8° écu, de 426 pages, avec 2 phototypies hors texte Jacomet

Ensemble, 2 volumes. . . . . 60 francs

COMTE A. DE LUPPÉ

LES JEUNES FILLES AU XVIIIe SIÈCLE

TOME I

LES JEUNES FILLES A LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE

In-8°, de 256 pages.

TOME II

LETTRES DE Geneviève de Malboissière à Adélaïde Méliand (1761-1766)

Avec une introduction et des notes.

In-8° de XVIII-380 pages, avec une phototypie hors texte.

Ensemble, 2 volumes. . . . . 40 francs.

En distribution :

CATALOGUE DE LIVRES ET MANUSCRITS PROVENANT DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. ANDRÉ GIDE

Avec une préface de M. André GIDE

Éditions originales et manuscrits d'auteurs contemporains.
Éditions rares de Daniel DE FOE et Walt WHITMAN.

VENTE DES LUNDI 27 ET MARDI 28 AVRIL 1925 (Hôtel Drouot).

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE

R. C. Seine 110.264 — 3, Place du Panthéon. — PARIS (Ve). — Chèques postaux, Paris 3155

VIENNENT DE PARAITRE :

Collection des " ÉCRIVAINS DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE "

LÉON DAUDET

ŒUVRE PHILOSOPHIQUE

L'HÉRÉDO — LE MONDE DES IMAGES

ÉDITION DÉFINITIVE

Accompagnée d'une préface et d'un index des noms cités

Un volume in-8° carré sur vélin teinté Navarre .. .. **12** fr. **50**

L. MARCELLIN

VOYAGE AUTOUR DE LA CHAMBRE DU 11 MAI

Ce livre continue la série, dont le succès a été si grand, de **Politique et Politiciens** *(avant, pendant et depuis la guerre).*

Un volume in-16 .. .. **9** fr.

RAPPELS

CHARLES MAURRAS. - Vers un Art Intellectuel. - I. - BARBARIE ET POÉSIE
Un volume de la collection E. R. F., in-8° carré, sur vélin teinté .. .. **15** fr.

GEORGES VALOIS. - L'ÉCONOMIE NOUVELLE. - L'Intelligence et la Production
Un volume de la collection E. R. F., in-8° écu, sur velin teinté .. **16** fr. **50**

ARTHÈME FAYARD et Cie, Éditeurs, 18-20, rue du Saint-Gothard, PARIS

LES GRANDES ÉTUDES HISTORIQUES

VIENT DE PARAITRE :

CHARLES BONNEFON

HISTOIRE D'ALLEMAGNE

Le récit clair, ordonné, pittoresque et dramatique de l'histoire allemande des origines à la création du rentenmark et à la restauration financière.

Absolument impartial, Charles Bonnefon, qui a vécu pendant plus de vingt ans à Berlin, excelle non seulement à faire revivre le passé, dans les hommes et dans les choses, mais aussi à dégager les grandes lignes des événements et à montrer comment les faits s'engendrent et *s'expliquent*.

Ce livre, écrit spécialement pour le public par un homme qui a l'habitude d'exposer clairement les faits les plus embrouillés, est d'une actualité brûlante et d'un intérêt passionnant.

Un fort volume in-18 de 550 pages. Prix .. .. **10** fr.

Ouvrages parus dans la même collection :

JACQUES BAINVILLE : **HISTOIRE DE FRANCE** (152e édition). 1 volume, broché.. .. .. **10** fr.; relié .. .. **15** fr.

LOUIS BERTRAND : **LOUIS XIV** (75e édition). 1 vol. br. **7 50**; rel. **12 50**

Librairie LE VASSEUR & Cie, 33, Rue de Fleurus, PARIS (VIe)

Registre du Commerce N° 65.450

PIERRE LOTI

de l'Académie Française

Au Maroc
Aziyadé
Le Château de la Belle au Bois dormant
Les Derniers jours de Pékin
Les Désenchantées
Le Désert
Fantôme d'Orient
Fleurs d'ennui
La Galilée
L'Horreur Allemande
La Hyène enragée
L'Inde (sans les Anglais)
Japoneries d'Automne
Jérusalem
Le Livre de la Pitié et de la Mort
Madame Chrysanthème
Mariage de Loti
Matelot
Mon Frère Yves
Mort de Philæ
Pêcheur d'Islande
Un Pélerin d'Angkor
Prime Jeunesse
Propos d'Exil
Ramuntcho
Reflets sur la Sombre route
Le Roman d'un Enfant
Le Roman d'un Spahi
Suprêmes Visions d'Orient
La Troisième Jeunesse de Mme Prune
Un Jeune Officier pauvre
Vers Ispahan

32 volumes in-18, reliés **dos chagrin,** rouge ou vert, plats papier fantaisie, dos orné, tête dorée.

Prix : **845** fr. *payables* **50** fr. *par mois*

ENVOI FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE

Escompte de **10** °/o au comptant

Librairie LE VASSEUR & Cie, 33, Rue de Fleurus, PARIS (VIe)

425

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Veuillez m'adresser, franco de port et d'emballage, la Collection des **32** *volumes de* **Pierre LOTI,** *reliés en chagrin* rouge *ou* vert, *au prix de* . . . . . **845** fr.

payables, en francs français, comme suit .....

A défaut de paiement de deux termes échus, la somme entière deviendra immédiatement exigible. Je m'engage à ne pas me dessaisir des volumes qui ne m'appartiendront qu'après parfait paiement.

Nom et Prénoms ..... , *le* 192

Qualité .....

Adresse .....

Lu et approuvé
Signature

Adresse de famille .....

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, rue Auber, Paris (IXe)

VIENT DE PARAITRE :

GUY CHANTEPLEURE

L'Inconnue Bien-Aimée

ROMAN

Tous les lecteurs de LA PASSAGÈRE - et ils sont plus de 20 .000 - voudront connaître ce nouveau et très beau roman de Guy Chantepleure.

Un volume in-18. — Prix. . . . . **6 fr. 75**

Il a été tiré de cet ouvrage 15 exemplaires sur papier de Hollande, tous numérotés. Prix. . . . . **50 fr.**

ÉMILE NOLLY

(Capitaine DÉTANGER)

Grand Prix de Littérature de l'Académie française en 1915

LE MARIAGE DE BÈP MAO

Un volume in-18. — Prix . . . . . **6 fr. 75**

Il a été tiré de cet ouvrage 20 exemplaires sur papier de Hollande, tous numérotés. Prix. . . . . **50 fr.**

COLETTE YVER

LE FESTIN DES AUTRES

ROMAN

Un volume in-18. — Prix . . . . . **6 fr. 75**

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, rue Auber, Paris (IXe)

VIENT DE PARAITRE :

A.-H. NAVON

JOSEPH PÉREZ

(Juifs de Ghetto)

ROMAN

Roman d'un arriviste bien moderne qui par son intelligence, jointe à une rare ardeur au travail, s'élève depuis les bas-fonds superstitieux et misérables du ghetto de Constantinople jusqu'à la haute culture française.

Un volume in-18. — Prix . . . . . **6** fr. **75**

ARAGONNÈS

LA LOI DU FAIBLE

ROMAN

Le premier roman d'un écrivain dont on parlera

Un volume in-18. — Prix . . . . . **6** fr. **75**

DOMINIQUE DUNOIS

LUCILE, CŒUR ÉPERDU

ROMAN

Un remarquable roman d'analyse sur la vie au couvent et son empreinte

Un volume in-18. — Prix. . . . . **6** fr. **75**

402-25. Imp. L. Pochy et Fils, 51, rue du Chateau, Paris — Registre du Commerce : Seine 19.328

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

19 *Mars.* — La Chambre aborde la discussion de l'interpellation sur le manifeste des cardinaux et archevêques ainsi que le projet de loi sur le régime électoral municipal de Paris. — Conclusion de l'accord économique germano-belge. — M. Marx renonce à former le Cabinet prussien. — Démission du Cabinet finlandais.

20. — Séance tumultueuse à la Chambre : M. de la Ferronays est frappé de censure avec exclusion temporaire. — La Commission sénatoriale des finances disjoint ou rejette un certain nombre d'articles du budget. — Mort de Lord Curzon.

21. — Lettre de la Confédération générale agricole aux sénateurs pour leur signaler l'inquiétude causée aux agriculteurs par certaines dispositions de la loi de finance. — Le parti nationaliste allemand fait campagne contre M. Stresemann au sujet de la renonciation à l'Alsace Lorraine que comportent les propositions de pacte faites par le Reich aux Alliés. — Un groupe d'élèves de l'Académie rouge de l'État-Major général de Moscou va à Berlin suivre des cours de perfectionnement militaire.

22. — A Bourg cérémonie du cinquantenaire de la mort d'Edgar Quinet : discours de M. François Albert. — Zagloul Pacha candidat à la présidence du Parlement égyptien. — Dans les milieux arabes et orthodoxes de Palestine l'arrivée de lord Balfour à Jérusalem provoque une assez vive agitation.

23. — La Commission sénatoriale des finances achève l'examen du budget. — La Chambre des Communes repousse une motion travailliste de réduction des crédits de la Marine et maintient la base de Singapour. — Zagloul Pacha est élu président du Parlement égyptien : le roi Fouad signe un décret de dissolution.

24. — La Commission des Affaires étrangères de la Chambre se prononce avec certaines réserves pour la ratification de la Convention de Washington relative à la journée de huit heures. — Au cours de la discussion du régime administratif d'Alsace et de Lorraine devant la Chambre, un député alsacien s'exprime en patois pour demander, notamment, que les fonctionnaires français en Alsace apprennent l'allemand. — Important discours de M. Chamberlain à la Chambre des Communes au sujet de la sécurité et des propositions de pacte faites par l'Allemagne. — Le gouvernement turc demande à nouveau le transfert des ambassades à Angora.

25. — Le Président de la République inaugure le Musée de la Légion d'Honneur. — M. Paul Boncour donne lecture à la Commission des Affaires étrangères de la Chambre de son rapport sur la ratification du protocole de Genève. — Signature d'un accord franco-soviétique au sujet du mazout. — Arrivée de lord Balfour à Jérusalem : grève générale de protestation.

26. — Une « Journée française » a lieu en Yougoslavie pour témoigner de la gratitude des peuples Serbes, Croates, Slovènes envers la France. — Le gouvernement du Reich publie une loi revalorisant partiellement les hypothèques et les emprunts d'État. — M. Mussolini, rétabli, fait sa rentrée à la Chambre italienne. — Le Sénat japonais adopte le projet de loi instituant le suffrage universel.

27. — La Chambre des députés vote un nouveau douzième provisoire. — A la demande du Gouvernement britannique, le gouvernement du Reich déclare que ses propositions relatives à un pacte de sécurité sur le Rhin sont indépendantes de toute question concernant les frontières orientales de l'Allemagne. — Rappel à l'activité du général Berenguer qui est nommé capitaine général. — Les troupes turques repoussent les rebelles kurdes sur toute la ligne.

28. — Ouverture des travaux de la grande semaine des officiers de réserve. — La reprise du cours de M. Scelle à la Faculté de Droit de Paris provoque de violentes bagarres au Quartier latin.

29. — Importante réunion catholique de protestation à Rouen, Abbeville et Vannes. — Premier tour de scrutin pour l'élection du Président du Reich : M. Jarres, nationaliste vient en tête; mais les partis constitutionnels peuvent espérer la majorité au second tour. — La Chambre polonaise ratifie le concordat avec le Saint-Siège.

30. — A la suite d'une conférence avec les chefs du Cartel des gauches le Président du Conseil décide de ne poser la question de confiance devant le Sénat, dans la discussion du budget, que sur la question de l'Ambassade auprès du Vatican. — A la suite des incidents du 28, la Faculté de Droit est fermée provisoirement et son doyen M. Berthelemy suspendu de ses fonctions. — Le Comité militaire interallié de Versailles est saisi par la conférence des ambassadeurs d'un questionnaire complémentaire au sujet des manquements de l'Allemagne. — Les troupes espagnoles du Maroc réoccupent El-Ksar. — Constitution du nouveau Cabinet finlandais.

31. — Séance tumultueuse à la Chambre au cours de la discussion sur les incidents de la Faculté de Droit. — Le Sénat vote à son tour un quatrième douzième provisoire. — L'ouverture du procès Sadoul devant le Conseil de guerre d'Orléans. — Prorogation du modus vivendi commercial italo-allemand jusqu'à la conclusion d'un traité définitif.

1er *avril.* — Le Gouvernement français fait connaître aux Alliés son avis sur les propositions allemandes de pacte de sécurité. — La Commission des affaires économiques du Reichtag repousse le projet de traité de commerce hispano-allemand. — Lord Balfour inaugure à Jérusalem l'université israélite.

2. — A la suite de divergence de vues avec M. Herriot qui se manifestent à la séance du Sénat, M. Clémentel, ministre des Finances, donne sa démission. — Premier jour de la grève des étudiants : malgré quelques protestations le mouvement paraît étendu. — Réception de M. Estaunié à l'Académie française. — A la Chambre, au cours d'un incident survenu à propos d'un vote émis la veille, les députés de l'opposition quittent la salle des séances.

3. — M. de Monzie remplace M. Clémentel. — En Allemagne les partis constitutionnels aboutissent à un accord et décident de présenter M. Marx comme candidat unique à la Présidence de la République; ils nommeront à nouveau M. Braun président du Conseil en Prusse. — Démission du ministre de la Guerre italien San-Giorgio. — Accord anglo-allemand au sujet du paiement de la taxe de 26 p. 100 sur les importations allemandes en Angleterre.

4. — La Confédération de la production française déclare que l'émission de billets envisagée n'est réclamée ni par l'industrie ni par le commerce.

5. — M. Millerand est élu sénateur de la Seine.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE	80 »	41 »	21.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	86 »	44 »	23 »
ÉTRANGER	98 »	50 »	26 »

LA LIVRAISON — 240 pages — **4** fr. **50**

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Prière de joindre la somme de 1 franc *et une bande d'abonnement à toute demande de changement d'adresse.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . **2** fr. **50**
Deuxième Table décennale (1905-1913). *Prix* . . . . . **3** fr. **50**

P. Brodard, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85 bis, faubourg Saint-Honoré, Paris.